

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

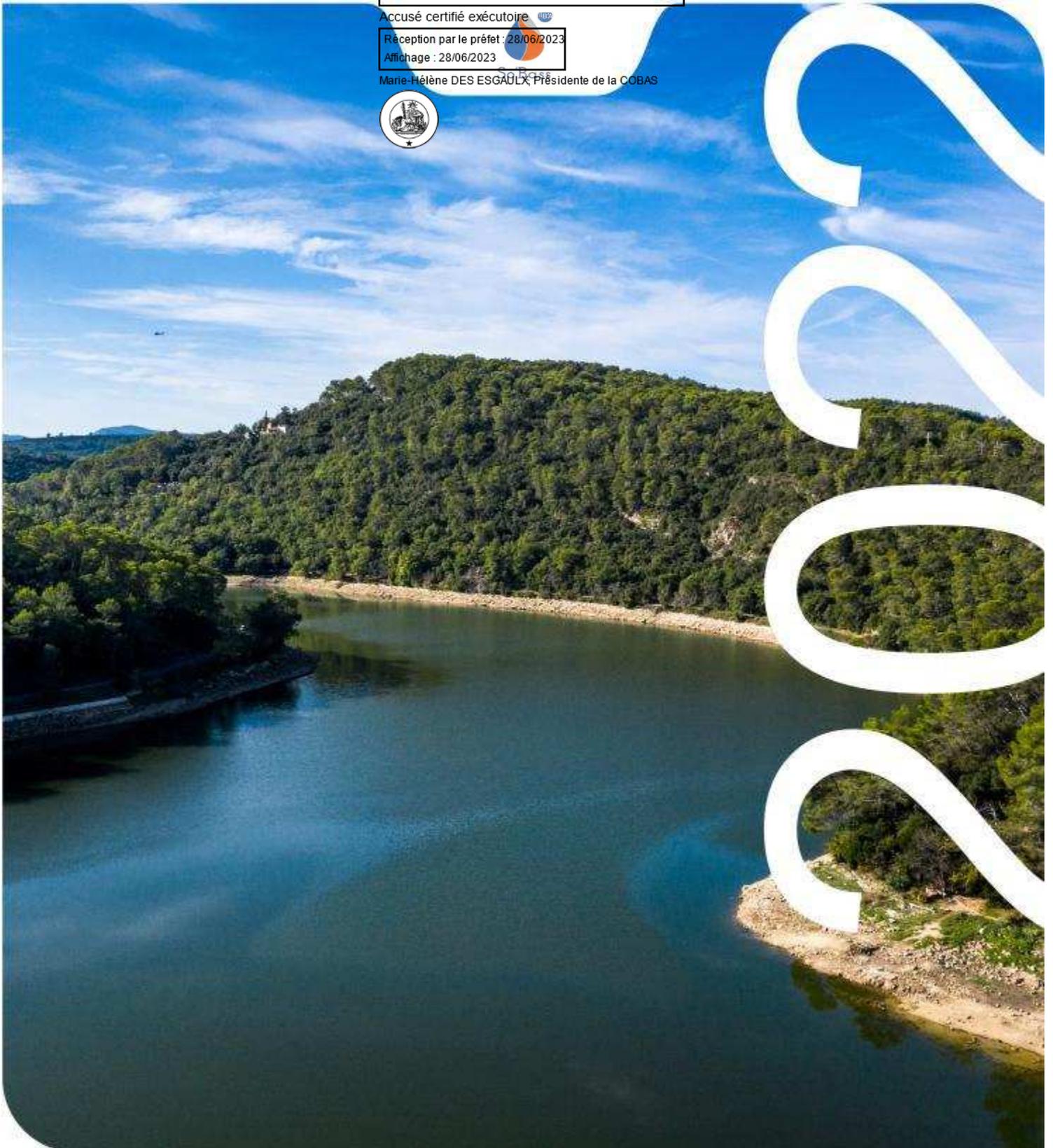
033-243300563-20230626-DEL-2023-06-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

COBAS-AEP

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Le Règlement Général pour la Protection des Données, entré en vigueur le 25/05/2018, a renforcé les droits et libertés des personnes physiques sur leurs données à caractère personnel. Afin de s'y conformer, les Responsables de traitement des données doivent adapter les mesures de protection les concernant. En conséquence, Veolia Eau France communique à travers le rapport annuel uniquement des données anonymisées ou agrégées.

REPERES DE LECTURE

Le document intègre différents pictogrammes qui vous sont présentés ci-dessous.

Repère visuel	Objectif
 ENGAGEMENT	Identifier rapidement nos engagements clés
 FOCUS	Mettre en évidence certaines de nos innovations et nos points différenciants
 RESPONSABILITÉ	Identifier nos démarches en termes de responsabilité environnementale, sociale, et sociétale

Avant-propos



Seebas Filiale de Veolia – Rapport annuel du délégataire 2022

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous adresser le **Rapport Annuel du Délégué** de votre service de l'eau de l'année 2022. A travers ses différentes composantes techniques, économiques et environnementales, vous pourrez ainsi apprécier la performance de votre service.

2022 a été une année singulière, marquée par le déclenchement de plusieurs crises majeures bouleversant durablement le cours de nos activités et de nos ressources.

L'actualité géopolitique et notamment la guerre en Ukraine nous a rappelé la fragilité de nos systèmes énergétiques, amplifiée par un contexte fortement inflationniste à travers les tensions sur l'approvisionnement et les prix de fourniture de l'énergie et des matières premières.

En réponse, Veolia s'est mobilisé rapidement pour atténuer les conséquences de cette crise : mobilisation des équipes achats pour sécuriser l'approvisionnement en énergie et réduire la volatilité des prix, partenariat avec le programme Ecowatt, solutions concrètes pour réduire sa consommation d'énergie ainsi que celle de ses clients, renouvellement d'appareils les plus énergivores ou la flexibilité électrique.

Afin de contribuer à la souveraineté énergétique des territoires, nous nous sommes fixés comme objectif de rendre autonomes en énergie d'ici 5 ans les services que nous gérons grâce notamment à la généralisation de la **production de biogaz** à travers la méthanisation des boues des stations d'épuration que nous opérons ou l'installation de **panneaux photovoltaïques**.

Plus encore que la crise énergétique, l'année 2022 a été marquée par une des sécheresses les plus prononcées depuis 1959, inédite par sa durée et sa précocité, ayant pour effets un fort accroissement des feux de forêt et une tension encore jamais rencontrée sur la ressource en eau impactant l'ensemble des usages de l'eau: domestique, industrie, tourisme, agriculture, avec à la clef une pression supplémentaire sur la biodiversité.

Ces manifestations du dérèglement climatique vont se répéter et s'amplifier dans les prochaines décennies. C'est pourquoi nous souhaitons accompagner plus encore nos clients dans l'adaptation aux effets du changement climatique afin d'anticiper les crises hydriques futures et réduire les risques opérationnels.

Disposer de solutions de plus en plus efficaces pour lutter contre les fuites et les gaspillages mais aussi pour promouvoir la sobriété auprès des différents consommateurs est une priorité pour nous. Nous nous sommes également mobilisés aux côtés de nos clients pour la protection de la ressource en développant, par exemple, des solutions de **réutilisation des eaux usées** grâce à un plan d'équipement de 100 stations d'épurations à horizon 2024, ce qui représentera une économie d'environ 3 millions de m³ d'eau potable, soit l'équivalent de la consommation moyenne annuelle d'une ville de 180 000 habitants.

Au regard de l'urgence climatique, nous souhaitons plus que jamais **construire avec vous l'avenir de l'eau** et faire face aux enjeux de raréfaction des ressources, d'énergie et de pollution, afin d'assurer un développement durable et harmonieux de **votre territoire**.

Les femmes et les hommes de l'activité Eau France, représentés par notre directeur de Territoire, seront à vos côtés pour vous permettre de répondre à ces défis et d'anticiper ceux à venir.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez à nos équipes et vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Directeur Général, Eau France

PRESENTATION Eau France



Contribuer au progrès humain

Notre raison d'être chez Veolia est de contribuer au progrès humain, en s'inscrivant résolument dans les Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU, afin de parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous.

C'est dans cette perspective que nous nous donnons pour mission de « Ressourcer le monde », en exerçant notre métier de services à l'environnement.

Nous nous engageons sur une performance plurielle. Cela signifie que nous adressons le même niveau d'attention et d'exigence à nos différentes performances, qui sont complémentaires et forment un cercle vertueux : performance économique et financière, performance commerciale, performance sociale, performance sociétale et performance environnementale.

Apporter les solutions pour faire face au bouleversement du cycle de l'eau

La France va bientôt entrer dans un rapport nouveau à l'eau. Les experts estiment en effet que d'ici 25 ans, le débit moyen de nos cours d'eau diminuera de 10 à 40% ; et le niveau des nappes phréatiques de 10 à 25%.

Les événements climatiques vont s'intensifier, faisant toujours plus pression sur l'accès à la ressource et sur l'activité humaine. Cela se traduira par des crises sanitaires et environnementales de plus en plus fréquentes : rejets non maîtrisés dans le milieu, pollutions, micropolluants, dégradation de la biodiversité...

Chez Veolia Eau France, notre mission est de prendre soin de l'Eau de sa source à sa restitution à la nature, pour assurer le bien-être des femmes et des hommes.

Pour préserver la ressource, nous mobilisons le meilleur de nos expertises, nous déployons des outils de pilotage dynamiques et des réseaux intelligents Hubgrade qui assurent un usage mesuré et maîtrisé de l'Eau.

Pour lutter contre le changement climatique, nous accompagnons nos clients dans le déploiement de solutions de valorisation du cycle de l'eau.

Nous favorisons aussi toutes les solutions permettant de récupérer l'énergie pour accompagner la Transformation écologique des territoires, par la production de biogaz, les calories dans les réseaux d'assainissement et le photovoltaïque.

Pour permettre l'émergence d'une économie circulaire, nous recyclons les eaux usées traitées pour l'irrigation agricole, pour les usages industriels et demain pour la consommation de tous ?

Pour protéger chacun, face à l'accroissement des menaces, notre ambition est d'assurer un service toujours plus sûr par le développement d'outils numériques de supervision, de gestion de crise ou de cyber sécurisation avancée.

Pour réussir à relever ces défis, nous devons faire émerger les projets adaptés à chaque territoire, à l'évolution des ressources locales et des usages, en réunissant et mobilisant l'ensemble des parties prenantes. C'est notre engagement, aux côtés des usagers du services de l'eau et des décideurs politiques.

Aujourd'hui, plus solide que jamais sur nos fondamentaux, nous sommes prêts avec notre feuille stratégique « Impact Eau France » à faire de l'eau un accélérateur de la transformation écologique au même titre que l'énergie ou le déchet.

Ainsi, nous souhaitons être l'acteur de référence du cycle de l'eau en France, avec et au service des collectivités publiques.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20230626-DEL-2023-06-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



 Veolia, premier opérateur de service d'eau et d'assainissement
attesté « **Relation Client 100% France** »

Attestation délivrée par l'Association Française de la Relation Client (AFRC) et l'Association Pro France.

L'activité Eau de Veolia en France, en quelques chiffres, c'est :

- **25,5** millions de personnes desservies en eau potable
- **2000** usines de dépollution des eaux usées gérées
- **6,9** millions de clients abonnés
- **17,3** millions d'habitants raccordés en assainissement
- **1,7** milliard de m³ d'eau potable distribués
- **1,3** milliard de m³ d'eaux usées collectées et dépolluées
- **2051** usines de production d'eau potable gérées
- **103** GWh d'énergie renouvelables produite
- **600** kt d'empreinte équivalent CO₂

Offres innovantes **VEOLIA**



Acteur majeur des services environnementaux Veolia poursuit une politique d'innovation qui lui permet de développer des solutions pour répondre aux enjeux de la transformation écologique.

REUT BOX REUT BOX, la solution innovante de Veolia pour répondre au stress hydrique liés au dérèglement climatique.



DIABOLO DIABOLO®, Choisir le charbon actif en toute confiance.



TÉLÉO : TÉLÉO Alarmes constitue la tour de contrôle du télérelevé.



L'ensemble des ces 3 solutions vous sont présentées et détaillées en Annexe « Offres innovantes Veolia ».

PRESENTATION SEEBAS

« L'Activité Eau France » regroupe sous l'égide de Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux l'essentiel des sociétés du groupe Veolia Environnement intervenant dans le secteur de la distribution de l'eau et de l'assainissement en France dont la Société d'Exploitation d'Eau du Bassin d'Arcachon Sud, SEEBAS.

LES INTERLOCUTEURS DE LA SEEBAS À VOS CÔTÉS

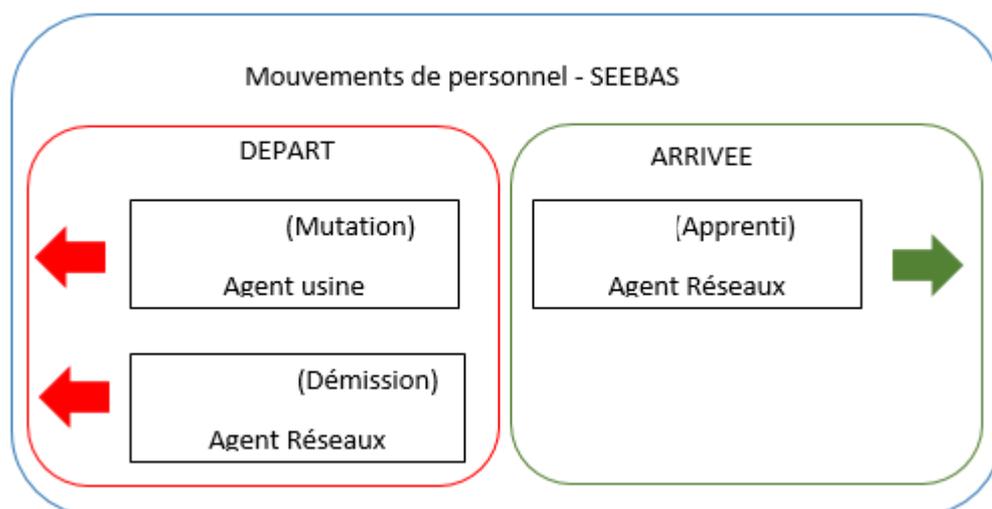
La SEEBAS (Société d'Exploitations des Eaux du Bassin d'Arcachon Sud) est la société délégataire du service public de production et de distribution de l'eau potable sur le Bassin d'Arcachon Sud. Elle s'appuie localement sur les ressources et compétences du Territoire Atlantique. Elle est garante de la qualité et de la continuité de ce service si précieux à la vie des habitants et du territoire

ORGANISATION

Au 31/12/2022, La SEEBAS s'appuie sur 22 salariés exclusivement affectés au service délégué et mène une démarche forte de l'emploi sur le territoire puisqu'elle compte un alternant Master Mise et un apprenti canalisateur.



Eco conseiller - médiateur SEEBAS est inclus dans l'équipe Consommateurs



Deux postes sont en cours de recrutement pour remplacer les deux départs.

Il n'y a pas eu d'évolution majeure affectant la situation du personnel et aucune observation n'a été formulée par l'Inspection du Travail.

Les équipes de la SEEBAS sont réparties sur trois des quatre communes ainsi :

- l'équipe usine de 3 personnes embauche sur la station de Cabaret des Pins sur la commune de la Teste de Buch ;
- une chargé de clientèle embauche sur l'accueil client du 18 rue Jehenne à Arcachon ;
- le reste du personnel embauche au niveau du 2 rue Copernic au Teich avec une présence régulière sur les deux autres sites de l'équipe d'encadrement.

La liste des emplois et postes de travail et la qualification des agents est détaillée ci-dessous :

Situation du personnel au 31/12/2022

Liste des emplois et poste de travail
Agent Réseau
Agent Usine
Technicien Réseau
Technicien Maintenance
Technicien Technico Administratif
Responsable Exploitation
Directeur Service

Qualification des agents
1 apprenti alternant Canalisateur
1 apprenti Master MISE environnement
12 Ouvriers
5 Techniciens
1 Agent de Maîtrise
2 Cadres

Sécurité

En 2022, nous n'avons pas déploré d'accidents du travail au sein des équipes de la SEEBAS ;

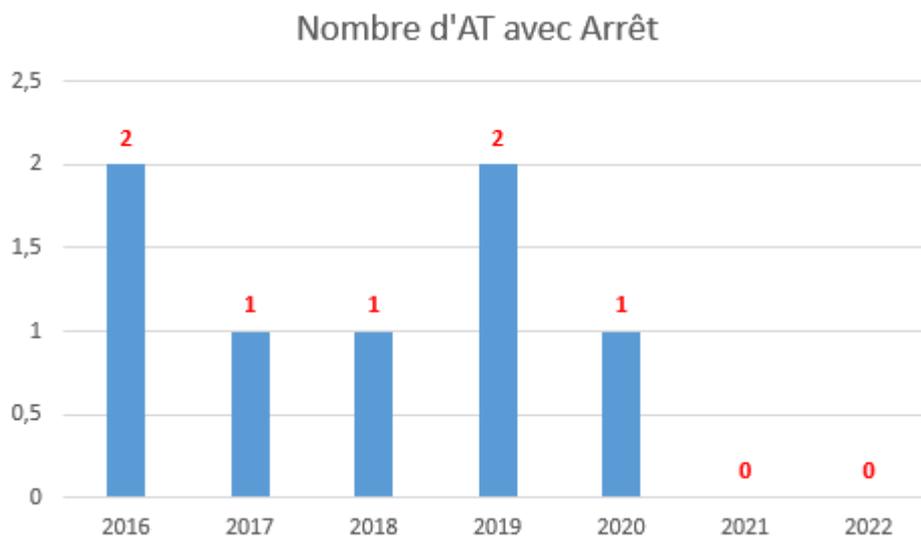
Nous avons mis en place un plan d'action Sécurité afin de sensibiliser et d'acquiescer une culture sécurité au sein de la SEEBAS. Ce plan d'action, suivi mensuel d'indicateurs Sécurité, s'articule autour de 4 grands principes :



- La remontée de situations dangereuses et presque accidents: **73** actions soldées en 2022.
- La mise en place de quart d'heure sécurité pour l'ensemble des collaborateurs: **29** réalisés en 2022 avec un objectif minimal de 2 par mois.
- Des visites sécurités terrains par le management: **25** visites réalisées en 2022

Tous ces moments d'échanges, d'écoutes autour de la sécurité permettent de mieux appréhender les risques et de bâtir collectivement un socle pour atteindre 0 accident au sein de la SEEBAS. Les résultats excellents depuis 2 ans montrent cette dynamique que nous avons engagée.

La santé et sécurité des collaborateurs : Un enjeu prioritaire et permanent



LES ENGAGEMENTS DE LA SEEBAS

Parmi les engagements de SEEBAS pour les 12 années du contrat de délégation de service public :

La transparence et la gouvernance

Le 28 janvier 2022, un comité stratégique a été mis en place avec deux membres de la COBAS pour évoquer les enjeux et perspectives du service de l'eau, la présentation de l'activité et du compte annuel et les indicateurs contractuels. Des comités techniques avec la Commission Environnement de la COBAS se réunissent régulièrement pour évaluer et contribuer à la bonne tenue des engagements contractuels.

- le 10/06/2022
- le 23/09/2022

La réactivité d'intervention

Les agents de la SEEBAS interviennent dans un délai de 1h à compter du signalement d'un incident pour évaluer la situation et réparer au plus vite. Le traitement de ce dernier nécessite plus de temps (réparation, commande de matériel spécifique), les agents mettent tout en œuvre pour garantir la continuité du service. En 2022, **892** interventions d'urgence ont été traitées dans les délais contractuels.

Interventions urgentes 2022



💧 Sécuriser la ressource en eau

L'alimentation en eau de la COBAS repose sur 11 forages et une usine de traitement des eaux de surface alimentée par le Lac de Cazaux. Pour faire face aux pics de consommation en période estivale, la SEEBAS s'est engagée dans une démarche d'optimisation et de maintenance permanente des infrastructures d'approvisionnement.

💧 Garantir une qualité d'eau irréprochable

Le premier objectif de tout service d'eau potable est de garantir la qualité sanitaire de l'eau distribuée, 24h sur 24, 365 jours par an. Outre les analyses effectuées en continu au niveau de la production, les réseaux de distribution font l'attention d'un suivi accru.

💧 Améliorer le rendement de réseau

SEEBAS s'est fixé un objectif ambitieux de rendement du réseau (limitation des pertes en eau) qui pourra être atteint par des actions complémentaires : le déploiement du télélevé des compteurs sur 3 ans, l'instrumentation complète du réseau par des capteurs de fuites, une équipe dédiée à la recherche de fuite, le renouvellement de 6000 branchements en 5 ans.

Sommaire



1. L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE	12
1.1 Un dispositif à votre service	13
1.2 Présentation du contrat	16
1.3 Les chiffres clés	17
1.4 L'essentiel de l'année 2022	18
1.5 Les indicateurs réglementaires 2022	24
1.6 Autres chiffres clés de l'année 2022	25
1.7 Le prix du service public de l'eau	27
2. LES CONSOMMATEURS DE VOTRE SERVICE ET LEUR CONSOMMATION	29
2.1 Les consommateurs abonnés du service	30
2.2 La satisfaction des consommateurs : personnalisation et considération au rendez-vous	32
2.3 Données économiques	40
3. LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE	43
3.1 L'inventaire des installations	44
3.2 L'inventaire des réseaux	52
3.3 Les indicateurs de suivi du patrimoine	60
3.4 Gestion du patrimoine	64
4. LA PERFORMANCE ET L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE POUR VOTRE SERVICE	71
o	72
4.1 La qualité de l'eau	72
4.2 La maîtrise des prélèvements sur la ressource, volumes et rendement du réseau	75
4.3 La maintenance du patrimoine	81
4.4 L'efficacité environnementale	89
5. RAPPORT FINANCIER DU SERVICE	91
5.1 Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)	92
5.2 Situation des biens	102
5.3 Les investissements et le renouvellement	103
5.4 Les engagements à incidence financière	110
6. ANNEXES	113
6.1 La facture 120 m ³	114
6.2 Les données consommateurs par commune	117
6.3 Le synoptique du réseau	118
6.4 La qualité de l'eau	119
6.5 Le bilan énergétique du patrimoine	149
6.6 Les engagements spécifiques au service	152
6.7 Annexes financières	153
6.8 Reconnaissance et certification de service	154
6.9 Actualité réglementaire 2022	158
6.10 Certificats d'assurances	163
6.11 Inventaire du patrimoine	174
6.12 Autres annexes	217
6.13 Offres innovantes VEOLIA	218

6.14 Actualité climatique 2022 en France

en France ES GAULX, Présidente de la COBAS

221

6.15 Glossaire



223



1.

L'ESSENTIEL DE
L'ANNÉE

En tant que délégataire, SEEBAS s'engage à vous fournir, en toute transparence, l'ensemble des informations relatives à votre service d'eau. Cette première partie en fait la synthèse : vos interlocuteurs, les informations relatives à votre contrat, les faits marquants de l'année écoulée et les chiffres clés (indicateurs réglementaires et autres données chiffrées liées à la production et à la distribution, au patrimoine, aux services apportés aux consommateurs, etc.)

1.1 Un dispositif à votre service

VOTRE LIEU D'ACCUEIL

Ouvert au public du lundi au vendredi

Accueil téléphonique 24h/24 & 7j/7

☎ - 05 57 16 56 06 - Prix d'un appel local

Les consommateurs de la So'Bass ont 2 points d'accueil ouverts toute l'année avec la possibilité de prendre des RDV pour la gestion des cas les plus complexes.



18 RUE JEHENNE A ARCACHON

OUVERT DE 8H30 A 12H

SUR RDV DE 13H A 16H



ACCUEIL
CLIENTELE
→
←
INVITES



2 RUE COPERNIC AU TEICH

SUR RDV DE 8H30 A 12H

OUVERT DE 13H A 16H

TOUTES VOS DEMARCHES SANS VOUS DEPLACER



Pour toutes les démarches en lien avec vos abonnements aux services d'eau, vous pouvez nous contacter via plusieurs canaux mis à disposition.

NOTRE SERVICE CLIENT EN LIGNE :

- ✓ Sur internet : www.sobass.fr où vous pouvez envoyer un message à notre Eco-Conseiller ou signaler un dysfonctionnement
- ✓ Sur votre smartphone via nos applications iOS et Android : [So'Bass & moi](#)
- ✓ Notre Centre Service Client : **05 57 16 56 06**
- ✓ **Service pour les sourds ou malentendants** accessible depuis notre site internet
- ✓ **Courriers** : TSA 40118, 37911 Tours Cedex 9



VOS URGENCES**7 JOURS SUR 7, 24H SUR 24**

Pour toute fuite, incident concernant la qualité de l'eau ou fait anormal touchant le réseau, un branchement, une installation de stockage ou de production d'eau, nous intervenons jour et nuit.

L'exploitation est optimisée de manière à perturber le moins possible les usagers de services.

05 57 16 56 06**UN MEDIATEUR SEEBAS À VOS CÔTÉS**

Un nouveau service a été déployé avec la création d'une fonction de médiation pour gérer les dossiers de réclamation complexes pendant les heures ouvrables. Une ligne dédiée est en service pour informer directement l'utilisateur :



Ecoconseillère

05 67 90 83 00

1.2 Présentation du contrat

Données clés

✓ Déléataire	Société d'Exploitation d'Eau du Bassin d'Arcachon Sud
✓ Périmètre du service	ARCACHON, GUJAN MESTRAS, LA TESTE DE BUCH, LE TEICH
✓ Numéro du contrat	
✓ Nature du contrat	Affermage
✓ Date de début du contrat	31/12/2015
✓ Date de fin du contrat	31/12/2027
✓ Les engagements vis-à-vis des tiers	

En tant que délégataire du service, Société d'Exploitation d'Eau du Bassin d'Arcachon Sud assume des engagements d'échanges d'eau avec les collectivités voisines ou les tiers (voir tableau ci-dessous).

Type d'engagement	Tiers engagé	Objet
vente	AQUALAND	Convention tripartite relative au droit de forage tirage SEEBAS/AQUALAND/COBAS

✓ Liste des avenants

Avenant N°	Date d'effet	Commentaire
3	01/07/2021	Renégociation quadriennale contractuelle
2	05/07/2017	Intégration surpresseur, rémunération
1	20/12/2016	Actualisation de l'indice électricité de la formule de rémunération du délégataire

1.3 Les chiffres clés

COBAS-AEP



Chiffres clés



69 457

Nombre d'habitants desservis



46 881

Nombre d'abonnés
(clients)



10

Nombre d'installations de
production



16

Nombre de réservoirs



932

Longueur de réseau
(km)



100,0

Taux de conformité
microbiologique (%)



86,0

Rendement de réseau (%)



230

Consommation moyenne (l/hab/j)

1.4 L'essentiel de l'année 2022



1.4.1 Une année de sécheresse

Bilan / impacts de l'actualité climatique 2022 en France

L'année 2022 **est la plus chaude** que la France métropolitaine ait jamais mesurée, loin devant 2020 qui détenait le record. Ponctuée d'extrêmes climatiques, 2022 est un symptôme du changement climatique en France, selon Météo France.

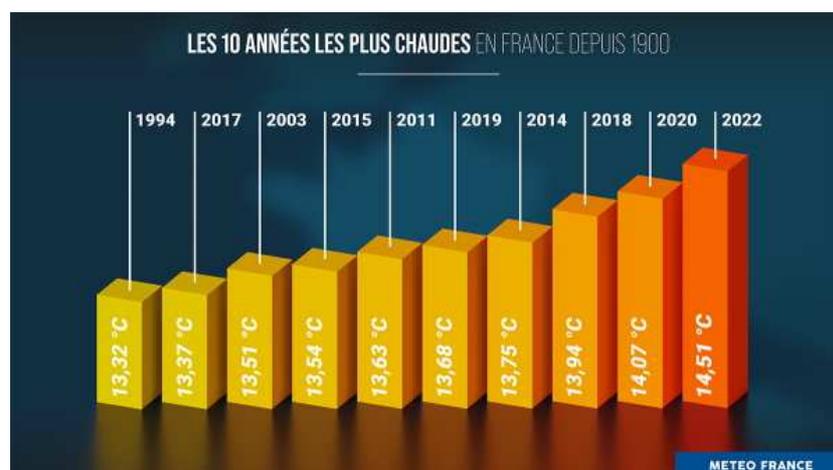
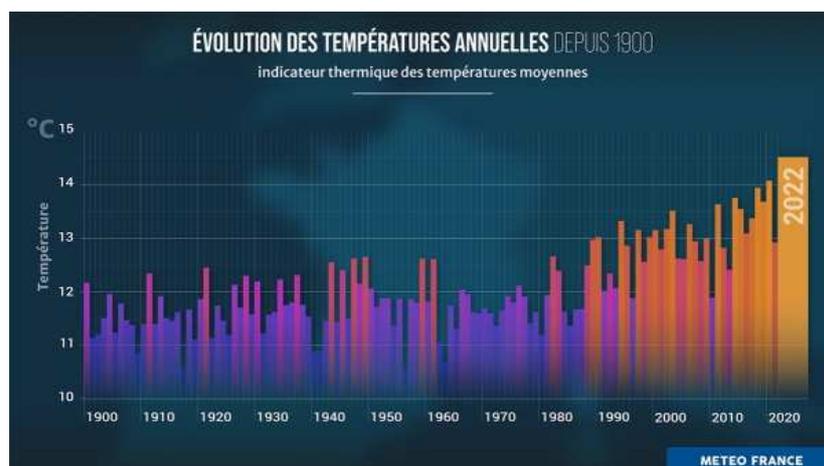
En effet, **8 des 10 années les plus chaudes** depuis le début du XXe siècle **sont postérieures à 2010**.

Une année marquée par une période de sécheresse d'une précocité, longévité et intensité exceptionnelle !

L'année 2022 a également été **exceptionnellement sèche**, marquée par un déficit pluviométrique record de 25 %.

2022 se classe au **2e rang des années les moins arrosées** (depuis le début des mesures en 1959 - données météo France).

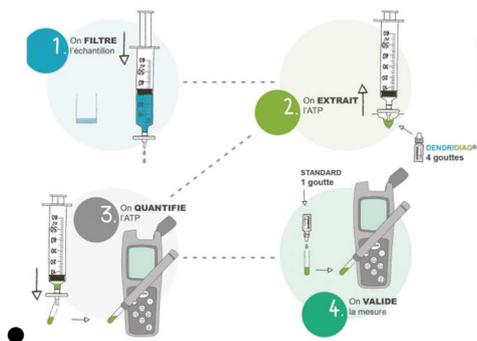
Annexe - infographie Météo France



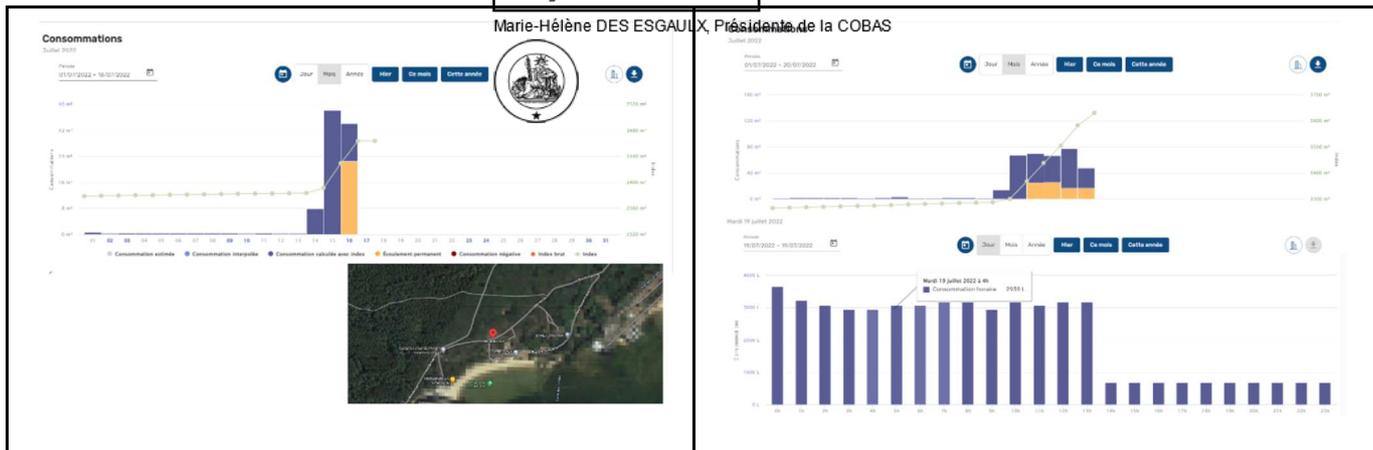
Le **Bilan / impacts de l'actualité climatique 2022** en France détaillé vous sont présentées et détaillées en Annexe « Actualité climatique 2022 en France ».



- Une crise d'une durée exceptionnelle, du 12 au 25 juillet 2022
- 95 salariés Veolia et SEEBAS mobilisés sur le terrain et 39 "réservistes" pour un total de 310 heures de travail sur le territoire de la COBAS (167h pour les agents SEEBAS)
- 79 176 m3 d'eau utilisés durant le sinistre pour éteindre les feux et purger le réseau
- 11 campagnes d'appel spécifiques effectuées vers les consommateurs durant la période - 221 606 clients contactés
- Suivi analytique renforcé avec 5 campagnes ciblées sur le Lac de Cazaux - Recherches de molécules HAP (Hydrocarbures aromatiques polycycliques), empreintes chromatographiques, dioxines, furane, les composés perfluorés (PFC, substances potentiellement présentes dans les produits d'extinction utilisés par les pompiers) pendant les incendies et après les premières pluies (impact du ruissellement)
- Mise en place de la méthode d'ATPmtrie pour suivre en temps réel, l'évolution de la qualité microbiologique du réseau d'eau potable, avant le retour des populations sur les secteurs évacués (Cazaux, Quartier des Miquelots, Pyla Sud, ZI la Teste).



- 81 palettes d'eau embouteillée acheminées sur place - 31 distribuées pendant la crise et 50 stockées en cas de reprise de l'incendie.
- Location de deux groupes électrogènes sur Cazaux pour sécuriser l'alimentation électrique (Transformateur EDF fortement endommagé)
- 20 compteurs abonnés fermés. Par l'analyse des alarmes fortes consommations sur les zones évacuées, les équipes d'exploitation sont intervenues pour fermer le branchement afin de stopper l'écoulement permanent. (fuites détectées grâce au Télérelevé)



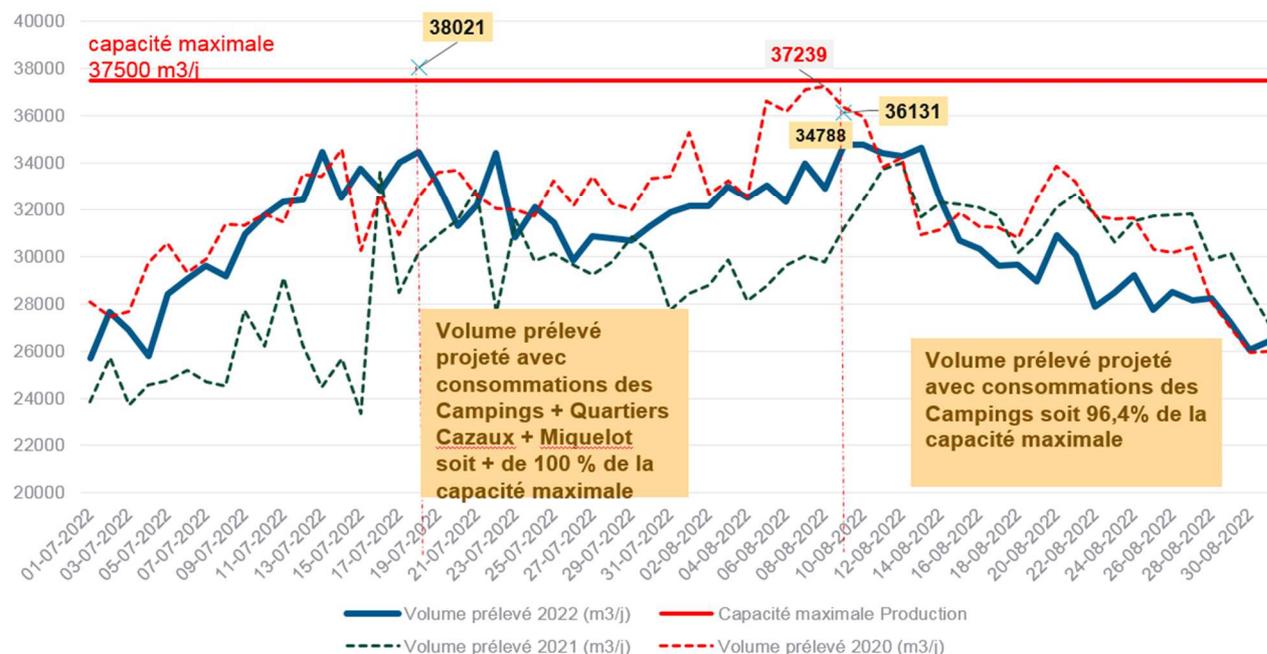
Exemple d'une consommation importante sur un compteur usager, détectée par le télérelève.

- **Dépassement du seuil de 90% de la capacité de production des unités de production de la COBAS:**

Durant l'été 2022, les volumes prélevés ont atteint 34 788 m³ le 10/08/2022 (92,7% de capacité de production) malgré l'absence de consommations des campings sur le secteur Rte de Biscarrosse. L'ajout de la consommation moyenne des années précédentes des 5 campings sur la même période aurait occasionné 96,4% de la capacité de production des unités de la COBAS.

Une rupture importante sur le réseau de distribution, ou une panne sur une installation de production entraînerait un risque sur la continuité de service, avec la possibilité d'avoir un manque d'eau sur certains secteurs.

Suivi des volumes prélevés et mis en distribution - Secteur COBAS - ETE 2022



- **Démarrage chantier de régénération:**

En 2022, SEEBAS a lancé la campagne  régénération de 3 forages avec l'appui du bureau d'étude ANTEA: L'objectif recherché est d'améliorer la productivité de chaque forage.

Après lancement d'une consultation, l'entreprise Forage MASSE a été retenue. Les travaux sont planifiés fin 2022 et premier trimestre 2023.

Les sites impactés:

- Forage de Cabaret
- Forage de la Hume 2
- Forage de Caplande 2

Les travaux consisteront:

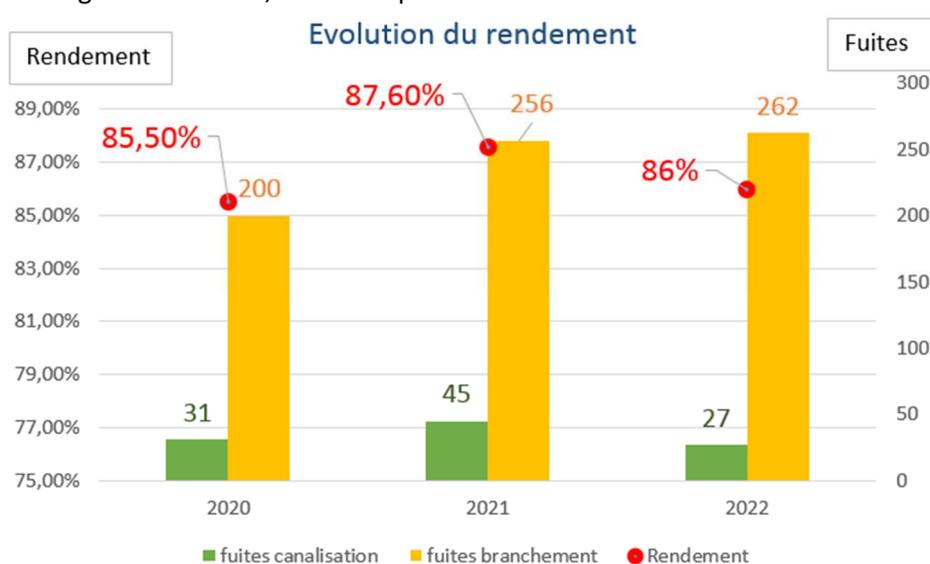
- Diagraphie et tests de pompage
- Nettoyage mécanique
- Nettoyage chimique



- **Une baisse sensible du rendement à 86%**

Malgré une baisse des fuites de canalisations, les pertes en eau sont en augmentation.

Concernant les fuites de branchement (en hausse en 2022), les fortes températures de la période estivale ont fragilisé les branchements en PEBD (polyéthylène basse densité, sensibles aux variations de températures). Plusieurs fuites importantes sur la commune de Gujan, non détectables malgré de nombreuses investigations terrains, ont été réparées début 2023.



Les dysfonctionnements des compteurs de sectorisation sur plusieurs secteurs, associés aux défauts de communication des capteurs de rendement de fuite fixes, ont perturbés le travail de fond sur la surveillance du réseau en termes de fuite. Un plan d'action a été mené afin de lancer en anticipation les renouvellements de débitmètres de sectorisation et le remplacement des capteurs Gutermann. Suite aux difficultés d'approvisionnement des semi-conducteurs, les délais importants (6 mois) d'approvisionnement ont reportés les actions terrains en 2023.

Les volumes non comptabilisés lors des chantiers de renouvellement, les prises d'eau sur les PI (période d'incendie) sont estimatifs et peuvent également impacter le calcul du rendement. En accord avec les services de la COBAS, un suivi des volumes utilisés pour les purges, les désinfections et décompression du réseau sera effectué chantier par chantier pour réduire les approximations.

1.4.3 Propositions d'amélioration

Afin de palier au dépassement du seuil des 90% de la capacité de production, les équipes de la SEEBAS avec l'expertise de VEOLIA ont étudié des solutions techniques permettant de sécuriser l'alimentation en eau:

Le 13/01/2023, SEEBAS a présenté aux services de la COBAS un retex de la crise incendie de 2022 reprenant 3 axes d'amélioration dont la vulnérabilité sur la production d'eau potable:



- **Vulnérabilité sur la prise d'eau potable du lac de Cazaux**

ACTION 1	Sécurisation de l'alimentation énergétique
<p>Mise en place d'un groupe électrogène fixe sur le site de l'exhaure de Cazaux avec aménagements extérieur</p> 	

ACTION 2

Sécurisation des équipements



Mise en place d'un stock stratégique :
Pompes, Variateurs, Armoires électriques

Mise en place détection incendie



ACTION 3

Prévention pollution de la prise d'eau sur le lac

Barrages flottants sur site pour déploiement en urgence sur le lac

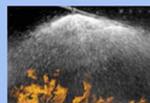


ACTION 4

Sécurisation du bâtiment (GC) et des installations électriques (armoires)

Système d'extinction incendie par gaz

Système d'aspersion autour du bâtiment



Vulnérabilité sur la production d'eau potable:

ACTION 5

Utilisation des forages de Cazaux pour Piste 214 et nouveaux forages

-> Utilisation des forages de Cazaux pour alimenter la piste 214 et limiter l'apport de la Teste via l'usine de traitement de la Teste
(Tests en cours)

-> déploiement de plusieurs forages sur site existant pour augmenter la capacité de production.



L'action N°5 est lancée en 2023 pour optimiser les forages localisés sur Cazaux et limiter l'apport de la Teste via l'usine de Cabaret. L'ajout de colonnes supplémentaires sur les sites de Caplande, Villemarie, Passerelle, La Humie et Cabaret et Desbiéy reste une solution à court terme permettant d'avoir une hauteur d'eau suffisante pour garantir l'approvisionnement. En contrepartie, cela nécessite de revoir les HMT de chaque pompe et la configuration de chaque forage pour s'assurer que celles-ci puissent être installées.

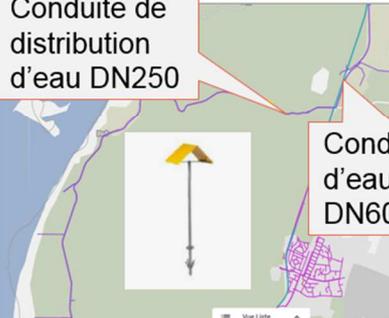
ACTION 6	Ajout d'une UMT sur Cabaret des pins
<p>Ajout unité mobile de traitement en période estivale (étude de faisabilité avec facteur limitant la bache 1000 et pompes de reprises vers réservoirs de tête Etoile, Le Golf et Pissens)</p> 	

ACTION 7	Ajout d'une unité de traitement (dessalement - ultra filtration)
<p>Ajout unité mobile de traitement en période estivale (étude implantation, prise d'eau, quantité et qualité de la ressource) Site de Villemarie (La Teste), Rue du Pont neuf (Le Teich) site de Passerelle (Gujan)</p> 	

Afin d'augmenter la capacité maximale de production sur le secteur de la COBAS pour absorber les fortes demandes en période estivale, des solutions techniques peuvent être envisagées:

- Installation d'unités de dessalement sur prise d'eau de mer
- Installation d'unités de traitement de filtration sur de l'eau douce.

Vulnérabilité sur l'adduction et la distribution d'eau potable

ACTION 8	Géolocalisation et marquage de la conduite
<p>Géolocalisation de la canalisation via un marquage fixe en surface.</p> 	

En complément des actions ciblées ci-dessus, certains ouvrages présentent des risques pouvant affecter la qualité de l'eau, l'accès aux ouvrages, la sécurité des intervenants et la continuité de service: ces préconisations sont listées dans le tableau ci-joint:



Installations	Constat et appréciation	Propositions d'amélioration
Cabaret des Pins	Bâtiment du forage non étanche et non sécurisé	Mettre un nouveau capotage coulissant afin d'éviter les intrusions par le toit
Cabaret des Pins	L'étanchéité de la bâche 1000 dégradée	Réfection étanchéité de l'ouvrage avec modification du système de pompage
Cabaret des Pins	Sécurisation des armoires électriques, locaux présentant un risque inflammable	Installation de détecteurs incendie et système automatique d'extinction
Cabaret des Pins	Renforcer la sûreté du site de production et de stockage	Installation vidéoprotection, avec barrières infrarouges
Cabaret des Pins	baisse de productivité du forage	Ajout de 18ml de colonne et remplacement de la pompe avec HMT plus importante pour sécuriser la production
Installations	Constat et appréciation	Propositions d'amélioration
Cabaret des Pins	Eau de service avec une température supérieure à 25°C pendant la période estivale générant des défauts de fonctionnement de l'ozoneur	Prévoir un système de refroidissement pour le fonctionnement de l'ozoneur
Réservoir du Golf	Fissures et cloques apparentes sur le toit de la bâche	Etanchéité à reprendre
Surpresseur Piste 214	Fissure apparente sur la poutre de soutènement local électrique	Renforcer la poutre
Surpresseur Piste 214	Régulation instable, usure prématurée des pompes suite à de nombreux démarrages	Ballon de régulation à redimensionner
Réservoir de Passerelle	Dégradation du revêtement extérieur avec chutes de crépis	Etude de structure et sécurisation autour du site
Réservoir de la Hume	Nombreux démarrages des pompes de transfert vers Passerelle et La Teste, pouvant générer des à-coups hydrauliques.	Mettre en place des démarreurs ou variateurs sur chaque départ.
Réservoir de Libération	Marches d'accès pour atteindre le haut du réservoir dangereuses	Remplacement de l'escalier

Réservoir de Libération	Clôture soumise à endommagée	Remplacement par une clôture rigide
Site de Caone	Joint de dilatacion entre la bâche et le local pompe non étanche	Joints à refaire
Réseaux structurants en DN500	Matériaux fragile en fonte Ductile et Bonna (difficilement réparable)	Prévoir en renouvellement les canalisations stratégiques
Réseaux en amiante ciment	Matériaux fragiles et dangereux lors de réparation	Finaliser le renouvellement de ces canalisations en DN80 et 100 sur la commune de la Teste/Pyla
Canalisations en PEBD, Fonte grise	Chemin de la Tannerie Palue à La Teste DN50 Allée des Pivoines Gujan Mestras DN 50 Rue du Port de Larros DN60	Prévoir le renouvellement et reprise des branchements sur ces deux rues en urgence

1.4.4 Révision du contrat

Dans le cadre de la future renégociation quadriennale, les charges de réfection de voirie, en lien avec les nouveaux règlements de voirie sur les communes de la COBAS, devront être revues pour adapter les comptes prévisionnels d'exploitation.

1.4.5 Qualité eau

L'ensemble des résultats sanitaires sont conformes à la réglementation en vigueur

100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire pour les paramètres microbiologiques et physico-chimiques ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

Durant la crise incendie en juillet 2022, des campagnes spécifiques (Hydrocarbures aromatiques polycycliques, empreintes chromatographiques, dioxines, furane et perfluorés) sur le lac de Cazaux n'ont pas révélé de dépassement des normes relatives à la consommation humaine.

Concernant les métabolites de pesticides, les analyses sont conformes sur l'eau distribuée. A noter, sur l'eau brute du lac de Cazaux, des traces de métabolites sont observées régulièrement, sans conséquence sur l'eau produite suite au traitement au Charbon Actif en Poudre de l'usine de Cabaret

1.4.6 Évolutions réglementaires

Chaque année, une sélection des textes réglementaires les plus marquants de l'année vous est proposée, accompagnée des impacts les plus significatifs sur la vie du service. Vos interlocuteurs Veolia se tiennent à votre disposition pour répondre à vos différentes questions et échanger de manière approfondie sur leurs conséquences particulières pour votre service.

- Les crises en cascades : pénurie et flambée des prix des matières premières et de l'énergie

- Délestage de la consommation de gaz naturel et d'électricité
- Résilience des territoires et de l'eau
- Verdissement de la commande publique
- Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite 3DS)
- La directive européenne 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine est transposée : vers toujours plus de qualité et de services pour l'eau potable !
- Métabolites de pesticides : des nouveaux critères de gestion qui évoluent !
- Fin du Réseau Téléphonique Commuté (RTC) et du support filaire cuivre

L'ensemble de ces évolutions réglementaires vous sont présentées et détaillées en Annexe 6.9 « Actualité réglementaire 2022 ».

1.5 Les indicateurs réglementaires 2022



INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
[D101.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	Collectivité (2)	68 820	69 457
[D102.0]	Prix du service de l'eau au m ³ TTC	Délégataire	1,79 €/m ³	1,95 €/m ³
[D151.0]	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Délégataire	1 j	1 j
INDICATEURS DE PERFORMANCE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
[P101.1]	Taux de conformité des prélèvements microbiologiques	ARS (1)	100,0 %	100,0 %
[P102.1]	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques	ARS (1)	100,0 %	100,0 %
[P103.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Collectivité et Délégataire (2)	110	110
[P104.3]	Rendement du réseau de distribution	Délégataire	87,6 %	86,0 %
[P105.3]	Indice linéaire des volumes non comptés	Délégataire	3,86 m ³ /jour/km	4,88 m ³ /jour/km
[P106.3]	Indice linéaire de pertes en réseau	Délégataire	3,56 m ³ /jour/km	4,16 m ³ /jour/km
[P107.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité (2)	0,70 %	0,74 %
[P108.3]	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Collectivité (1)	80 %	80 %
[P109.0]	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	15	13
[P109.0]	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	Collectivité (2)	582	2 529
[P151.1]	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Délégataire	0,97 u/1000 abonnés	0,85 u/1000 abonnés
[P152.1]	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Délégataire	100,00 %	100,00 %
[P153.2]	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Collectivité	A la charge de la collectivité	
[P154.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Délégataire	1,37 %	1,21 %
[P155.1]	Taux de réclamations	Délégataire	2,86 u/1000 abonnés	1,66 u/1000 abonnés

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport

En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports soumis à examen de la CCSPL

1.6 Autres chiffres clés de l'année 2022



L'EFFICACITE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
VP.062	Volume prélevé	Délégataire	7 481 830 m ³	7 729 397 m ³
VP.059	Volume produit	Délégataire	7 009 551 m ³	7 279 919 m ³
VP.060	Volume acheté à d'autres services d'eau potable	Délégataire	0 m ³	0 m ³
	Volume mis en distribution (m ³)	Délégataire	7 009 551 m ³	7 279 919 m ³
VP.220	Volume de service du réseau	Délégataire	40 661 m ³	51 837 m ³
	Volume consommé autorisé année entière	Délégataire	6 140 230 m ³	6 258 247 m ³
	Nombre de fuites réparées	Délégataire	442	441

LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
	Nombre d'installations de production	Délégataire	10	10
	Capacité totale de production	Délégataire	37 816 m ³ /j	39 992 m ³ /j
	Nombre de réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	16	16
	Capacité totale des réservoirs ou châteaux d'eau	Délégataire	21 420 m ³	21 420 m ³
	Longueur de réseau	Délégataire	926 km	932 km
VP.077	Longueur de canalisation de distribution (hors branchements)	Collectivité (2)	669 km	672 km
VP.140	Longueur de canalisation renouvelée par le délégataire	Délégataire	0 ml	0 ml
	Nombre de branchements	Délégataire	33 108	33 365
	Nombre de branchements en plomb	Délégataire	0	0
	Nombre de branchements en plomb supprimés	Délégataire	0	0
	Nombre de branchements neufs	Délégataire	238	257
	Nombre de compteurs	Délégataire	48 724	49 161
	Nombre de compteurs remplacés	Délégataire	513	477

LES CONSOMMATEURS ET LEUR CONSOMMATION D'EAU		PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
	Nombre de communes	Délégataire	4	4
VP.056	Nombre total d'abonnés (clients)	Délégataire	46 204	46 880
	- Abonnés domestiques	Délégataire	46 203	46 879
	- Abonnés non domestiques	Délégataire	1	1
	- Abonnés autres services d'eau potable	Délégataire	0	0
	Volume vendu	Délégataire	5 745 269 m ³	5 941 077 m ³
	- Volume vendu aux abonnés domestiques	Délégataire	5 743 330 m ³	5 938 981 m ³
	- Volume vendu aux abonnés non domestiques	Délégataire	1 939 m ³	2 096 m ³
VP.061	- Volume vendu à d'autres services d'eau potable	Délégataire	0 m ³	0 m ³
	Consommation moyenne	Délégataire	231 l/hab/j	230 l/hab/j
	Consommation individuelle unitaire	Délégataire	127 m ³ /abo/an	126 m ³ /abo/an

(1) La donnée indiquée est celle du système d'information du délégataire

(2) Les éléments de calcul connus du délégataire sont fournis dans le corps du présent rapport.



LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS ET L'ACCES A L'EAU	PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
Existence d'une mesure de satisfaction consommateurs	Délégataire	Mesure statistique sur le périmètre du service	Mesure statistique sur le périmètre du service
Taux de satisfaction globale par rapport au Service	Délégataire	77 %	81 %
Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	Délégataire	Oui	Oui
Existence d'une Convention Fonds Solidarité Logement « Eau »	Délégataire	Oui	Oui
LES CERTIFICATS	PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
Certifications ISO 9001, 14001, 50001	Délégataire	En vigueur	En vigueur
Réalisation des analyses par un laboratoire accrédité	Délégataire	Oui	Oui
L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE	PRODUCTEUR	VALEUR 2021	VALEUR 2022
Energie relevée consommée	Délégataire	4 321 783 kWh	4 547 679 kWh

1.7 Le prix du service public de l'eau



LA FACTURE 120 M³

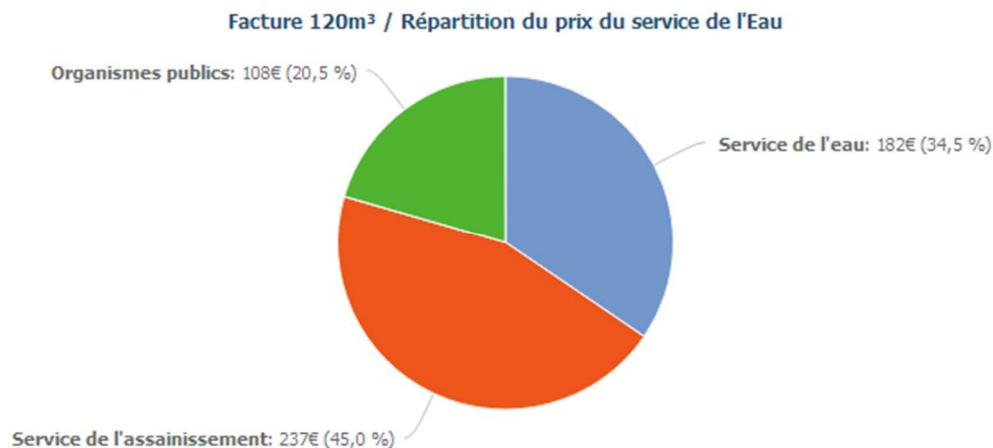
En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. La facture type de 120m³ représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

A titre indicatif sur la commune de ARCACHON, l'évolution du prix du service de l'eau (redevances comprises, mais hors assainissement) par m³ **[D102.0]** pour 120 m³, au tarif en vigueur au 1^{er} janvier, est la suivante :

ARCACHON Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/2023	Montant Au 01/01/2022	Montant Au 01/01/2023	N/N-1
Part délégataire			114,59	131,91	15,11%
Abonnement			32,44	37,34	15,10%
Consommation	120	0,7881	82,15	94,57	15,12%
Part syndicale			42,77	42,77	0,00%
Abonnement			13,26	13,26	0,00%
Consommation	120	0,2459	29,51	29,51	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0600	7,20	7,20	0,00%
Organismes publics			39,60	39,60	0,00%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Total € HT			204,16	221,48	8,48%
TVA			11,23	12,18	8,46%
Total TTC			215,39	233,66	8,48%
Prix TTC du service au m³ pour 120 m³			1,79	1,95	8,94%

Le graphique ci-dessous présente la répartition du prix pour 120 m³ pour les communes de la COBAS : Globalement, la part eau potable représente **34,5 %** de la facture totale et la part assainissement représente 45% de la facture totale. Les 20,5% restant correspondent à des taxes Agence de l'eau et TVA.

Le graphique ci-dessous présente la répartition du prix pour 120 m³ pour la commune de ARCACHON :



Les factures type sont présentées en annexe.



2.

LES CONSOMMATEURS DE VOTRE SERVICE ET LEUR CONSOMMATION





Veolia fait de la considération et de la personnalisation des réponses apportées les principes transversaux qui guident l'ensemble de sa relation aux consommateurs des services d'eau et d'assainissement, dans toutes ses actions au quotidien. Dans ce chapitre, figurent les informations relatives à la satisfaction des consommateurs de votre service, ainsi que les données liées à la consommation (interruptions de service, impayés, aides financières).

2.1 Les consommateurs abonnés du service

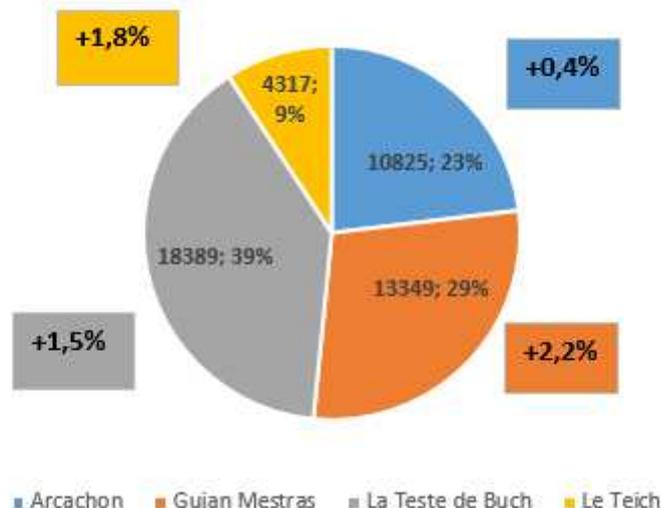
Le nombre d'abonnés

Le nombre de consommateurs abonnés (clients) par catégorie constaté au 31 décembre, au sens de l'arrêté du 2 mai 2007, figure au tableau suivant :

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre total d'abonnés (clients)	43 796	44 815	45 373	46 204	46 880	1,5%
domestiques ou assimilés	43 795	44 814	45 372	46 203	46 879	1,5%
non domestiques	1	1	1	1	1	0,0%
autres services d'eau potable	0	0	0	0	0	0,0%

L'abonné « autres que domestiques » référencé sur la COBAS est l'Esturgeonnière, Route de Mios, Balanos, 33470 Le Teich qui a affichée une consommation de 2 096 m3 en 2022.

Nombre d'Abonnés par commune



Les principaux indicateurs de la relation consommateurs



	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre annuel de demandes d'abonnement	4 842	4 883	4 082	4 011	3 855	-3,9%
Taux de clients mensualisés	37,4 %	38,6 %	40,0 %	40,9 %	42,4 %	3,7%
Taux de clients prélevés hors mensualisation	28,1 %	29,0 %	29,4 %	29,5 %	29,7 %	0,7%
Taux de mutation	11,2 %	11,0 %	9,1 %	8,8 %	8,3 %	-5,7%

Les données consommateurs par commune sont disponibles en annexe.

2.2 La satisfaction des consommateurs : personnalisation et considération au rendez-vous

SOBASS s'engage à prendre autant soin des consommateurs des services d'eau et d'assainissement qui lui sont confiés que de la qualité de l'eau qu'elle leur apporte ou de leur environnement. Au quotidien, nous souhaitons ainsi que les consommateurs se sentent bienvenus et considérés lorsqu'ils interagissent avec nos équipes, grâce à des interlocuteurs qu'ils comprennent et qui les comprennent... et bien sûr grâce à des femmes et des hommes résolument engagés à leur service.



L'engagement de Veolia en faveur de ce service consommateurs de proximité et de grande qualité, s'appuyant sur la densité de son ancrage territorial a permis à Veolia de devenir le premier opérateur de services d'eau et d'assainissement à obtenir l'attestation "Relation Client 100% France".

Développée par l'Association Française de la Relation Client (AFRC) et l'Association Origine France Garantie, elle certifie que toutes les équipes relations consommateurs des activités eau et assainissement de Veolia sont basées sur le territoire français, et bénéficient d'un contrat de travail en droit français. Elle est précédée d'un audit initial de l'AFNOR.

Cette certification garantit que :

- 100 % des 11 Centres de Relation Client sont implantés en France ;
- 100 % des 1500 collaborateurs et conseillers clientèle impliqués dans cette relation bénéficient de contrats de droit français ;
- 100 % des consommateurs de services publics d'eau et d'assainissement, dont la relation usagers est confiée à Veolia bénéficient d'une proximité et d'une qualité "made in France »

Satisfaire les consommateurs des services que nous exploitons commence par recueillir régulièrement le jugement qu'ils portent sur ces services : leur apporter de la considération, personnaliser les réponses et les services qui leur sont proposés, cela commence toujours par être à l'écoute de ce qu'ils ont à nous dire, de ce qu'ils pensent de nous.

Le baromètre de satisfaction réalisé par Veolia porte sur les principaux critères d'appréciation de nos prestations :

- ✓ la qualité de l'eau
- ✓ la qualité de la relation avec le consommateur abonné : accueil par les conseillers des Centres d'appel, par ceux de l'accueil de proximité...
- ✓ la qualité de l'information adressée aux abonnés

NB : En 2021, Seebas a modifié le mode de collecte de ses enquêtes de satisfaction, passant d'interviews par téléphone à des interviews en ligne (les consommateurs reçoivent un e-mail les invitant à répondre à un questionnaire). Cette évolution permet d'interroger un plus grand nombre de consommateurs par an et de disposer ainsi de mesures de satisfaction plus fines, sur des échantillons plus robustes.

Ce changement de méthode peut cependant avoir pour effet un repli plus ou moins net des taux de satisfaction relevés. En effet, comme le confirme l'institut Ipsos, en charge de ces enquêtes, un écart d'une dizaine de points à la baisse est couramment observé lorsque l'on passe de l'interview téléphonique à l'e-mail. Deux causes cumulatives peuvent l'expliquer :

- ✓ Répondre à une sollicitation d'enquête par e-mail est une action volontaire et les consommateurs insatisfaits sont plus enclins à cliquer sur le lien dans l'invitation pour répondre à ces enquêtes
- ✓ Dans le cadre d'une enquête téléphonique, inconsciemment, les interviewés associent l'enquêteur avec le service qu'il leur demande d'évaluer. Ils se montrent ainsi plus indulgents et donnent des notes moins sévères qu'ils ne l'auraient fait lors d'une enquête en ligne.

Des indicateurs de performance permettent aussi d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu.

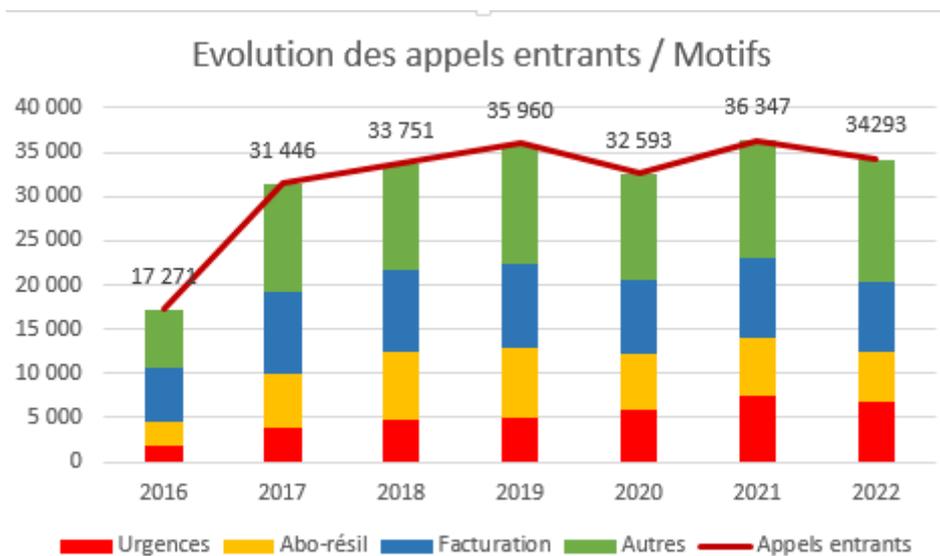
	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Satisfaction globale	82	87	90	77	81	+4
La continuité de service	92	94	95	93	94	+1
La qualité de l'eau distribuée	76	81	82	79	84	+5
Le niveau de prix facturé	55	60	66	53	61	+8
La qualité du service client offert aux abonnés	75	80	86	75	74	-1
Le traitement des nouveaux abonnements	83	88	92	80	77	-3
L'information délivrée aux abonnés	68	71	74	71	71	0

• Les indicateurs So'Bass au niveau du Centre Service Client

Plus localement sur le périmètre des 4 communes du Sud Bassin d'Arcachon, il est suivi, au niveau des comités Relations aux usagers, des indicateurs mensuels relatifs au Centre Service Client. Ci-dessous une compilation des indicateurs depuis le début du contrat.

		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Appels entrants	Urgences	1 909	3 878	4 840	5 028	5 802	7 373	6689
	Abo-résil	2 694	6 027	7 602	7 838	6 421	6 724	5695
	Facturation	6 089	9 206	9 217	9 421	8 261	8 973	8039
	Autres	6 562	12 335	12 092	13 313	12 109	13 277	13670
	Appels entrants	17 271	31 446	33 751	35 960	32 593	36 347	34293
Appels traités	Urgences	1 854	3 727	4 524	4 918	5 710	7 228	6526
	Abo-résil	2 640	5 714	6 806	7 360	6 126	6 384	5369
	Facturation	6 000	8 537	8 277	9 182	8 005	8 799	7816
	Autres	6 374	11 050	10 868	12 908	11 743	12 966	13381
	Appels traités	16 879	29 028	30 475	34 368	31 584	35 377	33032
Taux de décroché (QS)	Urgences	98,0%	96,1%	93,5%	97,8%	98,4%	98,0%	97,6%
	Abo-résil	98,4%	94,8%	89,5%	93,9%	95,4%	94,9%	94,3%
	Facturation	98,6%	92,7%	89,8%	97,5%	96,9%	98,1%	97,2%
	Autres	97,7%	89,6%	89,9%	97,0%	97,0%	97,7%	96,5%

	Marie-Hélène DES ESPOIRS	98,1%	92,3%	90,3%	95,6%	96,9%	97,3%	96,5%
QS < 180 s	Urgences	95,5%	91,4%	83,3%	98,9%	97,3%	95,1%	97,5%
	Abonnement	96,9%	86,9%	75,2%	80,6%	83,8%	78,7%	94,3%
	Facturation	96,7%	85,5%	80,0%	97,1%	92,0%	94,3%	97,2%
	Autres	96,1%	80,0%	80,8%	96,8%	91,6%	94,4%	96,5%
	QS < 180 s	96,4%	85,8%	79,9%	93,8%	91,6%	91,5%	96,5%
Courriers	Courriers traités (nombre)	2 359	1 967	1 732	1 898	1548	1262	1152
	Délai traitement (j)	12	41,9	7,7	6,2	11,2	8,39	7,15
Email	Emails traités (nombre)	6 660	7 382	10 204	16 221	31488	8 152	4971
	Emails traités > 8j (nombre)	11	418	338	856	3494	716	32
	Emails traités < 8j (%)	98,1%	94,3%	96,7%	94,7%	88,9%	91,2%	99,4%



On peut noter une baisse significative des appels entrants de 6% par rapport à l'année 2022, en particulier sur les motifs Abonnement résiliation et facturation (-15%). Une augmentation des démarches via internet et la consultation d'informations sur le site de la Seebas génèrent une baisse des appels sur la plupart des motifs.

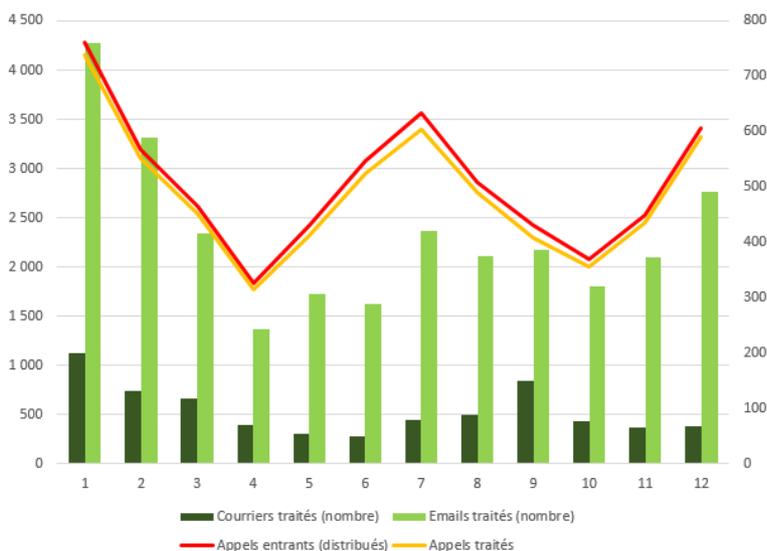
Indicateurs de téléphonie So'Bass

2022		Janvier	Février		Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	décembre	CUMUL ANNUEL
Appels entrants (distribués)	Urgences	1 043	696	674	284	567	665	566	521	452	342	434	445	6 689
	Abo-résil	483	495	520	421	424	458	495	426	551	525	424	473	5 695
	Facturation	1 259	914	491	342	386	673	1 013	788	439	354	411	969	8 039
	Autres	1 491	1 092	938	789	1 046	1 286	1 491	1 123	978	853	1 261	1 522	13 870
	Total	4 276	3 197	2 623	1 836	2 423	3 082	3 565	2 858	2 420	2 074	2 530	3 409	34 293
Appels traités	Urgences	1 012	687	650	272	550	648	558	513	438	340	427	431	6 526
	Abo-résil	454	467	503	410	407	414	433	395	507	508	412	459	5 369
	Facturation	1 233	900	484	329	371	656	980	767	419	334	394	949	7 816
	Autres	1 451	1 051	903	762	1 000	1 238	1 430	1 089	937	825	1 219	1 476	13 381
	Total	4 150	3 105	2 540	1 773	2 328	2 956	3 401	2 764	2 301	2 007	2 452	3 315	33 092
QS	Urgences	97,0%	98,7%	96,4%	95,8%	97,0%	97,4%	98,6%	98,5%	96,9%	99,4%	98,4%	96,9%	97,6%
	Abo-résil	94,0%	94,3%	96,7%	97,4%	96,0%	90,4%	87,5%	92,7%	92,0%	96,8%	97,2%	97,0%	94,3%
	Facturation	97,9%	98,5%	98,6%	96,2%	96,1%	97,5%	96,7%	97,3%	95,4%	94,4%	95,9%	97,9%	97,2%
	Autres	97,3%	96,2%	96,3%	96,6%	95,6%	96,3%	95,9%	97,0%	95,8%	96,7%	96,7%	97,0%	96,5%
	Total	97,1%	97,1%	96,8%	96,6%	96,1%	95,9%	95,4%	96,7%	95,1%	96,8%	96,9%	97,2%	96,5%
QS < 180 s	Urgences	98,6%	98,5%	98,2%	95,6%	96,2%	97,7%	98,9%	96,5%	95,4%	98,8%	99,3%	97,2%	97,6%
	Abo-résil	78,0%	77,3%	84,5%	81,5%	79,4%	63,3%	63,3%	60,0%	70,4%	89,6%	86,2%	91,1%	94,3%
	Facturation	96,9%	98,5%	98,6%	97,9%	97,6%	97,5%	96,8%	93,0%	95,0%	98,8%	95,9%	95,7%	97,2%
	Autres	95,7%	96,3%	97,1%	96,5%	96,1%	96,8%	96,0%	94,4%	95,4%	98,1%	97,5%	95,1%	96,5%
	Total	94,8%	94,5%	95,2%	93,2%	93,4%	92,2%	92,1%	89,3%	89,6%	96,2%	95,7%	95,0%	96,5%

Indicateurs demandes écrites So'Bass

2022		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	CUMUL ANNUEL
Courriers traités (nombre)		201	131	118	70	54	49	79	89	149	77	66	69	1 152
Délai traitement (j)		9	8	7	1	1	5	8	12	20	5	7	3	86
Emails traités (nombre)		761	589	416	243	308	288	420	375	387	320	372	492	4 971
Emails traités > 8j (nombre)		3	2	2	1	1	1	3	7	8	1	1	1	32
Emails traités < 8j (%)		99,6%	99,6%	99,6%	99,7%	99,7%	99,6%	99,2%	98,2%	97,8%	99,6%	99,7%	99,7%	99,4%

Suivi mensuel indicateurs Centre Relations Clients



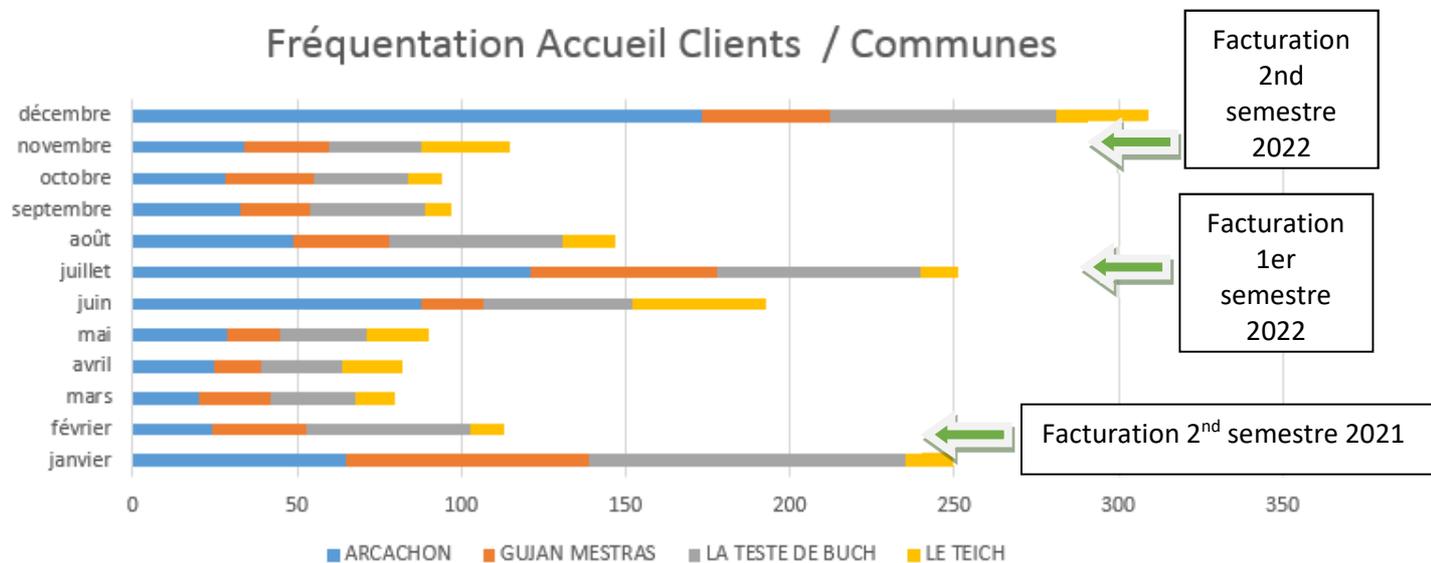
Les pics d'appel sont liés aux deux périodes de facturation :

Campagne hiver de mi-novembre à fin janvier

Campagne été de juin à août

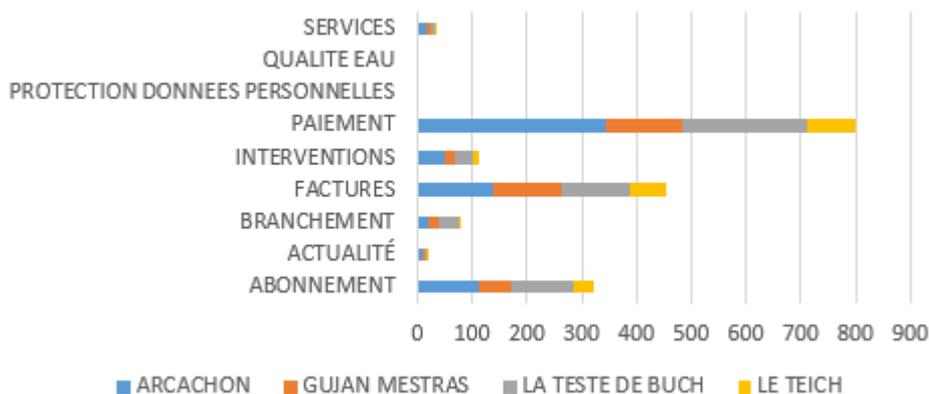
• **La fréquentation de nos accueils clients**

Le graphique ci-dessous montre la fréquentation au niveau des 2 accueils clients sur l'année 2022, soit **1821** visites, en légère hausse par rapport à 2021 (1793)
 La fréquentation des accueils est à mettre en parallèle avec la période de facturation (Juin-juillet et décembre)



Les principaux déplacements en agence sont liés aux paiements et à des explications sur les factures émises (demande de dégrèvement).

Motifs de déplacement en accueil / communes



• **Le taux de réclamations écrites [P155.1]**

Le nombre de réclamations abonnés est de 1,66 u/1000 abonnés. Cela correspond à 78 réclamations pour 2022. Ce taux est en baisse par rapport à 2021.

Depuis juillet 2019, un nouveau logiciel de gestion des demandes clients baptisé IRIS a été déployé au niveau de notre service client.

Il nous permet de mieux appréhender les demandes clients et de les suivre de manière plus précise. Chaque abonné possède une fiche (sur laquelle sont référencées toutes ses demandes qu'elles soient téléphoniques, courriers ou terrains (service omnicanal)).

En 2022, dans le but d'améliorer le traitement des réclamations, SEEBAS complète ses processus en axant sur une relation attentionnée personnalisée. Des appels systématiques seront effectués auprès des usagers portant des réclamations, avec la mise place d'un médiateur au sein de la SEEBAS. Cette personne suit le dossier jusqu'à son terme et informe en direct le plaignant. Des rendez-vous en accueil client sont renforcés et la possibilité de la joindre sur une ligne dédiée est déployée.

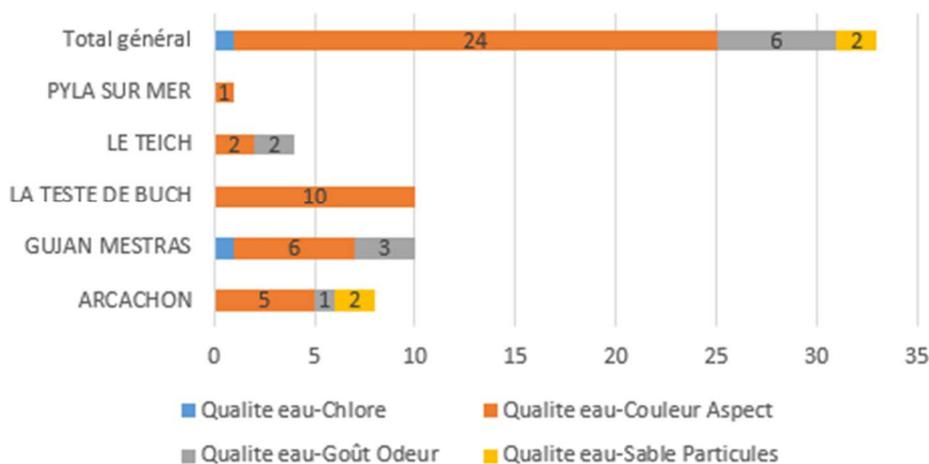
• **Les réclamations Qualité eau:**

Type	ARCACHON	GUJAN MESTRAS	LA TESTE DE BUCH	LE TEICH	PYLA SUR MER	Total général
Qualite eau-Chlore		1				1
Qualite eau-Couleur Aspect	5	6	10	2	1	24
Qualite eau-Goût Odeur	1	3		2		6
Qualite eau-Sable Particules	2					2
Total général	8	10	10	4	1	33

En 2022, nous avons recensé 33 réclamations pour le motif Qualité Eau:

La majorité des réclamations est liée à la présence de coloration jaunâtre de l'eau en lien avec les prises d'eau sur les poteaux incendie. Ces forts tirages peuvent créer des perturbations hydrauliques sur le réseau de distribution, avec décollement de particules ferreuses et du biofilm.

Suivi réclamations Qualité eau



□ **Les interruptions non-programmées du service public de l'eau**

La continuité du service public est un élément majeur de satisfaction des consommateurs.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [P151.1] est calculé à partir du nombre de coupures d'eau qui n'ont pas fait l'objet d'une information au moins 24h avant. En 2022, ce taux pour votre service est de / 1000 abonnés.

	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (pour 1 000 abonnés)	1,28	1,12	0,68	0,97	0,85
Nombre d'interruptions de service	56	50	31	45	40
Nombre d'abonnés (clients)	43 797	44 816	45 374	46 204	46 881

Nombre d'arrêts d'eau pris en compte dans le calcul de l'indicateur 151.1

Commune	Nombre abonnés impactés	Durée des arrêts d'eau (h)	Nombre de Arrêts d'eau non programmés
ARCACHON	216	12	5
GUJAN MESTRAS	661	24,5	14
LA TESTE DE BUCH	266	35	16
LA TESTE DE BUCH (CAZAUX)	30	1	1
LE TEICH	37	5	4
Total général	1210	77,5	40

Détail :

Date constatation	Ville	adresse	Durée arrêt d'eau (h)	Nombre abonnés impactés par la fuite
15/01/2022	GUJAN MESTRAS	rue de l'ancien marché	3,0	10
17/01/2022	LA TESTE DE BUCH	Av du Sablonney	2,0	10
19/01/2022	ARCACHON	plce st ferdinand	2,0	1
01/02/2022	LA TESTE DE BUCH	impasse d'ornon	4,0	30
09/02/2022	LE TEICH	rue des pins	2,0	10
10/02/2022	LE TEICH	rue de la petite foret	1,0	25
10/02/2022	LA TESTE DE BUCH	allée de l'hopital	2,0	10
13/02/2022	ARCACHON	allée ste anne	3,0	25
19/02/2022	LA TESTE DE BUCH	angle jules ferry et alexandre lhermite	3,0	20
28/03/2022	GUJAN MESTRAS	Rue du port de larros	1,0	200
16/04/2022	LA TESTE DE BUCH	Route de Cazaux La bécassière	4,0	30
02/05/2022	ARCACHON	allée véga	3,0	150
13/05/2022	LA TESTE DE BUCH	Chemin de l'Oustalet	2,0	1
23/05/2022	LA TESTE DE BUCH	chemin de La Mole	3,0	2
10/06/2022	GUJAN MESTRAS	cours verdun	1,0	5
08/07/2022	ARCACHON	rue andre armandy	2,0	0
18/07/2022	LA TESTE DE BUCH	Allée Fustel de Coulanges	1,0	10
27/07/2022	LA TESTE DE BUCH	rue des Platanes	1,0	1
03/08/2022	LE TEICH	rue du caplande	1,0	1
07/08/2022	GUJAN MESTRAS	Boulevard Dignac	1,0	10
10/08/2022	LE TEICH	rue de mourey	1,0	1
11/08/2022	GUJAN MESTRAS	allée des pivoines	1,0	1
15/08/2022	GUJAN MESTRAS	allée des coquelicots	1,5	30
17/08/2022	GUJAN MESTRAS	angle jdejean castaing et marc nouaux	4,0	20
25/08/2022	GUJAN MESTRAS	avenue Maréchal Juin	2,0	100
28/08/2022	LA TESTE DE BUCH	107 B impasse des Civelles	2,0	10

11/09/2022	GUJAN MESTRAS	Marie-Hélène DES EGALIX, Présidente de la COBAS	2,0	6
27/09/2022	LA TESTE DE BUCH	rue des vieux chênes	2,0	15
20/10/2022	LA TESTE DE BUCH	angle av du levant et av de l'aurore	1,0	10
26/10/2022	LA TESTE DE BUCH (CAZAC)	Rue Osmin Dupuy	1,0	30
27/10/2022	LA TESTE DE BUCH	Rue Henri Ornon	3,0	50
23/11/2022	ARCACHON	rue Georges Meran	2,0	40
05/12/2022	GUJAN MESTRAS	allée du domaine Gujan	1,0	1
06/12/2022	LA TESTE DE BUCH	impasse Lapin Blanc	1,0	10
06/12/2022	GUJAN MESTRAS	boulevard Pierre Dignac	1,0	20
11/12/2022	LA TESTE DE BUCH	Impasse des Civelles	1,0	7
18/12/2022	GUJAN MESTRAS	rue Aimé Broustaud	1,0	8
19/12/2022	GUJAN MESTRAS	rue du port de Larros	1,0	200
28/12/2022	GUJAN MESTRAS	Rue de la Barbotière (hangar à bateaux)	4,0	50
30/12/2022	LA TESTE DE BUCH	rue Andre Lescat	3,0	50
			77,5	1 210

Composition de votre eau !



Le calcaire, les nitrates, le chlore sont également une cause potentielle d'insatisfaction. Sur le site internet ou sur simple appel chaque consommateur, qu'il soit abonné au service ou habite en logement collectif sans abonnement direct peut demander la composition de son eau.



Les 5 promesses aux consommateurs de Veolia / SEEBAS

Par ces 5 promesses, Veolia concrétise sa volonté de placer les consommateurs des services publics d'eau et d'assainissement qui lui sont confiés au cœur de son action. Elles témoignent de la mobilisation quotidienne des femmes et des hommes de Veolia à leur service, tout au long de leur parcours avec le service : nous leur devons chaque jour une eau potable distribuée à domicile, l'assainissement de leurs eaux usées, mais aussi un accompagnement, une réactivité et une transparence sans faille.

#1 Qualité : « Nous nous mobilisons à 100% pour la qualité de votre eau ».

#2 Intervention : « Nous réagissons et vous aidons à faire face aux incidents »

#3 Budget : « Nous vous accompagnons dans la gestion de votre facture d'eau »

#4 Services : « Nous sommes à votre écoute quand et comme vous le souhaitez »

#5 Conseil : « Nous vous aidons à maîtriser votre consommation »

2.3 Données économiques



Le taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente [P154.0]

Le taux d'impayés est calculé au 31/12 de l'année 2022 sur les factures émises au titre de l'année précédente. Le taux d'impayés correspond aux retards de paiement.

C'est une donnée différente de la rubrique « pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement » figurant dans le CARE ; cette dernière reprend essentiellement les pertes définitivement comptabilisées. Celles-ci peuvent être enregistrées avec de plus grands décalages dans le temps compte tenu des délais nécessaires à leur constatation définitive.

Une détérioration du taux d'impayés témoigne d'une dégradation du recouvrement des factures d'eau. Une telle dégradation peut annoncer la progression des factures qui seront enregistrées ultérieurement en pertes sur créances irrécouvrables.

	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'impayés	1,51 %	1,46 %	1,35 %	1,37 %	1,21 %
Montant des impayés au 31/12/N en € TTC (sur factures N-1)	355 702	314 156	324 785	315 426	148 654
Montant facturé N - 1 en € TTC	23 606 274	21 515 286	24 056 962	23 007 630	12 331 342

Le montant facturé N-1 en 2022 prend en compte seulement la partie eau contrairement aux années précédentes (eau +assainissement sur les 4 communes du bassin d'Arcachon Sud)

La loi Brottes du 15 avril 2013 a modifié les modalités de recouvrement des impayés par les services d'eau dans le cas des résidences principales. Quelles que soient les circonstances, les services d'eau ont interdiction de recourir aux coupures d'eau en cas d'impayés et doivent procéder au recouvrement des factures par toutes les autres voies légales offertes par la réglementation. Elles demeurent uniquement possibles dans le cas de résidences secondaires ou de locaux à strict usage professionnel, hors habitation. Cette situation a potentiellement pour effet de renchérir les coûts de recouvrement et/ou de pénaliser les recettes de l'ensemble des acteurs (délégataires, collectivités...).

Le montant des abandons de créance et total des aides accordées [P109.0]

L'accompagnement en cas de difficulté à payer les factures d'eau est une priorité pour votre collectivité et pour Veolia. Les dispositifs mis en œuvre s'articulent autour de trois axes fondamentaux :

- ✓ Urgence financière : des facilités de paiement (échéanciers, mensualisation...) sont proposées aux abonnés rencontrant temporairement des difficultés pour régler leur facture d'eau,
- ✓ Accompagnement : en partenariat avec les services sociaux, nous nous engageons à accueillir et orienter les personnes en situation de précarité, en recherchant de façon personnalisée les solutions les plus adaptées,
- ✓ Assistance : pour les foyers en grande difficulté financière, Veolia participe au dispositif Solidarité Eau intégré au Fonds de Solidarité Logement départemental.

En 2022, le montant des abandons de créance s'élevait à 2 529 €.

Le nombre de demandes d'abandons de créance reçues par le délégataire et les montants accordés figurent au tableau ci-après :

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de demandes d'abandon de créances de caractère social	37	26	26	15	13
Montant des abandons de créances ou de versements à un fonds de solidarité (€)	1 685,22	1 171,00	792,00	582,00	2 529,00
Volume vendu selon le décret (m3)	5 314 667	6 246 452	5 678 068	5 745 269	5 941 077

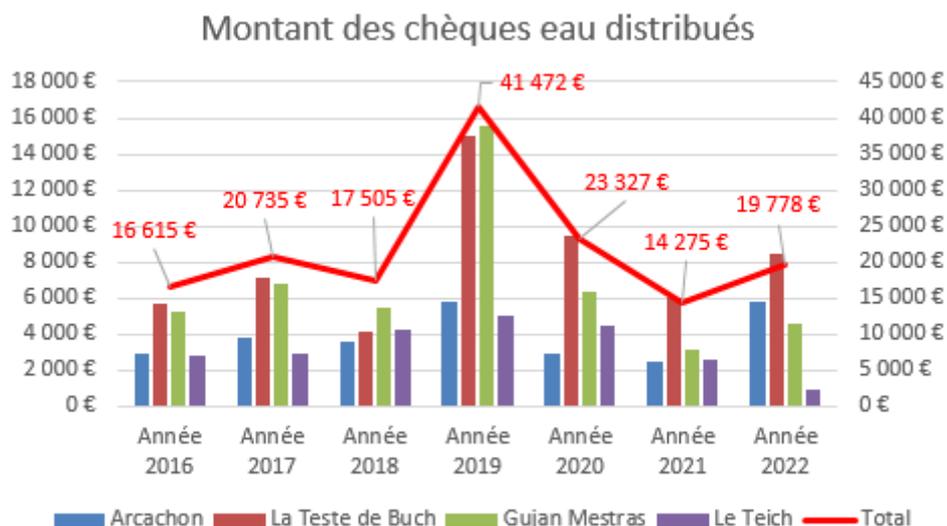
Ces éléments permettent à la Collectivité de calculer l'indicateur du décret [P 109.0], en ajoutant à ce montant ses propres versements et en divisant par le volume vendu.

Chèques eau

Le détail des chèques eau encaissés depuis le début du contrat figure au tableau ci-dessous :

Montant total chèques eau							
Commune	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022
Arcachon	2 890 €	3 840 €	3 610 €	5 858 €	2 940 €	2 450 €	5 757 €
La Teste de Buch	5 675 €	7 125 €	4 130 €	14 955 €	9 496 €	6 030 €	8 433 €
Gujan Mestras	5 280 €	6 825 €	5 465 €	15 593 €	6 415 €	3 157 €	4 604 €
Le Teich	2 770 €	2 945 €	4 300 €	5 065 €	4 475 €	2 638 €	984 €
Total	16 615 €	20 735 €	17 505 €	41 472 €	23 327 €	14 275 €	19 778 €

Pour 2022, cela représente 96 dossiers traités;



Il est également à noter que depuis le 1^{er} janvier 2019, la procédure a été dématérialisée entre les CCAS et la So'Bass. Les abonnés n'ont plus la nécessité de se présenter en accueil client avec les chèques papier. Cependant, la démarche de chaque consommateur reste toujours volontaire pour pouvoir bénéficier de ce dispositif et seul le CCAS local demeure décisionnaire dans l'attribution de cette aide.

Le montant encaissé en 2022 est proche de la dotation contractuelle de 20 000 €. Le compte reste créditeur d'un montant de 18 658€, auquel on ajoute la dotation 2022 de 20 000€. Le montant alloué pour 2023 est de **38 658€**;

Les échéanciers de paiement

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS



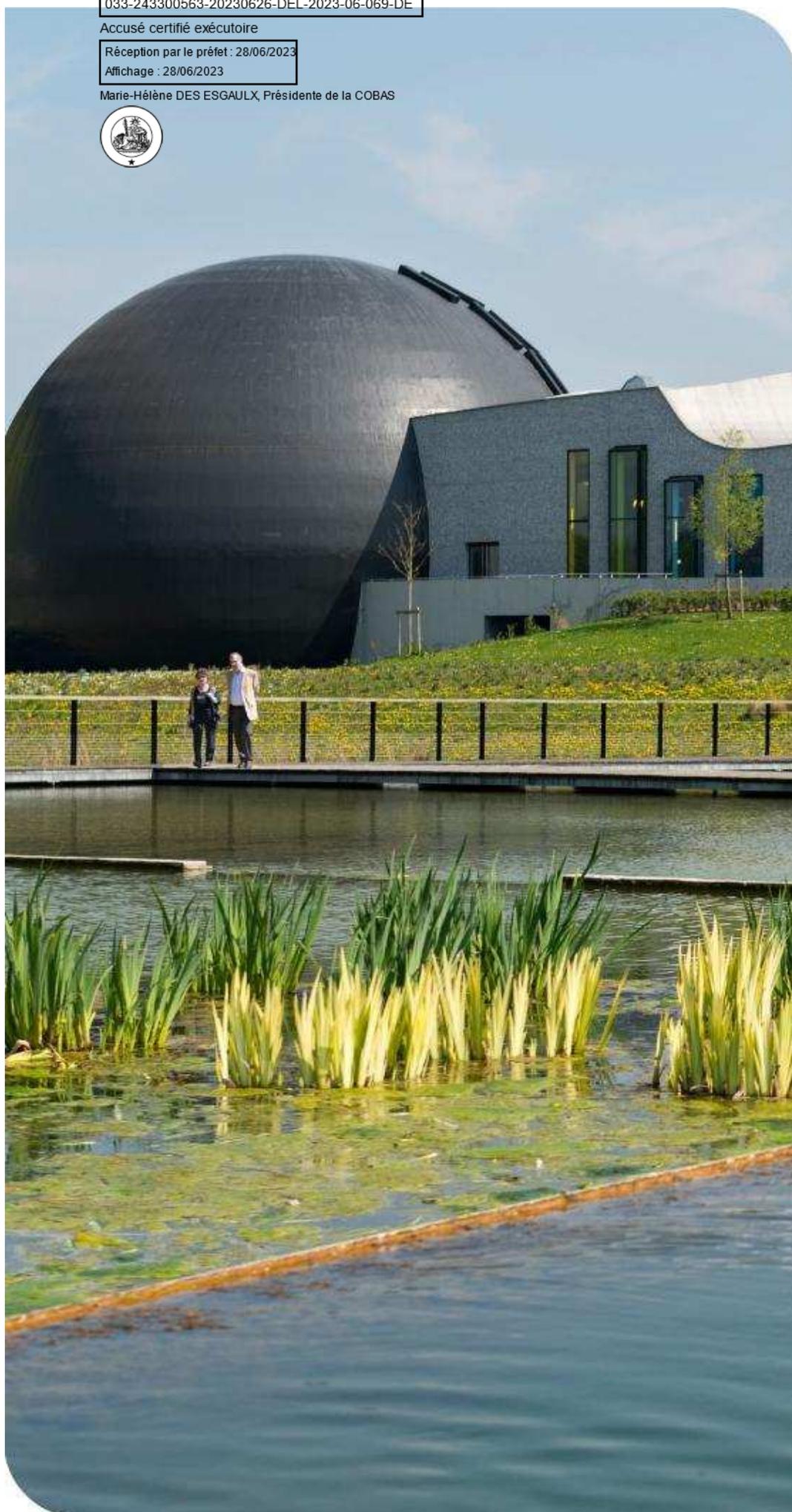
Le nombre d'échéanciers de paiement est au tableau ci-après :

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'échéanciers de paiements ouverts au cours de l'année	356	356	275	337	341



3.

LE PATRIMOINE DE VOTRE SERVICE



Prélever, produire, distribuer, stocker, surveiller... : une gestion optimisée du patrimoine est la garantie de son fonctionnement durable et d'un service performant au consommateur. Vous retrouverez dans cette partie l'inventaire des installations et des réseaux associés à votre contrat, ainsi que le bilan des renouvellements et des travaux neufs réalisés sur ces ouvrages durant l'année écoulée. Au-delà, la prise en compte du patrimoine naturel (animaux, végétaux, eau, air, sols) et la gestion des infrastructures vertes, contribuent pleinement à la performance du service et au bien-être des usagers.

3.1 L'inventaire des installations

Cette section présente la liste des installations de prélèvement et de production associées au contrat.

Le patrimoine de la collectivité, géré dans le cadre du service de l'eau confié à SEEBAS, est composé :

- des installations de prélèvement et de production,
- des réseaux de distribution,
- des branchements jusqu'au compteur de l'abonné,
- des outils de comptage,
- des équipements du réseau.

L'exhaure de Cazaux Lac



L'eau de surface est prélevée dans le lac par une prise d'eau et une station de pompage située à Cazaux. La station d'exhaure est d'une capacité de 1000 m³/h.

La station de pompage joue aussi le rôle de station de surveillance (station d'alerte) de l'eau brute issue de la prise d'eau du Lac. Les paramètres mesurés toutes les 15 minutes (COT, température, pH, conductivité, turbidité, oxygène dissous) sont télétransmis sur le système de télégestion de l'exploitant.

Un plan d'alerte a été établi par le bureau d'études « ANTEA » courant 2012. Il aide à définir les modalités de gestion des risques de pollution au niveau de la prise d'eau. Ce document sera remis à jour en 2023.

En 2017, la mise en place de la régulation sur le pompage du Lac de Cazaux ainsi que le rapatriement de ces informations au niveau de la supervision globale a permis de gagner en efficacité d'exploitation.

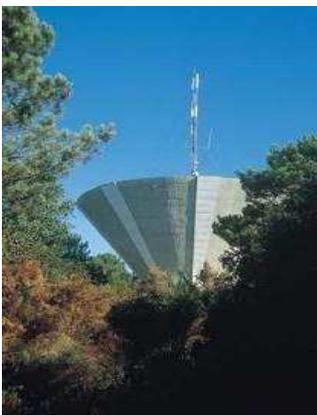
Station Desbief



Cette station n'est composée que du forage d'Arcachon (Desbief).

Cet ouvrage a été rétrocédé en 2018 à la COBAS dans le cadre de la vente du site situé au 55 cours Desbief à Arcachon.

Station l'Etoile



Cette station n'est composée que du château d'eau d'Arcachon d'une capacité de 3000 m3

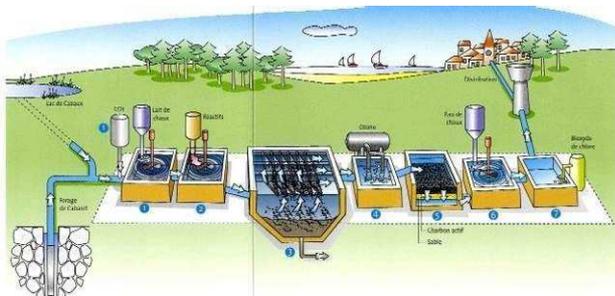
Le refoulement du forage Desbief se fait directement dans le réservoir. Les installations de traitement y ont été intégrées.

Usine du Cabaret des Pins

Cette usine est alimentée par l'eau pompée au niveau de l'exhaure de Cazaux Lac. La filière de traitement comporte différentes étapes : traitement COT et pesticides par du charbon actif en poudre, une coagulation-floculation suivie d'une décantation par le procédé Actiflo, une ozonation, une filtration bicouche, une remise à l'équilibre et une désinfection avant envoi de l'eau dans le réseau.

La qualité physico-chimique et microbiologique des eaux du lac de Cazaux est ainsi améliorée et respecte les critères énoncés dans l'Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation.

L'eau du forage après désinfection est envoyée dans la bache 1000 puis dans le réseau.





Station Le Golf



Cette station n'est composée que d'une bache d'une capacité de 5000 m3 avec un traitement au chlore gazeux.

Usine de Pissens



Cette station est composée de 3 entités :

- La production, composée du Forage de Pissens avec une chloration (chlore gazeux)
- Les réservoirs de Pyla s/ mer (3 réservoirs d'une capacité totale de 6000 m3) alimentant le pyla gravitaire
- Le surpresseur de Pyla s/ Mer alimentant le pyla surpressé et la route des plages océanes (en secours, lorsque la vanne automatique des Pompiers du Pyla est ouverte).

Station Piste 214

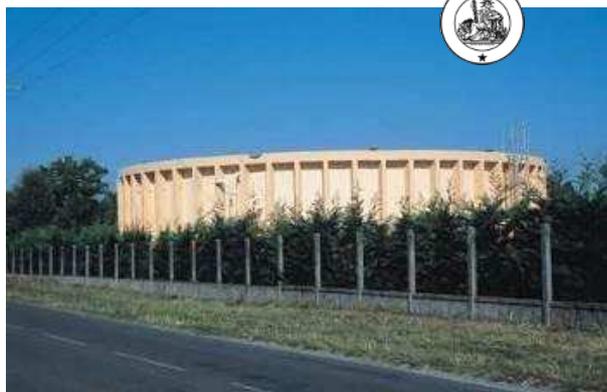


Cette station est composée d'un surpresseur équipé d'une bache de 300 m³ et de 3 pompes à vitesse variable. Il assure l'alimentation des réseaux des plages océanes et le Pyla surpressé (en secours, lorsque la vanne automatique des Pompiers du Pyla est ouverte).

Vanne des Pompiers du Pyla

Cette installation est équipée d'une vanne motorisée, permettant de mailler les réseaux des plages océanes (Piste 214) et celui du Pyla surpressé (Pissens)

Usine de La Hume



Cette usine de production est composée de 2 forages La Hume 1 et 2 d'une bâche de 1000 m³ et de 4 pompes de reprise.

En 2016, il a été effectué une régénération partielle du forage.

Une vanne automatique a été ajoutée à ce niveau du réseau afin de mailler les secteurs de La Teste de Buch et Gujan Mestras.

Station La Passerelle



Elle est composée du château d'eau de Gujan Mestras, alimenté par le forage de la passerelle.

En 2016, le forage a été régénéré.

Station de Caplande



Cette usine de production est composée de 2 forages Caplande 1 et 2, d'une bâche de 250 m³, de 2 pompes de reprise et du château d'eau du Teich d'une capacité de 650 m³.

En 2016, le forage n°1 a été régénéré mais n'est plus utilisé aujourd'hui dans le cadre de la production, débit très faible (15 m3/h) et présence d'H2S. De nouvelles analyses et purges importantes ont été lancées en 2023 afin d'augmenter la capacité de production de 360 m3/j.



Station de Villemarie



Cette station de production est composée du forage de Villemarie avec chloration, d'une bache de 1000 m3 et de 3 pompes de reprise.

En 2016, le forage a été régénéré.

Station du Hameau des Barons



Il s'agit d'un surpresseur en ligne avec 2 pompes à vitesse variable alimentant le point haut de ce quartier. Il a été construit en 1999 et mis en service en 2000 en remplacement du surpresseur « Portes de l'Océan ».

Station de Cazaux-Libération



Cette station est composée d'un forage sur site, d'un point

de désinfection et d'un château d'eau de 350 m3. Le forage de

Caône alimente également ce réservoir en amont de la désinfection.

Station de Cazaux Caône



Cette station est composée de :

- d'un forage qui alimente le réservoir de libération.
- d'une bâche de 500 m³
- de surpresseurs qui alimentent une partie de la ville de Cazaux dont 1 qui assure la défense incendie.

Station de Camicas



Afin d'assurer l'alimentation et la défense incendie du réseau d'alimentation de la zone de Camicas, un surpresseur est installé sur le réseau de distribution de La Teste de Buch.

Station de Grangeneuve :



Cette station est composée d'un surpresseur équipé d'une bâche de 620 m³ et de 3 pompes à vitesse variable. Il assure l'alimentation des réseaux des quartiers de Sylvabelle, Balanos et Lamothe sur l'est de la COBAS.

Cette section présente la liste des installations de prélèvement et de production associées au contrat. Dans ce premier tableau, sont décrits les débits de prélèvements autorisés sur chacune des 12 ressources de la COBAS. Ces chiffres sont conformes aux arrêtés de DUP de chaque ouvrage.

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

Installation de captage	Débit de prélèvement autorisé (m ³ /h)	Débit de prélèvement autorisé (m ³ /j)
FORAGE CABARET DES PINS	220	5 280
FORAGE CAONE	80	1 400
FORAGE CAPLANDE 1	60	625
FORAGE CAPLANDE 2	150	3 000
FORAGE DESBIEY	95	1 900
FORAGE HUME 1	170	4 080
FORAGE HUME 2	150	2 500
FORAGE LA PASSERELLE	120	2 880
FORAGE LIBERATION	25	500
FORAGE PISSENS	120	1 500
FORAGE VILLEMARIE	150	3 000
ST 04 - CAZAUX LAC	1 000	20 000
Débit de prélèvement total	2 340	46 665

Dans le tableau suivant, sont présentés les débits de prélèvement maximum constatés en 2022 :

Installation de captage	Débit de prélèvement maximum en 2022 (m ³ /h)	Débit de prélèvement maximum en 2022 (m ³ /j)
FORAGE CABARET DES PINS	156	3744
FORAGE CAONE	60	1440
FORAGE CAPLANDE 1	15	360
FORAGE CAPLANDE 2	96	2304
FORAGE DESBIEY	56	1344
FORAGE HUME 1	66	1584
FORAGE HUME 2	96	2304
FORAGE LA PASSERELLE	60	1440
FORAGE LIBERATION	24	576
FORAGE PISSENS	120	2880
FORAGE VILLEMARIE	84	2016
ST 04 - CAZAUX LAC	833	20000
Débit de prélèvement total	1666	39992

Dans le tableau suivant, sont présentées les capacités de production de chacune des stations de production ainsi que la capacité de stockage du site.

Les capacités de production sont calculées en multipliant par 24 h/j la capacité horaire des pompes de production.



Installation de production	Capacité de production (m3/j)	Capacité de stockage (m3)
ST 01 – ETOILE (forage de Desbief)	1344	3 000
ST 07 – PISSENS (forage de Pissens)	2880 *	6 000
ST 10 - LA HUME (forages de La Hume 1 et La Hume 2)	3888	1 000
ST 11 - LA PASSERELLE (forage Passerelle)	1440	1 500
ST 12 – CAPLANDE (forages Caplande 1 et Caplande 2)	2664	900
ST 15 - CAZAUX LIBERATION (forages Libération et Caône)	2016	350
ST05-CABARET PINS (Forage Cabaret des Pins)	3744	1 000
ST05-CABARET PINS(Prise d'eau Cazaux Lac)	20 000	300
ST13 – VILLEMARIE (forage Villemarie)	2016	1 000
ST 16 - CAZAUX CAONE	Comptabilisé sur libération	500
Capacité totale	39 992	15 550

(*) Volume journalier avec autorisation de dépassement exceptionnel de l'arrêté. Site de Pissens

Dans ces 2 derniers tableaux, sont données les capacités de stockage et de reprise des autres ouvrages.

Réservoir ou château d'eau	Capacité de stockage (m3)
ST 06 - LE GOLF	5 000
Capacité totale	5 000

Installation de reprise, de pompage ou surpresseur	Débit des pompes (m3/h)	Capacité de stockage (m3)
ST 09 - PISTE 214	230	250
ST 14 - HAMEAU DES BARONS	30	
ST 17 - CAMICAS	80	
ST18 - GRANGENEUVE	150	620
Capacité totale	490	870

La station de reprise du site de Caone, comprenant un stockage de 500 m3 et des pompes de 160m3/h (départ réseau surpressé) est comptabilisée en site de production.

La capacité totale de stockage sur l'ensemble des sites (production, château d'eau et installations de reprise, surpresseur) est de : **21420 m3**

3.2 L'inventaire des réseaux



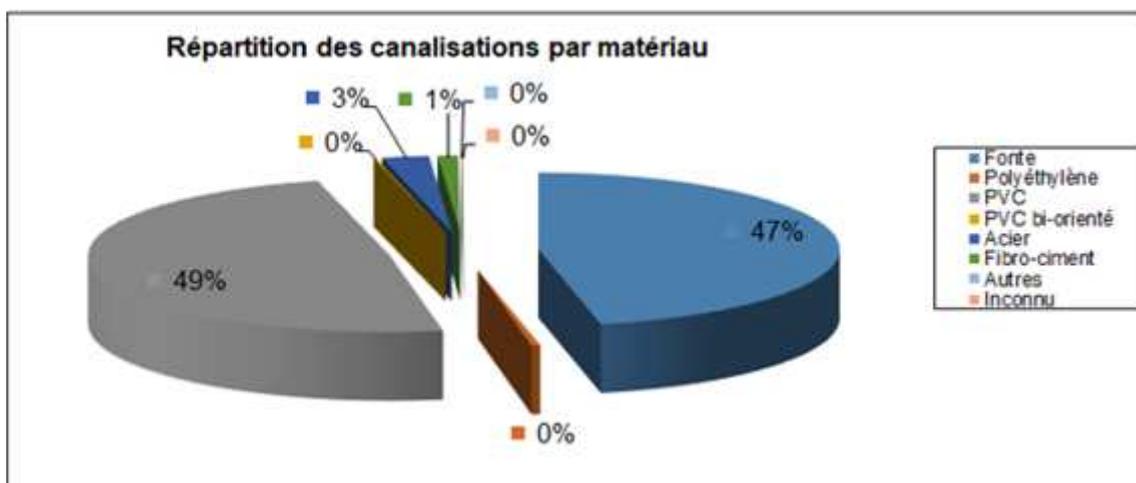
Cette section présente la liste :

- ✓ des réseaux de distribution,
- ✓ des équipements du réseau,
- ✓ des branchements en domaine public,
- ✓ des outils de comptage

Les biens désignés comme biens de retour ou biens de reprise sont ceux expressément désignés comme tels au contrat, conformément au décret 2016-86 du 1er février 2016. S'il y a lieu, l'inventaire distingue les biens propres du délégataire.

Les réseaux, équipements, branchements et outils de comptage

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Canalisations						
Longueur totale du réseau (km)	914,6	920,4	922,3	926,0	931,5	0,6%
Longueur d'adduction (ml)	29 582	29 582	29 582	29 582	29 582	0,0%
Longueur de distribution (ml)	884 992	890 837	892 672	896 392	901 902	0,6%
<i>dont canalisations</i>	661 770	666 219	666 500	668 554	672 265	0,6%
<i>dont branchements</i>	223 222	224 618	226 172	227 838	229 637	0,8%
Equipements						
Nombre d'appareils publics	1 473	1 491	1 491	1 480	1480	0,0%
<i>dont poteaux d'incendie+bouches incendies</i>	1 473	1 491	1 491	1 476	1476	0,0%
Branchements						
Nombre de branchements	32 445	32 648	32 870	33 108	33 365	0,8%



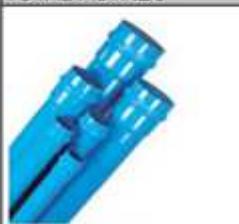


COBAS-AEP

ANNEE 2022

10260

Matériau	Diamètre en mm	Lineaire en ml
	indéterminé	136
	<=50	0
	65	26 737
	80	12 745
	100	84 883
	125	4 747
	150	44 373
	175	1 031
	200	57 586
	250	53 996
	300	7 377
	350	240
	400	3 947
	450	0
	FONTE	>450
TOTAL FONTE		321 446
	indéterminé	0
	<=32	140
	40	331
	50	2 386
	63	353
	75	0
	90	0
	110	34
	125	0
	140	0
	>140	0
POLYETHYLENE		
TOTAL POLYETHYLENE		3 244
	indéterminé	198
	<=32	404
	40	3 095
	50	8 774
	63	42 594
	75	1 651
	90	30 296
	110	109 527
	125	47 811
	140	11 696
	160	73 440
	>160	7 905
	PVC	
TOTAL PVC		337 391

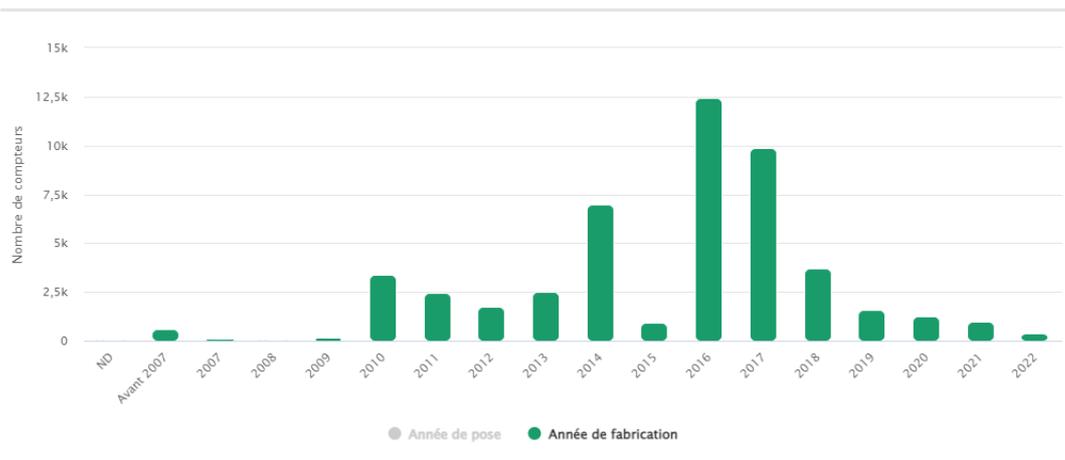
Matériau	Diamètre en mm	Lineaire en ml
	indéterminé	0
	<=65	0
	80	0
	100	6 593
	150	6 993
	200	3 737
	300	0
	>300	0
ACIER		
TOTAL ACIER		17 323
	indéterminé	0
	<=80	2 330
	100	2 151
	150	440
	200	0
	300	171
>300	2 517	
FIBRO CIMENT - BETON		
TOTAL FIBRO CIMENT - BETON		7 610
	indéterminé	0
	<=40	59
	60	0
	100	12
	150	14
>150	0	
AUTRES		
TOTAL AUTRES		85
	indéterminé	0
	<=63	54
	75	0
	90	317
	125	488
	140	0
	160	0
	200	0
225	0	
250	0	
>250	0	
PVC BI-ORIENTE		
TOTAL PVC BI-ORIENTE		859
INCONNU	indéterminé	480
	<=100	56
	>100	71
TOTAL INCONNU		608
TOTAL		688 565

Les outils de comptage

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1	Qualification
Compteurs							
Nombre de compteurs	46 093	47 258	48 144	48 724	49 161	0,9%	Bien de retour
<i>dont sur abonnements en service</i>	43 911	44 940	45 572	46 358	47 023	1,4%	
<i>dont sur abonnements résiliés sans successeur</i>	2 182	2 318	2 572	2 366	2 138	-9,6%	

✓ L'âge du Parc compteur est de 6 ans et 11 mois

Pyramide des âges des compteurs



Focus sur les compteurs actifs anciens;

- **Cpt DN15 à 40mm >15 ans : 189 unités**

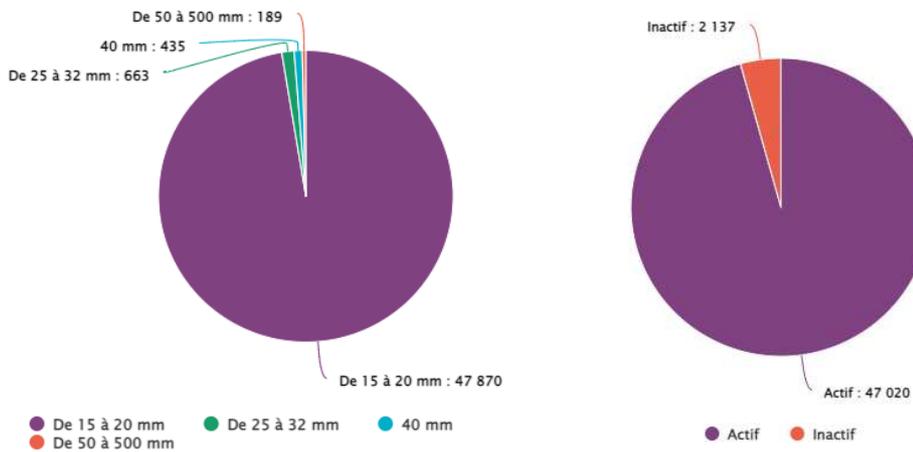
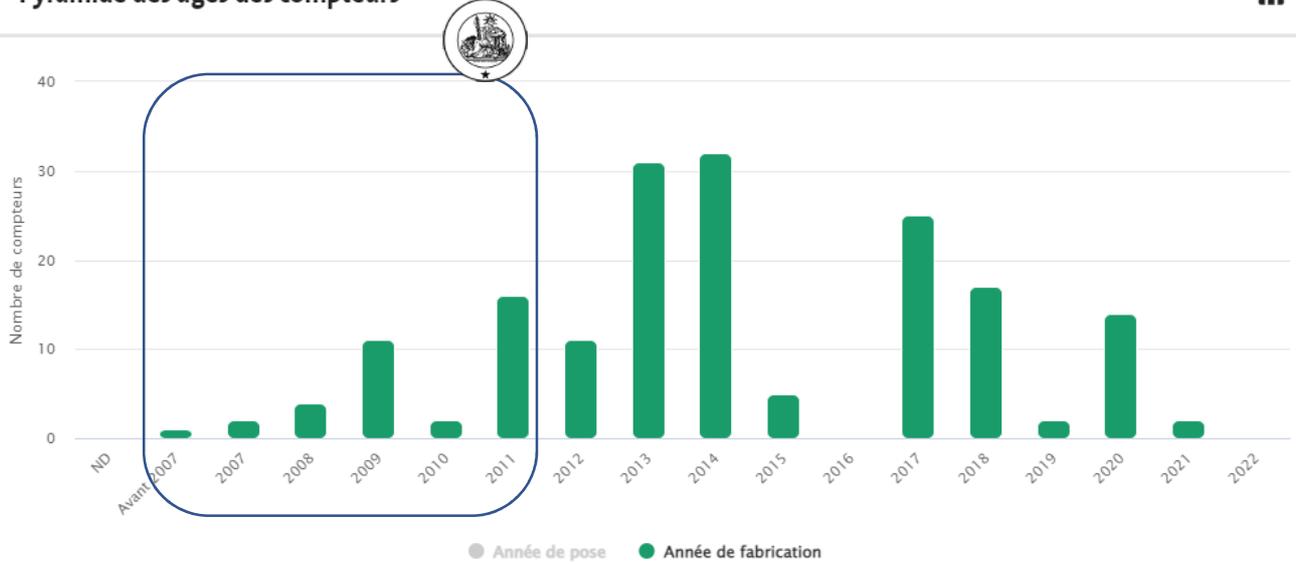
Pyramide des âges des compteurs



- **Cpt DN50 et plus >10 ans : 36 unités**



Pyramide des âges des compteurs



Parc fixe de la Télérelève

Le parc fixe nécessaire au système de télérelevé des compteurs est au 31/12/2022 :

	COBAS	Arcachon	La Teste	Gujan	Le Teich
Passerelles	27	7	12	5	3
Cellules	2		2		
Répéteurs	2244	461	1055	560	168

Chaque commune a été équipée en fonction de sa topographie, de sa densité de population et des équipements urbains disponibles.

Il est à remarquer que tous les types de sites (propres à la COBAS, privés, publics) ont été utilisés pour le positionnement de ce réseau :

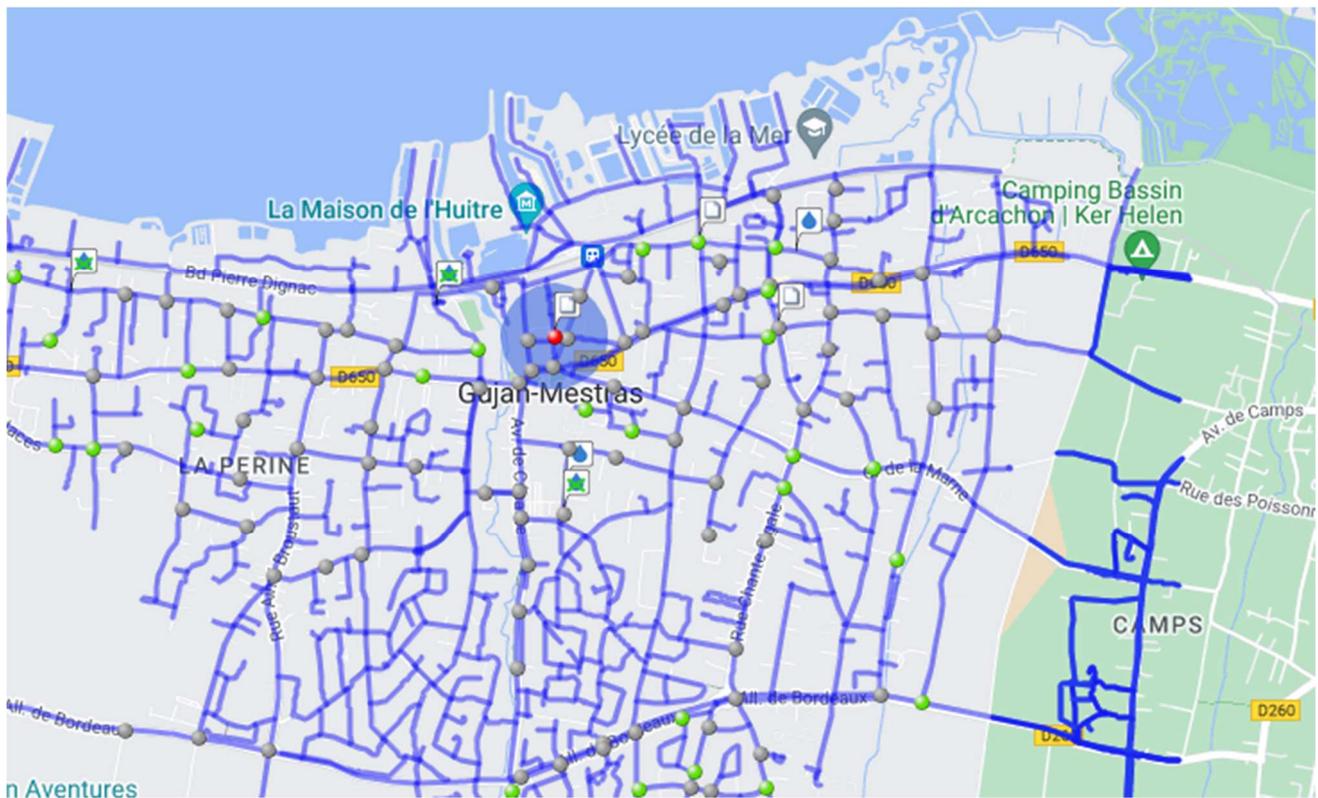


- Sites de production (usines, réservoirs, surpresseurs)
- Antennes TDF
- Lieux privés (camping, entreprise, bâtiments Gironde Habitat)
- Lieux publics (stade, déchetterie, centre administratif, Olympia)
- Candélabres (pour les cellules et les répéteurs)

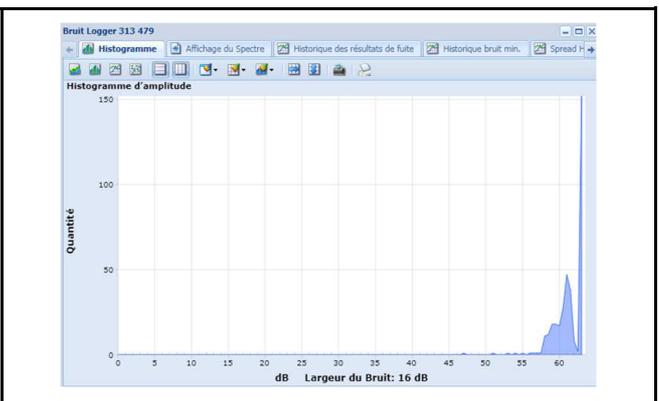
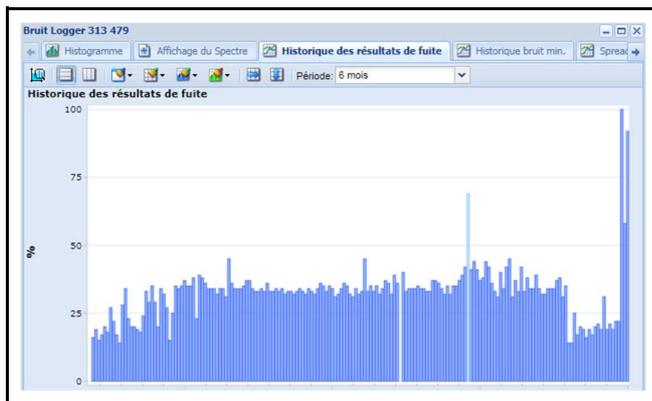
□ Les équipements de surveillance du réseau

Les sondes Gutermann

Les 520 sondes Gutermann posées sur le réseau de la COBAS sont aujourd'hui utilisées dans le cadre de la recherche des fuites pour les secteurs de sectorisation urbains. Lors de la détection, dans l'Hypervision, de bruits anormaux par une sonde, un agent est envoyé sur le terrain pour vérifier la présence de la fuite et procéder à la réparation.



Leak Sc...	S...	Logger	Etat	Niveau de bruit	Niveau de bruit	Adresse	Remarques
100		313 380		55,5 dB	4,0 dB	97 Rue Dejean Castaing	
92		313 479		47,0 dB	16,0 dB	2-4 Rue du Maréchal Juin	
85		314 121		50,0 dB	13,0 dB	12 Avenue de Bisserié	
68		314 155		25,5 dB	2,5 dB	33 Boulevard du Pyla	
66		314 007		28,0 dB	1,5 dB	Rue du Général Gallieni	
63		314 178		43,5 dB	18,0 dB	1 Rue May-sur-Orne	
43		313 960		30,5 dB	30,5 dB	4-6 Rue de Braouet	

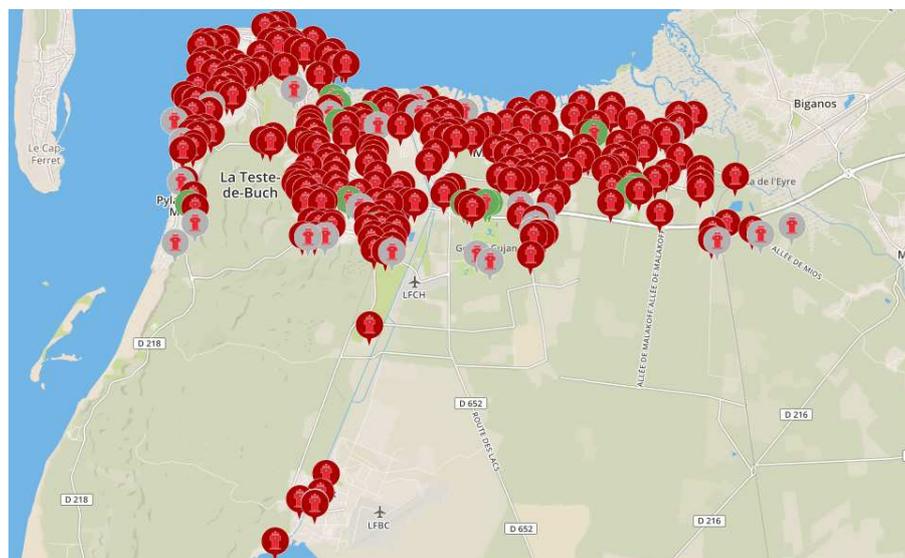


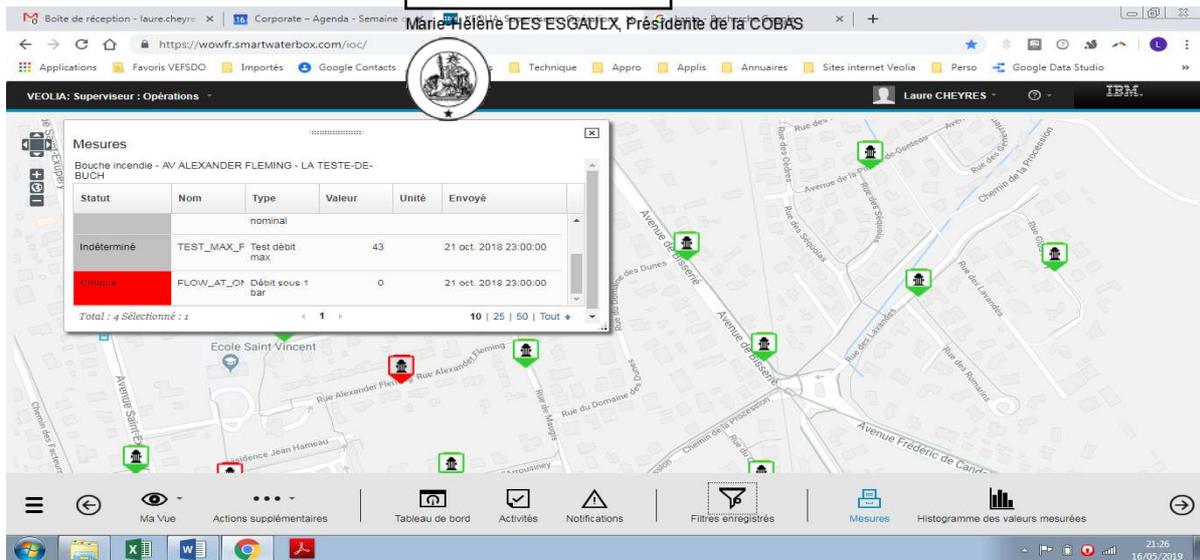
Le renouvellement de 150 sondes est en cours de déploiement.

Les capteurs Apilink

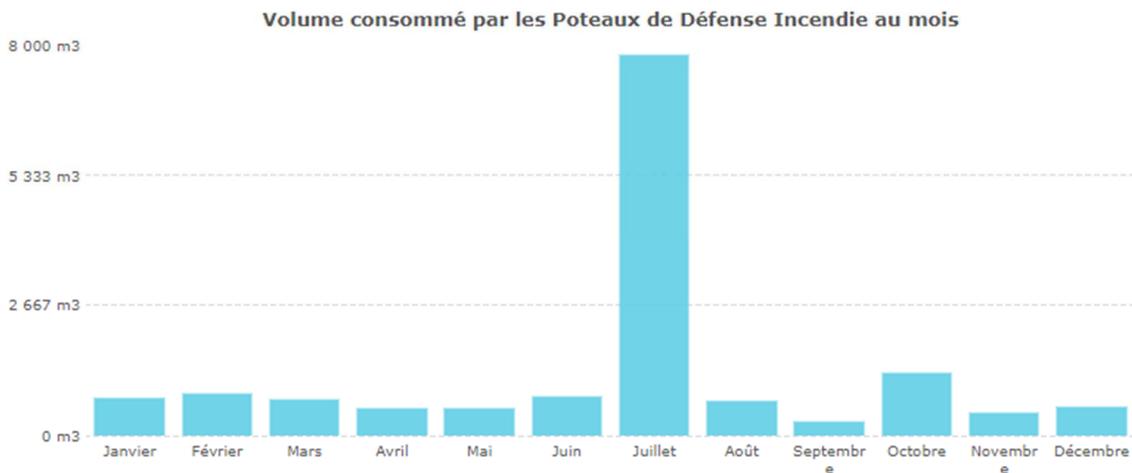
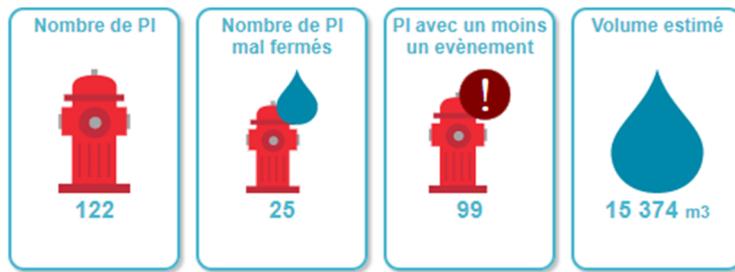
Les Apilink sont les capteurs installés sur 300 poteaux incendie du réseau pour surveiller les ouvertures sauvages de poteaux et les vols d'eau associés.

Le but est d'identifier ces poteaux à risque et de quantifier le volume d'eau perdu.





Exemple: Volume mesuré sur la commune de la Teste sur l'année 2022, sur les poteaux incendie équipés d'Apilink:

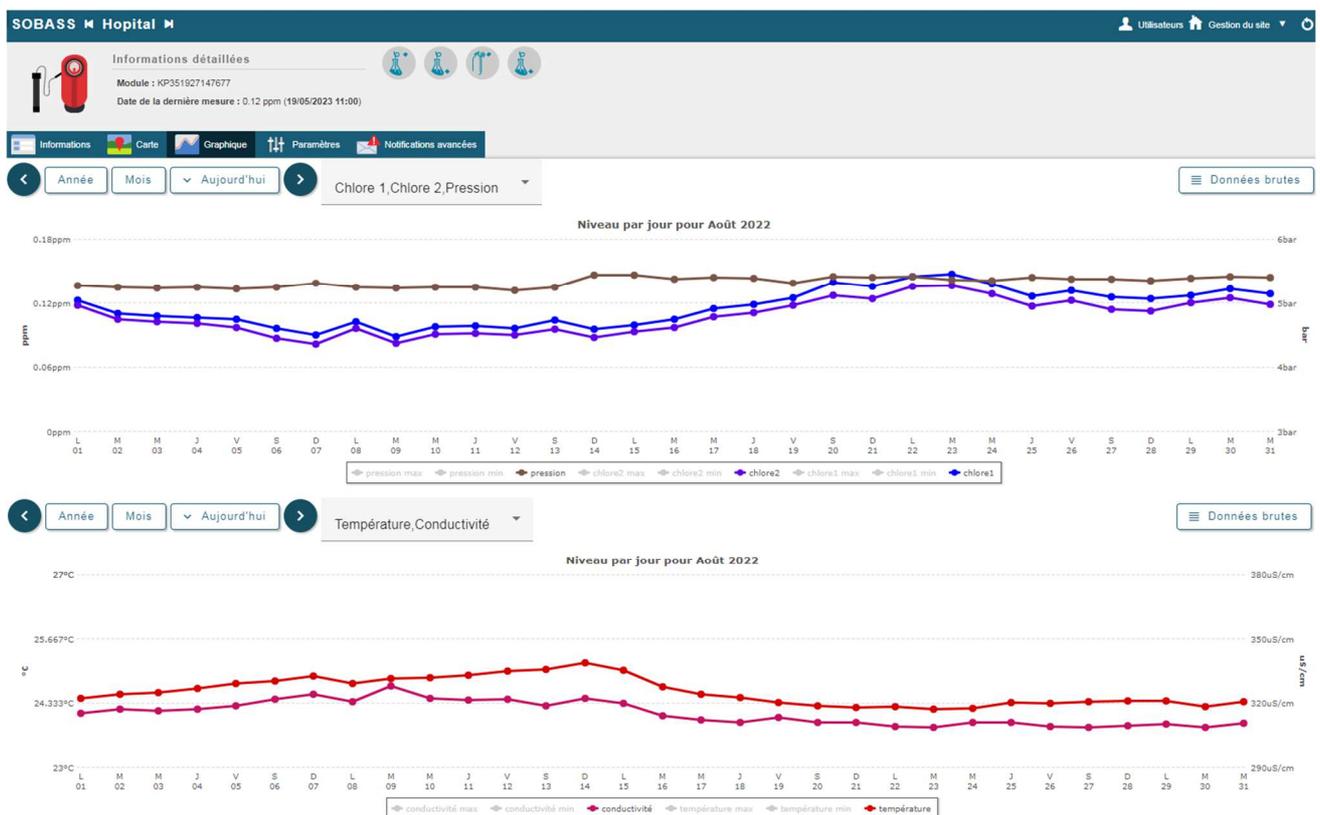


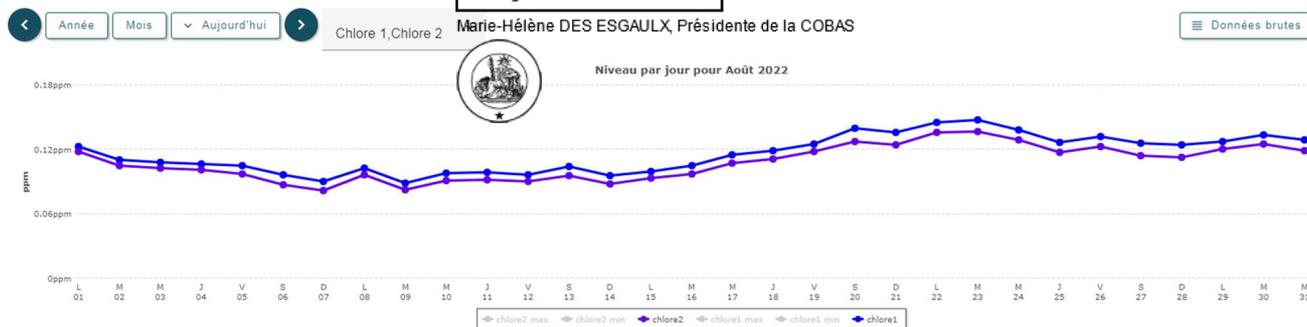
Les sondes Kapta

Cinq sondes Kapta mesurant le chlore actif, la température, la pression et la conductivité sont actuellement installées. Elles sont positionnées sur des points stratégiques du réseau : Aqualand, Centre de Dialyse, Centre Hospitalier et 2 extrémités du réseau.



Exemple de suivi des paramètres pression, température, conductivité et chlore sur la Kapta (branchement Hôpital)





La sonde Kapta localisée sur l'alimentation en eau du centre de Dialyse d'Arcachon a été déposée suite au déménagement du site. En 2023, il est prévu de l'installer sur leur nouveau site au 52 rue Desbiey à Arcachon.

Un synoptique du réseau de distribution est disponible en annexe.

3.3 Les indicateurs de suivi du patrimoine



Dans le cadre d'une responsabilité partagée – selon le cadre défini par le contrat - Veolia met en œuvre une démarche de gestion durable et optimisée du patrimoine afin de garantir le maintien en condition opérationnelle des ouvrages et le bon fonctionnement des équipements.

La mise à jour de l'intégralité des données patrimoniales du service est réalisée grâce à des outils de connaissance des installations et, pour les réseaux, d'un Système d'Information Géographique (SIG). L'analyse de l'ensemble des données apporte à la collectivité une connaissance détaillée de son patrimoine et de son état.

3.3.1 Le taux moyen de renouvellement des réseaux

Le tableau suivant permet à la collectivité de calculer le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable. La dernière ligne précise le linéaire renouvelé porté à la connaissance du délégataire. La collectivité pourra calculer le taux moyen de renouvellement en ajoutant aux valeurs de la dernière ligne le linéaire renouvelé sous sa maîtrise d'ouvrage, en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau.

Canalisations	2018	2019	2020	2021	2022
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) (ml)	661 770	666 219	666 500	668 554	672 265
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0

	2018	2019	2020	2021	2022
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)			0,74	0,70	0,74
Longueur du réseau de desserte (hors adduction et hors branchements) (ml)	661 770	666 219	666 500	668 554	672 265
Longueur renouvelée totale (ml)	6 255	7 250	2 783	4 625	4 045
Longueur renouvelée par le délégataire (ml)	0	0	0	0	0

Détails des travaux de renouvellement de canalisation réalisés par la COBAS :

COMMUNE	RUE	NATURE DES TRAVAUX	linéaire
La Teste de Buch	Rue du Port	Renouvellement de 550 ml de canalisation en fonte DN 150 mm et réhabilitation de 59 branchements DN 25, 7 branchements DN 32 et 1 branchement DN 50	550
La Teste de Buch	Rue Henry D'Heurle et Captalat	Renouvellement de 510 ml de canalisation en fonte DN 150 mm et de 20 ml en fonte DN 100 mm, réhabilitation de 91 branchements DN 25	530
La Teste de Buch	Avenue des Ostréiculteurs	Renouvellement de 210 ml de canalisation en PVC DN 110, 150 ml de canalisation en PVC DN 63 mm et réhabilitation de 51 branchements DN 25 et 2 branchements DN 40	360
Gujan Mestras	Allée Coquelicot	Renouvellement de 370 ml de canalisation en fonte DN 100 et réhabilitation de 20 branchements DN 25 et 2 branchements DN 32	370
Gujan Mestras	Allée des Iris	Renouvellement de 185 ml de canalisation en fonte DN 100 et réhabilitation de 9 branchements DN 25	185
Gujan Mestras	Cours de la Marne	Renouvellement de 490 ml de canalisation en fonte DN 150 et réhabilitation de 53 branchements DN 25	490
Gujan Mestras	Allée de la Forêt	Renouvellement de 400 ml de canalisation en fonte DN 100 et réhabilitation de 38 branchements DN 25	400
Gujan Mestras	Allée des Tulipes et route des Lacs	Renouvellement de 80 ml de canalisation en fonte DN 60, de 30 ml en fonte DN 100 et réhabilitation de 5 branchements DN 25 et 3 branchements DN 32	110

COMMUNE	RUE	Mane Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS	linéaire
Arcachon	Boulevard de la Plage	Renouvellement de 80 ml de canalisation en fonte DN 60, de 30 ml en fonte DN 100 et réhabilitation de 21 branchements DN 25, 6 branchements DN 40 et 3 branchements DN 50, 3 branchements DN 63, 1 branchement DN 80 et 1 branchement DN 100	240
Arcachon	Rue Jean Rameau	Renouvellement de 310 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 25 branchements DN 25 et 1 branchement DN 32	310
Le Teich	Rue des Pins	Renouvellement de 500 ml de canalisation en fonte DN 100 mm et réhabilitation de 25 branchements DN 25	500

Linéaire de canalisations renouvelés : 4 045 ml

3.3.2 L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P103.2]

L'obligation de réalisation d'un descriptif détaillé des ouvrages d'eau, tel que le définit l'article D.2224-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales répond à l'objectif de mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux.

Il faut que l'Indice de Connaissance et Gestion patrimoniale du réseau atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Depuis 2015, les services d'eau ne disposant pas du descriptif détaillé se sont vus appliquer un doublement de la redevance pour les prélèvements réalisés sur la ressource en eau.

Calculé sur un barème de 120 points (ou 100 points pour les services n'ayant pas la mission de distribution), la valeur de cet indice [P103.2] pour l'année 2022 est de :

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau	2018	2019	2020	2021	2022
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	110	110	110	110	110

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau

Barème	Valeur ICGPR
--------	--------------

Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)	Barème	Valeur ICGPR
VP.236	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP.237	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		100 %
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
Total Parties A et B		45	45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
VP.246	Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
VP.247	Localisation des autres interventions	10	10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	5	5
Total:		120	110

La valeur de l'indice atteint le seuil des 40 premiers points du barème. En conséquence, le service dispose au 31 décembre 2022 du descriptif détaillé tel qu'exigé par la réglementation. Toutefois, un plan d'action visant à compléter l'inventaire des canalisations pourra être utilement mis en œuvre pour consolider ce descriptif détaillé. SEEBAS se tient à la disposition de vos services pour établir ce plan d'action.

Dans le cadre de sa mission, SEEBAS procédera régulièrement à l'actualisation des informations patrimoniales à partir des données acquises dans le cadre de ses missions ainsi que les informations que vos services lui auront communiquées, notamment, celles relatives aux extensions de réseau.

En 2022, la SEEBAS a mis en place avec les services de la COBAS un suivi régulier des mises à jour des réseaux sur le SIG.

- Les plans de recollement des travaux de la COBAS,
- des travaux de renouvellement de branchements,
- les anomalies constatées sur le terrain (Vannes, Pl...)

date reception	societe	commune	Marie-Hélène DES ES Gaulx, Présidente de la COBAS commentaires	type	liens	
18/01/2022	COBAS	Gujan Mestras	Allee des papillons	REC SADE GUJAN Allee des papillons	Travaux	SIG TRVX COBAS SADE REC SADE GM allee des papillons 220118
30/12/2022	COBAS	Arcachon	avenue regue verte	ARC AVENUE REGUE VERTE		
25/01/2022	SADE	Gujan Mestras	allée des tulipes	OS 24-21 REC SADE GUJAN ALLEE DES TULIPES	Travaux	SIG TRVX COBAS SADE REC GM allee des tulipes 220125
25/01/2022	COBAS	Gujan Mestras	Cours de la republique	REC_SADE_COURS DE LA REPUBLIQUE-B	Travaux	SIG TRVX COBAS SADE REC GM COURS DE LA REPUBLIQUE B 220125
04/02/2022	SADE	La Teste de Buch	stade Clavier	BC_21-35 Stade Clavier	Rnvt Brchts	SIG TRVX COBAS SADE REC LTB stade clavier 220204
17/02/2022	SOBASS	La Teste de Buch	Boulevard de cazaux	deplacement du PI 112	MaJ terrain	SIG LTB PI 112
28/02/2022	SADE	Arcachon	Allée Jean rameau	REC_SADE_ARCACHON allée jean rameau	Travaux	SIG TRVX COBAS SADE REC ARC allée Jean rameau 220228
08/04/2022	COBAS	Gujan Mestras	Rue René	COBAS_20220408		
22/04/2022	SADE	La Teste de Buch	chemin des facteurs	REC_SADE_COB2151	Travaux	SIG TRVX COBAS SADE REC LTB chemin des facteurs 220422
22/04/2022	SOBASS	Le Teich	Rue Claude Laymand		MaJ terrain	
29/04/2022	COBAS	Arcachon	Rue Galaxie	COBAS_20220429	MaJ terrain	
12/05/2022	COBAS	Le Teich	SAINT LOUIS	LE TEICH SAINT LOUIS	MaJ terrain	
13/05/2022	SADE	Le Teich	rue Beynel	BC 21-36		SIG TRVX COBAS SADE REC TEICH rue beynel 220513
27/05/2022	SOBASS	Gujan Mestras	Allée du haurat	modif maillage sur route de bordeaux		
27/05/2022	SOBASS	La Teste de Buch	RUE LODY	Intersection Charles e Gaulle - Lody	MaJ terrain	
27/05/2022	COBAS	Gujan Mestras	AVENUE CESAREE	Modif PI en BI	MaJ terrain	
20/06/2022	SOBASS	Gujan Mestras	ALLEE DES PINS DE LA RUADE	voir si residence en privée ou public		
20/06/2022	COBAS	Le Teich	RUE DE LA FRANCAISE	creation PI N° 188	MaJ terrain	SIG Teich PI 188
22/06/2022	SOBASS	Arcachon	ALLEE STORA	suppression PI		
24/06/2022	SOBASS	Gujan Mestras	Rue Camille dignac	mise a jour N° PI	MaJ terrain	
24/06/2022	COBAS	La Teste de Buch	Avenue du parc des expositions	mise a jour N° PI et suppression d'un Pi inexistant	MaJ terrain	
27/06/2022	COBAS	La Teste de Buch	Avenue des Ostreiculteurs	mise a jour cana 100 Fte par 110 PVC	MaJ terrain	
08/07/2022	COBAS	Le Teich	Zone Sylvabelle	mise a jour N° PI	MaJ terrain	
11/07/2022	COBAS	Le Teich	Rue des Tamaris	N° Pi et suppression PI	MaJ terrain	Teich PI 197
20/07/2022	SOBASS	La Teste de Buch	Allée Fustel de Coulanges	Modif diametre baillonnette		
22/07/2022	SADE	Gujan Mestras	Allée des iris	REC_SADE_GUJAN Allée des iris	Travaux	SIG TRVX COBAS SADE REC GM allee des iris 220722
25/07/2022	SOBASS	Gujan Mestras	Allée Jean Francois Millet	Modif PI278 en BI 278	MaJ terrain	
01/08/2022	COBAS	Le Teich	Avenue de camps	creation PI N° 62	MaJ terrain	SIG Teich PI 62
01/08/2022	COBAS	Le Teich	Avenue de camps	creation PI N° 63	MaJ terrain	SIG Teich PI 63
09/09/2022	SOBASS	Arcachon	bd cote d'argent mise a jour N° PI		MaJ terrain	SIG_ARC_PI303
09/09/2022	SOBASS	Arcachon	bd cote d'argent mise a jour N° PI		MaJ terrain	SIG_ARC_PI303
12/09/2022	SOBASS	Gujan Mestras	92 crs verdun	rajout conduite dans impasse 40 PE avec vanne 1/4 tour	MaJ terrain	
20/09/2022	COBAS	Arcachon	aire gens du voyage	Modif PI en BI et rajout N°	MaJ terrain	SIG_ARC_PI433
06/10/2022	COBAS	Gujan Mestras	rue armand daney		MaJ terrain	SIG_GM_BI65
13/10/2022	SADE	La Teste de Buch	Emille Lanusse	Mise a jour baillonnette et branchements	Rnvt Brchts	SIG renouvellement brchts emille lanusse LTB
13/10/2022	COBAS	La Teste de Buch	Emille Lanusse	diametre fonte impasse Emile Lanusse	MaJ terrain	
28/10/2022	SOBASS	Arcachon	Bd de la plage	mise a jour vanne et rue mauvezin	MaJ terrain	SIG_ARC_VA1
18/11/2022	COBAS	Gujan Mestras	Rue de l'or	N° PI	MaJ terrain	SIG_GM_BI70
22/11/2022	COBAS	La Teste de Buch	Louis Lignon	N° Pi	MaJ terrain	SIG_LTB_HYD652
22/11/2022	SOBASS	La Teste de Buch	Osmin dupuy	rajout vanne a cheval + BI + purge	MaJ terrain	
30/11/2022	SOBASS	Arcachon	Georges Meran	Rajout tamponnage sur 110 PVC avec purges	MaJ terrain	SIG_ARC_221130

44 mises à jour ont été effectuées en 2022 .

3.4 Gestion du patrimoine



3.4.1 Les renouvellements réalisés

Le renouvellement des installations techniques du service conditionne la performance à court et long termes du service. A court terme, les actions d'exploitation permettent de maintenir ou d'améliorer la performance technique des installations. A long terme, elles deviennent insuffisantes pour compenser leur vieillissement, et il faut alors envisager leur remplacement, en cohérence avec les niveaux de service fixés par la collectivité.

Le renouvellement peut concerner les installations (usines, réservoirs...) ainsi que les équipements du réseau. Il peut correspondre au remplacement à l'identique (ou à caractéristiques identiques compte tenu des évolutions technologiques) complet ou partiel d'un équipement, ou d'un certain nombre d'articles d'un lot (ex : compteurs).

Le renouvellement peut être assuré soit dans le cadre d'un Programme Contractuel, d'une Garantie de Continuité de Service ou d'un Compte de renouvellement. Le suivi des renouvellements à faire et réalisés chaque année est enregistré dans une application informatique dédiée.

Les installations

Installations électromécaniques	Opération réalisée dans l'exercice	Mode de gestion
ETOILE		
DESINFECTION - CHLORE GAZEUX		
ANALYSEUR DE CHLORE	Renouvellement	Compte
DESBIEY		
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE		
POMPE EXHAURE	Renouvellement	Compte
SONDE HAUTEUR DE NAPPE	Renouvellement	Compte
CONTROLE / COMMANDE - ARMOIRE ELECTRIQUE GENERALE		
Variateur Pompe Forage	Renouvellement	Compte
CAZAUX LAC		
FILE EAU - TRANSFERT		
POMPE 1	Renouvellement	Compte
POMPE 2	Renouvellement	Compte
POMPE 3	Renouvellement	Compte
POMPE D'AMORCAGE	Renouvellement	Compte
CLAPETS P3	Renouvellement	Compte
CLAPETS P5	Renouvellement	Compte
FILE EAU - STATION D'ALERTE		
TURBIDIMETRE	Renouvellement	Compte
SONDE HYDROCARBURES	Renouvellement	Compte

CONTROLE / COMMANDE - CONTROLE / COMMANDE		
VARIATEUR P2	Renouvellement	Compte
GC ET ANNEXES - BATIMENTS EXPLOITATION		
EHELLE	Renouvellement	Compte
CABARET DES PINS		
FILE EAU - ALIMENTATION EAU BRUTE		
CONDUCTIMETRE EAU BRUTE	Renouvellement	Compte
FILE EAU - TRAITEMENT CHIMIQUE (REMINE / AJUSTEMEN		
TURBIDIMETRE SORTIE ACTIFLO	Renouvellement	Compte
AGITATEUR BACHE REMISE À L'EQUILIBRE	Renouvellement	Compte
FILE EAU - COAGULATION / FLOCCULATION		
AGITATEUR COAGULATION 2	Renouvellement	Compte
POMPE DOSEUSE COAGULANT 3	Renouvellement	Compte
AGITATEUR FLOCCULATION	Renouvellement	Compte
FILE EAU - FILTRATION / ADSORPTION		
POIRE DEFAUT SURPRESSEUR BACHE EAU TRAITEE	Renouvellement	Compte
FILE EAU - DESINFECTION		
ANALYSEUR TURBIDITE EAU TRAITEE	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - DIOXYDE DE CARBONE		
Regulateur PID & indicateur WESTP6100+	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - MICRO-SABLE POUR TRAITEME		
VANNE D'ISOLEMENT PIC MICROSABLE	Renouvellement	Compte
VANNE ALIMENTATION EAU MICRO SABLE	Renouvellement	Compte
POMPE RECIRCULATION MICROSABLE 1	Renouvellement	Compte
POMPE RECIRCULATION MICROSABLE 2	Renouvellement	Compte
POMPE RECIRCULATION MICROSABLE 3	Renouvellement	Compte
VANNE ASPIRATION MICROSABLE 3	Renouvellement	Compte
VANNE ASPIRATION MICROSABLE 4	Renouvellement	Compte
VANNE REFOULEMENT MICROSABLE 1	Renouvellement	Compte
VANNE REFOULEMENT MICROSABLE 2	Renouvellement	Compte
VANNE REFOULEMENT MICROSABLE 3	Renouvellement	Compte
VANNE REFOULEMENT MICROSABLE 4	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - COAGULANT		
SONDE DE NIVEAU	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - LAIT DE CHAUX		
VANNE PIC ISOLEMENT AMONT LAIT DE CHAUX SATURATEUR	Renouvellement	Compte
ELECTROVANNE ACCOMPAGNEMENT POMPE GSPV500	Renouvellement	Compte
ELECTROVANNE ACCOMPAGNEMENT POMPE GSPV510	Renouvellement	Compte
VANNE PIC ISOLEMENT AMONT LAIT DE CHAUX	Renouvellement	Compte
VANNE RINÇAGE ASPIRATION POMPES LAIT DE CHAUX	Renouvellement	Compte
VANNE RINÇAGE REFOULEMENT POMPES LAIT DE CHAUX	Renouvellement	Compte

VANNE ACCOMPAGNEMENT POMPE GSPV400	Renouvellement	Compte
VANNE ACCOMPAGNEMENT POMPE GSPV400	Renouvellement	Compte
VANNE ACCOMPAGNEMENT POMPE GSPV420	Renouvellement	Compte
DEBITMETRE LAIT DE CHAUX SATURATEUR	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - POLYMERE VERS SATURATEUR		
SOUPAPE DE DECHARGE	Renouvellement	Compte
SOUPAPE DE DECHARGE	Renouvellement	Compte
PRODUITS DE TRAITEMENT - EAU DE CHAUX		
AGITATEUR SATURATEUR	Renouvellement	Compte
EAU DE SERVICE - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAIL		
POMPE EAU DE SERVICE 3	Renouvellement	Compte
CONTROLE / COMMANDE - ONDULEUR		
ONDULEUR	Renouvellement	Compte
GC ET ANNEXES - BATIMENTS D'EXPLOITATION		
COLORIMETRE PORTABLE	Renouvellement	Compte
TURBIDIMETRE PORTABLE	Renouvellement	Compte
PHMETRE PORTABLE	Renouvellement	Compte
LE GOLF		
DESINFECTION - CHLORE GAZEUX		
HYDROEJECTEUR	Renouvellement	Compte
CLAPET SECONDAIRE	Renouvellement	Compte
PISSENS		
POMPAGE - DISTRIBUTION		
POMPE P3	Renouvellement	Compte
PISTE 214		
POMPAGE - HYDRAULIQUE		
BALLON HYDROFORT	Renouvellement	Programme
DESINFECTION - CHLORE GAZEUX		
CHLOROMETRE 1	Renouvellement	Compte
CHLOROMETRE 2	Renouvellement	Compte
HYDROEJECTEUR	Renouvellement	Compte
CLAPET SECONDAIRE	Renouvellement	Compte
LA HUME		
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE		
COMPTEUR FORAGE 2	Renouvellement	Compte
POMPAGE - DISTRIBUTION		
LOT DE POIRE DE NIVEAU	Renouvellement	Compte
SONDE DE NIVEAU BACHE	Renouvellement	Compte
GRANGENEUVE		
FILE EAU - POMPAGE		
CAPTEUR DE PRESSION	Renouvellement	Compte

REGENERATION FORAGES	Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS		
REGENERATION FORAGES			
REGENERATION PARTIELLE FORAGES Lot 2		Rénovation	Programme
LA PASSERELLE			
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE			
POMPE		Renouvellement	Compte
SONDE HAUTEUR DE NAPPE		Renouvellement	Compte
POMPAGE - HYDRAULIQUE			
COLLECTEUR DE RFT		Renouvellement	Compte
CAPLANDE			
POMPAGE - HYDRAULIQUE			
COLLECTEUR REFOULEMENT		Renouvellement	Compte
CLAPET P1		Renouvellement	Compte
CLAPET P2		Renouvellement	Compte
ACCESSOIRES HYDRAULIQUES		Renouvellement	Compte
CAZAUX-LIBERATION			
CONTROLE / COMMANDE - MESURE NIVEAU RESERVOIR			
SONDE DE NIVEAU RESERVOIR		Renouvellement	Compte
CAZAUX-CAONE			
FILE EAU - POMPAGE			
BALLON ANTI-BELIER		Renouvellement	Programme
DEBITMETRE ALIMENTATION		Renouvellement	Programme
DEBITMETRE DISTRIBUTION		Renouvellement	Programme
CAPTEUR DE NIVEAU BACHE		Renouvellement	Compte
CAPTEUR DE NIVEAU NAPPE FORAGE		Renouvellement	Compte
CAPTEUR DE PRESSION		Renouvellement	Compte
LOT DE POIRES DE NIVEAU		Renouvellement	Compte
CPT BALANOS			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Renouvellement	Programme
CPT COMMUNAL			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Renouvellement	Programme
CPT COTE D'ARGENT			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			

SUPPORT DE TELETRANSMISSION	Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS	Renouvellement	Programme
CPT DESBIEY			
			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Renouvellement	Programme
CPT DIGNAC			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Renouvellement	Programme
CPT LAVOIR			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Renouvellement	Programme
CPT LECLERC			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Renouvellement	Programme
CPT MARIOLAN			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Renouvellement	Programme
CPT MOULIN ROUGE			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Renouvellement	Programme
CPT POINT CANAL (FRAGON)			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Renouvellement	Programme
CPT PÔLE SANTE			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		Renouvellement	Programme

CPT TASSIGNY	Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS	
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION		CLASSE E
DEBITMETRE	Renouvellement	Programme
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION	Renouvellement	Programme
DIVERS RESEAU		
DIVERS		
100 sondes Gutterman	Rénovation	Compte
Renouvellement vannes réseau 2022	Rénovation	Compte
Renouvellement ventouses 2022	Renouvellement	Compte

Les compteurs

En ce qui concerne les compteurs d'eau froide en service, le renouvellement est réalisé de manière à répondre aux obligations contractuelles et assurer la conformité réglementaire du parc de compteurs.

En France, le « contrôle en service des compteurs d'eau froide potable » est réglementé par l'arrêté du 6 mars 2007. Parmi les méthodes proposées par cet arrêté, Veolia a choisi celle qui donne la meilleure connaissance du parc : la mise en place d'un système qualité pour utiliser ses propres moyens de contrôle. Les compteurs de diamètre nominal strictement inférieur à 40 mm sont inspectés selon une méthode statistique définie par cet arrêté tandis que les autres compteurs sont renouvelés selon la méthode de renouvellement suivant l'âge et la classe du compteur.

Un carnet métrologique comprenant les informations demandées par la décision du 30 décembre 2008 est tenu à jour pour chaque compteur éligible.

Veolia a été autorisé par décision ministérielle à utiliser la procédure de contrôle statistique par le détenteur pour les compteurs qu'elle détient ou gère au titre d'un contrat de délégation de service public. Le système qualité de Veolia est accrédité (accréditation n° 3-1316 (précédemment accréditation n° 2 – 5146 jusqu'au 1^{er} décembre 2016) portée disponible sur WWW.COFRAC.fr) pour faire inspecter les compteurs par ses laboratoires.

Les lots de compteurs inspectés depuis 2010 sont conformes à la réglementation. Ces méthodes statistiques permettent de mettre en œuvre une stratégie de renouvellement préventif optimisée et contribuent à la maîtrise des technologies de comptage et au suivi du vieillissement des compteurs au cours du temps.

Renouvellement des compteurs	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre de compteurs	46 093	47 258	48 144	48 724	49 161	0,9%
Nombre de compteurs remplacés	2 582	1 375	439	513	477	-7,0%
Taux de compteurs remplacés	5,6	2,9	0,9	1,1	0,9	-7,0%

Les réseaux

Réseaux	Quantité renouvelée dans l'exercice	Mode de gestion
Réseau (lot)		
COMPTEURS EAU	477	Programme
BRANCHEMENTS EAU	605	Programme

Les branchements

Renouvellement des branchements plomb



	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre de branchements	32 445	32 648	32 870	33 108	33 365	0,8%
Branchements plomb supprimés pendant l'année (**)	0	0	0	0	0	0%

(*) inventaire effectué au vu de la partie visible au droit du compteur

(**) par le Délégué et par la Collectivité

3.4.2 Les travaux neufs réalisés

Les installations

Travaux réalisés par le délégataire :

Dans le cadre du fond de sécurisation, les installations suivantes ont été mis en place :

- L'installation d'un inverseur de source sur le site de la Hume
- La mise en place d'une plateforme d'accès pour interventions de maintenance sur le saturateur de l'usine de Cabaret.
- La mise en place de deux colonnes supplémentaires de 6 ml sur les sites de Villemarie et de Caplande
- La mise en stock de deux pompes de forage, colonnes, raccords spéciaux pour sécuriser les installations de captage.

Travaux réalisés par la Collectivité : COBAS

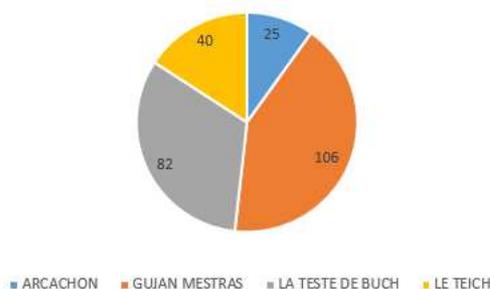
- Sécurisation des accès de sites eau potable et mise en sécurité des toits de deux réservoirs (Bâche 1000 de Cabaret et réservoir du Golf)

Les réseaux, branchements et compteurs

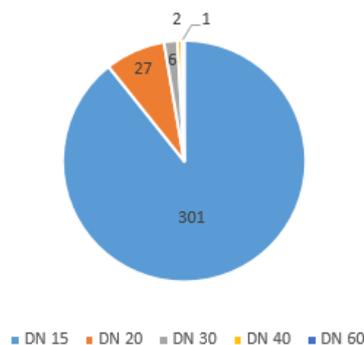
Les principales opérations réalisées par le délégataire sont :

- ✓ Pas d'extension de réseau réalisée par le délégataire.
- ✓ Les branchements neufs : **253** unités
42% des branchements neufs sont réalisés sur la commune de Gujan Mestras
- ✓ Les compteurs neufs : **337** unités,
89% des compteurs neufs sont de diamètre 15 mm
43% posés sur la commune de Gujan

Nombre Brchts neufs par commune 2022



compteurs neufs par DN



Les principales opérations de branche  neufs réalisées par la Collectivité figurent au tableau suivant :

2022	Branchements neufs
02/05/2022	La TESTE de BUCH Rue pierre coubertin branchement collège dn100
11/08/2022	ARCACHON Rue Georges Méran Patio Mauresque
18/11/2022	ARCACHON 2xBranchements résidence Belle saison rue georges Méran



4.

LA PERFORMANCE
ET L'EFFICACITÉ
OPÉRATIONNELLE
POUR VOTRE
SERVICE



Les consommateurs exigent au qu'un service d'eau performant, avec comme premier critère de satisfaction la qualité de l'eau distribuée. Ce chapitre présente l'ensemble des données relatives à la composition et à la qualité de l'eau produite et distribuée. Vous y trouverez également les informations sur l'efficacité de la production et de la distribution, ainsi que la performance environnementale de votre contrat (protection des ressources, bilan énergétique).

4.1 La qualité de l'eau

La qualité de l'eau distribuée constitue l'enjeu prioritaire de performance des services. Elle figure légitimement au premier rang des exigences des consommateurs de service d'eau.

Les phénomènes de dégradation de la qualité de l'eau sont complexes et leur maîtrise nécessite une vigilance à tous les stades de vie des infrastructures du service (conception, travaux, exploitation...).

4.1.1 Le contrôle de la qualité de l'eau

Dans tous les services qui lui sont confiés, Veolia fait le choix de compléter le contrôle réglementaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé, par un plan d'auto-contrôle de la qualité de l'eau sur la ressource et sur l'eau produite ainsi que distribuée. Les prélèvements sont réalisés sur les points de captage, dans les usines de production d'eau potable et sur le réseau de distribution jusqu'au robinet du consommateur. Le contrôle réglementaire réalisé par l'ARS porte sur l'ensemble des paramètres réglementaires microbiologiques et physico-chimiques. L'auto-contrôle est adapté à chaque service et cible davantage les paramètres réglementés pour un suivi du bon fonctionnement des installations et de la qualité de l'eau distribuée.

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses réalisées sur l'ensemble des systèmes. Le détail des paramètres est disponible en annexe.

	Contrôle sanitaire	Surveillance par le délégataire	Analyses supplémentaires
Microbiologique	1306	960	33
Physico-chimique	8721	3507	2824

4.1.2 L'eau produite et distribuée

La qualité de l'eau produite et distribuée est évaluée au regard des limites de qualité et des références de qualité définies par la réglementation :

En 2022, nous n'avons pas eu de non-conformité en limite de qualité.

Conformité des paramètres analytiques

Détail des non-conformités par rapport aux limites de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités		Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Déléguataire	Valeur du seuil et unité
			Contrôle Sanitaire	Surveillance Déléguataire			
Tous les résultats sont conformes							

Les limites de qualité visent les paramètres susceptibles de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur,

Détail des non-conformités par rapport aux références de qualité :

Paramètre	Mini	Maxi	Nb de non-conformités Contrôle Sanitaire	Nb de non-conformités Surveillance Déléguataire	Nb d'analyses Contrôle Sanitaire	Nb d'analyses Surveillance Déléguataire	Valeur du seuil et unité
Carbone Organique Total	0	2,1	0	1	49	44	2 mg/l C
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	0	4	9	12	24	43	2 Qualitatif
Température de l'eau	3,7	30,3	55	12	238	158	25 °C
Turbidité	0	10,6	0	1	192	135	2 NFU

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau potable. Un dépassement ne traduit pas forcément un risque sanitaire pour le consommateur mais implique la mise en œuvre d'actions correctives.

- Paramètre COT: Nous avons constaté une dérive de l'analyse de COT en continu générant un taux de traitement du CAP non adapté. Le dépassement de 0,1 mg/l par rapport à la référence de qualité a été corrigé immédiatement avec l'augmentation du taux de traitement en CAP. L'analyse de reconrôle du 17/05/2022 est conforme.
- Concernant l'équilibre calco-carbonique, les dépassements sont liés à l'absence de reminéralisation sur les sites de production de forage. Cela génère une légère agressivité de l'eau sur les canalisations métalliques. Ces traitements spécifiques peuvent être installés sur les forages. SEEBAS se propose de faire un Avant Projet Sommaire (APS) pour chiffrer le coût de l'investissement pour corriger le pH en sortie forage.
- 55 dépassements de la référence de qualité fixée à 25°C pour le paramètre température ont été enregistrés en départ station de production de Cabaret les Pins, de La Hume et sur le réseau de distribution. Les températures du forage profond et celles du lac de Cazaux sont supérieures à la limite de qualité des eaux brutes fixée à 25°C (d'origine naturelle) et ponctuellement durant l'été sur le réseau de distribution. Durant ces périodes, les consignes de désinfection sont renforcées afin de conserver la qualité bactériologique de l'eau.
- Pour le paramètre turbidité, le tirage sur le poteau incendie à proximité du prélèvement a généré une forte turbidité chez l'utilisateur. Après purge du réseau de distribution (conduite et branchement), le contrôle de la turbidité est conforme.

Composition de l'eau du robinet

Les données sont celles observées au moment de la mise en distribution et de consommation. Les résultats sur les ressources ne sont pas pris en compte dans ce tableau. La caractérisation de l'eau résulte ici d'analyses réglementaires réalisées pour le compte de l'Agence Régionale de Santé, et des analyses d'auto-contrôle pilotées par Veolia.

Paramètre	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Unité	Valeur du seuil
Calcium	15,40	35	66	mg/l	Sans objet
Chlorures	22,70	81	94	mg/l	250
Fluorures	74	240	24	µg/l	1500
Magnésium	3	8,10	66	mg/l	Sans objet
Nitrates	0	0,36	94	mg/l	50
Pesticides totaux	0	0,09	17	µg/l	0,5
Potassium	2,30	3,50	67	mg/l	Sans objet
Sodium	20,70	58,90	67	mg/l	200
Sulfates	0	11	94	mg/l	250
Titre Hydrotimétrique	6,58	10,80	94	°F	Sans objet

4.1.3 L'évolution de la qualité de l'eau

Historique des données du contrôle officiel (ARS)

Les indicateurs de conformité des prélèvements réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité concernent les paramètres microbiologiques [P101.1] et physico-chimiques [P102.1]. Le résultat des analyses du contrôle officiel peut être consulté sur le site du ministère : <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>

	2018	2019	2020	2021	2022
Paramètres microbiologiques					
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements conformes	215	214	226	227	229
Nombre de prélèvements non conformes	0	0	0	0	0
Nombre total de prélèvements	215	214	226	227	229
Paramètres physico-chimique					
Taux de conformité physico-chimique	100 %	96,72 %	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements conformes	61	59	52	59	63
Nombre de prélèvements non conformes	0	2	0	0	0
Nombre total de prélèvements	61	61	52	59	63

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

Chlorure de Vinyle Monomère

Le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM) constitue la principale matière première du PVC. Cette substance est classée comme cancérigène et sa limite de qualité dans les eaux destinées à la consommation humaine est fixée à 0,5 µg/L. Des dépassements de cette limite de qualité sont susceptibles d'être observés du fait d'une

migration dans l'eau distribuée du CVM résiduel contenu dans les parois de certaines canalisations en PVC produites avant 1980.



L'instruction de la Direction Générale de la Santé, DGS/EA4/2020/67, en date du 29 avril 2020 est venue modifier l'instruction du 18 octobre 2012 relative au CVM dans l'eau destinée à la consommation humaine. Par rapport à la précédente instruction d'octobre 2012, l'instruction d'avril 2020 positionne la Collectivité au centre du dispositif de gestion préventive et corrective des risques sanitaires liés à la présence du CVM dans l'eau destinée à la consommation humaine. Ainsi, cette instruction transfère à la Collectivité, et non plus aux ARS, la responsabilité de réaliser les étapes préalables de repérage des canalisations « à risque » et de surveillance de la qualité de l'eau sur les canalisations identifiées comme « à risque ».

Situation sur votre service :

Les prélèvements pour le paramètre CVM dans le cadre de l'autosurveillance sont conformes.

Date/Heure réalisation	Pt PLV Entité réseau	Point de prélèvement	PARAMETRE	leur résultat	Unité	Norme Nationale
27/09/2022 09:35	UP-Bache de Caonne	caonne	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
27/09/2022 10:00	UP-usine VILLEMARIE COBAS	avenue de l'aérodrome.villemarie	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
19/09/2022 09:45	UP-Usine CABARET COBAS	Usine Cabaret,Bd d'Arcachon(hive)	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
27/09/2022 11:45	UP-usine CAPLANDE COBAS	Station rue de Caplande.Départ.	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
27/09/2022 09:10	UP-usine de CAZAUX COBAS	réservoir Cazaux bourg communal	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
27/09/2022 11:00	UP-usine de Pissens COBAS	Station Bd Louis Lignon	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
19/09/2022 10:45	UP-usine ETOILE	réservoir de l'étoile	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
19/09/2022 11:10	UP-usine LA HUME COBAS	Station.allée de Bordeaux.Départ	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
19/09/2022 12:00	UP-usine LA PASSERELLE COBAS	Station rue P. Daney.	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
13/09/2022 11:05	ZD-Réseau arcachon-teste-hume+	LA TESTE Bourg centre	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
13/09/2022 08:30	ZD-réseau de Cazaux	école primaire	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5
20/09/2022 09:00	ZD-Réseau TEICH Ouest	pharmacie caplande	Chlorure de vinyl monomère	0	µg/l	<=0.5

4.1.4 Bilan de la qualité de l'eau et préconisations

BACTERIOLOGIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

PHYSICO-CHIMIE : 100% des échantillons analysés lors du contrôle sanitaire ont révélé une eau conforme aux limites de qualité.

Afin de corriger les dépassements réguliers de l'équilibre calco-carbonique sur les ouvrages de production, il est nécessaire d'ajouter une étape de traitement spécifique de reminéralisation pour obtenir une eau à l'équilibre.

SEEBAS se propose de faire un Avant Projet Sommaire (APS) pour chiffrer le coût de l'investissement pour corriger le pH en sortie forage.

4.2 La maîtrise des prélèvements sur la ressource, volumes et rendement du réseau

4.2.1 L'efficacité de la production : le volume prélevé et produit

Le volume prélevé

Les autorisations de prélèvement maximales par ressource sont les suivantes :

	Débit horaire (m3/h)	Volume journalier (m3/jour)
ST 01 - ETOILE	95	1 900
ST 07 - PISSENS	120	1 500
ST 10 - LA HUME	320	6 580
ST 11 - LA PASSERELLE	120	2 880
ST 12 - CAPLANDE	210	3 625
ST 15 - CAZAUX LIBERATION	25	500
ST05-CABARET PINS (Forage)	220	5 280
ST05-CABARET PINS(Cazaux Lac)	1 000	20 000
ST13 - VILLEMARIE	150	3 000

Le volume prélevé par ressource et par nature d'eau est détaillé ci-après :

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Volume prélevé (m3)	7 220 614	7 221 188	7 484 204	7 481 830	7 729 397	3,3%
Volume prélevé par ressource (m3)						
ST 01 - ETOILE	547 956	412 674	494 919	500 653	493 436	-1,4%
ST 07 - PISSENS	449 894	373 884	384 046	449 834	479 985	6,7%
ST 10 - LA HUME	642 021	486 171	579 075	567 198	720 300	27,0%
ST 11 - LA PASSERELLE	576 617	568 162	555 311	523 744	523 260	-0,1%
ST 12 - CAPLANDE	463 171	643 432	686 103	697 108	697 415	0,0%
ST 15 - CAZAUX LIBERATION	139 492	138 513	174 580	151 236	140 462	-7,1%
ST05-CABARET PINS (Forage)	1 312 436	1 241 804	1 375 092	1 368 065	1 364 044	-0,3%
ST05-CABARET PINS(Cazaux Lac)	2 444 670	2 971 040	2 810 151	2 788 922	2 725 540	-2,3%
ST13 - VILLEMARIE	644 357	385 508	424 927	435 070	584 955	34,5%
Volume prélevé par nature d'eau (m3)						
Eau souterraine non influencée	4 775 944	4 250 148	4 674 053	4 692 908	5 003 857	6,6%
Eau de surface	2 444 670	2 971 040	2 810 151	2 788 922	2 725 540	-2,3%

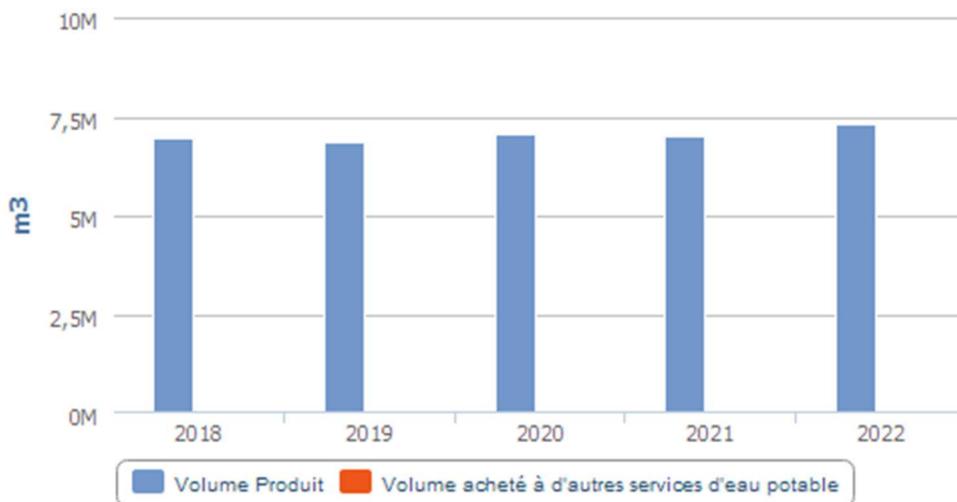
Répartition des ressources: 35,3 % Eau de surface.

Le volume produit et mis en distribution

Les volumes produit et mis en distribution prennent en compte, le cas échéant, le volume acheté et vendu à d'autres services d'eau potable :

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Volume prélevé (m3)	7 220 614	7 221 188	7 484 204	7 481 830	7 729 397	3,3%
Volume eau brute vendu	101 283	95 193	73 107	80 053	100 810	25,9%
Besoin des usines	196 138	299 292	369 287	392 226	348 668	-11,1%
Pertes en adduction	0	0	0	0	0	0%
Volume produit (m3)	6 923 193	6 826 703	7 041 810	7 009 551	7 279 919	3,9%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0	0	0	0%
Volume mis en distribution (m3)	6 923 193	6 826 703	7 041 810	7 009 551	7 279 919	3,9%

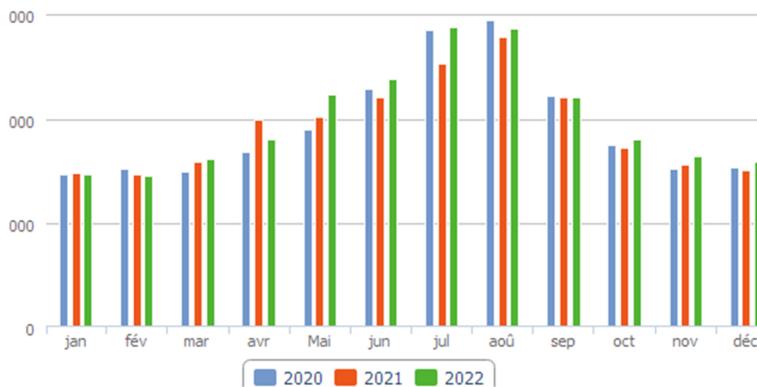
Evolution des volumes produits et achetés à d'autres services d'eau potable



Bilan mensuel

Le volume introduit et mis en distribution moyen par mois :

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Volume moyen journalier produit (m3/j)	14 558	14 414	16 133	17 965	22 338	23 704	28 782	28 603	21 973	18 010	16 377	15 885
Total (m3/j)	14 558	14 414	16 133	17 965	22 338	23 704	28 782	28 603	21 973	18 010	16 377	15 885



4.2.2 L'efficacité de la distribution : le volume vendu, le volume consommé et leur évolution



Le volume vendu

Le volume vendu est celui constaté sur les factures émises au cours de l'exercice. Il est égal au volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services d'eau potable, après déduction du volume de service du réseau, des dotations gratuites (dégrèvements pour fuites par exemple) et des éventuels forfaits de consommation.

Selon la typologie de l'arrêté du 2 mai 2007 (rapport sur le prix et la qualité du service), le volume vendu se décompose ainsi :

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Volume vendu selon le décret (m3)	5 314 667	6 246 452	5 678 068	5 745 269	5 941 077	3,4%
Sous-total volume vendu aux abonnés du service	5 314 667	6 246 452	5 678 068	5 745 269	5 941 077	3,4%
domestiques ou assimilés	5 312 969	6 244 057	5 675 949	5 743 330	5 938 981	3,4%
non domestiques	1 698	2 395	2 119	1 939	2 096	8,1%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	0	0	0	0	0	

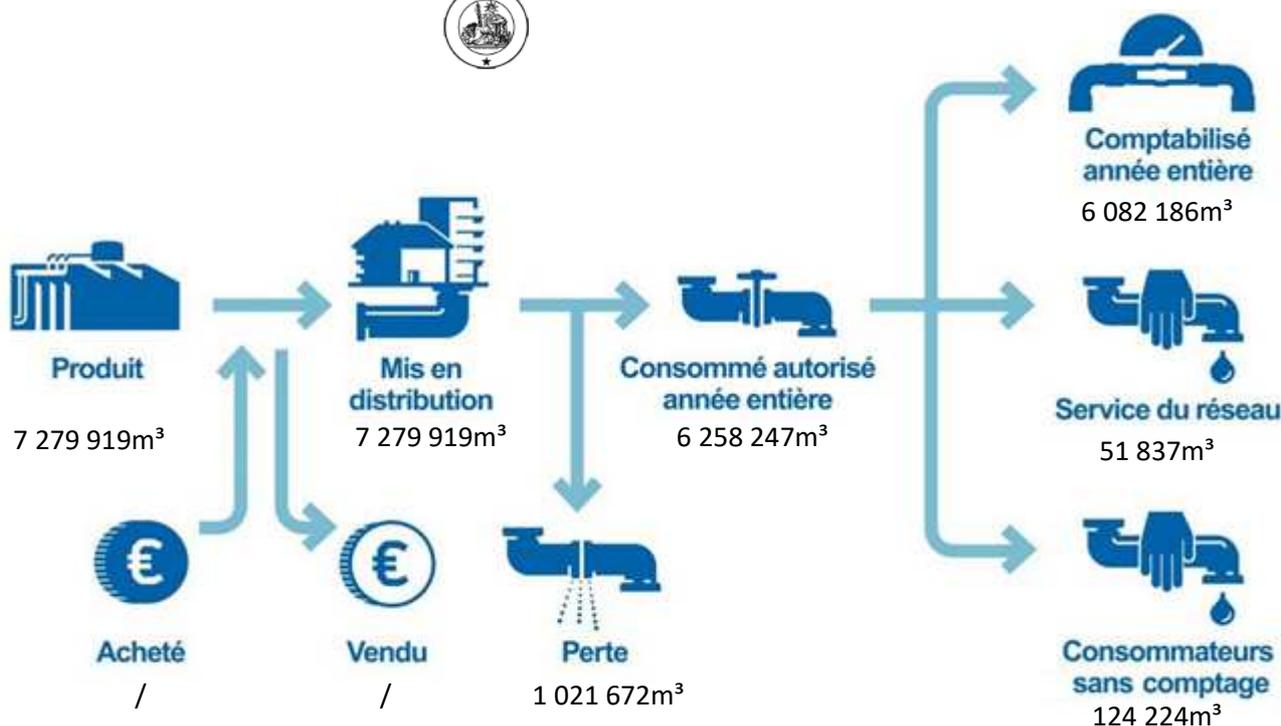
Le volume vendu aux autres services d'eau potable est détaillé comme suit :

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Volume vendu à d'autres services d'eau potable (m3)	0	0	0	0	0	0%

Le volume consommé

Le volume consommé autorisé est la somme du volume comptabilisé (issu des campagnes de relevés de l'exercice), du volume des consommateurs sans comptage (défense incendie, arrosage public, ...) et du volume de service du réseau (purges, vidanges de biefs, nettoyage des réservoirs,...). Il est ramené à l'année entière par un calcul prorata temporis sur la part comptabilisée, en fonction du nombre de jours de consommation.

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Volume comptabilisé hors ventes en gros (m3)	5 581 278	5 816 524	5 890 155	5 983 402	6 098 850	1,9%
Volume comptabilisé hors ventes en gros 365 jours (m3)	5 722 378	5 816 524	5 938 834	6 066 505	6 082 186	0,3%
Nombre de jours de consommation entre 2 relevés annuels	356	/	363	360	366	1,7%
Volume consommateurs sans comptage (m3)	22 570	21 760	37 368	33 064	124 224	275,7%
Volume de service du réseau (m3)	36 016	33 441	42 209	40 661	51 837	27,5%
Volume consommé autorisé (m3)	5 639 864	5 871 725	5 969 732	6 057 127	6 274 911	3,6%
Volume consommé autorisé 365 jours (m3)	5 780 964	5 871 725	6 018 411	6 140 230	6 258 247	1,9%



4.2.3 La maîtrise des pertes en eau

La maîtrise des pertes en eau est la résultante de deux principaux facteurs, à savoir, l'état du patrimoine et l'efficacité opérationnelle de l'exploitant pour détecter, localiser et réparer les fuites au plus vite.

La Loi Grenelle 2 a imposé un rendement minimum pour les réseaux de distribution d'eau potable, dont la valeur « seuil » dépend de la densité de l'habitat et de la taille du service, ainsi que de la disponibilité de la ressource en eau.

En cas de non atteinte de ce rendement minimum, la collectivité dispose d'un délai de deux ans pour élaborer un « plan d'actions » visant à maîtriser les pertes en eau et améliorer le rendement. La non-réalisation de ce plan d'actions entraîne le doublement de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau de l'Agence de l'eau.

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de performance pour l'année 2022 qui rendent compte de la maîtrise des pertes en eau du service.

Année	Rdt (%)	Objectif Rdt Grenelle2(%)	ILP (m³/j/km)	ILVNC (m³/j/km)	ILC (m³/j/km)
2022	86,0	70,10	4,16	4,88	25,50

Rdt (Rendement du réseau de distribution (%)) : (volume consommé autorisé année entière + volume vendu à d'autres services) / (volume produit + volume acheté à d'autres services)

Objectif Rdt Grenelle 2 (%) : Seuil de rendement à atteindre compte-tenu des caractéristiques du service, estimé conformément au décret du 27 janvier 2012

ILP (indice linéaire des pertes (m³/j/km)) : (volume mis en distribution - volume consommé autorisé année entière) / ((longueur de canalisation de distribution)/nombre de jours dans l'année)

ILVNC (indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)) : (volume mis en distribution - volume comptabilisé année entière) / ((longueur de canalisation de distribution)/ nombre de jours dans l'année)

ILC (indice linéaire de consommation (m³/j/km)) : (volume consommé autorisé année entière + volume vendu à d'autres services) / ((longueur de canalisation de distribution hors branchements)/nombre de jours dans l'année)

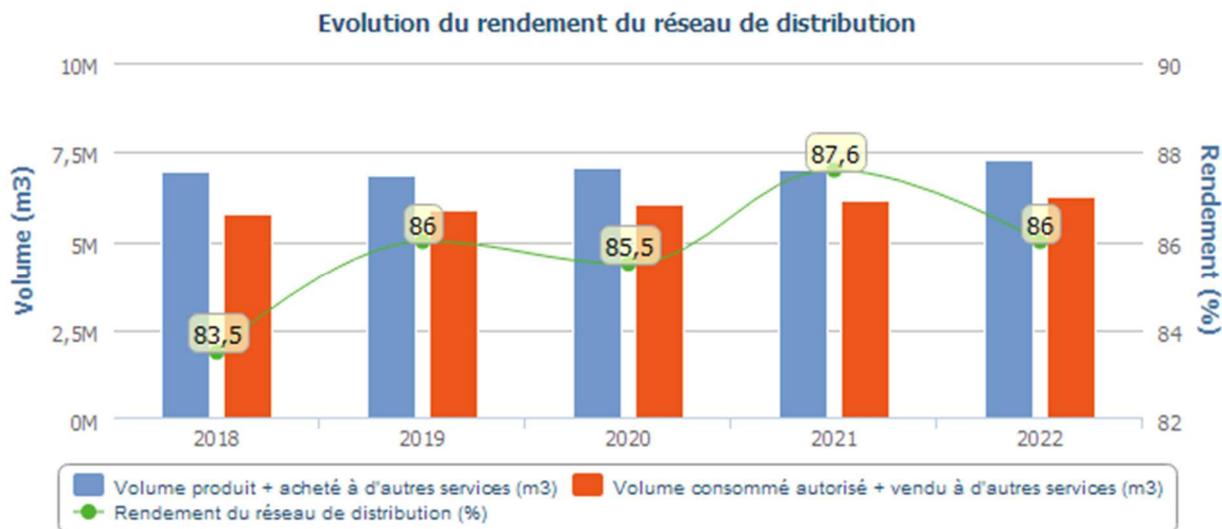


	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Rendement du réseau de distribution (%) (A+B)/(C+D)	83,5 %	86,0 %	85,5 %	87,6 %	86,0 %	-1,8%
Volume consommé autorisé 365 jours (m3) A	5 780 964	5 871 725	6 018 411	6 140 230	6 258 247	1,9%
Volume vendu à d'autres services (m3) B	0	0	0	0	0	
Volume produit (m3) C	6 923 193	6 826 703	7 041 810	7 009 551	7 279 919	3,9%

Selon les prestations assurées dans le cadre du contrat, certains termes de la formule peuvent être sans objet. Ils ne sont alors pas affichés dans le tableau

(A = Volume consommé autorisé 365 jours ; B = Volume vendu à d'autres services ; C = Volume produit ; D = Volume acheté à d'autres services)

Calcul effectué selon la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008



Sous réserve de la confirmation qui sera émise par l'Agence de l'Eau, le rendement de réseau 2022 étant supérieur au seuil de rendement « Grenelle 2 », il n'est pas nécessaire d'établir un plan d'actions spécifique. SOBASS poursuivra ses efforts pour améliorer la performance du réseau dans la continuité des actions mises en œuvre en 2022.

L'indice linéaire des volumes non comptés [P105.3] et l'indice linéaire de pertes en réseau [P106.3]

	2018	2019	2020	2021	2022
Indice linéaire des volumes non comptés (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365	4,97	4,15	4,52	3,86	4,88
Volume mis en distribution (m3) A	6 923 193	6 826 703	7 041 810	7 009 551	7 279 919
Volume comptabilisé 365 jours (m3) B	5 722 378	5 816 524	5 938 834	6 066 505	6 082 186
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	661 770	666 219	666 500	668 554	672 265



	2018	2019	2020	2021	2022
Indice linéaire de pertes en eau (m3/km/j) (A-B)/(L/1000)/365	4,73	3,93	4,20	3,56	4,16
Volume mis en distribution (m3) A	6 923 193	6 826 703	7 041 810	7 009 551	7 279 919
Volume consommé autorisé 365 jours (m3) B	5 780 964	5 871 725	6 018 411	6 140 230	6 258 247
Longueur de canalisation de distribution (ml) L	661 770	666 219	666 500	668 554	672 265

4.3 La maintenance du patrimoine



On distingue deux types d'interventions :



- ✓ Des opérations programmées d'entretien, maintenance, réparation ou renouvellement, définies grâce à des outils d'exploitation, analysant notamment les risques de défaillance,
- ✓ Des interventions non-programmées (urgences ou crises) qui nécessitent une réactivité maximale des équipes opérationnelles grâce à des procédures d'intervention parfaitement décrites et éprouvées. Les interruptions de service restent ainsi l'exception.

La réalisation de ces interventions conduit le cas échéant à faire appel à des compétences mutualisées (régionales ou nationales) et bénéficie d'outils informatiques de maintenance et de gestion des interventions.



La gestion centralisée des interventions

Le pilotage des interventions de nos techniciens est centralisé, qu'elles soient programmées ou imprévues, qu'il s'agisse de la maintenance d'un équipement, d'une intervention sur le branchement d'un abonné, d'une réparation de fuite ou encore d'un prélèvement pour analyse.

4.3.1 Les opérations de maintenance des installations

Les installations

Lors de ces passages sur les installations, SEEBAS réalise des opérations d'exploitation courantes telles que :

- Pilotage des installations avec réglage et contrôle de son fonctionnement ;
- Suivi analytique de l'eau produite ;
- Maintenance et réglage des appareils de chloration ;
- Etalonnage des équipements de mesures et de contrôles ;
- Paramétrage des transmetteurs et des sondes ;
- Maintenance préventive des installations ;
- Contrôle des installations électriques par un organisme agréé ;
- Nettoyage des ouvrages et entretien des espaces verts.

- Lavage des réservoirs

Pour cet exercice, les dates de lavages des ouvrages de stockage sont listées dans le tableau ci-dessous :

Nom de l'installation	Descriptif	Capacité en m ³	Date Nettoyage année n
ST01 - ETOILE	Château d'eau	3 000	08/02/2022
ST04 – CAZAUX LAC	Bâche de reprise	120	07/02/2022
ST05 - CABARET DES PINS	Bâche de reprise	1 000	11/01/2022
ST05 - CABARET DES PINS	Bâche eau traitée	300	11/01/2022
ST06 - LE GOLF	Réservoir au sol	5 000	25/01/2022

ST07 - PISENS 500	Réservoir au sol	500	12/01/2022
ST07 - PISENS 500	Réservoir au sol	500	12/01/2022
ST07 - PISENS 5000	Réservoir au sol	5 000	27/01/2022
ST09 - PISTE 214	Bâche de reprise	250	12/01/2022
ST10 – LA HUME	Bâche de reprise	1000	13/01/2022
ST11 - PASSERELLE	Château d'eau	1500	10/02/2022
ST12 - CAPLANDE	Château d'eau	650	26/01/2022
ST12 - CAPLANDE	Bâche de reprise	250	26/01/2022
ST13 - VILLEMARIE	Bâche de reprise	1000	13/01/2022
ST15 - CAZAUX LIBERATION	Château d'eau	350	09/02/2022
ST16 - CAZAUX CAONE	Bâche de reprise	500	24/01/2022
ST17 - GRANGENEUVE	Bâche de reprise	620	10/01/2022



Bâche de Caone

Rotonde Caplande

Etoile

Passerelle

Piste 214

Des travaux hydrauliques seront à prévoir sur les réservoirs suivants :

- Bâche de Caone
- La Rotonde sur le site de Caplande
- Réservoir de l'Etoile
- Réservoir de Passerelle

Les travaux sur la Rotonde ont été programmés en 2023 avec reprise des canalisations hydrauliques sur la Rotonde.

Des réfections totales ou partielles (génie Civil, revêtement intérieur) devront être programmées sur les ouvrages suivants :

- Bâche 1000 usine de Cabaret
- Piste 214

A noter que depuis 2021, des fissures extérieures avec chutes de crépis sur le réservoir de Passerelle ont été constatées.

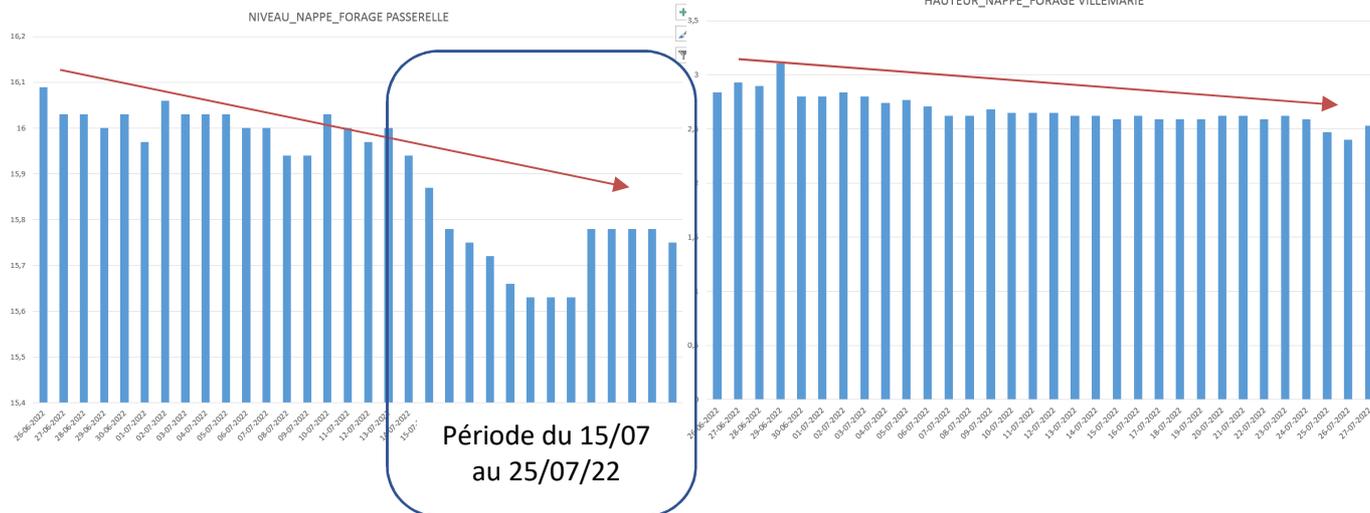


- Le suivi permanent du niveau des nappes et des débits de prélèvement de chaque forage

Quotidiennement, la surveillance des niveaux de nappes et des débits prélevés est réalisée pour suivre la tendance baissière. Une baisse significative des nappes profondes entraînerait une baisse de la productivité du forage, débit en forte baisse et le risque de dénoyage de la pompe de forage.

Site de Passerelle :

Site de Villemarie



4.3.2 Les opérations de maintenance du réseau

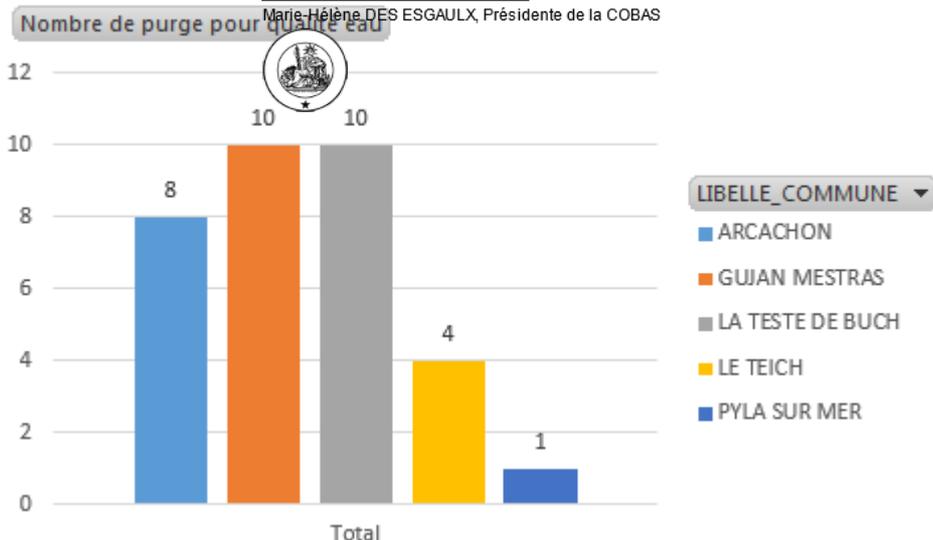
Le SIG est un composant essentiel de la gestion du patrimoine réseau. En effet, le SIG permet l'inventaire et la localisation des canalisations et des branchements, ainsi que la connaissance des événements d'exploitation. Cette capitalisation des informations permet d'intervenir efficacement au quotidien et de construire une stratégie optimisée de l'exploitation et du renouvellement.

- **Contrôle des ventouses**

Une campagne de contrôles de ventouse sur la conduite d'eau brute entre la prise d'eau du lac de Cazaux et l'usine de production a été réalisée. Un recensement complet a été effectué et une planification de la maintenance avec gamme dédiée en 2022.

- **Purge de canalisation et branchement**

33 purges sur canalisation ont été réalisées afin de garantir une eau de qualité.

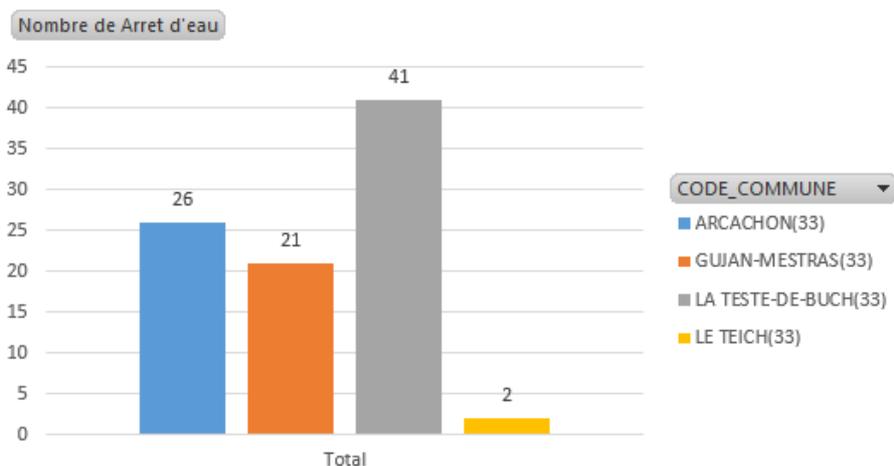


A noter de nombreuses purges ont été réalisées durant l'incendie de juillet 2022. Suite à l'évacuation de quartiers (Cazaux, Miquelots, Zone industrielle de la Teste de Buch, Pyla Sud), des purges conséquentes sur des durées de plusieurs jours ont été demandées par l'ARS pour garantir une eau de qualité au retours des habitants des zones évacuées.

L'année 2022 est une année exceptionnelle au niveau des volumes importants de purge.

- **Manœuvre de vanne réseau et arrêt d'eau**

90 arrêts d'eau sur canalisation ont été réalisés pour effectuer des travaux correctifs et préventifs (travaux de renouvellement de canalisation). Cette activité est accompagnée d'un contrôle systématique des vannes.



4.3.3 Les fuites

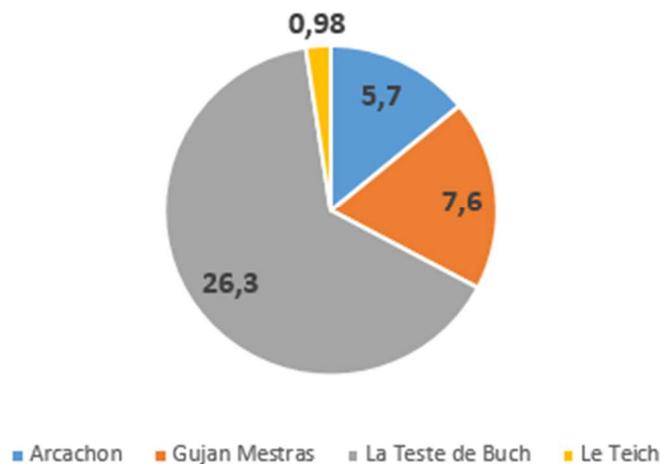
Le nombre de fuites décelées et réparées est récapitulé dans le tableau suivant :



	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Nombre de fuites sur canalisations	48	24	31	45	27	-40,0%
Nombre de fuites par km de canalisations	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	-100,0%
Nombre de fuites sur branchement	307	256	200	256	262	2,3%
Nombre de fuites pour 100 branchements	1,0	0,8	0,6	0,8	0,8	0,0%
Nombre de fuites sur compteur	220	199	116	114	139	21,9%
Nombre de fuites sur équipement	46	34	24	27	13	-51,9%
Nombre de fuites réparées	621	513	371	442	441	-0,2%
Linéaire soumis à recherche de fuites	79 866	97 310	65 659	44 410	40 640	-8,5%

- Linéaire de recherche de fuites

Linéaire recherche de fuite Km



La recherche de fuite en 2022 a été priorisée sur les tronçons impactés par les incendies de juillet 2022: (Route de Biscarrosse, Piste 214, Route de Cazaux, Rue Osman Dupuy sur la commune de la Teste)

Début 2023, une campagne importante sur les communes de Gujan Mestras et du Teich a été réalisée suite à de forts débits de nuit remontés par les compteurs de sectorisation (53,1 Km comptabilisés en 2023)

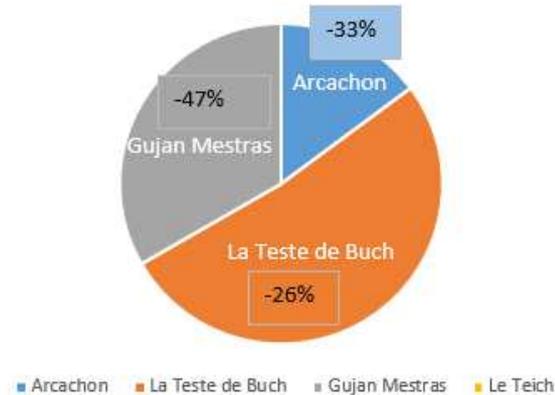
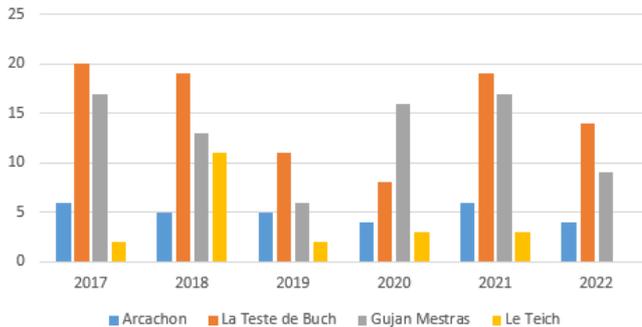
- Nombre de fuites sur réseau et branchements – Curatif

Commune	Sur canalisation					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arcachon	6	5	5	4	6	4
La Teste de Buch	20	19	11	8	19	14
Gujan Mestras	17	13	6	16	17	9
Le Teich	2	11	2	3	3	0
Total	45	48	24	31	45	27



Fuites canalisations 2022

Fuite sur canalisation



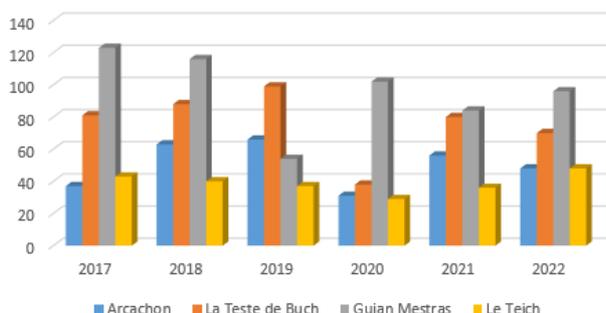
Une baisse significative sur les fuites de canalisation en 2022 est constatée suite aux renouvellements des canalisations vétustes par la COBAS et du fait d'un hiver peu rigoureux.

• Nombre de fuites sur branchements – Curatif

Commune	Sur branchement					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arcachon	37	63	66	31	56	48
La Teste de Buch	81	88	99	38	80	70
Gujan Mestras	123	116	54	102	84	96
Le Teich	43	40	37	29	36	48
Total	284	307	256	200	256	262

Fuites branchement 2022

Fuites branchement



Concernant les fuites sur branchements, il est à noter une hausse par rapport aux trois dernières années malgré un renouvellement constant depuis le début du contrat. L'augmentation des fuites branchements en

2022 est liée à une montée des températures de l'eau et un été caniculaire agissant fortement sur les matériaux des branchements, en particulier les polyéthylènes à basse pression.



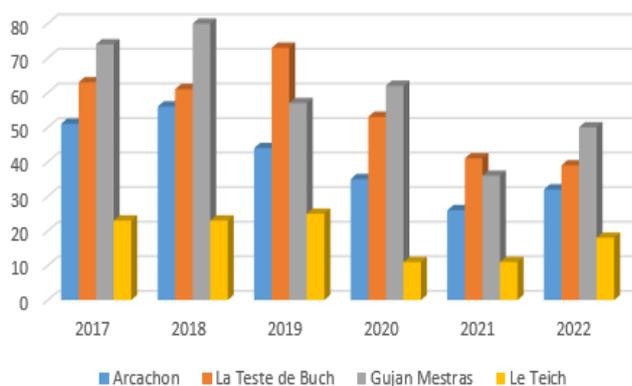
• **Nombre de fuites autres éléments (compteurs et autres équipements) - Curatif**

Dans ce tableau, est noté, le détail des fuites détectées dans le regard de comptage et sur les autres équipements du réseau.

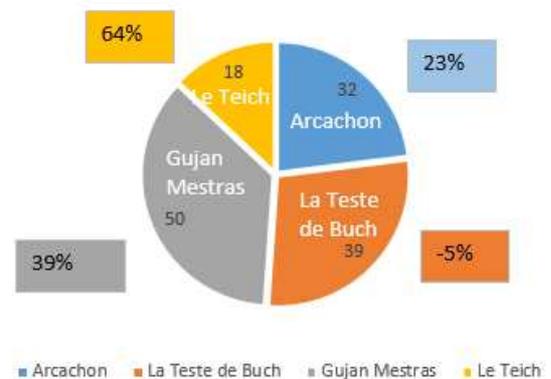
Fuite compteurs : fuite ayant été détectée dans le regard de l'abonné, sur les raccords (joints, RF, RM), pièces situés avant le compteur côté public (Robinet d'arrêt) et compteurs.

Commune	Fuites compteurs					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arcachon	51	56	44	35	26	32
La Teste de Buch	63	61	73	53	41	39
Gujan Mestras	74	80	57	62	36	50
Le Teich	23	23	25	11	11	18
Total	211	220	199	161	114	139

Fuites compteurs 2022



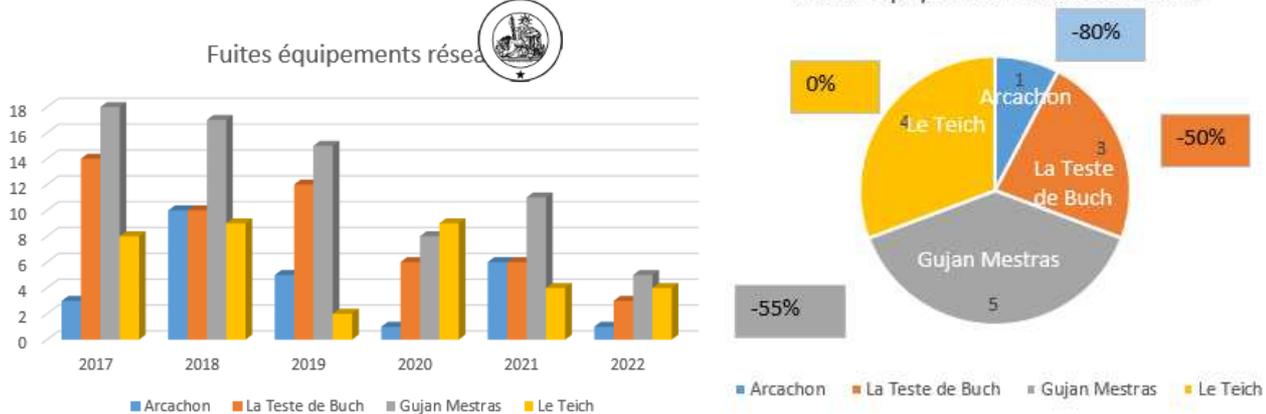
Fuite compteurs 2022



Fuite autres équipements : fuite ayant été détectée sur d'autres éléments du réseau : vannes, robinets de prise, ventouses...

Commune	Fuites équipements réseaux					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arcachon	3	10	5	1	6	1
La Teste de Buch	14	10	12	6	6	3
Gujan Mestras	18	17	15	8	11	5
Le Teich	8	9	2	9	4	4
Total	43	46	34	24	27	13

Fuite équipements réseaux 2022

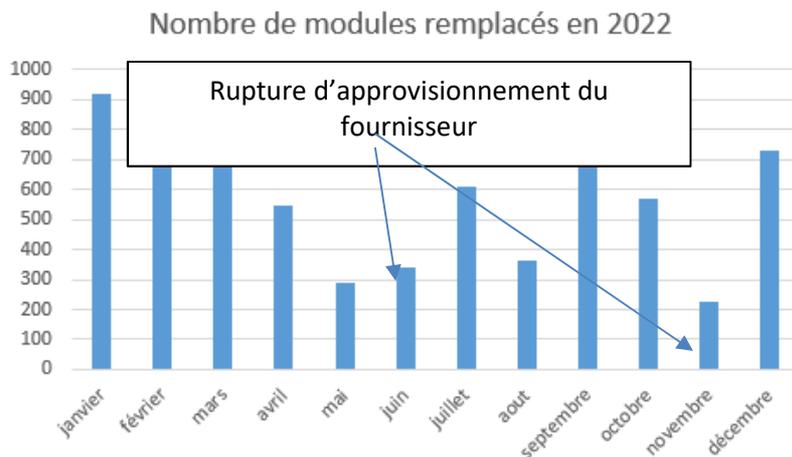


• Les opérations de maintenance du télérelevé

Au niveau de la maintenance du système de télérelevé, Birdz est intervenu en 2022 pour effectuer de la maintenance sur les passerelles, sur le chaînage des têtes et des répéteurs :

- 16 ordres de maintenance effectués sur les passerelles
- 2559 modules traités lors des opérations de repasse et rebrassage (liens radio optimisés)
- 176 répéteurs renouvelés dans le cadre de la maintenance

Concernant la maintenance des têtes, nous avons renouvelés **6966** modules malgré les difficultés d'approvisionnement des semi-conducteurs.



Comme vous le savez, l'année 2022 fût frappée par une forte tension sur les composants électroniques (contexte international avec la guerre en Ukraine) après deux années 2020 et 2021 impactées par le redémarrage industriel post pandémie du Covid-19. La fabrication des modules est fortement perturbée entraînant des délais d'approvisionnement de plus de 12 à 18 mois.

Malgré la pénurie de tête, nous avons réussi à augmenter le taux de remontée d'index au 31/12/2022 à 91,8% (90,8% en 2021); Ce calcul prend en compte l'ensemble du parc, soit les actifs et inactifs. L'objectif contractuel n'étant pas atteint, la priorité de 2023 est de revenir à un taux de remontée de 95% avec le retour normal des délais d'approvisionnement et la mise en place au cours du second semestre d'une équipe renforcée de techniciens de maintenance.

- le remplacement de 3812 modules défailants (retard 2022)
- le remplacement des modules G1 et G2 au fil de l'eau dès l'apparition d'une alarme hors service.

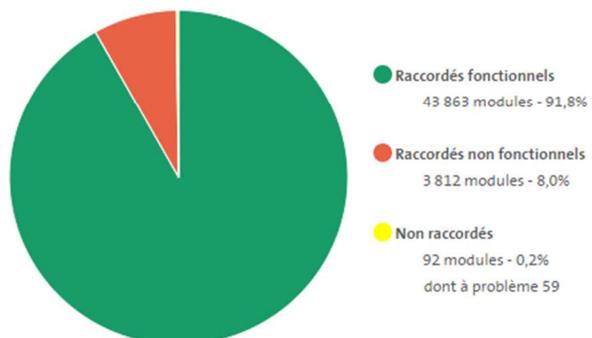


Nombre de modules télé-relevé : 47 767

Vue simplifiée



Vue détaillée



4.4 L'efficacité environnementale



4.4.1 La protection des ressources en eau



La mise en place de périmètres de protection et leur surveillance est indispensable à la préservation de la ressource en eau aussi bien pour les installations gérées en propre que pour les achats d'eau. Le périmètre de protection est un des principaux moyens pour éviter la dégradation de la ressource par des pollutions accidentelles ou diffuses. L'indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource du service **[P108.3]** permet d'évaluer ce processus.

	2018	2019	2020	2021	2022
Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource	80 %				

Une surveillance régulière des périmètres de protection est effectuée à chaque tournée hebdomadaire des agents usine sur les unités de production: vérification des clôtures, trappes d'accès, portes et portails.

Pour chaque installation de production, cet indice se décompose de la façon suivante :

Indice d'avancement de la démarche de protection de la ressource par installation de production	2018	2019	2020	2021	2022
ST 01 - ETOILE	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
ST 07 - PISSENS	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
ST 10 - LA HUME	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
ST 11 - LA PASSERELLE	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
ST 12 - CAPLANDE	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
ST 15 - CAZAUX LIBERATION	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
ST05-CABARET PINS (Forage)	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
ST05-CABARET PINS(Cazaux Lac)	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %
ST13 - VILLEMARIE	80 %	80 %	80 %	80 %	80 %

Pour atteindre les 100%, l'ARS doit prendre en compte la surveillance et la vérification périodique des périmètres de protection.

4.4.2 Le bilan énergétique du patrimoine



Un management de la performance énergétique des installations est mis en œuvre dans le cadre de notre certification ISO 50 001. La performance énergétique des équipements est prise en compte dans leur renouvellement. Pour 2022 et 2023, dans le cadre du Plan ReSource, nos objectifs ont été rehaussés : il nous est demandé de réduire de 5% notre impact énergétique et d'augmenter de 5% notre production d'énergie sur les 2 années. Cela contribue ainsi à la réduction des consommations d'énergie et à la limitation des émissions de gaz à effet de serre.

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
Energie relevée consommée (kWh)	4 362 662	4 294 315	4 457 957	4 321 783	4 547 679	5,2%
Surpresseur	147 542	148 303	180 969	158 665	158 754	0,1%
Installation de reprise	99 840	124 782	129 485	149 594	141 635	-5,3%
Installation de captage	474 037	368 509	395 213	384 962	399 046	3,7%
Installation de production	3 641 243	3 652 721	3 752 290	3 628 562	3 848 244	6,1%

Le tableau détaillé du Bilan énergétique du patrimoine se trouve en annexe.

4.4.3 La consommation de réactifs

Selon les cas, le choix du réactif est étroitement lié à la façon à optimiser le traitement :

- ✓ assurer une eau de qualité conforme aux normes de potabilité,
- ✓ réduire les quantités de réactifs à utiliser.

PRODUIT	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Charbon actif en poudre	33	48	58	61	81	82,5
Coagulant	92	122	186	169	167	138
Chaux	263	201	237	212	184	187
CO2	187	234	177	261	249	196
Javel	25	36	41	38	39	45
Chlore gazeux	4,4	4,3	4,3	4,3	3,8	4,4
Microsable	14	13	11	11	11	17
Polymere	0,7	0,7	1,3	1	1,3	0,5

4.4.4 La valorisation des sous-produits

La valorisation des déchets liés au service



RESPONSABILITÉ

Les déchets liés à l'activité du service sont gérés suivant des filières respectueuses de l'environnement. Le recyclage des matériaux est privilégié.

L'engagement de responsabilité environnementale permet à Veolia de développer des bonnes pratiques en termes de gestion des déchets. Ainsi, de plus en plus, les équipes opérationnelles trient à la source les huiles, graisses et absorbants (matières souillées par des solvants, des huiles...), les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les déchets d'activité réseau, les déchets métalliques, les emballages (carton, bois, polystyrène...), les déchets de laboratoire (verrerie, sous-produits d'analyses) et les déchets de bureaux (papier, plastique, verre, piles, cartouches d'imprimantes...).

La collecte sélective de chaque catégorie de produits est mise en place sur certains lieux de leur production (usines, ateliers, bureaux, chantiers...). Ils sont alors évacués dans des filières de valorisation agréées.



5.

RAPPORT FINANCIER DU SERVICE



Ce chapitre présente le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE). Il fait également le point sur la situation des BASSINS, les programmes d'investissement et de renouvellement, ainsi que les engagements du délégataire à incidence financière.

5.1 Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2016-86 du 1^{er} février 2016.

Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières ».

Les données ci-dessous sont en Euros.

Société d'Exploitation d'Eau du Bassin

Version Finale

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2022

Collectivité: I0260 - COBAS

Eau

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
PRODUITS	10 826 922	11 264 716	4,04 %
Exploitation du service	5 824 477	6 044 493	
Collectivités et autres organismes publics	3 928 479	4 244 989	
Travaux attribués à titre exclusif	586 030	533 380	
Produits accessoires	487 935	441 854	
CHARGES	10 770 099	11 078 614	2,86 %
Personnel	1 061 537	1 104 593	
Energie électrique	350 704	261 747	
Produits de traitement	338 434	422 073	
Analyses	61 739	64 451	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 910 046	1 674 139	
Impôts locaux et taxes	71 989	44 982	
Autres dépenses d'exploitation	1 156 858	1 243 520	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	10 396	43 349	
<i>engins et véhicules</i>	126 594	176 248	
<i>informatique</i>	287 547	327 928	
<i>assurances</i>	72 476	2 622	
<i>locaux</i>	94 406	44 095	
<i>autres</i>	565 438	649 278	
Redevances contractuelles	103 534	124 295	
Collectivités et autres organismes publics	3 928 479	4 244 989	
Charges relatives aux renouvellements	1 143 591	1 263 575	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	1 030 118	1 051 060	
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	113 473	212 515	
Charges relatives aux investissements	615 842	625 080	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	615 842	625 080	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	27 348	5 173	
RESULTAT AVANT IMPOT	56 822	186 101	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	15 056	46 515	
RESULTAT	41 766	139 586	NS

L'état détaillé des produits Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE :

Les données ci-dessous sont en Euros.

Société d'Exploitation d'Eau du Bassin

Version Finale

Etat détaillé des produits (1) Année 2022

Collectivité: I0260 - COBAS

Eau

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	5 824 477	6 044 493	3,78 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	6 525 883	6 054 640	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 701 406	- 10 148	
Exploitation du service	5 824 477	6 044 493	3,78 %
Produits : part de la collectivité contractante	2 139 568	2 217 871	3,66 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	2 453 385	2 129 646	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 313 818	88 225	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	321 307	351 819	9,50 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	464 804	330 532	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 143 496	21 287	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	1 470 718	1 676 869	14,02 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	1 962 767	1 572 336	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 492 049	104 532	
Taxe sur les consommations d'eau	0	- 62	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	0	- 62	
Redevance Modernisation réseau	- 3 114	- 1 508	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	- 3 114	- 1 508	
Collectivités et autres organismes publics	3 928 479	4 244 989	8,06 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	586 030	533 380	-8,98 %
Produits accessoires	487 935	441 854	-9,44 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

08/03/23

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

Explications sur l'impact inflation sur les CARE

☆ Une année marquée par de fortes variations de prix

L'année 2022 a été marquée par un très fort retour de l'inflation qui a bouleversé les équilibres budgétaires prévus des services aux collectivités, parmi lesquels ceux de l'eau et de l'assainissement.

Cette inflation s'est inscrite dans un contexte d'incertitudes multiples et grandissantes depuis la fin 2021, et rendant les prix des matières, des services et de l'énergie très volatiles : impacts de la crise COVID sur les

approvisionnement de composants et de matières premières, impact de la guerre en Ukraine sur l'énergie, réduction des capacités de production d'électricité nucléaire en France.



Depuis de nombreuses années, les services Achat de Veolia élaborent des prévisions d'évolution des marchés, et des stratégies d'approvisionnement à 2/3 ans visant à limiter les risques de volatilité de nos prix d'achat. Ces stratégies avaient peu d'impact en période de grande stabilité de l'inflation, mais elles se sont révélées utiles en 2022 pour limiter les violents impacts de la crise.

Sur l'énergie :

- rappelons tout d'abord que le prix de l'énergie est régulé pour partie (ARENH) et que cela ne couvre qu'une partie de l'alimentation des services d'eau et d'assainissement globalement ; les services sont ainsi soumis pour partie aux prix du marché, de même que les achats électriques des autres services publics.
- de 50 euros/MWh en début d'année 2021, le prix de base du marché (non régulé) est passé à plus de 200 euros/MWh dès décembre 2021, et est monté jusqu'à 700 euros à l'été 2022.
- une stratégie de couverture de ces coûts d'énergie non régulés, prise mi-2021 pour les années 2022 et 2023 a permis de limiter les effets de l'inflation sur certains de nos contrats.
- en outre, l'Etat a mis en place courant 2022 un dispositif supplémentaire "bouclier" (ARENH+) qui a permis de réduire les volumes d'achat à acheter sur le marché, ce qui a permis d'améliorer nos factures globales d'électricité sur l'année

Sur les réactifs :

- les prix moyens du marché des réactifs ont augmenté de 64% en 2022
- les contrats d'achats mutualisés au niveau français de Veolia ont permis de limiter nos coûts d'approvisionnement et de sécuriser l'approvisionnement malgré des crises ponctuelles liées à la pénurie de matières.

Sur les matériels et équipements :

- les prix moyens de ces marchés ont augmenté de 12% en 2022
- les contrats d'achats mutualisés au niveau mondial de Veolia ont permis de limiter cette hausse.

Plus globalement, sur certains contrats, la maîtrise des coûts, anticipée et opérée par Veolia, a permis de réduire le dérapage de certaines charges d'exploitation et de travaux, et d'éviter des demandes de révision très fortes des tarifs, à l'instar de ce que l'on observe sur de nombreuses collectivités pour 2023.

Après une inflation moyenne de 5,9 % en 2022, les estimations montrent que pour 2023, elle va continuer d'impacter les prix fortement :

- la Banque de France prévoit une inflation comprise entre 4,7% et 6,9% selon ses scénarios
- l'OCDE estime l'inflation française autour de 5,8 %
- les coûts d'énergie du marché devraient un peu baisser, et les coûts pour Veolia seront encore atténués sur certains contrats par les accords de couverture passés en 2021, ce qui ne sera plus du tout le cas en 2024.

Du fait de ces variations, il est alors important de mettre en place des indices de référence le plus proche de la réalité et de raccourcir les périodes de mise à jour comme cela l'a été proposé aux collectivités cette année.

Le compte d'Exploitation Conventionnel

Le Compte d'Exploitation Conventionnel est le reflet du bilan comptable de l'exercice, des produits et charges de l'exploitant seul. Il permet une comparaison avec le Compte d'Exploitation Prévisionnel, base de la négociation contractuelle (avenant N°3). Il est établi à partir des données du CARE.



	REEL 2021	CEP 2022 non inflaté	REEL 2022
PRODUITS	6 898 442 €	7 021 550 €	7 019 726 €
Exploitation du service	5 824 477 €	6 001 286 €	6 044 493 €
– abonnements	2 031 089 €	1 957 073 €	1 991 051 €
– part variable (prix au m3)	3 793 389 €	4 044 213 €	4 053 442 €
Travaux attribués à titre exclusif	586 030 €	565 000 €	533 380 €
Produits accessoires	487 935 €	455 264 €	441 854 €
CHARGES	6 841 620 €	6 958 717 €	6 833 626 €
Personnel	946 697 €	989 854 €	1 047 562 €
Énergie	350 704 €	367 607 €	261 747 €
Achat d'eau		- €	
Réactifs (9)	338 435 €	286 457 €	422 073 €
Analyses	61 739 €	61 633 €	64 450 €
Sous-traitance (1)	652 005 €	504 383 €	460 838 €
Fournitures (2)	122 445 €	112 519 €	72 967 €
Entretien et réparations		- €	
Autres dépenses d'exploitation dont :	837 800 €	845 264 €	986 335 €
– télécommunication, postes et télégestion	10 396 €	15 693 €	43 349 €
– engins et véhicules	128 895 €	88 440 €	179 750 €
– informatique (3)	528 434 €	571 959 €	588 569 €
– assurance (4)	72 475 €	74 672 €	75 326 €
– locations	3 194 €	- €	- €
– locaux (5)	94 406 €	94 500 €	99 342 €
Autres frais (6)	538 811 €	560 790 €	563 917 €
Amortissements	2 659 €	- €	1 152 €
Impôts locaux et taxes (7)	71 989 €	54 077 €	44 981 €
Sous-total des charges d'exploitation	3 923 283 €	3 782 583 €	3 926 022 €
Sous-total des charges TTE	475 905 €	429 249 €	320 662 €
Personnel	114 839 €	132 674 €	57 031 €
Sous-traitance	263 532 €	206 575 €	201 878 €
Fournitures	97 534 €	90 000 €	61 753 €
Redevances contractuelles (8)	184 030 €	179 125 €	159 680 €
– redevance d'occupation du domaine public (8)	33 534 €	32 100 €	33 801 €
– redevance pour frais de contrôle		- €	
– redevance pour CSD Cabaret	150 496 €	147 025 €	125 879 €
Contribution des services centraux et recherche (frais de structure)	421 620 €	421 293 €	422 940 €
Charges relatives aux investissements	615 842 €	654 835 €	625 080 €
Dotations de Gros Entretien et Renouvellement	1 051 341 €	1 022 132 €	1 070 590 €
Dotations de Gros Entretien et Renouvellement Prog complémentaire	92 250 €	184 500 €	192 986 €
Dotations Fond de sécurisation des ouvrages du service	50 000 €	100 000 €	110 494 €
Charges relatives aux investissements du domaine privé		- €	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	27 348 €	185 000 €	5 173 €
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	56 822 €	62 833 €	186 101 €
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	15 909 €	16 230 €	46 515 €
RÉSULTAT	40 913 €	46 603 €	139 586 €

Les principales variations:



- Les charges d'énergie sont en baisse de 25% grâce à une stratégie de couverture des coûts d'énergie non régulés, prise mi-2021 pour l'année 2022 nous permettant de limiter les effets de l'inflation sur notre contrat et à l'application courant 2022, d'un dispositif supplémentaire "bouclier" (ARENH+).
- Les charges de réactifs sont en hausse de 24,7% suite à une forte augmentation des matières premières, en particulier la chaux et le charbon actif en poudre:
 - CAP : passage de 2,81€/kg à 4,30€/kg
 - CHAUX: passage de 127€/T à 258€/T
- Les charges en télécommunication sont en forte augmentation +317% suite aux lancements des campagnes d'appel lors de la crise Incendie en Juillet 2022: Le coût de ces campagnes est de 33 800€ (VIAPPEL)
- Les charges de véhicules, en hausse de 39,5%, sont fortement impactées par l'augmentation du carburant (+23 000€) et le coût des transports (réactif CAP, +19 450€). A noter, également, le vol d'un master et d'une carte de carburant à engendrer des frais supplémentaires (13 000€).

Les comptes sociaux

Comme évoqué lors de la CCSPL de juin 2019, il a été convenu d'insérer dans ce document les Comptes Sociaux de la SEEBAS, société dédiée à l'exploitation du contrat de Délégation de Service Public d'Eau Potable de la COBAS.

COMPTES ANNUELS

Société : SOCIETE D'EXPLOITATION D'EAU DU BASSIN D'ARCACHON SUD

Forme juridique : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Siège social : 18 rue Jehenne 33120 ARCACHON

Date de clôture : 31/12/2022



Société :

SOCIETE D'EXPLOITATION D'EAU DU BASSIN D'ARCACHON SUD

Date de clôture : 31/12/2022

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel	dont versé : 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
Report à nouveau		1	5
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		167 331	111 927
<i>Sous-Total : Situation Nette</i>		277 332	221 931
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		277 332	221 931
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		135 356	154 291
Provisions pour charges		3 242 780	2 662 256
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		3 378 136	2 816 546
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 248	3 552
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	5 715 866	6 182 116
TOTAL Dettes financières		5 722 114	6 185 668
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 298 051	1 353 055
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 014 095	1 720 959
Dettes fiscales et sociales		413 621	376 413
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		5 775 407	3 702 031
TOTAL Dettes d'exploitation et divers		8 501 174	7 152 458
Produits constatés d'avance		1 228 163	1 097 516
TOTAL DETTES (IV)		15 451 451	14 435 642
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		19 106 919	17 474 120

Société :

SOCIETE D'EXPLOITATION D'EA BASSIN D'ARCACHON SUD



Date de clôture : 31/12/2022

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022			Exercice 2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	11 395 708	0	11 395 708	10 938 626
Chiffres d'affaires nets	11 395 708	0	11 395 708	10 938 626
Production stockée			0	0
Production immobilisée			44 106	87 678
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 127 264	876 339
Autres produits			2 558	2 391
Total des produits d'exploitation (I)			12 569 636	11 905 034
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-4 293	72 042
Autres achats et charges externes			9 058 772	8 550 090
Impôts, taxes et versements assimilés			61 270	87 224
Salaires et traitements			753 249	722 766
Charges sociales			392 095	355 810
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	607 715	616 481
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	107 534	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 041	50 000
Autres charges			1 256 700	1 213 900
Total des charges d'exploitation (II)			12 236 084	11 668 313
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			333 553	236 721
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			0	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			46 299	20 248
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			46 299	20 248
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-46 299	-20 248
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			287 254	216 473

Société :

SOCIETE D'EXPLOITATION D'EAU BASSIN D'ARCACHON SUD



Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 641	20 733
Total des produits exceptionnels (VII)	21 641	20 733
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	28 275	63 819
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 307	11 285
Total des charges exceptionnelles (VIII)	31 582	75 104
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-9 942	-54 371
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	19 098	24 710
Impôts sur les bénéfices (X)	90 884	25 465
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12 591 277	11 925 767
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	12 423 946	11 813 840
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	167 331	111 927

5.2 Situation des biens



Variation du patrimoine immobilier

Cet état retrace les opérations d'acquisition, de cession ou de restructuration d'ouvrages financées par le délégataire, qu'il s'agisse de biens du domaine concédé ou de biens de reprise.

Inventaire des biens

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la FP2E. Les biens désignés comme biens de retour ou biens de reprise sont ceux expressément désignés comme tels au contrat, conformément au décret 2016-86 du 1er février 2016. S'il y a lieu, l'inventaire distingue les biens propres du délégataire.

Situation des biens

La situation des biens est consultable aux chapitres 3.1 et 3.2.

Par ce compte rendu, Veolia présente une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto-surveillance, astreinte,...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants, ou pour lesquels Veolia n'a pas décelé d'indice négatif, et qui à ce titre n'appellent pas ici de commentaire particulier, ne figurent pas dans ce compte rendu.

5.3 Les investissements et le renouvellement



Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissement et/ou de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière « Les modalités d'établissement du CARE ».

Programme contractuel d'investissement

Pas d'investissement sur l'exercice 2022

Le fond de sécurisation :

C.O.B.A.S SERVICE EAU
COMpte FONDS DE SECURISATION
Du 01/07/2021 au 31/12/2027

DATE DES OPERATIONS	NATURE DES OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES	RECETTES - DEPENSES	CUMUL RECETTES - DEPENSES
31/12/2021	DOTATION 2021		50 000		
	COUVERTURE ACTIFLO	16 951			
	INVERSEUR DE SOURCE Cazaux Lac	6 660			
	INVERSEUR DE SOURCE Cabaret	23 728			
	Frais généraux	6 154			
		-			
TOTAL	ANNEE 2021	53 493	50 000	- 3 493	- 3 493
31/12/2022	DOTATION 2022		110 494		
	INVERSEUR DE SOURCE LA HUME	2 478			
	2 POMPES DE FORAGE SECOURS	20 067			
	COLONNES CAPLANDE ET LA HUME	3 939			
	MISE EN PLACE DES COLONNES	3 900			
	PLATEFORME SATURATEUR CABARET	7 203			
	LOT RACCORD HYDRAULIQUE POMPE	3 825			
	MATERIELS ELECTRIQUES (inverseurs, ajout de colonne)	1 080			
	Heures de personnels	2 955			
	Frais généraux	5 908			
TOTAL	ANNEE 2022	51 355	110 494	59 139	59 139
TOTAL	Toutes années confondues	104 848	160 494	55 646	55 646

Le programme du fond de sécurisation a été modifié en accord avec la COBAS, pour sécuriser les forages:

- 2 Pompes de forage en stock stratégique
- Rallonge des colonnes de forage, avec raccords spécifiques

Le groupe électrogène prévu à Cabaret sera effectué en 2023;

Programme contractuel de renouvellement



Installations électromécaniques	Renouvelé exercices antérieurs	Renouvelé dans l'exercice
CABARET DES PINS		
FILE BOUES - EXTRACTION / SOUTIRAGE DES BOUES		
APPAREIL DE MESURE PHYSIQUE	2016	
FILE EAU - ALIMENTATION EAU BRUTE		
DEBITMETRE ARRIVE DE CAZAUX	2016	
FILE EAU - DISTRIBUTION EAU TRAITEE		
BALLON ANTI-BELIER DEPART PISSENS	2018	
CAPLANDE		
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE		
COMPTAGE F2	2016	
CAZAUX LAC		
FILE EAU - TRANSFERT		
DEBITMETRE P1	2016	
DEBITMETRE P2	2016	
DEBITMETRE P3	2017	
DEBITMETRE P4	2017	
CAZAUX-CAONE		
FILE EAU - POMPAGE		
BALLON ANTI-BELIER		2022
COMPTEUR FORAGE	2019	
DEBITMETRE ALIMENTATION		2022
DEBITMETRE DISTRIBUTION		2022
CAZAUX-LIBERATION		
POMPAGE - HYDRAULIQUE		
COMPTEUR ALIMENTATION RESERVOIR	2017	
COMPTEUR DISTRIBUTION	2017	
CPT BALANOS		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E		
DEBITMETRE		2022

CPT BORDEAUX	Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS	
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2020
CPT CAMPS		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2016
CPT COMMUNAL		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E		
DEBITMETRE		2022
CPT COTE D'ARGENT		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E		
DEBITMETRE		2022
CPT DANAY		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2020
CPT DESBIEY		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E		
DEBITMETRE		2022
CPT DIGNAC		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E		
DEBITMETRE		2022
CPT ETOILE 1 (DN300)		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2020
CPT ETOILE 2 (DN500)		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2020
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E		
DEBITMETRE		2017
CPT ETOILE PIED RESERVOIR (DN500)		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2020
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E		

CANALISATION / TUYAUTERIE	Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS	2016	
CPT GAMBETTA			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		2016	
CPT LAVOIR			
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION			2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE			2022
CPT LECLERC			
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION			2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE			2022
CPT MARIOLAN			
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION			2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE			2022
CPT MOULIN ROUGE			
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION			2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE			2022
CPT MOZART			
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2020	
CPT PISSENS 1 (DN600)			
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2020	
CPT PISSENS 2 (DN250)			
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE		2021	
CPT POINT CANAL (FRAGON)			
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION			2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E			
DEBITMETRE			2022
CPT PÔLE SANTE			
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /			
SUPPORT DE TELETRANSMISSION			2022

FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E		
DEBITMETRE		2022
CPT TASSIGNY		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION		2022
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E		
DEBITMETRE		2022
CPT VERDUN		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION	2020	
CPT VIGNES		
CONTRÔLE/COMMANDE - DISTRIBUTION / REPARTITION /		
SUPPORT DE TELETRANSMISSION	2020	
FILE EAU - DISTRIBUTION / REPARTITION / MAILLAGE E		
DEBITMETRE	2020	
DESBIEY		
CONTROLE / COMMANDE - ARMOIRE ELECTRIQUE GENERALE		
ARMOIRE ELECTRIQUE	2019	
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE		
COMPTEUR	2016	
POMPAGE - HYDRAULIQUE		
BALLON ANTI-BELIER	2017	
HAMEAU DES BARONS		
CONTROLE / COMMANDE - ARMOIRE ELECTRIQUE		
ARMOIRE ELECTRIQUE	2017	
LA HUME		
ENERGIES - ENERGIE ELECTRIQUE		
POSTE TRANSFO CABINE 160 KVA	2017	
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE		
COMPTEUR FORAGE 1	2016	
POMPAGE - DISTRIBUTION		
COMPTEUR AQUALAND ALLER	2016	
COMPTEUR AQUALAND RETOUR	2016	
COMPTEUR GUJAN	2016	
COMPTEUR LA TESTE	2016	
POMPAGE - HYDRAULIQUE		
RAMPE DE PULVERISATION	2018	
LA PASSERELLE		
CONTROLE / COMMANDE - ARMOIRE ELECTRIQUE GENERALE		
TELEGESTION	2016	
ENERGIES - ALIMENTATION ELECTRIQUE		

TRANSFORMATEUR	Marie-Hélène DES ESGAUX, Présidente de la COBAS	2016	
TRANSFORMATEUR		2017	
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE			
COMPTAGE		2016	
LE GOLF			
FILE EAU - ALIMENTATION / DISTRIBUTION			
DEBITMETRE DOUBLE SENS		2019	
PISSENS			
ENERGIE - PRODUCTION ENERGIE ELEC			
GROUPE ELECTROGENE		2021	
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE			
COMPTAGE		2016	
PISTE 214			
CONTROLE / COMMANDE - ARMOIRE ELECTRIQUE GENERALE			
ARMOIRE ELECTRIQUE		2017	
AUTOMATE		2017	
POMPAGE - DISTRIBUTION			
DEBITMETRE		2019	
POMPAGE - HYDRAULIQUE			
BALLON HYDROFORT			2022
PROTECTION CATHODIQUE - LE TEICH			
PROTECTION CATHODIQUE - PROTECTION CATHODIQUE			
PROTECTION CATHODIQUE		2018	
REGENERATION FORAGES			
REGENERATION FORAGES			
REGENERATION PARTIELLE FORAGES Lot 2			2022
VILLEMARIE			
CONTROLE / COMMANDE - ARMOIRE ELECTRIQUE GENERALE			
ARMOIRE ELECTRIQUE		2018	
AUTOMATE		2018	
DEMARREUR POMPE FORAGE		2018	
POMPAGE - ALIMENTATION EAU BRUTE			
COMPTEUR		2016	
POMPAGE - DISTRIBUTION			
DEBITMETRE ALIM RESEAU		2017	
Réseaux		Quantité renouvelée exercices antérieurs	Quantité renouvelée dans l'exercice
BRANCHEMENTS EAU		5593	605
COMPTEURS EAU		938	477



Les autres dépenses de renouvellement

Les états présentés dans cette section permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour la continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans l'annexe financière «Les modalités d'établissement du CARE».

Dépenses relevant d'une garantie pour la continuité du service :

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la FP2E, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour la continuité du service.

Dépenses relevant d'un fonds de renouvellement :

Un fonds de renouvellement a été défini au contrat. Les dépenses et la situation du fonds relatif à l'exercice sont résumées dans les tableaux suivants :

DATE DES OPERATIONS	NATURE DES OPERATIONS	DEPENSES	RECETTES	RECETTES - DEPENSES	CUMUL RECETTES - DEPENSES
1/1/2016	DOTATION 2016		246 557,00 €		
TOTAL	ANNEE 2016	97 477,86 €	246 557,00 €	149 079,14 €	149 079,14 €
1/1/2017	actualisation du solde au 31/12/2016		877,03 €		
1/1/2017	DOTATION 2017		245 106,51 €		
TOTAL	ANNEE 2017	272 326,48 €	245 983,54 €	-26 342,94 €	122 736,20 €
1/1/2018	actualisation du solde au 31/12/2017		227,43 €		
1/1/2018	DOTATION 2018		247 013,87 €		
TOTAL	ANNEE 2018	165 689,49 €	247 241,30 €	81 551,81 €	204 288,01 €
1/1/2019	actualisation du solde au 31/12/2018		6 547,43 €		
1/1/2019	DOTATION 2019		254 459,15 €		
TOTAL	ANNEE 2019	135 013,79 €	261 006,58 €	125 992,79 €	330 280,81 €
1/1/2020	actualisation du solde au 31/12/2019		17 559,05 €		
1/1/2020	DOTATION 2020		259 664,96 €		
TOTAL	ANNEE 2020	89 205,59 €	277 224,01 €	188 018,42 €	518 299,22 €
1/1/2021	actualisation du solde du 31/12/2020		29 208,75 €		
1/1/2021	DOTATION 2021		84 261,00 €		
TOTAL	ANNEE 2021	89 136,50 €	113 469,75 €	24 333,25 €	542 632,47 €
1/1/2022	actualisation du solde du 31/12/2021		56 943,31 €		
1/1/2022	DOTATION 2022		88 140,00 €		
TOTAL	ANNEE 2022	212 291,54 €	145 083,31 €	-67 208,23 €	475 424,24 €
TOTAL	Toutes années confondues	1 061 141,25 €	1 536 565,49 €	475 424,24 €	

5.4 Les engagements à incidence financière



Ce chapitre a pour objectif de présenter les engagements liés à l'exécution du service public et qui, à ce titre, peuvent entraîner des obligations financières entre Veolia, actuel délégataire de service, et toute entité (publique ou privée) qui pourrait être amenée à reprendre à l'issue du contrat l'exécution du service. Ce chapitre constitue pour les élus un élément de transparence et de prévision.

Conformément aux préconisations de l'Ordre des Experts Comptables, ce chapitre ne présente que les « engagements significatifs, sortant de l'ordinaire, nécessaires à la continuité du service, existant à la fin de la période objet du rapport, et qui à la fois devraient se continuer au-delà du terme normal de la convention de délégation et être repris par l'exploitant futur ».

Afin de rester simples, les informations fournies ont une nature qualitative. A la demande de la Collectivité, et en particulier avant la fin du contrat, Veolia pourra détailler ces éléments.

5.4.1 Flux financiers de fin de contrat

Les flux financiers de fin de contrat doivent être anticipés dans les charges qui s'appliqueront immédiatement à tout nouvel exploitant du service. Sur la base de ces informations, il est de la responsabilité de la Collectivité, en qualité d'entité organisatrice du service, d'assurer la bonne prise en compte de ces contraintes dans son cahier des charges.

Régularisations de TVA

Si Veolia a assuré pour le compte de la Collectivité la récupération de la TVA au titre des immobilisations (investissements) mises à disposition¹, deux cas se présentent :

- ✓ Le nouvel exploitant est assujéti à la TVA² : aucun flux financier n'est nécessaire. Une simple déclaration des montants des immobilisations, dont la mise à disposition est transférée, doit être adressée aux Services de l'Etat.
- ✓ Le nouvel exploitant n'est pas assujéti à la TVA : l'administration fiscale peut être amenée à réclamer à Veolia la part de TVA non amortie sur les immobilisations transférées. Dans ce cas, le repreneur doit s'acquitter auprès de Veolia du montant dû à l'Administration Fiscale pour les immobilisations transférées, et simultanément faire valoir ses droits auprès du Fonds de Compensation de la TVA. Le cahier des charges doit donc imposer au nouvel exploitant de disposer des sommes nécessaires à ce remboursement.

Biens de retour

Les biens de retour (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) sont remis gratuitement à la Collectivité à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat.

Biens de reprise

Les biens de reprise (listés dans l'inventaire détaillé des biens du service) seront remis au nouvel exploitant, si celui-ci le souhaite, à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat. Ces biens doivent généralement être achetés par le nouvel exploitant.

¹ art. 210 de l'annexe II du Code Général des Impôts

² Conformément au principe posé par le nouvel article 257 bis du Code Général des Impôts précisé par l'instruction 3 A 6 36 parue au BOI N°50 du 20 Mars 2006 repris dans le BOFiP (BOI-TVA-CHAMP-10-10-50-10)

Autres biens ou prestations



Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

Hormis les biens de retour et les biens repris prévus au contrat, Veolia utilise, dans le cadre de sa liberté de gestion, certains biens et prestations. Le cas échéant, sur demande de la Collectivité et selon des conditions à déterminer, les parties pourront convenir de leur mise à disposition auprès du nouvel exploitant.

Consommations non facturées et recouvrement des sommes dues au délégataire à la fin du contrat

Les sommes correspondantes au service exécuté jusqu'à la fin du contrat sont dues au délégataire sortant. La continuité de service est à privilégier (maintien des calendriers de facturation ou de mensualisation jusqu'à l'échéance du contrat). Il y a donc lieu de définir avec la Collectivité les modalités de facturation et de recouvrement des sommes dues ainsi que les modalités de reversement des encaissements qui s'imposeront le cas échéant au nouvel exploitant : part ancien contrat en prorata temporis, reprise des soldes de mensualisation des comptes clients. L'introduction de relevés spécifiques, notamment si le contrat se termine après une facturation d'acompte, peut être une option à considérer.

5.4.2 Dispositions applicables au personnel

Les dispositions applicables au personnel du délégataire sortant s'apprécient dans le contexte de la période de fin de contrat. Les engagements qui en découlent pour le nouvel exploitant ne peuvent pas faire ici l'objet d'une présentation totalement exhaustive, pour deux motifs principaux :

- ✓ ils évoluent au fil du temps, au gré des évolutions de carrière, des aléas de la vie privée des agents et des choix d'organisation du délégataire,
- ✓ ils sont soumis à des impératifs de protection des données personnelles.

Veolia propose de rencontrer la Collectivité sur ce sujet pour inventorier les contraintes qui s'appliqueront en fin de contrat.

Dispositions conventionnelles applicables aux salariés de Veolia

Les salariés de Veolia bénéficient :

- ✓ des dispositions de la Convention Collective Nationale des Entreprises des Services d'Eau et d'Assainissement du 12 avril 2000 ;
- ✓ des dispositions de l'accord interentreprises de l'Unité Economique et Sociale " Veolia - Générale des Eaux " du 12 novembre 2008 qui a pris effet au 1^{er} janvier 2009, d'accords conclus dans le cadre de cette Unité Economique et Sociale et qui concernent notamment : l'intéressement et la participation, le temps de travail des cadres, la protection sociale (retraite, prévoyance, handicap, formation) et d'accords d'établissement, usages et engagements unilatéraux.

Protection des salariés et de l'emploi en fin de contrat

Des dispositions légales assurent la protection de l'emploi et des salariés à l'occasion de la fin d'un contrat, lorsque le service est susceptible de changer d'exploitant, que le futur exploitant ait un statut public ou privé. A défaut, il est de la responsabilité de la Collectivité de prévoir les mesures appropriées.

Lorsque l'entité sortante constitue une entité économique autonome, c'est-à-dire comprend des moyens corporels (matériel, outillage, marchandises, bâtiments, ateliers, terrains, équipements), des éléments incorporels (clientèle, droit au bail, etc.) et du personnel affecté, le tout organisé pour une mission identifiée, l'ensemble des salariés qui y sont affectés sont automatiquement transférés au nouvel exploitant, qu'il soit public ou privé (art. L 1224-1 du Code du Travail).

Dans cette hypothèse, Veolia transmettra à la Collectivité, à la fin du contrat, la liste des salariés affectés au contrat ainsi que les éléments d'information les concernant (en particulier masse salariale correspondante).



Le statut applicable à ces salariés au moment du transfert et pendant les trois mois suivants est celui en vigueur chez Veolia. Au-delà de ces trois mois, le statut Veolia est soit maintenu pendant une période de douze mois maximum, avec maintien des avantages individuels acquis au-delà de ces douze mois, soit aménagé au statut du nouvel exploitant.

Lorsque l'entité sortante ne constitue pas une entité économique autonome mais que le nouvel exploitant entre dans le champ d'application de la Convention collective Nationale des entreprises d'eau et d'assainissement d'avril 2000, l'application des articles 2.5.2 ou 2.5.4 de cette Convention s'impose tant au précédent délégataire qu'au nouvel exploitant avant la fin de la période de 12 mois.

A défaut d'application des dispositions précitées, seule la Collectivité peut prévoir les modalités permettant la sauvegarde des emplois correspondant au service concerné par le contrat de délégation qui s'achève. Veolia se tient à la disposition de la Collectivité pour fournir en amont les informations nécessaires à l'anticipation de cette question.

En tout état de cause, d'un point de vue général, afin de clarifier les dispositions applicables et de protéger l'emploi, nous proposons de préciser avec la Collectivité avant la fin du contrat, le cadre dans lequel sera géré le statut des salariés et la protection de l'emploi à la fin du contrat. Il est utile que ce cadre soit précisé dans le cahier des charges du nouvel exploitant.

La liste nominative des agents³ affectés au contrat peut varier en cours de contrat, par l'effet normal de la vie dans l'entreprise : mutations, départs et embauches, changements d'organisation, mais aussi par suite d'événements de la vie personnelle des salariés. Ainsi, la liste nominative définitive ne pourra être constituée qu'au cours des dernières semaines d'exécution du contrat.

Comptes entre employeurs successifs

Les dispositions à prendre entre employeurs successifs concernant le personnel transféré sont les suivantes :

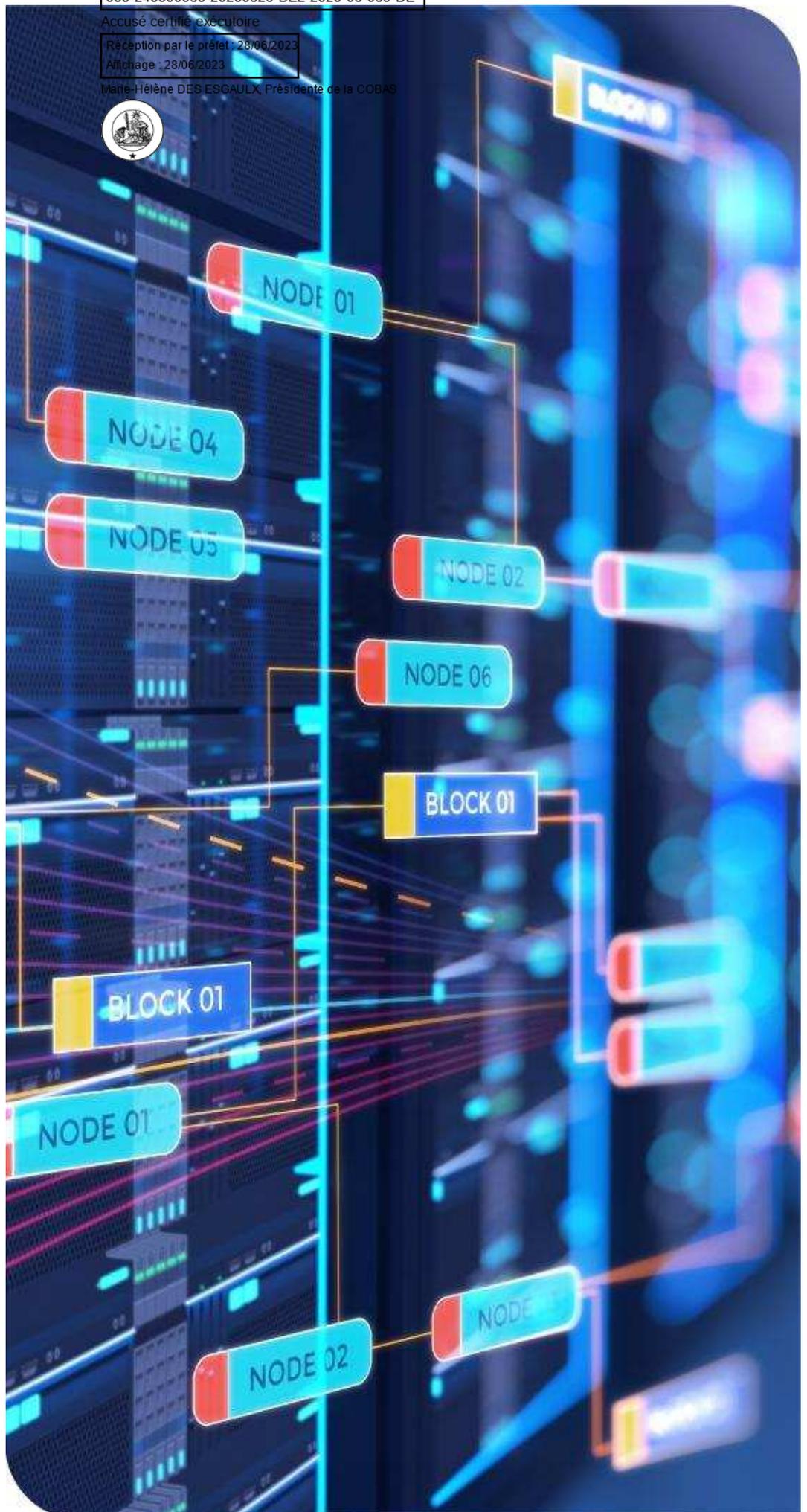
- ✓ de manière générale, dispositions identiques à celles appliquées en début du contrat,
- ✓ concernant les salaires et notamment salaires différés : chaque employeur supporte les charges afférentes aux salaires (et les charges sociales ou fiscales directes ou indirectes y afférant) rattachables à la période effective d'activité dont il a bénéficié ; le calcul est fait sur la base du salaire de référence ayant déterminé le montant de la charge mais plafonné à celui applicable au jour de transfert : ce compte déterminera notamment les prorata 13^{ème} mois, de primes annuelles, de congés payés, décomptes des heures supplémentaires ou repos compensateurs,....,
- ✓ concernant les autres rémunérations : pas de comptes à établir au titre des rémunérations différées dont les droits ne sont exigibles qu'en cas de survenance d'un événement ultérieur non encore intervenu : indemnité de départ à la retraite, droits à des retraites d'entreprises à prestations définies, médailles du travail,...

³ Certaines informations utiles ont un caractère confidentiel et n'ont pas à figurer dans le rapport annuel qui est un document public. Elles pourront être fournies, dans le respect des droits des personnes intéressées, séparément à l'autorité délégante, sur sa demande justifiée par la préparation de la fin de contrat.



6.

ANNEXES



6.1 La facture 120 m³



ARCACHON

	m ³	Prix au 01/01/2023	Montant au 01/01/2022	Montant au 01/01/2023	N/N-1
Production et distribution de l'eau			164,56	181,88	10,53%
Part délégataire			114,59	131,91	15,11%
Abonnement			32,44	37,34	15,10%
Consommation	120	0,7881	82,15	94,57	15,12%
Part syndicale			42,77	42,77	0,00%
Abonnement			13,26	13,26	0,00%
Consommation	120	0,2459	29,51	29,51	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0600	7,20	7,20	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			228,30	237,10	3,85%
Part délégataire			121,16	129,96	7,26%
Abonnement			12,08	12,96	7,28%
Consommation	120	0,9750	109,08	117,00	7,26%
Part syndicale			107,14	107,14	0,00%
Abonnement			44,14	44,14	0,00%
Consommation	120	0,5250	63,00	63,00	0,00%
Organismes publics et TVA			106,66	108,49	1,72%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
TVA			37,06	38,89	4,94%
TOTAL € TTC			499,52	527,47	5,60%



GUJAN MESTRAS

	m ³	Prix au 01/01/2023	Montant au 01/01/2022	Montant au 01/01/2023	N/N-1
Production et distribution de l'eau			164,56	181,88	10,53%
Part délégataire			114,59	131,91	15,11%
Abonnement			32,44	37,34	15,10%
Consommation	120	0,7881	82,15	94,57	15,12%
Part syndicale			42,77	42,77	0,00%
Abonnement			13,26	13,26	0,00%
Consommation	120	0,2459	29,51	29,51	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0600	7,20	7,20	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			228,30	237,10	3,85%
Part délégataire			121,16	129,96	7,26%
Abonnement			12,08	12,96	7,28%
Consommation	120	0,9750	109,08	117,00	7,26%
Part syndicale			107,14	107,14	0,00%
Abonnement			44,14	44,14	0,00%
Consommation	120	0,5250	63,00	63,00	0,00%
Organismes publics et TVA			106,66	108,49	1,72%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
TVA			37,06	38,89	4,94%
TOTAL € TTC			499,52	527,47	5,60%



LA TESTE DE BUCH

	m ³	Prix au 01/01/2023	Montant au 01/01/2022	Montant au 01/01/2023	N/N-1
Production et distribution de l'eau			164,56	181,88	10,53%
Part délégataire			114,59	131,91	15,11%
Abonnement			32,44	37,34	15,10%
Consommation	120	0,7881	82,15	94,57	15,12%
Part syndicale			42,77	42,77	0,00%
Abonnement			13,26	13,26	0,00%
Consommation	120	0,2459	29,51	29,51	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0600	7,20	7,20	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			228,30	237,10	3,85%
Part délégataire			121,16	129,96	7,26%
Abonnement			12,08	12,96	7,28%
Consommation	120	0,9750	109,08	117,00	7,26%
Part syndicale			107,14	107,14	0,00%
Abonnement			44,14	44,14	0,00%
Consommation	120	0,5250	63,00	63,00	0,00%
Organismes publics et TVA			106,66	108,49	1,72%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
TVA			37,06	38,89	4,94%
TOTAL € TTC			499,52	527,47	5,60%



LE TEICH

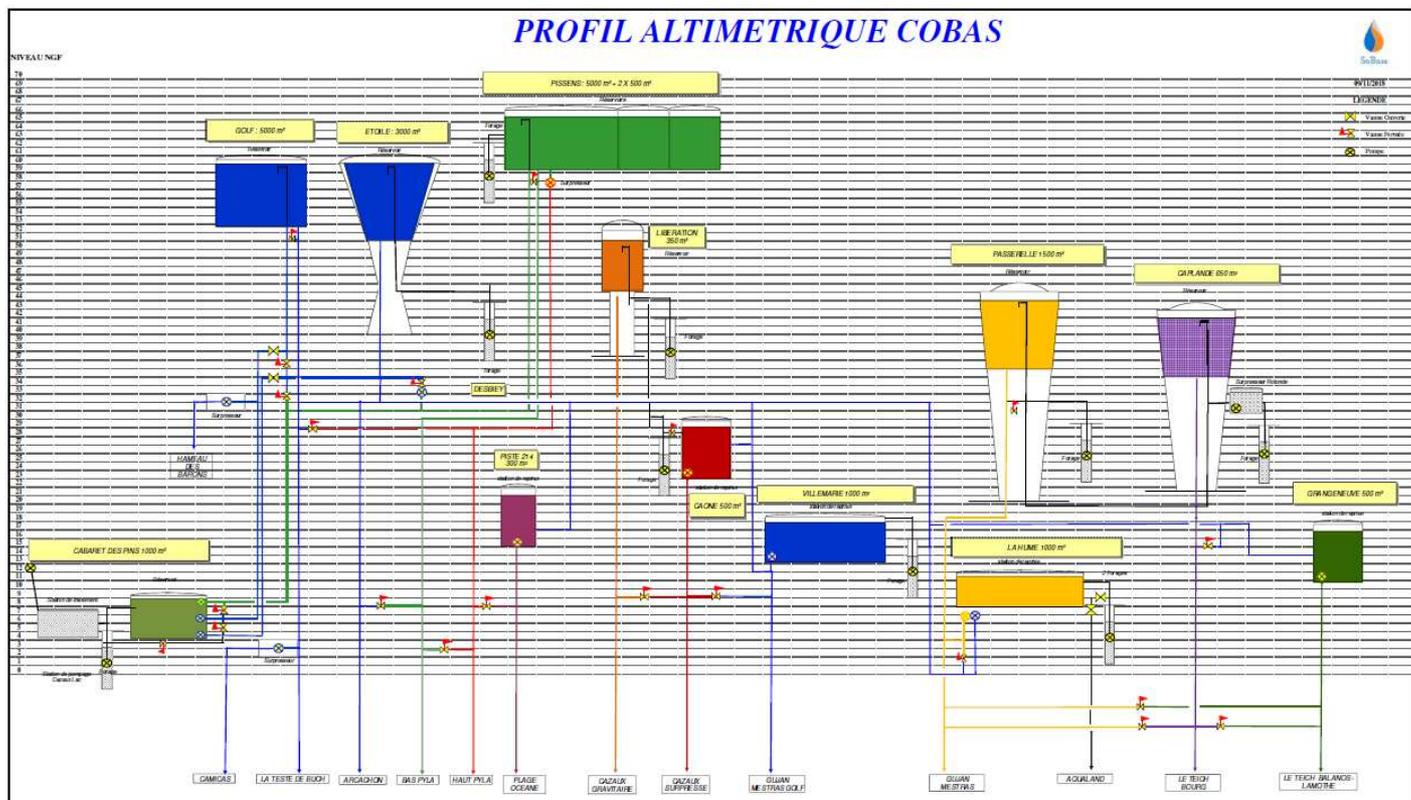
	m ³	Prix au 01/01/2023	Montant au 01/01/2022	Montant au 01/01/2023	N/N-1
Production et distribution de l'eau			164,56	181,88	10,53%
Part délégataire			114,59	131,91	15,11%
Abonnement			32,44	37,34	15,10%
Consommation	120	0,7881	82,15	94,57	15,12%
Part syndicale			42,77	42,77	0,00%
Abonnement			13,26	13,26	0,00%
Consommation	120	0,2459	29,51	29,51	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0600	7,20	7,20	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			228,30	237,10	3,85%
Part délégataire			121,16	129,96	7,26%
Abonnement			12,08	12,96	7,28%
Consommation	120	0,9750	109,08	117,00	7,26%
Part syndicale			107,14	107,14	0,00%
Abonnement			44,14	44,14	0,00%
Consommation	120	0,5250	63,00	63,00	0,00%
Organismes publics et TVA			106,66	108,49	1,72%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3300	39,60	39,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2500	30,00	30,00	0,00%
TVA			37,06	38,89	4,94%
TOTAL € TTC			499,52	527,47	5,60%

6.2 Les données consommateurs par commune



	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
ARCACHON						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	11 188	11 400	11 528	11 825	11 898	0,6%
Nombre d'abonnés (clients)	10 523	10 625	10 679	10 785	10 825	0,4%
Volume vendu (m3)	1 365 689	1 461 490	1 331 231	1 457 379	1 483 649	1,8%
GUJAN MESTRAS						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	21 300	21 435	21 602	21 991	22 334	1,6%
Nombre d'abonnés (clients)	12 313	12 507	12 703	13 058	13 349	2,2%
Volume vendu (m3)	1 288 230	1 822 276	1 468 023	1 346 336	1 488 177	10,5%
LA TESTE DE BUCH						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	26 493	26 525	26 438	26 626	26 546	-0,3%
Nombre d'abonnés (clients)	17 169	17 657	17 870	18 121	18 389	1,5%
Volume vendu (m3)	2 249 267	2 385 085	2 425 553	2 488 228	2 486 143	-0,1%
LE TEICH						
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	7 835	7 884	8 059	8 378	8 679	3,6%
Nombre d'abonnés (clients)	3 791	4 026	4 121	4 240	4 317	1,8%
Volume vendu (m3)	411 481	569 011	453 261	453 326	483 108	6,6%

6.3 Le synoptique du réseau



6.4 La qualité de l'eau



6.4.1 La ressource

Le tableau suivant présente le nombre de résultats d'analyses obtenus sur l'ensemble des ressources du service :

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le délégataire	
	Nb total de résultats d'analyses	Nb de résultats d'analyses conformes	Nb total de résultats d'analyses	Nb de résultats d'analyses conformes
Microbiologique	17	17		
Physico-chimique	1375	1371	900	900

Détail des non-conformités sur la ressource :

	Mini	Maxi	Nb d'analyses	Nb de non-conformités	Valeur du seuil et unité
Température de l'eau	16.3	27.2	9	4	25 °C

6.4.2 L'eau produite et distribuée

La qualité de l'eau produite et distribuée est évaluée au regard des limites de qualité et des références de qualité définies par la réglementation :

- ✓ les limites de qualité visent les paramètres susceptibles de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur,
- ✓ les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau potable. Un dépassement ne traduit pas forcément un risque sanitaire pour le consommateur mais implique la mise en œuvre d'actions correctives.

Conformité des prélèvements

Tableaux synthétiques de la conformité des prélèvements aux limites de qualité :

Limite de qualité	Contrôle Sanitaire		Surveillance du Délégué		Contrôle sanitaire et surveillance du délégataire	
	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes	Nb PLV total	Nb PLV conformes
Microbiologique	229	229	160	160	389	389
Physico-chimie	63	63	50	50	113	113

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

	Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS 		
	Taux de conformité Sanitaire	Taux de conformité Surveillance du Délégué	Taux de conformité Contrôle Sanitaire et Surveillance du Délégué
Microbiologique	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Physico-chimie	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

Conformité des paramètres analytiques

Le tableau suivant présente en détail les résultats d'analyses et leur conformité en distinguant les paramètres soumis à limite de qualité des paramètres soumis à une référence de qualité⁴ :

	Contrôle sanitaire		Surveillance par le délégué	
	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références	Nb total de résultats d'analyses	Conformité aux limites / Respect des Références
Paramètres soumis à Limite de Qualité				
Microbiologique	457	457	319	319
Physico-chimique	3420	3420	854	854
Paramètres soumis à Référence de Qualité				
Microbiologique	824	824	638	638
Physico-chimique	2422	2358	1248	1222
Autres paramètres analysés				
Microbiologique	8		3	
Physico-chimique	1530		526	

Un prélèvement est déclaré non-conforme si au moins un des paramètres le constituant est non-conforme à une limite de qualité.

6.4.3 Nombre de résultats et conformité des analyses sur l'eau produite et distribuée par entités réseau

⁴ Attention, tous les paramètres analysés ne sont pas forcément soumis à limite ou à référence de qualité.

PC - Forage cazaux communal COBAS

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
CO2 libre	1.59	1.59	1.59	1	mg/l CO2	
Ecart pH initial et pHéq	0.2	0.2	0.2	1	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	110	110	110	1	mg/l	
pH à température de l'eau	8.1	8.1	8.1	1	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.3	8.3	8.3	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	8.4	8.4	8.4	1	Unité pH	
TH Calcique	5.75	5.75	5.75	1	°F	
TH Magnésien	1.26	1.26	1.26	1	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	9.2	9.2	9.2	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	6.9	6.9	6.9	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	16.3	16.3	16.3	1	°C	<= 25
Température de mesure du pH	20.7	20.7	20.7	1	°C	
Fer dissous	50	50	50	1	µg/l	
Fer total	51	51	51	1	µg/l	
Manganèse total	2	2	2	1	µg/l	
Calcium	23	23	23	1	mg/l	
Chlorures	22	22	22	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	259	259	259	1	µS/cm	
Magnésium	3	3	3	1	mg/l	
Potassium	2.4	2.4	2.4	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	16	16	16	1	mg/l	
Sodium	23	23	23	1	mg/l	<= 200
Sulfates	1.4	1.4	1.4	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.58	0.58	0.58	1	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	0	0	0	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	0.5	0.5	0.5	1	%sat.	>= 30
Ammonium	0.083	0.083	0.083	1	mg/l	<= 4
Nitrates	0	0	0	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.046	0.046	0.046	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	2.5	2.5	2.5	1	µg/l	<= 100
Bore	20	20	20	1	µg/l	

Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	6	96	96	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Benzène	0	0	0	1	µg/l	

PC - Forage cazaux goulugne bas

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
CO2 libre	0.9	0.9	0.9	1	mg/l CO2	
Ecart pH initial et pHéq	-0.02	-0.02	-0.02	1	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	110	110	110	1	mg/l	
pH à température de l'eau	8.3	8.3	8.3	1	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.31	8.31	8.31	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	8.3	8.3	8.3	1	Unité pH	
TH Calcique	5.5	5.5	5.5	1	°F	
TH Magnésien	1.344	1.344	1.344	1	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	9	9	9	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	6.9	6.9	6.9	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	4	4	4	1	mg/l Pt	<= 200
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	16.7	16.7	16.7	1	°C	<= 25
Température de mesure du pH	20.4	20.4	20.4	1	°C	
Fer dissous	45	45	45	1	µg/l	
Fer total	46	46	46	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	22	22	22	1	mg/l	
Chlorures	22	22	22	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	255	255	255	1	µS/cm	
Magnésium	3.2	3.2	3.2	1	mg/l	
Potassium	2.6	2.6	2.6	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	16	16	16	1	mg/l	
Sodium	23	23	23	1	mg/l	<= 200
Sulfates	2	2	2	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.54	0.54	0.54	1	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	0.1	0.1	0.1	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	1.1	1.1	1.1	1	%sat.	>= 30
Ammonium	0.079	0.079	0.079	1	mg/l	<= 4
Nitrates	0	0	0	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.006	0.006	0.006	1	mg/l	
Nitrites	0.018	0.018	0.018	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0.023	0.023	0.023	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	2.3	2.3	2.3	1	µg/l	<= 100
Bore	20	20	20	1	µg/l	

Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	6	86	86	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Benzène	0	0	0	1	µg/l	

PC - Forage de CABARET COBAS

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Legionella pneumophilla sp	0		0	1	n/l	
Legionella sp	0		0	2	n/l	
pH à température de l'eau	7.9	8	8.1	2	Unité pH	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Température de l'eau	26.9	27.05	27.2	2	°C	<= 25

PC - Forage DESBIEY (District)

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
CO2 libre	1.07	1.07	1.07	1	mg/l CO2	
Ecart pH initial et pHéq	-0.08	-0.08	-0.08	1	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	120	120	120	1	mg/l	
pH à température de l'eau	8.2	8.2	8.2	1	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.15	8.15	8.15	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	8.3	8.3	8.3	1	Unité pH	
TH Calcique	5	5	5	1	°F	
TH Magnésien	3.234	3.234	3.234	1	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	9.8	9.8	9.8	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	8	8	8	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	24.7	24.7	24.7	1	°C	<= 25
Température de mesure du pH	21	21	21	1	°C	
Fer dissous	12	12	12	1	µg/l	
Fer total	12	12	12	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	20	20	20	1	mg/l	
Chlorures	32	32	32	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	304	304	304	1	µS/cm	
Magnésium	7.7	7.7	7.7	1	mg/l	
Potassium	3.3	3.3	3.3	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	14	14	14	1	mg/l	
Sodium	28	28	28	1	mg/l	<= 200
Sulfates	5.8	5.8	5.8	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.33	0.33	0.33	1	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	2.03	2.03	2.03	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	18.8	18.8	18.8	1	%sat.	>= 30
Ammonium	0.063	0.063	0.063	1	mg/l	<= 4
Nitrates	0	0	0	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0	0	0	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Bore	26	26	26	1	µg/l	

Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	0	240	240	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Benzène	0	0	0	1	µg/l	

PC - Forage la PASSERELLE COBAS

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
CO2 libre	1.8	1.8	1.8	1	mg/l CO2	
Ecart pH initial et pHéq	0.25	0.25	0.25	1	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	3		3	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	100	100	100	1	mg/l	
pH à température de l'eau	8	8	8	1	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.22	8.22	8.22	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	8.3	8.3	8.3	1	Unité pH	
TH Calcique	5.5	5.5	5.5	1	°F	
TH Magnésien	2.73	2.73	2.73	1	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	8.5	8.5	8.5	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	8.2	8.2	8.2	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	1	mg/l Pt	<= 200
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	22.4	22.4	22.4	1	°C	<= 25
Température de mesure du pH	20.8	20.8	20.8	1	°C	
Fer dissous	14	14	14	1	µg/l	
Fer total	14	14	14	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	22	22	22	1	mg/l	
Chlorures	33	33	33	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	289	289	289	1	µS/cm	
Magnésium	6.5	6.5	6.5	1	mg/l	
Potassium	2.9	2.9	2.9	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	13	13	13	1	mg/l	
Sodium	22	22	22	1	mg/l	<= 200
Sulfates	5	5	5	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.19	0.19	0.19	1	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	0.31	0.31	0.31	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	0.4	0.4	0.4	1	%sat.	>= 30
Ammonium	0.041	0.041	0.041	1	mg/l	<= 4
Nitrates	0	0	0	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0	0	0	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Bore	21	21	21	1	µg/l	

Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	0	170	170	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Benzène	0	0	0	1	µg/l	

PC - Forage 1 La HUME COBAS

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Legionella pneumophilla sp	0		0	2	n/l	
Legionella sp	0		0	2	n/l	
pH à température de l'eau	7.9	8	8.1	2	Unité pH	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Température de l'eau	26.6	26.65	26.7	2	°C	<= 25

PC - Forage 2 La HUME COBAS

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
E.Coli /100ml	0		0	1	n/100ml	<= 20000
Entérocoques fécaux	0		0	1	n/100ml	<= 10000
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
CO2 libre	1.27	1.27	1.27	1	mg/l CO2	
Ecart pH initial et pHéq	0.02	0.02	0.02	1	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	1	Qualitatif	
Hydrogénocarbonates	110	110	110	1	mg/l	
pH à température de l'eau	8.2	8.2	8.2	1	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.17	8.17	8.17	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	8.2	8.2	8.2	1	Unité pH	
TH Calcique	6	6	6	1	°F	
TH Magnésien	3.192	3.192	3.192	1	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	1	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	9.1	9.1	9.1	1	°F	
Titre Hydrotimétrique	9.1	9.1	9.1	1	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	3	3	3	1	mg/l Pt	<= 200
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	1	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	1	NFU	
Indice Hydrocarbure	0	0	0	1	mg/l	<= 1
Température de l'eau	21.8	21.8	21.8	1	°C	<= 25
Température de mesure du pH	21	21	21	1	°C	
Fer dissous	12	12	12	1	µg/l	
Fer total	12	12	12	1	µg/l	
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	
Calcium	24	24	24	1	mg/l	
Chlorures	36	36	36	1	mg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	308	308	308	1	µS/cm	
Magnésium	7.6	7.6	7.6	1	mg/l	
Potassium	2.7	2.7	2.7	1	mg/l	
Silicates (en mg/l de SiO2)	12	12	12	1	mg/l	
Sodium	23	23	23	1	mg/l	<= 200
Sulfates	5.2	5.2	5.2	1	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.22	0.22	0.22	1	mg/l C	<= 10
Oxygène dissous	0.1	0.1	0.1	1	mg/l	
O2 dissous % Saturation	1.4	1.4	1.4	1	%sat.	>= 30
Ammonium	0.056	0.056	0.056	1	mg/l	<= 4
Nitrates	0	0	0	1	mg/l	<= 100
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	1	mg/l	
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	
Phosphore total (en P2O5)	0	0	0	1	mg/l P2O5	
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 100
Bore	19	19	19	1	µg/l	

Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Fluorures	0	140	140	1	µg/l	
Nickel	0	0	0	1	µg/l	
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Benzène	0	0	0	1	µg/l	

PC - Lac de CAZAUX COBAS

Paramètre	Mini	Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Metolachlore ESA	0	0.276	0.406	4	µg/l	<= 2
Metolachlore OXA	0	0.159	0.252	4	µg/l	
Biphényle	0	0	0	4	µg/l	
Diéthylaniline-2,6	0	0	0	4	µg/l	
Bromures	0.1	0.115	0.14	4	mg/l	
Carbone Organique Total	2.9	5.133	6	12	mg/l C	<= 10
DCO	14	24.75	64	12	mg/l O2	
Anthraquinone	0	0	0	4	µg/l	
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	
Metazachlore ESA	0	0.021	0.084	4	µg/l	
Oxadixyl	0	0.002	0.008	4	µg/l	<= 2
Pesticides totaux	0.008	0.278	0.406	4	µg/l	<= 5
PCB 101	0	0	0	4	µg/l	
PCB 105	0	0	0	4	µg/l	
PCB 118	0	0	0	4	µg/l	
PCB 138	0	0	0	4	µg/l	
PCB 149	0	0	0	4	µg/l	
PCB 153	0	0	0	4	µg/l	
PCB 170	0	0	0	4	µg/l	
PCB 18	0	0	0	4	µg/l	
PCB 180	0	0	0	4	µg/l	
PCB 194	0	0	0	4	µg/l	
PCB 209	0	0	0	4	µg/l	
PCB 28	0	0	0	4	µg/l	
PCB 31	0	0	0	4	µg/l	
PCB 35	0	0	0	4	µg/l	
PCB 44	0	0	0	4	µg/l	
PCB 52	0	0	0	4	µg/l	
Phosphate de tributyle	0	0	0	4	µg/l	<= 2
Somme des 7 PCBi	0	0	0	4	µg/l	

UP - Bache de Caonne

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	6	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		3	6	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		10	6	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	6	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	6	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	6	n/100ml	= 0
Metolachlore ESA	0.03	0.03	0.03	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore OXA	0.02	0.02	0.02	1	µg/l	<= 0.9
Mécoprop	0.06	0.06	0.06	1	µg/l	<= 0.1
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
CO2 libre	2.13	2.13	2.13	1	mg/l CO2	
Delta pH = PHE - PHEAU	-0.54	-0.035	0.36	4	Unité pH	
Ecart pH initial et pHéq	0.27	0.27	0.27	1	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	0		4	5	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	100	100	100	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.9	8.217	8.8	6	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.98	8.265	8.46	4	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.17	8.17	8.17	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.99	8.143	8.3	6	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	5.675	6.565	8	5	°F	
TH Magnésien	1.848	2.318	2.562	5	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	5	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	8.5	9.35	9.8	6	°F	
Titre Hydrotimétrique	8.237	8.792	9.848	6	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	2	Qualitatif	
Turbidité	0	0.157	0.39	6	NFU	<= 1
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	9.7	16.014	23.8	7	°C	<= 25
Température de mesure du pH	19.5	20.35	21.2	2	°C	
Fer total	13	14	15	2	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Calcium	22.7	26.26	32	5	mg/l	
Chlorures	40	43.983	46.1	6	mg/l	<= 250
Conductivité à 20°C	275	275	275	1	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	307	336.833	351	6	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	4.4	5.52	6.1	5	mg/l	
Potassium	3	3.08	3.2	5	mg/l	
Sodium	27.3	30.82	32.6	5	mg/l	<= 200
Sulfates	6.5	7.083	7.9	6	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.52	0.95	1.8	6	mg/l C	<= 2

Ammonium	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	0	0	0	6	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	2	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0.02	0.032	0.043	2	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.015	0.015	0.015	1	mg/l	<= 0.7
Bore	28	28	28	1	µg/l	<= 1000
Cyanures totaux	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Fluorures	120	120	120	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Pesticides totaux	0.09	0.09	0.09	1	µg/l	<= 0.5
Chlore libre	0.26	0.348	0.47	6	mg/l	
Chlore total	0.27	0.397	0.54	6	mg/l	
Bromoforme	28	28	28	1	µg/l	
Chloroforme	1.8	1.8	1.8	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	23	23	23	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	7.9	7.9	7.9	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	60.7	60.7	60.7	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

UP - usine VILLEMARIE COBAS

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	6	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		37	11	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		33	11	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	11	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	11	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	11	n/100ml	= 0
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
CO2 libre	1.41	1.815	2.22	2	mg/l CO2	
Delta pH = PHE - PHEAU	0.1	0.215	0.44	4	Unité pH	
Ecart pH initial et pHéq	0.11	0.225	0.34	2	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		4	6	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	110	110	110	2	mg/l	
pH à température de l'eau	7.9	8.033	8.1	6	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	8.2	8.265	8.34	4	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.2	8.21	8.22	2	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.98	8.148	8.2	11	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	4.425	4.85	5.225	6	°F	
TH Magnésien	2.898	3.066	3.192	6	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	6	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	8.7	8.911	9.3	9	°F	
Titre Hydrotimétrique	7.449	7.877	8.417	9	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	5	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	5	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	11	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	18.8	22.691	24	11	°C	<= 25
Température de mesure du pH	11.5	18.54	21.3	5	°C	
Fer total	19	19.4	21	5	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Calcium	17.7	19.4	20.9	6	mg/l	
Chlorures	33	33.567	34.3	9	mg/l	<= 250
Conductivité à 20°C	262	262	262	1	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	281	293.818	307	11	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	6.9	7.3	7.6	6	mg/l	
Potassium	2.5	2.633	2.8	6	mg/l	
Sodium	24.1	25.6	28	6	mg/l	<= 200
Sulfates	4.7	4.833	5	9	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0	0.143	0.25	9	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0.01	0.05	5	mg/l	<= 0.5
Nitrates	0	0	0	9	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	5	mg/l	<= 1

Nitrites	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	2	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Baryum	0	0	0	2	mg/l	<= 0.7
Bore	22	23	24	2	µg/l	<= 1000
Cyanures totaux	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Fluorures	180	190	200	2	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	2	µg/l	<= 3
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Activité alpha totale	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	83.2	83.2	83.2	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0.123	0.123	0.123	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Radon 222	0	0	0	1	mBq/l	<= 100000
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Bioxyde de chlore	0	0	0	1	mg/l	
Chlore libre	0.24	0.319	0.41	11	mg/l	
Chlore total	0.26	0.345	0.45	11	mg/l	
Bromoforme	2.3	2.4	2.5	2	µg/l	
Chloroforme	0	0	0	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.88	1.09	1.3	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.23	0.295	0.36	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	3.41	3.785	4.16	2	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	2	µg/l	<= 1

UP - Usine CABARET COBAS

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	29	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		108	29	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		142	29	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	29	n/100ml	= 0
Bactéries Coliformes ML	0		0	2	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	31	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	31	n/100ml	= 0
Legionella pneumophilla sp	0		0	2	n/l	
Legionella sp	0		0	2	n/l	
Microcystine-LR totale	0	0	0	4	µg/l	
Microcystine-RR totale	0	0	0	4	µg/l	
Microcystine-YR totale	0	0	0	4	µg/l	
Total microcystines	0	0	0	4	µg/l	<= 1
Metolachlore ESA	0.029	0.043	0.06	7	µg/l	<= 0.1
Metolachlore OXA	0	0.027	0.04	7	µg/l	<= 510
Pentachlorobenzène	0	0	0	3	µg/l	
Trichlorobenzènes (Total)	0	0	0	2	µg/l	
Carbonates	0	0	0	6	mg/l CO3	
CO2 libre	1.16	1.748	2.4	4	mg/l CO2	
Delta pH = PHE - PHEAU	-0.23	-0.025	0.19	11	Unité pH	
Ecart pH initial et pHéq	-0.21	-0.004	0.22	7	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	1		3	18	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	100	110	120	7	mg/l	
pH à température de l'eau	7.8	8.065	8.2	17	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.94	8.085	8.24	11	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	7.93	8.033	8.14	7	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.8	8.139	8.4	31	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	7	7.834	8.75	16	°F	
TH Magnésien	1.638	1.877	2.184	16	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	17	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	8.4	9.36	10.5	25	°F	
Titre Hydrotimétrique	7.8	9.55	10.8	25	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0.714	10	14	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	14	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	14	Qualitatif	
Turbidité	0	0.117	0.35	31	NFU	<= 1
Indice Hydrocarbure	0	0	0	2	mg/l	
Ac. perfluorooctane sulfonique	0	0	0	2	µg/l	
Acrylamide	0	0	0	4	µg/l	<= 0.1
Biphényle	0	0	0	4	µg/l	
C10-13-chloroalcanes	0	0	0	2	µg/l	
Détergeant anionique	0	0	0	2	mg/l	
Diéthylaniline-2,6	0	0	0	4	µg/l	
Dyphényls éthers bromés 6 cong	0	0	0	2	µg/l	

Epichlorohydrine	Marie-Hélène	ES ESGAUX, Pr	idente de la COBAS	4	µg/l	<= 0.1
Phénols (indice Phénol)		0	0	0	2	µg/l
2244 tétrabromodiphényléther		0	0	0	2	µg/l
22445 pentabromodiphényléther		0	0	0	2	µg/l
224455 hexabromodiphényléther		0	0	0	2	µg/l
224456 hexabromodiphényléther		0	0	0	2	µg/l
22446 pentabromodiphényléther		0	0	0	2	µg/l
244 tribromodiphényléther		0	0	0	2	µg/l
4-n-nonylphénol		0	0	0	2	µg/l
4-tert-octylphenol		0	0	0	2	µg/l
Température de l'eau		12.3	20.577	26.1	31	°C <= 25
Température de mesure du pH		17	20.821	22.6	14	°C
Fer dissous		0	0	0	2	µg/l <= 200
Fer total		0	10.667	29	12	µg/l <= 200
Manganèse total		0	0	0	7	µg/l <= 50
Calcium		23	30.847	35	17	mg/l
Chlorures		40.4	45.3	51	25	mg/l <= 250
Conductivité à 20°C		283	304	312	4	µS/cm [180 - 2000]
Conductivité à 25°C		316	351	385	31	µS/cm [200 - 1200]
Magnésium		3.9	4.582	6.4	17	mg/l
Potassium		2.7	3	3.5	18	mg/l
Silicates (en mg/l de SiO2)		2.3	2.45	2.6	2	mg/l
Sodium		25.9	29.594	39	18	mg/l <= 200
Sulfates		5.8	7.908	8.4	25	mg/l <= 250
Carbone Organique Total		0.41	1.556	2.1	26	mg/l C <= 2
DBO (5 jours)		0	0	0	2	mg/l O2
DCO		0	0	0	13	mg/l O2
Matières en suspension		0	0	0	2	mg/l
Ammonium		0	0.049	0.47	14	mg/l <= 0.5
Azote global		0.3	0.305	0.31	2	mg/l
Azote Kjeldhal (en N)		0	0	0	2	mg/l
Nitrates		0	0.098	0.36	25	mg/l <= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3		0	0.003	0.007	14	mg/l <= 1
Nitrites		0	0	0	14	mg/l <= 0.1
Phosphore total (en P2O5)		0	0	0	2	mg/l P2O5
Aluminium total		0.008	0.038	0.077	25	mg/l <= 0.2
Arsenic		0	0	0	6	µg/l <= 10
Baryum		0.01	0.02	0.023	6	mg/l <= 0.7
Bore		26	29.833	42	6	µg/l <= 1000
Cadmium		0	0	0	2	µg/l <= 5
Chrome hexavalent		0	0	0	2	µg/l <= 50
Chrome total		0	0	0	2	µg/l <= 50
Cyanures totaux		0	0	0	6	µg/l <= 50
Fluorures		74	105	240	7	µg/l <= 1500
Mercure		0	0.003	0.016	6	µg/l <= 1
Nickel		0	0	0	2	µg/l <= 20
Plomb		0	0	0	2	µg/l <= 10
Sélénium		0	0	0	6	µg/l <= 10

Zinc	Marie-Hélène	ES ESGAUX, Pr	idente de la COBAS	2	mg/l	
Chlorure de vinyl monomère		0	0	0	4	µg/l <= 0.5
Dichloroéthane-1,2		0	0	0	6	µg/l <= 3
Dichlorométhane		0	0	0	2	µg/l
Hexachlorobutadiène		0	0	0	2	µg/l <= 0.1
Tetra + Trichloroéthylène		0	0	0	6	µg/l <= 10
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2		0	0	0	6	µg/l
Trichloroéthylène		0	0	0	6	µg/l
Anthracène		0	0	0	2	µg/l
Anthraquinone		0	0	0	4	µg/l
Benzo(a)pyrène		0	0	0	2	µg/l <= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène		0	0	0	2	µg/l <= 0.1
Benzo(1,12)pérylène		0	0	0	2	µg/l <= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène		0	0	0	2	µg/l <= 0.1
Fluoranthène		0	0	0	2	µg/l
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx		0	0	0	2	µg/l <= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub		0	0	0	2	µg/l
Hydrocarb.polycycl.arom. 6subs		0	0	0	2	µg/l
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène		0	0	0	2	µg/l <= 0.1
Naphtalène		0	0	0	2	µg/l
Pesticides totaux	0.029	0.043	0.06		7	µg/l <= 0.5
Di(2-ethylhexyl)phtalate	0	0	0		2	µg/l
PCB 101	0	0	0		4	µg/l
PCB 105	0	0	0		4	µg/l
PCB 118	0	0	0		4	µg/l
PCB 138	0	0	0		4	µg/l
PCB 149	0	0	0		4	µg/l
PCB 153	0	0	0		4	µg/l
PCB 170	0	0	0		4	µg/l
PCB 18	0	0	0		4	µg/l
PCB 180	0	0	0		4	µg/l
PCB 194	0	0	0		4	µg/l
PCB 209	0	0	0		4	µg/l
PCB 28	0	0	0		4	µg/l
PCB 31	0	0	0		4	µg/l
PCB 35	0	0	0		4	µg/l
PCB 44	0	0	0		4	µg/l
PCB 52	0	0	0		4	µg/l
Phosphate de tributyle	0	0	0		4	µg/l <= 0.1
Somme des 7 PCBi	0	0	0		4	µg/l
Activité alpha totale	0.052	0.052	0.052		1	Bq/l
Activité bêta due au K40	104	104	104		1	mBq/l
Activité bêta résiduelle	0	0	0		1	Bq/l
Activité bêta totale	0.164	0.164	0.164		1	Bq/l
Dose totale indicative	0	0	0		1	mSv/an <= 0.1
Radon 222	5770	5770	5770		1	mBq/l <= 100000
Tritium (activité due au)	0	0	0		1	Bq/l <= 100
Chlore libre	0.26	0.387	0.55		31	mg/l

Chlore total	0.28	0.438	0.65	31	mg/l	
Bromates	0	1.571	4	7	µg/l	<= 10
Bromoforme	3.7	5.1	6.3	4	µg/l	
Chloroforme	0	0.107	0.64	6	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.9	3.625	6.1	4	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.5	0.988	1.9	4	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	7.09	9.873	14.94	4	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	6	µg/l	<= 1

UP - usine CAPLANDE COBAS

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	6	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		5	12	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		38	12	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	12	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	12	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	12	n/100ml	= 0
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
CO2 libre	1.25	1.63	2.01	2	mg/l CO2	
Delta pH = PHE - PHEAU	-0.02	0.065	0.12	4	Unité pH	
Ecart pH initial et pHéq	-0.04	0.08	0.2	2	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		2	6	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	110	110	110	2	mg/l	
pH à température de l'eau	8	8.117	8.2	6	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	8.15	8.19	8.22	4	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.13	8.14	8.15	2	Unité pH	
pH mesuré au labo	8.1	8.162	8.2	11	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	6	6.292	6.5	6	°F	
TH Magnésien	1.638	1.701	1.806	6	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	6	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	9	9.256	9.6	9	°F	
Titre Hydrotimétrique	7.638	8.049	8.3	9	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0.6	3	5	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	6	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	11	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	18.5	20.7	21.5	12	°C	<= 25
Température de mesure du pH	11.7	18.62	21.3	5	°C	
Fer total	11	13.2	16	5	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Calcium	24	25.167	26	6	mg/l	
Chlorures	35	36.1	39.6	9	mg/l	<= 250
Conductivité à 20°C	278	278	278	1	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	310	314.909	327	11	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	3.9	4.05	4.3	6	mg/l	
Potassium	2.3	2.433	2.6	6	mg/l	
Sodium	26.9	28.567	31	6	mg/l	<= 200
Sulfates	6.7	6.856	7.2	9	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0	0.093	0.23	9	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0.012	0.058	5	mg/l	<= 0.5
Nitrates	0	0	0	9	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	5	mg/l	<= 1

Nitrites	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	2	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Baryum	0.009	0.009	0.009	2	mg/l	<= 0.7
Bore	22	22	22	2	µg/l	<= 1000
Cyanures totaux	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Fluorures	110	115	120	2	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	2	µg/l	<= 3
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Chlore libre	0.23	0.302	0.39	12	mg/l	
Chlore total	0.24	0.324	0.43	12	mg/l	
Bromoforme	0.96	1.13	1.3	2	µg/l	
Chloroforme	0	0	0	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.43	0.535	0.64	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.1	0.12	0.14	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	1.49	1.785	2.08	2	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	2	µg/l	<= 1

UP - usine de CAZAUX COBAS

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	4	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		2	6	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		3	6	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	6	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	6	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	6	n/100ml	= 0
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	1	mg/l CO3	
CO2 libre	2.59	2.59	2.59	1	mg/l CO2	
Delta pH = PHE - PHEAU	0.16	0.265	0.46	4	Unité pH	
Ecart pH initial et pHéq	0.45	0.45	0.45	1	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		4	5	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	110	110	110	1	mg/l	
pH à température de l'eau	7.8	8	8.1	5	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	8.26	8.29	8.34	4	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.31	8.31	8.31	1	Unité pH	
pH mesuré au labo	8.01	8.048	8.1	6	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	5.525	5.645	5.75	5	°F	
TH Magnésien	1.26	1.277	1.302	5	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	5	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	8.7	8.933	9.2	6	°F	
Titre Hydrotimétrique	6.785	6.893	7.002	6	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	2	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	2	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	2	Qualitatif	
Turbidité	0	0.07	0.22	6	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	12.8	15.85	18.3	6	°C	<= 25
Température de mesure du pH	19.6	20.4	21.2	2	°C	
Fer total	26	30.5	35	2	µg/l	<= 200
Manganèse total	2	2	2	1	µg/l	<= 50
Calcium	22.1	22.58	23	5	mg/l	
Chlorures	22.7	23.25	23.8	6	mg/l	<= 250
Conductivité à 20°C	223	223	223	1	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	249	251.667	256	6	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	3	3.04	3.1	5	mg/l	
Potassium	2.4	2.46	2.6	5	mg/l	
Sodium	21.5	22.52	24	5	mg/l	<= 200
Sulfates	0	1.867	3.4	6	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.51	0.57	0.67	6	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0.008	0.015	2	mg/l	<= 0.1
Nitrates	0	0	0	6	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	2	mg/l	<= 1

Nitrites	0	0	0	2	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	1	mg/l	<= 0.2
Arsenic	2.4	2.4	2.4	1	µg/l	<= 10
Baryum	0.019	0.019	0.019	1	mg/l	<= 0.7
Bore	20	20	20	1	µg/l	<= 1000
Cyanures totaux	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Fluorures	75	75	75	1	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	1	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	1	µg/l	<= 3
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	1	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	1	µg/l	
Chlore libre	0.24	0.288	0.34	6	mg/l	
Chlore total	0.24	0.32	0.4	6	mg/l	
Bromoforme	3.1	3.1	3.1	1	µg/l	
Chloroforme	2	2	2	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	4.8	4.8	4.8	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	2.8	2.8	2.8	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	12.7	12.7	12.7	1	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	1	µg/l	<= 1

UP - usine de Pissens COBAS

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	11	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		3	11	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		5	11	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	11	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	11	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	11	n/100ml	= 0
Metolachlore ESA	0.02	0.02	0.02	1	µg/l	<= 0.9
Metolachlore ESA	0.03	0.03	0.03	1	µg/l	<= 0.1
Pentachlorobenzène	0	0	0	2	µg/l	
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
CO2 libre	1.54	2.05	2.56	2	mg/l CO2	
Delta pH = PHE - PHEAU	0.08	0.3	0.73	4	Unité pH	
Ecart pH initial et pHéq	0.11	0.255	0.4	2	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		4	6	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	110	115	120	2	mg/l	
pH à température de l'eau	7.8	7.983	8.1	6	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	8.08	8.3	8.63	4	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.19	8.215	8.24	2	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.7	8.092	8.2	10	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	3.85	5.021	5.75	6	°F	
TH Magnésien	2.31	2.555	2.73	6	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	6	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	9.1	9.922	10.6	9	°F	
Titre Hydrotimétrique	6.58	7.57	9.2	9	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0	0	5	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	5	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	5	Qualitatif	
Turbidité	0	0.124	0.41	10	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	18	21.5	24.8	11	°C	<= 25
Température de mesure du pH	11.5	19.2	22	5	°C	
Fer total	7	10.4	15	5	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Calcium	15.4	20.083	23	6	mg/l	
Chlorures	52	67.844	81	9	mg/l	<= 250
Conductivité à 20°C	430	430	430	1	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	388	443.2	488	10	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	5.5	6.083	6.5	6	mg/l	
Potassium	2.9	3.067	3.3	6	mg/l	
Sodium	47.3	53.033	58.9	6	mg/l	<= 200
Sulfates	7.8	8.122	8.5	9	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.3	0.696	1.4	9	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0.009	0.029	5	mg/l	<= 0.5

Nitrates	0	0	0	9	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	5	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	5	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0.006	0.021	0.044	5	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Baryum	0.008	0.009	0.009	2	mg/l	<= 0.7
Bore	53	54	55	2	µg/l	<= 1000
Cyanures totaux	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Fluorures	210	220	230	2	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	2	µg/l	<= 3
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Pesticides totaux	0.02	0.025	0.03	2	µg/l	<= 0.5
Activité alpha totale	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	85.5	85.5	85.5	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0.044	0.044	0.044	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0.129	0.129	0.129	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Radon 222	0	0	0	1	mBq/l	<= 100000
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Chlore libre	0.22	0.349	0.63	11	mg/l	
Chlore total	0.3	0.397	0.69	11	mg/l	
Bromoforme	20	23.5	27	2	µg/l	
Chloroforme	0	0	0	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	7.7	9.85	12	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	1.6	1.95	2.3	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	29.3	35.3	41.3	2	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	2	µg/l	<= 1

UP - usine ETOILE

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	12	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		3	12	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		2	12	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	12	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	12	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	12	n/100ml	= 0
Metolachlore ESA	0	0.03	0.06	2	µg/l	<= 0.1
Metolachlore OXA	0	0.025	0.05	2	µg/l	<= 510
Pentachlorobenzène	0	0	0	2	µg/l	
Carbonates	0	0	0	3	mg/l CO3	
CO2 libre	1.17	1.683	1.98	3	mg/l CO2	
Delta pH = PHE - PHEAU	-0.11	0.085	0.38	4	Unité pH	
Ecart pH initial et pHéq	-0.17	0.037	0.15	3	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		4	7	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	110	113.333	120	3	mg/l	
pH à température de l'eau	7.9	8.043	8.2	7	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	7.99	8.16	8.28	4	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.05	8.07	8.09	3	Unité pH	
pH mesuré au labo	8	8.193	8.3	12	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	4.825	6.264	8	7	°F	
TH Magnésien	1.89	2.61	3.402	7	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	7	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	8.7	9.35	9.8	10	°F	
Titre Hydrotimétrique	7.807	8.655	9.9	10	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	0.5	3	6	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	6	Qualitatif	
Turbidité	0	0.04	0.27	12	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	3	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	3	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	20.6	22.567	25.4	12	°C	<= 25
Température de mesure du pH	19.1	20.633	22.3	6	°C	
Fer total	8	11.667	16	6	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	3	µg/l	<= 50
Calcium	19.3	25.057	32	7	mg/l	
Chlorures	35	40.35	49	10	mg/l	<= 250
Conductivité à 20°C	278	278	278	1	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	309	333.583	367	12	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	4.5	6.214	8.1	7	mg/l	
Potassium	2.8	3.129	3.3	7	mg/l	
Sodium	27.4	29.414	35	7	mg/l	<= 200
Sulfates	5.9	6.85	8.2	10	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0.3	0.788	1.6	10	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0.005	0.018	6	mg/l	<= 0.1

Nitrates	0	0.026	0.26	10	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0.001	0.005	6	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	6	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0.021	0.048	6	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Baryum	0.008	0.014	0.017	3	mg/l	<= 0.7
Bore	27	29.333	31	3	µg/l	<= 1000
Cyanures totaux	0	0	0	3	µg/l	<= 50
Fluorures	120	143.333	180	3	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	3	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	3	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	3	µg/l	<= 3
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	3	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	3	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	3	µg/l	
Pesticides totaux	0	0.03	0.06	2	µg/l	<= 0.5
Activité alpha totale	0.037	0.037	0.037	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	84.1	84.1	84.1	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0.096	0.096	0.096	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0.18	0.18	0.18	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Radon 222	0	0	0	1	mBq/l	<= 100000
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Chlore libre	0.14	0.313	0.49	12	mg/l	
Chlore total	0.16	0.353	0.54	12	mg/l	
Bromoforme	0.95	12.65	19	3	µg/l	
Chloroforme	0.67	0.933	1.2	3	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	2.3	11.1	19	3	µg/l	
Dichloromonobromométhane	1.4	3.9	6	3	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	5.32	28.583	45.2	3	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	3	µg/l	<= 1

UP - usine LA HUME COBAS

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	6	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		47	11	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		4	10	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	11	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	11	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	11	n/100ml	= 0
Legionella pneumophilla sp	0		0	2	n/l	
Legionella sp	0		0	2	n/l	
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
CO2 libre	1.38	2.225	3.07	2	mg/l CO2	
Delta pH = PHE - PHEAU	0.08	0.218	0.38	4	Unité pH	
Ecart pH initial et pHéq	0.04	0.25	0.41	3	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		4	7	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	110	110	110	3	mg/l	
pH à température de l'eau	7.8	7.957	8.1	7	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	8.15	8.193	8.28	4	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.15	8.157	8.16	3	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.5	8.053	8.2	12	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	5	5.557	5.75	7	°F	
TH Magnésien	2.898	3.168	3.318	7	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	6	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	8.9	9.36	9.9	10	°F	
Titre Hydrotimétrique	8.066	8.596	9	10	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	2.2	4	5	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	6	Qualitatif	
Turbidité	0	0	0	11	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	21.9	23.683	25.8	12	°C	<= 25
Température de mesure du pH	19.8	20.4	21.3	6	°C	
Fer total	22	31.5	39	6	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	3	µg/l	<= 50
Calcium	20	22.229	23	7	mg/l	
Chlorures	37	38.37	39.7	10	mg/l	<= 250
Conductivité à 20°C	299	299	299	1	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	312	327.25	351	12	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	6.9	7.543	7.9	7	mg/l	
Potassium	2.6	3	3.2	7	mg/l	
Sodium	22.2	27.4	31.2	7	mg/l	<= 200
Sulfates	5.8	8.76	11	10	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0	0.18	0.31	9	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0	0	6	mg/l	<= 0.5

Nitrates	0	0	0	10	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	6	mg/l	<= 1
Nitrites	0	0	0	6	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0.006	0.011	2	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Baryum	0	0	0	2	mg/l	<= 0.7
Bore	25	26	27	2	µg/l	<= 1000
Cyanures totaux	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Fluorures	160	166.667	170	3	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	2	µg/l	<= 3
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Pesticides totaux	0.04	0.04	0.04	1	µg/l	<= 0.5
Activité alpha totale	0.052	0.052	0.052	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	91.1	91.1	91.1	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0.116	0.116	0.116	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Radon 222	0	0	0	1	mBq/l	<= 100000
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Chlore libre	0.23	0.327	0.48	12	mg/l	
Chlore total	0.26	0.356	0.5	12	mg/l	
Bromoforme	1.9	1.9	1.9	2	µg/l	
Chloroforme	0	0	0	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	0.69	0.945	1.2	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.19	0.26	0.33	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	2.78	3.105	3.43	2	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Diuron	0.04	0.04	0.04	1	µg/l	<= 0.1

UP - usine LA PASSERELLE COBAS

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	6	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		4	11	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		2	11	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	11	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	11	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	11	n/100ml	= 0
Pentachlorobenzène	0	0	0	1	µg/l	
Carbonates	0	0	0	2	mg/l CO3	
CO2 libre	1.15	1.55	1.95	2	mg/l CO2	
Delta pH = PHE - PHEAU	0.01	0.13	0.31	4	Unité pH	
Ecart pH initial et pHéq	0	0.2	0.32	3	Unité pH	
Equ.Calco (0;1;2;3;4)	2		4	7	Qualitatif	[1 - 2]
Hydrogénocarbonates	100	103.333	110	3	mg/l	
pH à température de l'eau	7.9	8.071	8.2	7	Unité pH	[6,5 - 9]
pH d'équilibre (à T pH insitu)	8.21	8.255	8.31	4	Unité pH	
pH d'équilibre à 20°C	8.17	8.21	8.24	3	Unité pH	
pH mesuré au labo	7.5	8.08	8.2	12	Unité pH	[6,5 - 9]
TH Calcique	5.125	5.521	5.75	7	°F	
TH Magnésien	2.52	2.712	2.898	7	°F	
Titre Alcalimétrique	0	0	0	6	°F	
Titre Alcalimétrique Complet	8.2	8.5	8.8	10	°F	
Titre Hydrotimétrique	7.813	8.219	8.6	10	°F	
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	2.4	5	5	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	6	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	6	Qualitatif	
Turbidité	0	0.018	0.2	11	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	18.4	21.325	23	12	°C	<= 25
Température de mesure du pH	19	20.15	20.8	6	°C	
Fer total	15	17.333	23	6	µg/l	<= 200
Manganèse total	0	0	0	3	µg/l	<= 50
Calcium	20.5	22.086	23	7	mg/l	
Chlorures	32	32.96	34	10	mg/l	<= 250
Conductivité à 20°C	256	256	256	1	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	283	290.75	322	12	µS/cm	[200 - 1200]
Magnésium	6	6.457	6.9	7	mg/l	
Potassium	2.7	2.857	3	7	mg/l	
Sodium	20.7	22.086	24	7	mg/l	<= 200
Sulfates	5	5.3	5.8	10	mg/l	<= 250
Carbone Organique Total	0	0.132	0.23	9	mg/l C	<= 2
Ammonium	0	0.01	0.036	6	mg/l	<= 0.5
Nitrates	0	0	0	10	mg/l	<= 50
Nitrates/50 + Nitrites/3	0	0	0	6	mg/l	<= 1

Nitrites	0	0	0	6	mg/l	<= 0.1
Aluminium total	0	0	0	2	mg/l	<= 0.2
Arsenic	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Baryum	0	0.003	0.006	2	mg/l	<= 0.7
Bore	20	21	22	2	µg/l	<= 1000
Cyanures totaux	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Fluorures	170	173.333	180	3	µg/l	<= 1500
Mercure	0	0	0	2	µg/l	<= 1
Sélénium	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Dichloroéthane-1,2	0	0	0	2	µg/l	<= 3
Tetra + Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	0	0	0	2	µg/l	
Trichloroéthylène	0	0	0	2	µg/l	
Activité alpha totale	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta due au K40	83.8	83.8	83.8	1	mBq/l	
Activité bêta résiduelle	0	0	0	1	Bq/l	
Activité bêta totale	0.12	0.12	0.12	1	Bq/l	
Dose totale indicative	0	0	0	1	mSv/an	<= 0.1
Radon 222	0	0	0	1	mBq/l	<= 100000
Tritium (activité due au)	0	0	0	1	Bq/l	<= 100
Chlore libre	0.14	0.276	0.35	12	mg/l	
Chlore total	0.15	0.301	0.42	12	mg/l	
Bromoforme	2.8	3.05	3.3	2	µg/l	
Chloroforme	0	0	0	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.1	1.1	1.1	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.25	0.25	0.25	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	4.15	4.4	4.65	2	µg/l	<= 100
Benzène	0	0	0	2	µg/l	<= 1

ZD - Réseau arcachon-teste-hume+

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	160	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		3000	181	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		3000	181	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	179	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	179	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	181	n/100ml	= 0
Flore saprophyte (37°C)	0		1	3	(+)	
pH mesuré au labo	6.83	8.2	8.42	159	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	116	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	1.588	5	97	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	116	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	116	Qualitatif	
Turbidité	0	0.075	1.23	159	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	9.8	21.205	30.3	180	°C	<= 25
Température de mesure du pH	13.7	20.054	23.2	97	°C	
Fer total	6	20.103	170	97	µg/l	<= 200
Conductivité à 20°C	266	314.083	427	12	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	291	357.497	502	159	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0.004	0.03	97	mg/l	<= 0.5
Nitrites	0	0.006	0.011	2	mg/l	<= 0.5
Aluminium total	0	0.03	0.069	95	mg/l	<= 0.2
Antimoine	0	0	0	2	µg/l	<= 5
Cadmium	0	0	0	2	µg/l	<= 5
Chrome hexavalent	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Chrome total	0	0	0	2	µg/l	<= 50
Cuivre	0.006	0.023	0.038	4	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	4	µg/l	<= 20
Plomb	0	0.575	1.5	4	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	2	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	2	µg/l	<= 0.1
Chlore libre	0	0.126	0.54	178	mg/l	
Chlore total	0	0.156	0.56	178	mg/l	
Bromoforme	21	22.5	24	2	µg/l	
Chloroforme	1.2	1.4	1.6	2	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	18	18.5	19	2	µg/l	
Dichloromonobromométhane	5.2	5.2	5.2	2	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	45.4	47.6	49.8	2	µg/l	<= 100

ZD - réseau de Cazaux

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	10	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		25	16	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		14	16	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	16	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	16	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	16	n/100ml	= 0
pH mesuré au labo	7.91	8.078	8.2	16	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	10	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	2	4	10	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	10	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	10	Qualitatif	
Turbidité	0	0.043	0.45	16	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	13	19.247	27.1	17	°C	<= 25
Température de mesure du pH	16.4	19.92	22.2	10	°C	
Fer total	20	36.7	130	10	µg/l	<= 200
Conductivité à 25°C	248	264.938	333	16	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0.012	0.072	10	mg/l	<= 0.5
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Aluminium total	0	0	0	4	mg/l	<= 0.2
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome hexavalent	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0.009	0.02	0.03	2	mg/l	<= 2
Nickel	0	0.8	1.6	2	µg/l	<= 20
Plomb	0	0.65	1.3	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Chlore libre	0.16	0.234	0.3	16	mg/l	
Chlore total	0.17	0.268	0.38	16	mg/l	
Bromoforme	3.7	3.7	3.7	1	µg/l	
Chloroforme	1.8	1.8	1.8	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	6.5	6.5	6.5	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	3.5	3.5	3.5	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	15.5	15.5	15.5	1	µg/l	<= 100

ZD - Réseau gujan, teich N

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	32	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		260	60	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		300	60	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	60	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	60	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	60	n/100ml	= 0
pH mesuré au labo	7.95	8.211	8.31	59	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	41	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	1.925	6	40	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	41	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	41	Qualitatif	
Turbidité	0	0.032	0.35	59	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	3.7	18.061	26.2	61	°C	<= 25
Température de mesure du pH	15.1	19.64	22.4	40	°C	
Fer total	8	27.25	68	40	µg/l	<= 200
Conductivité à 20°C	255	280.556	310	9	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	270	305.763	346	59	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0.002	0.052	40	mg/l	<= 0.5
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Aluminium total	0	0.011	0.032	13	mg/l	<= 0.2
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome hexavalent	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0	0.003	0.005	2	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	1	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Chlore libre	0.06	0.239	0.37	60	mg/l	
Chlore total	0.08	0.26	0.41	60	mg/l	
Bromoforme	3.1	3.1	3.1	1	µg/l	
Chloroforme	0	0	0	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	1.7	1.7	1.7	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.4	0.4	0.4	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	5.2	5.2	5.2	1	µg/l	<= 100

ZD - Réseau TEICH Ouest

Paramètre		Moyen	Maxi	Nb d'analyse(s)	Unité	Norme
Bact et spores sulfito-rédu	0		0	14	n/100ml	= 0
Bact Revivifiables à 22°C 68h	0		132	21	n/ml	
Bact Revivifiables à 36°C 44h	0		100	21	n/ml	
Bactéries Coliformes	0		0	21	n/100ml	= 0
E.Coli /100ml	0		0	21	n/100ml	= 0
Entérocoques fécaux	0		0	21	n/100ml	= 0
pH mesuré au labo	7.86	8.228	8.4	21	Unité pH	[6,5 - 9]
Aspect (0 = RAS, 1 sinon)	0		0	13	Qualitatif	
Couleur apr. filtration simple	0	1.667	4	12	mg/l Pt	<= 15
Odeur (0=RAS, 1 sinon)	0		0	13	Qualitatif	
Saveur (0=RAS, 1 sinon)	0		2	13	Qualitatif	
Turbidité	0	0.551	10.6	21	NFU	<= 2
Acrylamide	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Epichlorohydrine	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Température de l'eau	12.4	18.667	26.3	24	°C	<= 25
Température de mesure du pH	15.4	19.292	22.3	12	°C	
Fer total	8	19.583	82	12	µg/l	<= 200
Conductivité à 20°C	283	289.25	300	4	µS/cm	[180 - 2000]
Conductivité à 25°C	309	326.238	450	21	µS/cm	[200 - 1200]
Ammonium	0	0	0	12	mg/l	<= 0.5
Nitrites	0	0	0	1	mg/l	<= 0.5
Aluminium total	0.007	0.014	0.028	5	mg/l	<= 0.2
Antimoine	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Cadmium	0	0	0	1	µg/l	<= 5
Chrome hexavalent	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Chrome total	0	0	0	1	µg/l	<= 50
Cuivre	0	0.005	0.01	2	mg/l	<= 2
Nickel	0	0	0	2	µg/l	<= 20
Plomb	0	0	0	2	µg/l	<= 10
Chlorure de vinyl monomère	0	0	0	2	µg/l	<= 0.5
Benzo(a)pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.01
Benzo(11,12)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(1,12)pérylène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Benzo(3,4)fluoranthène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydroca.polycycl.arom. 4sub nx	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Hydrocarb.polycycl.arom. 16sub	0	0	0	1	µg/l	
Indéno(1,2,3-cd) Pyrène	0	0	0	1	µg/l	<= 0.1
Chlore libre	0	0.256	0.41	22	mg/l	
Chlore total	0	0.277	0.43	22	mg/l	
Bromoforme	6.1	6.1	6.1	1	µg/l	
Chloroforme	0	0	0	1	µg/l	
Dibromomonochlorométhane	2.4	2.4	2.4	1	µg/l	
Dichloromonobromométhane	0.4	0.4	0.4	1	µg/l	
Trihalométhanes totaux (4)	8.9	8.9	8.9	1	µg/l	<= 100

6.5 Le bilan énergétique du patrimoine



Bilan énergétique détaillé du patrimoine

Installation de production

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
ST 01 - ETOILE						
Energie relevée consommée (kWh)	6 293	3 332	5 473	4 615	5 165	11,9%
Consommation spécifique (Wh/m3)	11	8	11	9	10	11,1%
Volume produit refoulé (m3)	547 956	412 674	494 919	500 653	493 436	-1,4%
ST 07 - PISSENS						
Energie relevée consommée (kWh)	335 253	301 049	272 267	262 600	299 505	14,1%
Consommation spécifique (Wh/m3)	745	805	709	584	624	6,8%
Volume produit refoulé (m3)	449 894	373 884	384 046	449 834	479 985	6,7%
ST 10 - LA HUME						
Energie relevée consommée (kWh)	459 788	376 273	446 255	418 766	515 629	23,1%
Consommation spécifique (Wh/m3)	799	929	848	829	811	-2,2%
Volume produit refoulé (m3)	575 285	404 820	526 358	505 342	635 772	25,8%
ST 11 - LA PASSERELLE						
Energie relevée consommée (kWh)	320 113	319 115	318 786	299 688	307 267	2,5%
Consommation spécifique (Wh/m3)	555	562	574	572	587	2,6%
Volume produit refoulé (m3)	576 617	568 162	555 311	523 744	523 260	-0,1%
ST 12 - CAPLANDE						
Energie relevée consommée (kWh)	230 588	334 883	373 075	383 883	389 415	1,4%
Consommation spécifique (Wh/m3)	523	516	557	547	553	1,1%
Volume produit refoulé (m3)	440 513	648 481	669 225	701 868	703 632	0,3%
ST 15 - CAZAUX LIBERATION						
Energie relevée consommée (kWh)	42 995	29 086	43 985	1 995	16 075	705,8%
Consommation spécifique (Wh/m3)	318	219	274	14	119	750,0%
Volume produit refoulé (m3)	135 158	132 709	160 374	147 167	135 477	-7,9%
ST05-CABARET PINS (Forage)						
Volume produit refoulé (m3)	1 312 436	1 241 804	1 375 092	1 368 065	1 364 044	-0,3%
ST05-CABARET PINS(Cazaux Lac)						
Energie relevée consommée (kWh)	1 896 898	2 058 119	2 057 064	2 027 885	2 000 596	-1,3%
Consommation spécifique (Wh/m3)	829	766	825	841	849	1,0%
Volume produit refoulé (m3)	2 287 162	2 688 581	2 492 529	2 411 437	2 357 527	-2,2%
ST13 - VILLEMARIE						
Energie relevée consommée (kWh)	349 315	230 864	235 385	229 130	314 592	37,3%
Consommation spécifique (Wh/m3)	584	649	613	571	536	-6,1%
Volume produit refoulé (m3)	598 172	355 588	383 956	401 441	586 786	46,2%

Installation de reprise, de pompage ou surpresseur



	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
ST 09 - PISTE 214						
Energie relevée consommée (kWh)	99 840	124 782	129 485	149 594	141 635	-5,3%
Consommation spécifique (Wh/m3)	641	617	539	448	479	6,9%
Volume pompé (m3)	155 661	202 291	240 106	333 941	295 529	-11,5%
ST 14 - HAMEAU DES BARONS						
Energie relevée consommée (kWh)	10 489	10 375	10 649	10 528	10 752	2,1%
ST 16 - CAZAUX CAONE						
Energie relevée consommée (kWh)	63 996	62 702	92 368	74 480	73 415	-1,4%
Consommation spécifique (Wh/m3)	733	650	905	740	766	3,5%
Volume pompé (m3)	87 287	96 485	102 020	100 647	95 839	-4,8%
ST 17 - CAMICAS						
Energie relevée consommée (kWh)	2 625	964	3 182	3 020	2 483	-17,8%
Consommation spécifique (Wh/m3)	779	234	692	722	460	-36,3%
Volume pompé (m3)	3 370	4 112	4 596	4 181	5 396	29,1%
ST18 - GRANGENEUVE						
Energie relevée consommée (kWh)	70 432	74 262	74 770	70 637	72 104	2,1%
Consommation spécifique (Wh/m3)	211	221	230	234	229	-2,1%
Volume pompé (m3)	334 149	336 034	325 516	301 477	315 306	4,6%

Installation de captage

	2018	2019	2020	2021	2022	N/N-1
FORAGE CABARET DES PINS						
Volume pompé (m3)	1 312 436	1 241 804	1 375 092	1 368 065	1 364 044	-0,3%
FORAGE CAONE						
Volume pompé (m3)	92 581	89 910	138 921	96 134	96 459	0,3%
FORAGE CAPLANDE 1						
Volume pompé (m3)	26 804	0	22 236	0	0	0%
FORAGE CAPLANDE 2						
Volume pompé (m3)	436 367	643 432	663 867	697 108	697 415	0,0%
FORAGE DESBIEY						
Energie relevée consommée (kWh)	320 872	217 830	278 265	288 554	291 741	1,1%
Consommation spécifique (Wh/m3)	586	528	562	576	591	2,6%
Volume pompé (m3)	547 956	412 674	494 919	500 653	493 436	-1,4%
FORAGE HUME 1						
Volume pompé (m3)	329 588	331 307	422 675	432 684	442 355	2,2%
FORAGE HUME 2						
Volume pompé (m3)	312 433	154 864	156 400	134 514	277 945	106,6%
FORAGE LA PASSERELLE						
Volume pompé (m3)	576 617	568 162	555 311	523 744	523 260	-0,1%
FORAGE LIBERATION						
Volume pompé (m3)	46 911	48 603	35 659	55 102	44 003	-20,1%

FORAGE PISSENS		Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS					
Volume pompé (m3)		449 894	373 884	384 046	449 834	479 985	6,7%
FORAGE VILLEMARIE							
Volume pompé (m3)		644 357	385 508	424 927	435 070	584 955	34,5%
ST 04 - CAZAUX LAC							
Energie relevée consommée (kWh)		153 165	150 679	116 948	96 408	107 305	11,3%
Consommation spécifique (Wh/m3)		63	51	42	35	39	11,4%
Volume pompé (m3)		2 444 670	2 971 040	2 810 151	2 788 922	2 725 540	-2,3%

6.6 Annexes financières



Les modalités d'établissement du CARE

Introduction générale

Les articles R 3131-2 à R 3131-4 du Code de la Commande Publique fournissent des précisions sur les données devant figurer dans le Rapport Annuel du Déléguataire prévu à l'article L 3131-5 du même Code, et en particulier sur le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) de la délégation.

Le CARE établi au titre de 2022 respecte ces principes. La présente annexe fournit les informations relatives à ses modalités d'établissement.

Pour la réalisation de son activité, à savoir l'exécution du **contrat de délégation de service public de l'eau de la COBAS**, la **Société SEEBAS** dispose de moyens propres. Elle bénéficie par ailleurs de l'assistance de Veolia Eau au travers du GIE national au sein duquel Veolia Eau a mutualisé un certain nombre de compétences.

Cette assistance s'exerce en particulier dans les domaines suivants : administration et gestion du personnel, gestion administrative comptable et financière, informatique, gestion clientèle, assistance juridique, locaux et assurance, assistance technique et opérationnelle.

Le compte annuel de résultat de l'exploitation relatif à un contrat de délégation de service public, établi sous la responsabilité de la Société délégataire, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat, selon les règles exposées ci-dessous.

La présente annexe a pour objet de préciser les modalités de détermination de ces produits et de ces charges.

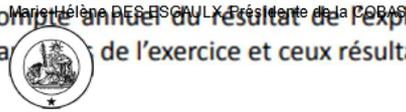
Faits Marquants

1. Produits

Les produits inscrits dans le compte annuel de résultat de l'exploitation regroupent l'ensemble des produits d'exploitation hors TVA comptabilisés en application du contrat, y compris ceux des travaux attribués à titre exclusif.

En ce qui concerne les activités de distribution d'eau, ces produits se fondent sur les volumes distribués de l'exercice, valorisés en prix de vente. A la clôture de l'exercice, une estimation s'appuyant sur les données de gestion est réalisée sur la part des produits non relevés et/ou non facturés au cours du mois de décembre et comptabilisée. Les éventuels écarts avec les facturations sont comptabilisés dans les comptes de l'année suivante. Les dégrèvements (dont ceux consentis au titre de la loi dite « Warsmann » du 17 mai 2011 qui fait obligation à la Société d'accorder - dans certaines conditions - des dégrèvements aux usagers ayant enregistré des surconsommations d'eau et d'assainissement du fait de fuites sur leurs installations après compteur) sont quant à eux portés en minoration des produits d'exploitation de l'année où ils sont accordés.

S'agissant des produits des travaux attribués à titre exclusif, ils correspondent aux montants comptabilisés en application du principe de l'avancement.



Le détail des produits annexé au compte annuel du résultat de l'exploitation fournit une ventilation des produits entre les produits facturés à l'usager de l'exercice et ceux résultant de la variation de la part estimée des consommations.

2. Charges

Les charges inscrites dans le compte annuel du résultat de l'exploitation englobent l'ensemble des charges imputables au contrat.

Le montant de ces charges résulte soit directement de dépenses inscrites en comptabilité soit de calculs à caractère économique (charges calculées § 2.2).

2.1 Dépenses courantes d'exploitation

Il s'agit des dépenses de personnel imputées directement, d'énergie électrique, d'achats d'eau, de produits de traitement, d'analyses, des redevances contractuelles et obligatoires, de la Contribution Foncière des Entreprises et de certains impôts locaux, etc.

En cours d'année, les imputations directes de dépenses de personnel opérationnel au contrat ou au chantier sont valorisées suivant un coût standard par catégorie d'agent qui intègre également une quote-part de frais « d'environnement » (véhicule, matériel et outillage, frais de déplacement, encadrement de proximité...). En fin d'année, l'écart entre le montant réel des dépenses engagées au niveau du Service Local dont dépendent les agents et le coût standard imputé fait l'objet d'une répartition au prorata des heures imputées sur les contrats du Service Local. Cet écart est ventilé selon sa nature sur trois rubriques des CARE (personnel, véhicules, autres charges).

Par ailleurs, la précision suivante est apportée sur la prise en compte de la fiscalité indirecte applicable aux consommations d'électricité. Depuis 1^{er} janvier 2016, la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) est calculée comme une majoration du prix du KWH selon un barème fonction de l'électro-intensivité de la Société au cours de l'année considérée. Ce taux applicable n'est donc pas nécessairement connu en début d'année et des régularisations peuvent donc avoir lieu au cours des exercices suivants. Jusqu'à fin 2020, ces régularisations étaient enregistrées dans les CARE lors de leur versement effectif, et alors imputées aux contrats selon les points de livraison de l'électricité consommée. Elles sont depuis cette année prises en compte dans les CARE dès l'envoi de l'état récapitulatif des consommations de l'année N-1 à l'Administration en juin N.

2.2 Charges calculées

Un certain nombre de charges doivent faire l'objet d'un calcul économique. Les éléments correspondants résultent de l'application du principe selon lequel : "Pour que les calculs des coûts et des résultats fournissent des valeurs correctes du point de vue économique..., il peut être nécessaire en comptabilité analytique, de substituer à certaines charges enregistrées en comptabilité générale selon des critères fiscaux ou sociaux, les charges correspondantes calculées selon des critères techniques et économiques" (voir ci-dessous).

Charges relatives au renouvellement :

Les charges économiques calculées  es au renouvellement sont présentées sous des rubriques distinctes en fonction des clauses contractuelles (y compris le cas échéant au sein d'un même contrat).

- Programme contractuel

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société s'est contractuellement engagée à réaliser un programme prédéterminé de travaux de renouvellement selon les priorités que la Collectivité s'est fixée.

Le montant porté sur cette ligne est issu du compte d'exploitation prévisionnel annexé au contrat du 18 décembre 2015.

- Fonds contractuel de renouvellement

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société est contractuellement tenue de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel délimitant les obligations des deux parties est alors établi. C'est le montant correspondant à la définition contractuelle qui est repris dans cette rubrique.

Charges relatives aux investissements :

Les investissements financés par le délégataire sont pris en compte dans le compte annuel du résultat de l'exploitation, sous forme de redevances permettant d'étaler leur coût financier total :

-  pour les biens appartenant au délégataire (biens propres et en particulier les compteurs du domaine privé) : sur leur durée de vie économique puisqu'ils restent lui appartenir indépendamment de l'existence du contrat ;
-  pour les investissements contractuels (biens de retour) : sur la durée du contrat puisqu'ils ne servent au délégataire que pendant cette durée.

Le montant de ces redevances résulte d'un calcul actuariel permettant de reconstituer, sur ces durées et en euros constants, le montant de l'investissement initial.

S'agissant des compteurs, ce dernier comprend, depuis 2008, les frais de pose valorisés par l'application de critères opérationnels et qui ne sont donc en contrepartie plus compris dans les charges de l'exercice.

L'étalement de ce coût financier global obéit aux règles suivantes :

-  pour les investissements antérieurs à 2021, les redevances évoquées ci-dessus respectent une progressivité prédéterminée et constante (+1,5% par an) d'une année sur l'autre de la redevance attachée à un investissement donné. Le taux financier retenu est calculé à partir du Taux Moyen des Emprunts d'Etat en vigueur l'année de réalisation de l'investissement, majoré d'une marge. Un calcul financier spécifique garantit la neutralité actuarielle de la progressivité de 1,5% indiquée ci-dessus ;
-  pour les investissements réalisés à compter du 1er janvier 2021, ces redevances prennent la forme d'une annuité constante et non plus progressive. Le taux financier retenu est déterminé en tenant compte des conditions de financement de l'année en cours. Le taux annuel de financement est fixé à 2,25% pour les investissements réalisés en 2021. Il s'élève à 3,90% pour les investissements réalisés en 2022.



Toutefois, par dérogation avec ce qui précède, et pour tous les contrats prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2015, la redevance peut être calculée, et pour tous les contrats prenant effet à compter du 1^{er} janvier 2015, la redevance peut être calculée arrêté entre les parties lors de la signature du contrat.

Enfin, et compte tenu de leur nature particulière, les biens immobiliers du domaine privé font l'objet d'un calcul spécifique comparable à l'approche retenue par les professionnels du secteur. Le montant de la redevance initiale attachée à un bien est pris égal à 7% du montant de l'investissement immobilier (terrain + constructions + agencements du domaine privé) puis est ajusté chaque année de l'évolution de l'indice du coût de la construction. Les agencements pris à bail donnent lieu à un calcul similaire.

- Investissements du domaine privé

Hormis le parc de compteurs relevant du domaine privé du délégataire (avec une redevance portée sur la ligne « Charges relatives aux compteurs du domaine privé ») et quelques cas où Veolia Eau ou ses filiales sont propriétaires d'ouvrages de production (avec une redevance alors portée sur la ligne « Charges relatives aux investissements du domaine privé »), les redevances attachées aux biens du domaine privé sont portées sur les lignes correspondant à leur affectation (la redevance d'un camion hydro cureur sera affectée sur la ligne « engins et véhicules », celle relative à un ordinateur à la ligne « informatique »...).

2.3 Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement

Cette rubrique reprend essentiellement les pertes sur les créances devenues définitivement irrécouvrables, comptabilisées au cours de l'exercice. Celles-ci peuvent être enregistrées plusieurs années après l'émission des factures correspondantes compte tenu des délais notamment administratifs nécessaires à leur constatation définitive. Elle ne traduit par conséquent qu'avec un décalage dans le temps l'évolution des difficultés liées au recouvrement des créances.

2.4 Impôt sur les sociétés

L'impôt calculé correspond à celui qui serait dû par une entité autonome, en appliquant au résultat brut bénéficiaire, le taux en vigueur de l'impôt sur les sociétés.

Dans un souci de simplification, le taux normatif retenu en 2022 correspond au taux normal de l'impôt sur les sociétés applicable aux entreprises soit 25%, hors contribution sociale additionnelle de 3,3%.

2.5 Charges d'encadrement, de structure, d'assistance, de support, d'assistance des services centraux

Comme rappelé en préambule de la présente annexe, la Société bénéficie du support de Veolia Eau au travers de services rendus par VE-CGE.

Ainsi, dans le cadre de conventions spécifiques, VE CGE réalise les prestations suivantes au profit de la Société:

- Assistance générale
- Finance et comptabilité
- Paie et ressources humaines
- Informatique, bureautique et accès au réseau
- Gestion juridique et contractuelle
- Gestion des achats et approvisionnements
- Assistance technique et exploitation
- Gestion et relation clientèle

2.6 Autres charges

2.6.1 Valorisation des travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP)

Pour valoriser les travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de DSP, une quote-part de frais de structure est calculée sur la dépense brute du chantier. Cette disposition est applicable à l'ensemble des catégories de travaux relatifs aux délégations de service public (production immobilisée, travaux exclusifs, travaux de renouvellement), hors frais de pose des compteurs. Par exception, la quote-part est réduite à la seule composante « frais généraux » si la prestation intellectuelle est comptabilisée séparément. De même, les taux forfaitaires de maîtrise d'œuvre et de gestion contractuelle des travaux ne sont pas automatiquement applicables aux opérations supérieures à 500 K€. Ces prestations peuvent alors faire l'objet d'un calcul spécifique.

L'objectif de cette approche est de prendre en compte les différentes prestations intellectuelles associées réalisées en interne (maîtrise d'œuvre en phase projet et en phase chantier, gestion contractuelle imposée par le contrat DSP : suivi des programmes pluriannuels, planification annuelle des chantiers, reporting contractuel et réglementaire, mises à jour des inventaires,...).

La quote-part de frais ainsi attribuée aux différents chantiers est portée en diminution des charges indirectes réparties selon les règles exposées au § 2.2 (de même que la quote-part « frais généraux » affectée aux chantiers hors DSP sur la base de leurs dépenses brutes ou encore que la quote-part de 5% appliquée aux achats d'eau en gros).

2.6.2 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise

Les charges de personnel indiquées dans les comptes annuels de résultat de l'exploitation comprennent la participation des salariés acquittée par la Société en 2022 au titre de l'exercice 2021.

2.7 Autres informations

Au-delà des charges économiques calculées présentées ci-dessus et substituées aux charges enregistrées en comptabilité générale, la Société a privilégié, pour la présentation de ses comptes annuels de résultat de l'exploitation, une approche selon laquelle les risques liés à l'exploitation – et notamment les risques sur créances impayées mentionnées au paragraphe 2.3, qui donnent lieu à la constatation de provisions pour risques et charges ou pour dépréciation en comptabilité générale – sont pris en compte pour leur montant définitif au moment de leur concrétisation. Les dotations et reprises de provisions relatives à ces risques ou dépréciation en sont donc exclues (à l'exception des dotations et reprises pour investissements futurs évoquées ci-dessus).

Toulouse, le 27 avril 2023

Directeur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20230626-DEL-2023-06-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

Avis des commissaires aux comptes

Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de la COBAS

La Société a demandé à un Co-Comptable aux Comptes de Veolia d'établir un avis sur la procédure d'établissement de ses CARE. Une copie de cet avis est disponible sur simple demande de la Collectivité.

6.7 Reconnaissance et certification de service

Veolia Eau est depuis de nombreuses années engagé dans des démarches de certification. En 2015, les systèmes de management de la qualité et de l'environnement existants ont été fédérés sous la gouvernance du siège et complétés par un système de management de l'énergie.

Les activités certifiées sont la production et la distribution d'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées et l'accueil et le service aux consommateurs.

Cette triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 50001 délivrée par Afnor Certification en novembre 2015 valide, via un tiers indépendant, l'efficacité des méthodes et des outils mis en place et l'engagement d'amélioration continue de l'entreprise. Cette démarche s'inscrit dans le cadre élargi de la politique de l'Eau France qui comprend des objectifs forts en matière de santé et de sécurité au travail.

Notre certification ISO 50001 valide nos démarches d'amélioration de l'efficacité énergétique des installations confiées par nos clients. Elle est reconnue par l'Administration dans le cadre des textes d'application de la directive 2012/27/UE (loi DDADUE) (*)



6.8 Actualité réglementaire 2022

EVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Chaque année, une sélection des textes réglementaires les plus marquants de l'année vous est proposée, accompagnée des impacts les plus significatifs sur la vie du service. Vos interlocuteurs Veolia se tiennent à votre disposition pour répondre à vos différentes questions et échanger de manière approfondie sur leurs conséquences particulières pour votre service.

Les crises en cascades : pénurie et flambée des prix des matières premières et de l'énergie.

Les crises successives affectant l'exécution des contrats de la commande publique depuis 2020 et en particulier la pénurie et la hausse des prix des matières premières et de l'énergie ont conduit le ministre de l'économie à solliciter l'avis du Conseil d'Etat sur les modifications des prix et tarifs des contrats de la commande publique et les conditions d'application de la théorie de l'imprévision.

Le Conseil d'Etat a ainsi rendu un avis le 15 septembre 2022 (avis n°405540) sur les possibilités de modification du prix ou des tarifs des contrats de la commande publique et sur les conditions d'application de la théorie de l'imprévision, rapidement complété par une circulaire du Premier Ministre en date du 29 septembre 2022 (n° 6374/SG) et par une fiche technique de la Direction des Affaires Juridiques de Bercy en date du 21 septembre 2022.

Délestage de la consommation de gaz naturel et d'électricité

En sus de la hausse conséquente des prix de l'énergie, au cours des prochains hivers, des coupures de gaz et d'électricité sont susceptibles d'affecter les services d'eau et d'assainissement, activités ne relevant pas des services prioritaires prévus par l'arrêté du 5 juillet 1990.

Le décret n° 2022-495 du 7 avril 2022, l'instruction du Gouvernement du 16 septembre 2022 et circulaire du Premier Ministre en date du 30 novembre 2022 sont venus préciser les mesures de préparation et de gestion de crise en cas de survenue d'une mesure de délestage électrique programmée. Il est notamment souligné la nécessité de mobiliser les gestionnaires de services publics d'eau et d'assainissement afin d'anticiper l'impact du délestage sur leurs services.

Résilience des territoires et des réseaux

En application de la loi du 22 août 2021 "climat et résilience", le décret 2022-1077 du 28 juillet 2022 (JO du 30 juillet 2022) précise le champ d'application du dispositif prévu à l'article L. 732-2-1 du code de la sécurité intérieure visant à améliorer la résilience des réseaux aux risques naturels, de même que les prescriptions pouvant être faites par les préfets dans ce cadre.

Les exploitants de services ou réseaux essentiels à la population (eau potable, assainissement, électricité, gaz, réseaux de télécommunication) situés dans les territoires présentant une exposition à un risque naturel important peuvent ainsi être enjoins par arrêté préfectoral à établir certains documents afin d'anticiper la gestion en cas de crise et favoriser un retour rapide à la normale.

Le décret du 2022-907 du 20 juin 2022 (JO du 21 juin 2022) et le décret 2022-1532 du 8 décembre 2022 (JO du 9 décembre 2022) ont précisé l'obligation et les modalités de réalisation et de mise en œuvre des plans communaux (PCS)

Verdissement de la commande publique

Pris en application de la loi "climat et résilience" d'août 2021, le décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 (JO du 3 mai 2022) portant diverses modifications du code de la commande publique vise au "verdissement de la

commande publique". Il prévoit pour les marchés et concessions dont l'avis d'appel public à concurrence ou la consultation est lancé à compter du 1^{er} août 2026 :



- la suppression du critère d'attribution unique fondé sur le prix (le critère du coût devra en effet prendre en compte les caractéristiques environnementales de l'offre),
- et la description dans le rapport annuel du concessionnaire des mesures mises en œuvre pour garantir la protection de l'environnement et l'insertion par l'activité économique.

Le décret prévoit par ailleurs pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2024 :

- un abaissement du seuil annuel des achats à partir duquel les collectivités territoriales doivent adopter un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser) à 50 millions d'euros,
- et de nouvelles modalités de recensement économique des marchés et de publication des données essentielles de la commande publique sur un portail national de données ouvertes.

Loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite 3DS)

La loi 3DS (Loi n° 2022-217 du 21 février 2022) entend favoriser l'association des communes et le maintien des syndicats infra-communautaires à la gouvernance des compétences "eau" et "assainissement". Cette loi vient notamment préciser :

- les modalités du maintien du transfert de compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines aux communautés de communes d'ici à 2026, sauf délibération contraire.
- la création de nouvelles exceptions à l'interdiction de subventionner les services publics industriels et commerciaux explicitement relatives aux EPCI.

La directive européenne 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine est transposée : vers toujours plus de qualité et de services pour l'eau potable !

La directive (2020/2184 du 16 décembre 2020) actualise celle de 1998. Elle "revalorise l'eau du robinet" au travers de plusieurs évolutions majeures :

1. Elle exige de donner une information plus complète aux consommateurs sur la qualité de l'eau potable ;
2. Elle renforce les normes de qualité exigées pour l'eau potable sur de nouveaux polluants, avec une obligation de résultats sur huit nouvelles substances, à savoir, le Bisphénol A, l'Uranium, les composés perfluorés (ou PFAS), les acides Haloacétiques, les chlorates, les chlorites, le nonylphénol et la bêta estradiol ;
3. Elle instaure une approche de gestion préventive des risques sanitaires, qui rend obligatoires les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE). Cette approche passe par une meilleure maîtrise du patrimoine des services d'eau, et la compréhension de leur vulnérabilité ;
4. Elle vise à garantir l'accès à l'eau pour tous, notamment pour les populations vulnérables (sans abris, réfugiés, squats...),

Cette directive a été transposée en droit français à la toute fin de l'année 2022 à travers une ordonnance, deux décrets et une quinzaine d'arrêtés.

Nombre des dispositions de ces nouveaux textes entreront en vigueur au cours des cinq prochaines années et sont porteuses de nouvelles obligations et responsabilités pour les services d'eau.

L'évolution majeure du nouveau cadre réglementaire réside dans la mise en œuvre, sous la responsabilité de la PRPDE (la Collectivité), d'une gestion résolument préventive des risques sanitaires.

Ainsi, à travers un nouvel arrêté dédié à la PRPDE (la collectivité) est responsable de la surveillance de la qualité de l'eau, complémentaire du contrôle de l'ARS et conforme au plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE), intégrant des paramètres susceptibles de faire apparaître des risques émergents.

Ce nouveau cadre réglementaire fait l'objet de commentaires spécifiques dans l'annexe de ce document dédiée à l'actualité réglementaire 2022.

Cette nouvelle réglementation est susceptible d'entraîner un impact contractuel et financier sur le service d'eau.

Métabolites de pesticides : des nouveaux critères de gestion qui évoluent !

L'instruction DGS/EA4/2020/177 en date du 18 décembre 2020 est venue préciser les modalités de gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et de métabolites de pesticides (molécules issues de la dégradation des pesticides) dans les Eaux Destinées à la Consommation Humaine (EDCH).

Depuis la publication de l'instruction de décembre 2020, les Agences Régionales de Santé (ARS) ont renforcé le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine en y intégrant des nouveaux métabolites de pesticides. Ce renforcement a conduit dès 2021 à la détection de plus en plus fréquente de métabolites de pesticides dans les ressources en eau et/ou dans les eaux produites et distribuées et, ce, au-delà des normes réglementaires.

Durant l'année 2022, face à cette détection de plus en plus fréquente, les autorités sanitaires ont précisé les modalités de gestion initialement prévues dans l'instruction de décembre 2020.

Ainsi, après avoir saisi le Haut Conseil de Santé Publique (HCSP), dans son instruction du 24 mai 2022, la DGS a modifié les modalités de gestion des métabolites ne disposant pas de valeur sanitaire définie par l'Anses en préconisant aux ARS d'appliquer alors les valeurs sanitaires établies par l'agence fédérale pour l'environnement allemande (UBA).

Se fondant sur de nouvelles études, dans deux avis publiés le 30 septembre 2022, l'Anses a déclassé comme « non-pertinents » deux métabolites du S-métolachlore, à savoir, le NOA Métolachlore et l'ESA Métolachlore, ce dernier étant fréquemment observé dans les ressources en eau et les eaux produites au-delà des normes réglementaires. Dans ses avis du 30 septembre 2022, l'Anses mentionne toutefois l'évaluation européenne en cours du caractère perturbateur endocrinien du S-Métolachlore susceptible de la conduire à reclasser de nouveau comme « pertinents » ces deux métabolites.

Pour les seuls métabolites non-pertinents, l'arrêté du 30 décembre 2022 (JO du 31 décembre 2022) modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine fixe la valeur indicative de 0,9 µg/L comme seuil à partir duquel un plan d'action préventif sur la zone de captage est nécessaire. Ce faisant, cet arrêté abroge les modalités de gestion prévues, pour les métabolites non-pertinents, dans l'instruction du 18 décembre 2020.

Cette situation nouvelle est susceptible d'évoluer de nouveau au cours des prochains mois. En effet, les progrès des techniques d'analyse de l'eau conjugués à l'acquisition de nouvelles connaissances scientifiques et à l'application du principe de précaution constituent désormais des facteurs pouvant impacter très directement les services d'eau dans leur gestion des métabolites de pesticides

Dans ce contexte évolutif, vos interlocuteurs Veolia sont à votre disposition pour répondre à vos différentes questions et échanger de manière approfondie sur les moyens d'action visant à garantir la qualité du service pour l'ensemble des abonnés de votre service.

Fin du Réseau Téléphonique Commuté (RTC) et du support filaire cuivre

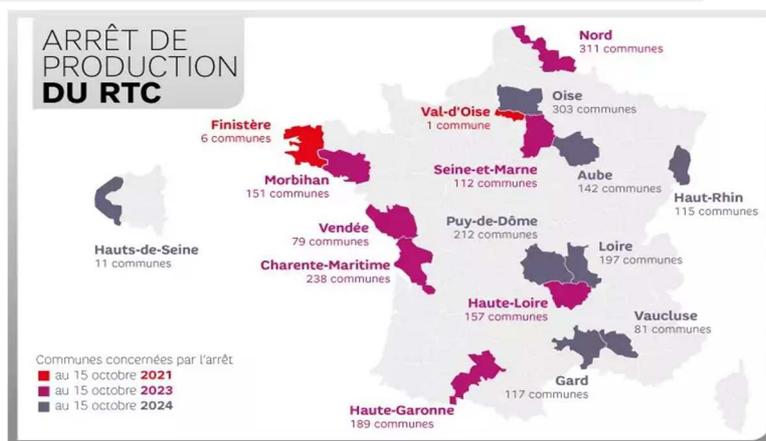
Le **réseau filaire cuivre** en France a connu son véritable essor au début des **années 1970**. Dans un premier temps réservé à la téléphonie fixe, il a également porté la naissance de l'internet haut débit avec l'ADSL. Désormais moins adapté aux usages des Français, le cuivre est de plus en plus concurrencé par **la fibre optique**,

plus performante, moins énergivore, et surtout moins sensible aux aléas météorologiques. Le numérique s'installe durablement dans notre pays.



Les dates clés

A partir de 2023, Orange commencera à démonter les infrastructures RTC par plaques.



Impact sur les installation d'eau

Les installations d'eau de tous types utilisent des équipements destinés à communiquer et partager des informations aux collectivités et aux délégataires. Elles reflètent l'état de santé des ouvrages, et alertent en cas de dysfonctionnement. Pour vous parvenir, ces données circulent sur des réseaux téléphoniques filaires de type RTC ou des lignes internet de type IP gérés par les opérateurs télécom.

Les services RTC et xDSL seront progressivement fermés.

A la résiliation automatique des abonnements par les opérateurs téléphoniques, **les ouvrages d'eau potable ne pourront plus faire remonter d'information à distance. Plus aucune alerte ne parviendra pour prévenir d'un manque d'eau dans un réservoir, ou d'un débordement du réseau d'eaux usées sur la voie publique.**

La Valeur Ajoutée VEOLIA

- Diagnostic sur les installations et plan d'action
- Renouvellement des installations impactées afin d'utiliser le mode de transfert IP
- Traitement de l'obsolescence et montée en gamme des télétransmetteurs
- Baisse du coût de l'abonnement et des communications

Cette évolution de conditions techniques d'exécution du service est susceptible d'entraîner un impact contractuel et financier sur le service des eaux.

Vos interlocuteurs Veolia se rapprocheront de vous, pour répondre à vos différentes questions et échanger là aussi de manière approfondie sur leurs conséquences pour votre service

6.9 Certificats d'assurances

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-243300563-20230626-DEL-2023-06-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

Mme Héliane DES ESQUAULT, Présidente de la COBAS

6.10 Inventaire du patrimoine





Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Bouées	11/08/17	Etat normal	4151			
Clôture	25/07/19	Etat normal	3000			
Portail	25/07/19	Etat normal	3000			
Pelouse	01/12/06	Etat normal				
Lampes	31/12/15	Etat normal	300			
Alarme Anti-Intrusion	14/06/17	Etat normal	1463		Altec	
Bâche eau brute	01/12/06	Etat normal				
Lecteur de Badge	01/12/06	Etat normal	400			
Projecteur	01/12/06	Etat normal	200			
Palan Electrique	01/12/06	Etat normal	5422			
Porte	01/12/06	Etat normal	3000			
Rail	01/12/06	Etat normal	9584			
Armoire de Commande	01/12/06	Etat normal	11517			
Automate	01/12/06	Etat normal	1933	TELEMECANIQUE	TSX 57	
Inverseur de source automatique	07/03/22	Neuf	6660	SOCOMEK		
Poste de Télégestion Autonome RTC	31/12/15	Etat normal	2851	SOFREL	S550	
Variateur de Fréquence	01/03/19	Etat normal	2903	TELEMECANIQUE	ATV61	
Variateur de Fréquence	01/12/06	Etat normal	2903	TELEMECANIQUE	ATV61	
Variateur de Fréquence	01/12/06	Neuf	2903	SCHNEIDER	ATV630D30N4	
Variateur de Fréquence	01/12/06	Etat normal	2903	TELEMECANIQUE	ATV61	
Variateur de Fréquence	01/12/06	Etat normal	2903	TELEMECANIQUE	ATV61	
Disjoncteur	01/12/06	Etat normal	1548			
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	22/09/16	Etat normal	1674	ENDRESS HAUSER	Promag10W2F-HD0A1AN2A4AA	L612D919000
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	22/09/16	Etat normal	1674	ENDRESS HAUSER	Promag 10W2F-HD0A1AN2A4AA	L612D819000
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	19/09/17	Etat normal	1674	ENDRESS HAUSER	Promag 10W	M8256719000
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	29/09/17	Etat normal	1674	ENDRESS HAUSER	Promag 10W	M8256919000
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	20/09/17	Etat normal	1674	ENDRESS HAUSER	Promag 10W	M08256819000
Clapet à Disque Concentrique	13/09/17	Etat normal	1485	SAPAG	CLASAR20111	17-01/782230
Clapet à Disque Concentrique	01/12/10	Etat normal	1485	SAPAG	CLASAR 20111	10-10/535093
Clapet à Disque Concentrique	01/12/06	Etat normal	1485	SAPAG	CLASAR 20111	05/223779
Clapet à Disque Concentrique	01/12/10	Etat normal	1485	SAPAG	CLASAR 20111	10-10/535093
Clapet à Disque Concentrique	01/12/06	Etat normal	1485	SAPAG	CLASAR 20111	05/223779



Clapet à Disque Concentrique	01/12/06	Etat normal	822	BAYARD	B610	
Canalisation	01/12/06	Etat normal	11998			
Canalisation	01/12/06	Etat normal	5999			
Canalisation	01/12/06	Etat normal	5999			
Canalisation	01/12/06	Etat normal	5999			
Canalisation	01/06/20	Neuf	1390			
Canalisation	01/12/06	Etat normal	57388			
Canalisation	01/12/06	Etat normal				
Canalisation	01/12/06	Etat normal				
Vanne Manuelle + Actionneur Electrique	01/12/06	Etat normal	7500	RAMUS	Papiram FTGS PN10	243696/040/000-001 L2
Electropompe Immergée	26/09/22	Neuf	5710	KSB	KRTK 150-403/304UEG-S	9974877150/00010002
Electropompe Immergée	27/09/22	Neuf	5710	KSB	KRTK 150-403/304UEG-S	9974877150/00010001
Electropompe Immergée	01/12/06	Etat normal	5710	KSB	KRTK 150-315 / 294 UG-S	
Electropompe Immergée	01/12/06	Etat normal	5710	KSB	KRTK 150-315 / 294 UG-S	
Electropompe Immergée	28/09/22	Neuf	5710	KSB	KRTK 150-403/304UEG-S	9974877150/00010003
Electropompe Immergée	28/09/22	Neuf	5710	KSB	AMAREX F 65-170/024F2USG-130	9974877150/810
pH-mètre	01/12/09	Etat normal	678			
Conductimètre	01/12/09	Etat normal	700			
Turbidimètre	01/12/08	Etat normal	2711			
Oxymètre (oxygène dissous ds eau)	31/12/15	Etat normal	978			
Analyseur d'Hydrocarbures Dissous (indice CH2	31/12/21	Neuf	5527			
Analyseur de Carbone Organique Total	01/04/21	Neuf	10000	HACH	UVAS PLUS SC	2053611
Enregistreur convertisseur SC1000	31/12/17	Etat normal	1645	HACH LANGE	SC1000 LXG400.99.00031	1199264
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	31/12/15	Etat normal	700			



Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Surpresseur à Lobes Mono-Etagé	02/07/07	Etat normal	7258	AERZEN	Delta Blower GM 25S DN1255G5	869110
Surpresseur à Lobes Mono-Etagé	02/07/07	Etat normal	7258	AERZEN	Delta Blower GM 25S DN1255G5	869111
Compresseur à Vis	01/06/18	Etat normal	4366	KAESER	SK21	1655
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	31/12/15	Etat normal	633	TELEMECANIQUE	NAUTILUS	XMLB010A2S11
Appareil de Mesure de Pression Différentielle	31/12/15	Etat normal	633	TELEMECANIQUE	NAUTILUS	XMLB010A2S11
Compresseur à Vis	11/06/07	Etat normal		KAESER	SK21	1654
Groupe Froid	31/12/15	Etat normal		DONALDSON	DC00085A - 1054A	064/19064/16
Electrovanne	31/12/15	Etat normal		KAESER	ECO DRAIN 30	
Sécheur d'Air	31/12/15	Etat normal		DONALDSON	ULTRAPACK MSD 0080 M	1516916
Electrovanne	31/12/15	Etat normal		KAISER	ECO DRAIN 30	
Ballon	01/05/07	Etat normal	1000	OKS	528381	6482
Electrovanne	31/12/15	Etat normal		KAISER	ECO DRAIN 30	
Bâche	02/07/07	Etat normal				
Bâche	02/07/07	Etat normal				
Bâche	02/07/07	Etat normal				
Déshumidificateur	02/07/07	Fortement dégradé	900	DANTHERM	CDT85	0611220889979
Déshumidificateur	02/07/07	Fortement dégradé	900			
Déshumidificateur	02/07/07	Fortement dégradé	900			
Aérotherme	02/07/07	Fortement dégradé	726	AIRELEC	Airpulse 306.01	
Aérotherme	02/07/07	Fortement dégradé	726	AIRELEC	Airpulse 306.01	
Aérotherme	02/07/07	Fortement dégradé	726	AIRELEC	Airpulse 306.01	
Aérotherme	02/07/07	Fortement dégradé	726	AIRELEC	Airpulse 306.01	
Aérotherme	02/07/07	Fortement dégradé	726	AIRELEC	Airpulse 306.01	
Extracteur Planétaire / Rotatif	02/07/07	Etat normal	726	AREM	AC25C21P2165	
Extracteur Planétaire / Rotatif	02/07/07	Etat normal	726	AREM	AC25C21P2165	
Extracteur Planétaire / Rotatif	02/07/07	Etat normal	726	AREM	AC25C21P2165	
Extracteur Planétaire / Rotatif	02/07/07	Etat normal	726	AREM	AC25C21P2165	
Extracteur Planétaire / Rotatif	02/07/07	Etat normal	726	AREM	AC25C21P2165	
Extracteur Planétaire / Rotatif	02/07/07	Etat normal	726	AREM	AC25C21P2165	
Extracteur Planétaire / Rotatif	02/07/07	Etat normal	726	AREM	AC25C21P2165	
Portail automatique	01/06/18	Etat normal	27000			
Palan Electrique	02/07/07	Etat normal	948	VERLINDE		
Palan Manuel	02/07/07	Etat normal	948			



Potence Fixe	02/07/07	Etat normal				
Monorail	02/07/07	Etat normal				
Monorail	02/07/07	Etat normal				
Monorail	02/07/07	Etat normal				
Monorail	02/07/07	Etat normal				
Alarme Anti-Intrusion	31/12/15	Etat normal				
Station Murale Diphotérine	31/12/15	Etat normal				
Station Murale Diphotérine	31/12/15	Etat normal				
Station Murale Diphotérine	31/12/15	Etat normal				
Station Murale Diphotérine	31/12/15	Etat normal				
Clapet à Boule	01/06/18	Etat normal	300	TECOFI	CBL3240	CFJP006979
Clapet à Boule	01/06/18	Etat normal	300	TECOFI	CBL3240	CFJP006979
Détecteur de Niveau Poire	31/12/15	Etat normal	222			
Détecteur de Niveau Poire	31/12/15	Etat normal	222			
Appareil de Mesure de Niveau par Ultrasons	31/12/15	Etat normal	666	SIEMENS	XRS-5 Ultrasonic Transducer	
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	15/11/16	Etat normal	1518	ENDRESS HAUSER	5L4C1H-AALHA0AUD230B+	LA084719000
Motopompe Immergée	01/12/18	Etat normal	700	KSB	AMAREX KRTF80-210/034UH-S	
Motopompe Immergée	01/06/07	Etat normal	700	KSB	AMAREX F80-210/034UH-S	
Motopompe Immergée	01/06/07	Etat normal	700	KSB	AMAREX F80-210/034UH-S	
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	300			
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	300			
Détecteur de Niveau Poire	31/12/15	Etat normal	222			
Electropompe Submersible	31/12/15	Etat normal	1500	FLYGT	FLIGT DXVM50	
Armoire Electrique BT	02/07/07	Etat normal	55180			
Poste de Télégestion Autonome RTC	31/12/15	Etat normal	2059	SOFREL	S550	
Poste de Télégestion Autonome RTC	31/12/15	Etat normal	1147	SOFREL	S50	
Démarrreur Electronique	02/07/07	Etat normal	900	TELEMECANIQUE	Altistart 48 ATS48C14Q	
Démarrreur Electronique	02/07/07	Etat normal	1170	SCHNEIDER	Altistart 22 ATS22C17Q	IEX60947-4-2
Démarrreur Electronique	01/06/18	Etat normal	1170	TELEMECANIQUE	Altistart 22 ATS22C17Q	
Démarrreur Electronique	31/12/15	Etat normal	1170	SCHNEIDER	Altistart 48 ATS48C14Q	
Démarrreur Electronique	31/12/15	Etat normal	1548	SCHLUMBERGER	Altistart 48 ATS48C14Q	
Démarrreur Electronique	31/12/15	Etat normal	1548	SCHNEIDER	Altistart 22 ATS22C17Q	
Démarrreur Electronique	31/12/15	Etat normal	1170	SCHNEIDER	Altistart 48 ATS48C14Q	
Automate	01/06/16	Etat normal	26628	TELEMECANIQUE	TSX Prémium	
Câbles Electriques	08/04/16	Etat normal				
Armoire de Commande	02/07/07	Etat normal				
Automate	02/07/07	Etat normal				
Transformateur	02/07/07	Etat normal		MOELLER		
Armoire de Commande	02/07/07	Etat normal				
Variateur de Fréquence	01/06/15	Etat normal	1200	SCHNEIDER	ATV312H037N4	



Variateur de Fréquence	01/06/15	Etat normal	1200	SCHNEIDER	ATV312H037N4	8B 1404 708087
Automate	31/12/15	Etat normal		MITSUBISHI		
Variateur de Fréquence	31/12/15	Etat normal	1200	DANFOSS	VLT 6000 HVAC	
Onduleur	01/12/22	Neuf	2615	LEGRAND		
Automate	01/06/16	Etat normal		TELEMECANIQUE	TSX Premiium	
Variateur de Fréquence	31/12/15	Etat normal	1200	TELEMECANIQUE	ATV31HO18M2	
Variateur de Fréquence	31/12/15	Etat normal	1200	TELEMECANIQUE	ATV31HO18M2	
Variateur de Fréquence	06/04/16	Etat normal	1200	SCHNEIDER	ATV312H018M2	8B1605
Variateur de Fréquence	02/07/07	Etat normal	1200	LENZE	ESMD302L4TXA	13188576
Variateur de Fréquence	02/07/07	Etat normal	1200	LENZE	ESMD302L4TXA	13188576
Variateur de Fréquence	02/07/07	Etat normal	1200	SCHNEIDER	ATV31HO18M2	
Variateur de Fréquence	02/07/07	Etat normal	1200	SCHNEIDER	ATV31HO18M2	
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Variateur de Fréquence	04/09/17	Etat normal	1200			
Transformateur Abaisseur	02/07/07	Etat normal		MURRELEKTRONIK	MEN 20	85354
pH-mètre	08/10/07	Etat normal	1104	HACH LANGE	Capteur pHd sc différentiel	
Conductimètre	08/04/22	Neuf	1104	HACH LANGE	Polymetron	
Turbidimètre	08/10/07	Etat normal	2615	HACH LANGE	Ultraturb SC	
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	04/01/17	Etat normal	2500	ENDRESS HAUSER	PromagL400 5L4C1F	LA0E0C19000
Enregistreur	02/07/07	Etat normal	1500	HACH LANGE	SC1000 LXG400.99.00041	
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	03/06/07	Etat normal	2500	ENDRESS HAUSER	50W2H-HDOA1AC4AAA	8B191F9000
Débitmètre Electromagnétique arrivé Cazaux	06/12/16	Etat normal	8000	ENDRESS HAUSER	50W5H-HDOA1AC0AAAA	LA085519000
Appareil de Mesure de la Température	08/10/07	Etat normal	1104	HACH LANGE	Combiné au pH mètre	
Canalisation	08/04/16	Etat normal	12970			
Canalisation	02/07/07	Etat normal	86591			
Vanne Pneumatique	27/09/16	Etat normal	4596	KSB	ISORIA 10 3G6K6XC	9973299275/300
Vanne Pneumatique	27/09/16	Etat normal	4596	KSB	SMARTRONIC MA R1310	1000102SB2A2D0600
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	1500	KSB AMRI		
Vanne Pneumatique	02/07/07	Etat normal	800	KSB AMRI		
Vanne Pneumatique	02/07/07	Etat normal	800	KSB	Actair 25	
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	800	KSB AMRI		
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	800			
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	02/07/07	Etat normal	1026			



Electropompe Immergée	19/12/19	Etat normal	9502	PLEUGER	PN104-2a+M8-480-2	2700029A//313787/0
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/22	Neuf	2521	LUMPP	AGVL1350	30664
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/22	Neuf	2521			
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/22	Neuf	2521	FLENDER	ZF108M100L4W	
pH-mètre	08/10/07	Etat normal	1152	HACH LANGE	Capteur pHD SC différentiel	
Bassin	02/07/07	Etat normal				
Afficheur	02/07/07	Etat normal	1152	HACH LANGE	SC60	
Motopompe à Membranes	01/06/18	Etat normal	1392	LEROY SOMER	GA45P4T3LS	201810110017
Motopompe à Membranes	01/06/20	Etat normal	1392	DOSAPRO	GA45P4T3LS	202009240098
Motopompe à Membranes (secours)	01/06/22	Neuf	1392	LEROY SOMER	GA45P4T3	202202280632
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/22	Neuf	2777	LUMPP	AGVL1350	8474030/1
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/22	Neuf		FLENDER	ZF108M100L4W	
Cuve	01/06/18	Etat normal	23590			
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/07	Etat normal		LUMPP	AGVL2100	63438
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/07	Etat normal		FLENDER	ZF128PM100B4W	
Turbidimètre Eau Décanté	11/04/22	Neuf		HACH LANGE	TU5300 SC LXG445.99.B0122	2145249
Décanteur Lamellaire	11/02/16	Etat normal				
Turbidimètre Sortie Filtre 1	11/06/18	Etat normal	1452	HACH	LPG415.00.00001	1199247
Turbidimètre Sortie Filtre 2	11/06/18	Etat normal	1452	HACH	LPG415.00.00001	1199243
Turbidimètre Sortie Filtre 3	11/06/18	Etat normal	1452	HACH	LPG415.00.00001	1199244
Poire Simple Effet	02/07/07	Etat normal	222			
Détecteur de Niveau Poire	01/06/22	Neuf	150			
Enregistreur	02/07/07	Etat normal	750	SIEMENS	Multiranger 100	
Capteur Pression Entrée Filtre 1	01/06/18	Etat normal	570	SIEMENS	7MF1580-DA10	AZB/UD521058
Capteur Pression Entrée Filtre 2	01/06/18	Etat normal	570	SIEMENS	7MF-1580-1DA10	AZB/UD521063
Capteur Pression Entrée Filtre 3	01/06/18	Etat normal	570	SIEMENS	7MF1580-1DA10	AZB/UD521064
Capteur Pression Sortie Filtre 1	01/06/18	Etat normal	570	SIEMENS	7MF1580-1DA10	AZB/UD521062
Capteur Pression Sortie Filtre 2	01/06/18	Etat normal	570	SIEMENS	7MF1580-1DA10	AZB/UD521066
Capteur Pression Sortie Filtre 3	01/06/18	Etat normal	570	SIEMENS	7MF1580-1DA10	AZB/UD509923
Sonde Ultrasons Niveau Eau de Lavage	08/10/07	Etat normal	570	SIEMENS	MULTIRANGER 100	PBD/UD210016
Manocontact refoulement eau de lavage (plage de pression)	31/12/15	Etat normal	1000		821.2	
Débitmètre Electromagnétique Eau de Lavage	08/10/07	Etat normal		ENDRESS HAUSER	50W4H-HD0A1AC4AAAA	8B192019000
Manocontact Air de lavage (plage de pression)	02/07/07	Etat normal	1000			
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	02/07/07	Etat normal	774			
Vanne Pneumatique entrée F1	01/06/17	Etat normal	2910	KSB AMRI		
Vanne Pneumatique entrée F1	01/06/17	Etat normal		KSB	Actair 50	
Vanne Pneumatique entrée F2	02/07/07	Etat normal	2910	KSB AMRI		
Vanne Pneumatique entrée F2	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 50	
Vanne Pneumatique Entrée F3	02/07/07	Etat normal	2910	KSB AMRI		
Vanne Pneumatique Entrée F3	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 50	



Vanne Régulante Sortie F1	01/06/18	Etat normal	2659	AMRI	AQUISORIA	76240234/1810
Vanne Régulante Sortie F1	01/06/18	Etat normal		KSB	Actair 25	
Vanne Régulante Sortie F2	02/07/07	Etat normal	2659	AMRI	AQUISORIA	76240234/1810
Vanne Régulante Sortie F2	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 25	
Vanne Régulante Sortie F3	02/07/07	Etat normal	2659	AMRI	AQUISORIA	76240234:1810
Vanne Régulante Sortie F3	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 25	
Vanne Entrée Eau de Lavage F1	01/06/18	Etat normal	3162	AMRI	AQUISORIA	76240234/0910
Vanne Entrée Eau de Lavage F1	01/06/18	Etat normal		KSB	Actair 100	
Vanne Entrée Eau de Lavage F2	02/07/07	Etat normal	3162	AMRI	AQUISORIA	76240234/0910
Vanne Entrée Eau de Lavage F2	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 100	
Vanne Entrée Eau de Lavage F3	02/07/07	Etat normal	3162	AMRI	AQUISORIA	76240234/0910
Vanne Entrée Eau de Lavage F3	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 100	
Vanne Air de lavage F1	01/06/18	Etat normal	1659	AMRI	ISORIA	76240234/0410
Vanne Air de lavage F1	01/06/18	Etat normal		KSB	Actair 50	
Vanne Air de lavage F2	02/07/07	Etat normal	1659	AMRI	ISORIA	76240234/0410
Vanne Air de lavage F2	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 50	
Vanne Air de Lavage F3	02/07/07	Etat normal	1659	AMRI	ISORIA	76240234/0410
Vanne Air de Lavage F3	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 50	
Vanne Eau Sale F1	01/06/18	Etat normal	3288	AMRI	AQUISORIA	76240234/0710
Vanne Eau Sale F1	01/06/18	Etat normal		KSB	Actair 50	
Vanne Eau Sale F2	02/07/07	Etat normal	3288	AMRI	AQUISORIA	76240234/0710
Vanne Eau Sale F2	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 50	
Vanne Eau Sale F3	02/07/07	Etat normal	3288	AMRI	AQUISORIA	76240234/0710
Vanne Eau Sale F3	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 50	
Vanne évacuation 1ères Eaux Filtrées	02/07/07	Etat normal	2659	AMRI	AQUISORIA	76240234/0110
Vanne évacuation 1ères Eaux Filtrées	02/07/07	Etat normal		KSB	Actair 25	
Vanne Grand Débit Lavage	01/06/18	Neuf	2800	AMRI	AQUISORIA	76240234/0810
Vanne Recirculation Eau Filtrée	02/07/07	Etat normal		AMRI		
Vanne Recirculation Eau Filtrée	02/07/07	Etat normal	3000	KSB	Actair 100	
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal				
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal				
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal				
Vanne Isolement Transfert / Lavage	02/07/07	Etat normal		KSB AMRI		
Analyseur de Chlore	21/07/14	Etat normal	2500	SIEMENS		
Turbidimètre Eau Traitée	11/04/22	Etat normal	1452	HACH LANGE	TU5300SC LXG445.99.B0122	2145256
Analyseur de Carbone Organique Total	31/12/15	Etat normal	10000	HACH LANGE	UVAS Sc Plus	
Analyseur de Carbone Organique Total COTmetre	07/11/17	Etat normal				
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	31/12/15	Etat normal	774			
Couverture / Capotage	08/04/16	Etat normal	19581			
Trappe en fonte	08/04/16	Etat normal				



Trappe en fonte	08/04/16	Etat normal				
Ballon Anti-Bélier	01/06/18	Etat normal	3462	CHARLATTE		15002080
Canalisation	08/04/16	Etat normal	17587			
Canalisation	08/04/16	Etat normal				
Canalisation	08/04/16	Etat normal	12366			
Electropompe Immergée	01/06/16	Etat normal	10165	FLOWSERVE	QN102-3A+M8-710-Y3	130110470
Electropompe Immergée	02/01/20	Etat normal	11517	FLOWSERVE	QN102-3A + M8-670-2/Y3	1300049B
Electropompe Immergée	31/12/15	Etat normal	11517	FLOWSERVE	QN102-2A + M8-650-2	
Electropompe Immergée	06/03/18	Etat normal	11517	FLOWSERVE	QN102-3A+ M8-670-2	2200029A
Electropompe Immergée	03/05/16	Etat normal	11517	FLOWSERVE	QN102-3A + M8-710 Y3	130111411.02
Electropompe Immergée	31/12/15	Etat normal	13910	FLOWSERVE	QN102-3A + M8-710-2/Y3	
Clapet à Battant	02/07/07	Etat normal	570			311/06
Clapet à Battant	02/07/07	Etat normal	570			382/06
Clapet à Battant	02/07/07	Etat normal	570			382/06
Motopompe Immergée	31/12/15	Etat normal	6436	KSB	AMAREX KRT K300-380/506UG-S	
Motopompe Immergée	02/07/07	Etat normal	6436	KSB	AMAREX KRT K300-380/506UG-S	
Motopompe Immergée	02/07/07	Etat normal	6436	KSB	AMAREX KRT K300-380/506UG-S	
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	800	KSB AMRI	Aquisoria 10	
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	800	KSB AMRI	Aquisoria 10	
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	800			
Canalisation/Equipements Hydrauliques	02/07/07	Etat normal	36999			
Agitateur à Arbre Vertical	08/10/07	Etat normal		LUMP	AGVL1200	63422
Agitateur à Arbre Vertical	08/10/07	Etat normal			ZF88M100B4W	
pH-mètre	08/10/07	Etat normal	1800	HACH LANGE	Capteur pH SC différentiel	
Enregistreur	02/07/07	Etat normal	1000	HACH LANGE	SC-200	
Agitateur à Arbre Vertical	08/10/07	Etat normal		LUMPP	AGVL1100	63443
Agitateur à Arbre Vertical	08/10/07	Etat normal			ZF68M9024	
pH-mètre en continu	02/07/07	Etat normal	1104			
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/17	Etat normal	3066	LUMPP	AGVL1100	63443
Agitateur à Arbre Vertical	08/10/07	Etat normal		FLENDER		8474029
Agitateur à Arbre Vertical	08/10/07	Etat normal		FLENDER	ZF108M100LB4W	
Turbidimètre	02/06/22	Etat normal	2663	HACH LANGE	Ultraturb SC	
Bassin	02/07/07	Etat normal				
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	08/10/07	Etat normal				
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	08/10/07	Etat normal				
Electropompe de Surface	08/10/07	Etat normal		LOWARA	BGM3/A	
Condensateurs	13/04/17	Etat normal	4497			
Transformateur Abaisseur	02/07/07	Etat normal	215516			
Cuve	31/12/15	Etat normal				
Motopompe Submersible	31/12/15	Etat normal		KSB		



Motopompe Submersible	31/12/15	Etat normal		KSB		
Ballon Anti-Bélier	01/06/17	Etat normal	500	REFLEX	06G091850291	
Motopompe de Surface	01/06/18	Etat normal	2485	KSB	VF32-5 / G50A3260CG0027	C016232
Motopompe de Surface	05/05/20	Etat normal	2485	KSB	VF25/5 - 48228070	17/2020 1638698-1
Motopompe de Surface	01/06/22	Neuf	2485	KSB	VF32-5 / GS0A3260CG0027	CW182218
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	04/09/17	Etat normal		ENDRESS HAUSER		
Cuve	15/05/18	Etat normal		CADIOU INDUSTRIE		
Détecteur de Niveau Poire	02/07/07	Etat normal	150			
Appareil de Mesure de Niveau par Ultrasons	02/07/07	Etat normal	1000	SIEMENS	MULTIRANGER 100	
Détecteur de Niveau	02/07/07	Etat normal	484			
Détecteur de Niveau	02/07/07	Etat normal	484			
Appareil de Mesure de Masse/Poids	02/07/07	Etat normal	10000		11-100F	S/N64832444
Appareil de Mesure de Masse/Poids	02/07/07	Etat normal	10000			
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	01/06/18	Etat normal	670			
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	02/07/07	Etat normal	670			
Vis Convoyeuse Sans Ame	31/12/15	Etat normal	2807			
Vis Convoyeuse Sans Ame	31/12/15	Etat normal			SEW RF31DRS7154/RS	
Vis Convoyeuse Sans Ame	31/12/15	Etat normal		LEROY SOMER	CB2203B5	282872401/001
Vis Convoyeuse Sans Ame	01/06/18	Etat normal	2807			
Vis Convoyeuse Sans Ame	01/06/18	Etat normal		NORD	SK90S/4	2406389765.00
Vis Convoyeuse Sans Ame	01/06/18	Etat normal		NORD	SK20F-90S4	8/6006542588.00
Vis Doseuse	31/12/15	Etat normal				
Vis Doseuse	31/12/15	Etat normal			SEW RF37DRE80M4	
Vis Doseuse	31/12/15	Etat normal		NORD	SK 71-L/4	
Dévouteur à Aubes	01/06/18	Etat normal	2807	SODIMATE	DDS40	200611M1108
Dévouteur à Aubes	01/06/18	Etat normal				
Dévouteur à Aubes	02/06/07	Etat normal	2807	NORD	SK 71-L/4	
Filtre Dépoussiéreur	04/08/14	Etat normal	900	OLI FRANCE	200/3	20393
Filtre Dépoussiéreur	04/08/14	Etat normal	900	OLI FRANCE	MVE 200/3	210139E5
Silo	02/07/07	Etat normal		SODIMATE	DDS400 00M70	
Silo	02/07/07	Etat normal		SODIMATE	DDS400 00M40	
CAG et Sable	01/03/17	Etat normal	63540			
CAG et Sable	01/03/16	Etat normal	63540			
CAG et Sable	01/03/17	Etat normal	63540			
Mesure de la Température sur équipement	02/06/15	Etat normal	1392		MODEL:TR11-EBDHSCG3000 n°SERIE	
Appareil de Mesure de Niveau Electronique	02/06/15	Etat normal	1392		MODEL: FTE30-AA11 n°SERIE J501	
Appareil de Mesure de Niveau Electronique	02/06/15	Etat normal	774			
Appareil de Mesure de Niveau Electronique	02/06/15	Etat normal	774			
Appareil de Mesure de Niveau Electronique	02/06/15	Etat normal	774			
Appareil de Mesure de Niveau Electronique	02/06/15	Etat normal	774			



Appareil de Mesure de Pression	02/06/15	Etat normal	726			
Appareil de Mesure de Pression	02/06/15	Etat normal	726			
Canalisation	02/07/07	Etat normal			Tricoclair 42x32mm	
Tuyau Plastique	02/06/15	Etat normal				
Appareil de Mesure de Niveau Electronique	02/06/15	Etat normal	250	ENDRESS HAUSER	FTL51-2K0U4/0	J30C6901027
Appareil de Mesure de Niveau Electronique	02/06/15	Etat normal	400	ENDRESS HAUSER	FTL512K0U4/0	J30C6901027
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	02/06/15	Etat normal	500		MODEL110290 n°SERIE 806504	
Capteur de Pression Aval Circuit Hydroéjecteur	02/06/15	Etat normal			MODEL 110290 n° SERIE 806504	
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	02/06/15	Etat normal	250	SODIMATE	BAUX.15	
Débitmètre à Ludion	02/06/15	Etat normal				
Débitmètre à Ludion	02/06/15	Etat normal	500			
Trémie de préparation	02/06/15	Etat normal	6480	SODIMATE		
Electrovanne	01/06/21	Etat normal	400	AKO	3009MD024	
Electrovanne	01/06/21	Etat normal	400	PARKER	495905C2	
Electrovanne	02/06/15	Etat normal	300	PARKER	495905C2	
Vis Doseuse	02/06/15	Etat normal	1720	SEW USOCOME	RF37/II2GD EDRS71S4/3GD/KCC/AL	05.1960891202.0001.14
Vis Doseuse	02/06/15	Etat normal	1720	SEW USOCOME	RF37/II2GD EDRS71S4/3GD/KCC/AL	05.1960891201.0001.14
Dévouteur à Aubes	02/06/15	Etat normal	8500	SEW USOCOME	RF37/II2GD EDRS71S4/3GD/KCC/AL	05.1955614101.0001.14
Dévouteur à Aubes	02/06/15	Etat normal	8500	SEW USOCOME	RF37/II2GD EDRS71S4/3GD/KCC/AL	05.1946281601.001.14
Filtre de Ventilation	02/06/15	Etat normal	900	WAM	01FN140009602	FNXC9J22ZCH7252
Filtre de Ventilation	02/06/15	Etat normal	900	WAM	01FN140001940	FNXC9J22ZCH7202
Silo	02/06/15	Etat normal	26628	SODIMATE		
Silo	02/06/15	Etat normal	26628	SODIMATE		
Trappe	02/06/15	Etat normal				
Trappe	02/06/15	Etat normal				
Bouteille	location	Etat normal	location			
Bouteille	location	Etat normal	location			
Bouteille	location	Etat normal	location			
Bouteille	location	Etat normal	location			
Accessoires Divers	08/04/16	Etat normal				
Détendeur / Inverseur	02/06/15	Etat normal				
Electrovanne	02/06/15	Etat normal	300	BURKERT		
Electrovanne	02/06/15	Etat normal	300	BURKET		
Electrovanne	02/06/15	Etat normal	300	BURKERT		
Electrovanne	02/06/15	Etat normal	300	BURKERT		
Armoire de Stockage	01/01/17	Etat normal	1921	PROMINENT		
Electropompe	02/07/07	Etat normal	4000	ETABLOC	CN050-160/1102	
Réchauffeur	02/07/07	Etat normal	4792	AIR LIQUIDE	Carbovapor A1-120	8526/1
Electrovanne	11/05/20	Etat normal		BROOK CRAMPTON	SLA5853S	F4625601002
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	700	KSB AMRI		



Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	700	KSB AMRI		
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	700	KSB AMRI		
Cuve	02/07/07	Etat normal	location	AIR LIQUIDE		
Appareil de Mesure de Pression	31/12/15	Etat normal				
Conductimètre	31/12/15	Etat normal	1704	LANGE	SC-60 LXV403.99.00001	0702570205
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	04/09/17	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	04/09/17	Etat normal				
Détecteur de Niveau Poire	31/12/15	Etat normal	222			
Appareil de Mesure de Niveau par Ultrasons	31/12/15	Etat normal	585	SIEMENS	7ML50331BA001A	PBD/UD191109
Motopompe à Rotor Excentré	23/09/20	Etat normal	3732	SEEPEX	BN17-6LS 381203	381203
Motopompe à Rotor Excentré	02/11/17	Etat normal	3732	SEEPEX	BN17-6LS 36012089	342567
Motopompe à Rotor Excentré	01/06/14	Etat normal	3732	SEEPEX	BN17-6LS	311009
Motopompe à Rotor Excentré	01/06/18	Etat normal	3732	SEEPEX	BN10-6LS 35011190	319136
Motopompe à Rotor Excentré	11/02/22	Neuf	3732	SEEPEX	BN10-6LS	35811184/397243
Electrovanne	31/12/15	Etat normal	474	AKO		
Electrovanne	31/12/15	Etat normal		AKO		00134321
Vanne Manuelle	01/06/18	Etat normal	850	AKO		
Vanne Manuelle	01/06/18	Etat normal	850	AKO		
Vanne Manuelle	01/06/18	Etat normal	850	AKO		
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	500			
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	500			
Electrovanne	02/07/07	Etat normal	500	BURKERT		00134321
Electrovanne	02/07/07	Etat normal	500	BURKERT		00134321
Electrovanne	02/07/07	Etat normal	500	BURKERT		00134321
Electrovanne	02/07/07	Etat normal	500	BURKERT		00134321
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	474			
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal				
Agitateur à Arbre Vertical	31/12/15	Etat normal		LUMPP	AGVL600	63423
Agitateur à Arbre Vertical	02/07/07	Etat normal		FLENDER	ZF48M90L4W	
Saturateur Eau de Chaux à Lamelles	02/07/07	Etat normal		OTV		
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	300	AKO	BSV 065.03.50	
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	300	AKO	BSV 065.03.50	
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	300	AKO	BSV 065.03.50	
Vanne Pneumatique	02/07/07	Etat normal	500	AMRI	AQUISORIA	76248809/0110
Vanne Pneumatique	02/07/07	Etat normal	500	AMRI KSB	Actair 3 R1120	9971861352/0100
Vanne Pneumatique	02/07/07	Etat normal	50	AMRI KSB	Amtronic 1300	
Electrovanne	02/07/07	Etat normal	500	AKO	VF065.3X.33.3LA	
Motopompe à Rotor Excentré	01/06/17	Etat normal	2289	SEEPEX	BN2-12S 311011190	341962
Analyseur de Chlore	31/12/15	Etat normal	2500	PROMINENT	Dulcometer D1C	AWOD1201461220F
Electropompe de Surface	31/12/15	Etat normal		LOWARA	BGM3/A DE GARDEN + SM63BG/1045	03243



Analyseur de Bioxyde de Chlore					SIEMENS	Depolox 5	
Pompe à Membranes (doseuse)	01/01/17	Etat normal			PROMINENT	DLTA0730PVT2000UA0030FR0	2017015381
Pompe à Membranes (doseuse)	01/01/17	Etat normal			PROMINENT	DLTA0730PVT2000UA0030FR0	2017015379
Canne d'Injection de Réactif	01/01/17	Etat normal					
Pompe à Membranes (doseuse)	01/01/17	Etat normal			PROMINENT	DLTA0730PVT2000UA0030FR0	2017015378
Pompe à Membranes (doseuse)	01/01/17	Etat normal			PROMINENT	DLTA0730PVT2000UA0030FR0	2017015380
Cuve de rétention	01/01/17	Etat normal			STOCKAGE & SYSTEMES		
Cuve	02/07/07	Etat normal			STOCKAGE & SYSTEMES	EN 12573-2	
Cuve	01/01/17	Etat normal			STOCKAGE & SYSTEMES	EN 12573-2	
Détecteur de Niveau Résistif	28/07/17	Etat normal					
Détecteur de Niveau Résistif	28/07/17	Etat normal					
Détecteur de Niveau Résistif	28/07/17	Etat normal					
Détecteur de Niveau Résistif	28/07/17	Etat normal					
Détecteur de Niveau Résistif	28/07/17	Etat normal					
Détecteur de Niveau Résistif	28/07/17	Etat normal					
Appareil de Mesure de Niveau par Ultrasons	28/07/17	Etat normal					
Appareil de mesure de niveau par radar	28/07/17	Etat normal					
Détecteur de Niveau Résistif	01/06/12	Etat normal	333		BAMO	BSM500	
Détecteur de Niveau Résistif	01/06/12	Etat normal	333		BAMO	BSM500	
Détecteur de Niveau Résistif	01/06/12	Etat normal	333		BAMO	BSM500	
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	01/06/21	Neuf	1200		ENDRESS HAUSER	50P15-EA0A1AA0AAAA	920C9419000
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	01/06/22	Neuf	1200		ENDRESS HAUSER	PROMAG W 400 DN 25	5W4C25-AADLH QD321B+
Motopompe à Rotor Excentré	08/02/22	Neuf	2200		SEEPEX	BN 1-12	397242/33011184
Motopompe à Rotor Excentré	13/07/17	Etat normal	2200		SEEPEX	BN 1-12	319135
Motopompe à Rotor Excentré	15/01/15	Etat normal	2200		SEEPEX	BN 1-12	1503166//319133
Motopompe à Rotor Excentré	01/09/17	Etat normal	1850		SEEPEX	BN2-12S 33511190	341903
Motopompe à Rotor Excentré	01/07/17	Etat normal	1850		SEEPEX	BN2-12S 33511190	341902
Electrovanne	30/03/22	Etat normal	570		AKO	EV-6281-LAITONG3/4-DN20-24VDC	221850
Electrovanne	30/03/22	Etat normal	570		AKO	6213-EV-A10,0-BBMSGM82-6-024/D	221674
Electrovanne	30/03/22	Etat normal	570		BURKERT	EV-6213-LAITONG3/8-DN10-24VDC	221598
Electrovanne	30/03/22	Etat normal	570		BURKERT	6213-EV-A10,0-BBMSGM82-6-024/D	221674
Electrovanne	30/03/22	Etat normal	570		BURKERT	6213-EV-A10,0-BBMSGM82-6-024/D	221674
Electrovanne	30/03/22	Etat normal	570		AKO		
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/17	Etat normal	3192		SIEMENS	2KJ3101-1CH11-2FM1-Z	ZF39-LA71ZML4
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/17	Etat normal			LEROY SOMER	LS 71	001111-2000
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/17	Etat normal			LEROY SOMER	CB2102V1	282609502/005
Cuve	02/07/07	Etat normal	570				
Electrovanne	30/03/22	Neuf	570		AKO		
Electrovanne	31/12/15	Etat normal	570		BURKERT		00134329
Electrovanne	30/03/22	Neuf	570		BURKERT	EV-6281-LAITONG3/4-DN20-24VDC	00221850



Electrovanne	30/03/22	Neuf	570	BURKERT	EV-6281-LAITONG3/4-DN20-24VDC	00221850
Electrovanne	30/03/22	Neuf	570	BURKERT	6213-EV-A10,0-BBMSGM82-6-024/D	221674
Electrovanne	30/03/22	Neuf	570	BURKERT	EV-6213-LAITONG3/8-DN10-24VDC	221598
Cuve	31/12/15	Etat normal		SODIMATE		
Détecteur de Niveau Résistif	02/07/07	Etat normal	285	BAMO	54/430	
Détecteur de Niveau Résistif	02/07/07	Etat normal	285	BAMO	54/430	
Détecteur de Niveau Résistif	02/07/07	Etat normal	285	BAMO	54/430	
Electrovanne	01/12/22	Neuf	396	BURKERT		00134321
Agitateur à Arbre Vertical	02/07/07	Etat normal	4792	LUMPP	ZF38-M80S4	8478372/1
Vis Convoyeuse Sans Ame	02/07/07	Etat normal	1200	SODIMATE	DMR40	2006 11 M 1108
Vis Doseuse	02/07/2007	Etat normal	1200	SODIMATE	DMR40	
Pompe à Lobes	02/07/07	Etat normal	4355	SHABEVER	C40	SO622479
Stand Vibreur pour Big-Bag	31/12/15	Etat normal		SODIMATE	MVE200-3	212026
Electrovanne	01/12/22	Neuf	396	AKO	AKO - Electrovanne Air BURKE	00134611
Electrovanne	31/12/15	Etat normal	396	BURKERT		000134317
Electrovanne	02/07/07	Etat normal	648	BURKERT		00134321
Hydrocyclone Simple	02/07/07	Etat normal			MOSLEY 400	
Hydrocyclone Simple	02/07/07	Etat normal			MOSLEY 400	
Pompe à Lobes	01/12/22	Neuf	4355	SHABEVER	C40 COHAO40SBNJ11CAQ	S0622476
Pompe à Lobes	01/12/22	Neuf	4355	SHABEVER	C40 96COHA040SBNJ11CAQ	S0622477
Pompe à Lobes	01/12/22	Neuf	4355	SHABEVER	C40 96COHA040SBNJ11CAQ	S0622478
Vanne Manuelle	15/09/16	Etat normal	969	AKO	OV 080.03.30M	
Vanne Manuelle	01/06/19	Etat normal	1020	AKO	BSV 080.03.30C	
Vanne Manuelle	01/06/16	Etat normal	969	AKO	BSV 080.03.30C	
Vanne Manuelle	01/06/22	Neuf		AKO	BSV 080.03.30C	
Vanne Manuelle	01/06/22	Neuf	788	AKO	BSV 080.03.30C	
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	752	AKO	BSV 080.03.30C	
Vanne Manuelle	01/06/22	Neuf	570	AKO	BSV 080.03.30C	
Vanne Manuelle	01/06/22	Neuf	570	AKO	BSV 080.03.30C	
Vanne Manuelle	02/07/07	Etat normal	788	AKO	BSV 080.03.30C	
Electrovanne	02/07/07	Etat normal	300	BURKERT		00134317
Electrovanne	02/07/07	Etat normal	300	BURKERT		00134317
Electrovanne	02/07/07	Etat normal	300	BURKERT		00134317
Analyseur d'Ozone	31/12/15	Etat normal	570	WEDECO		
Analyseur d'Ozone	02/07/07	Etat normal	3000	WALLACE ET TIERNAN	Depolox 4	
Hygromètre	01/06/21	Neuf	1452		EA2-TX-100-HD	E888-068
Débitmètre	02/07/07	Etat normal	1000	ABB	AM54 031	000497225/X001
Ballon Anti-Bélier	02/07/07	Etat normal	300			
Electropompe de Surface (centrifuge)	02/07/07	Fortement dégradé	700	LOWARA	LLM90CA/322	01838
Electropompe de Surface (centrifuge)	02/07/07	Fortement dégradé	700	LOWARA	LLM90CA/322	01996



Electrovanne	02/06/20	Etat normal	300	BURKET		
Poreux	18/06/18	Etat normal		WEDECO		
Destructeur d'Ozone Thermique	02/07/07	Etat normal		TRAILIGAZ	DTC 100	
Ozoneur à Air	02/07/07	Etat normal		TRAILIGAZ	SMA 500 S	
Tubes de verre	19/04/16	Etat normal	11729			
Transformateur Elévateur	31/12/15	Etat normal				
Electrovanne	31/12/15	Etat normal		NORGREN	0000000.8406	
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	04/09/17	Etat normal	734			
Motopompe à Rotor Excentré	01/06/17	Etat normal	1044	SEEPEX	HKFS5/1 1/4.92	K195646
Motopompe à Rotor Excentré	01/06/18	Etat normal	1044	SEEPEX	MD025-6L 32510370	342567
Motopompe à Rotor Excentré	01/06/19	Etat normal	1044	SEEPEX	MD025-6L 32510370	354662
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/17	Etat normal	650	ALMO TECHNOLOGIE	MTA 80 G8	0601-31
Agitateur à Arbre Vertical	01/06/17	Etat normal	650	ALMO TECHNOLOGIE	MTA80G8	0601-31
Cuve	31/12/15	Etat normal	4110	MILTON ROY	POLYPACK AP 925	AP1C7D3ER0B1S7/Z
Cuve	19/04/16	Etat normal				
Motopompe à Membrane	31/12/15	Etat normal	759	MILTON ROY	MS5622	06042538
Motopompe à Membrane	02/07/07	Etat normal	759	MILTON ROY	CEGA25V4H3	06042534
Motopompe à Membrane	02/07/07	Etat normal				
Soupape de Décharge	19/05/22	Neuf	600	ROBINETTERIE Industrie	11T03/8M71S3	
Soupape de Décharge	19/05/22	Neuf	600	ROBINETTERIE Industrie	11T03/8M71S3	
Agitateur à Arbre Vertical	02/07/07	Etat normal	1000	MILTON ROY	VDA2110S035	MTA80G8 0601-01
Cuve	02/07/07	Etat normal		MILTON ROY	POLYPACK AP925	



Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Clôture/Portail	01/06/06	Etat normal	3000			
Portail	01/06/06	Etat normal	3000			
Projecteur	31/12/15	Etat normal	300			
Bâche Rotonde	31/12/15	Etat normal				
Bâtiment de Process	31/12/15	Etat normal				
Porte	01/06/17	Etat normal	1609			
Trappe	01/06/07	Etat normal	2370			
Trappe	01/06/09	Etat normal	1500			
Cuve reservoir	31/12/15	Etat normal				
Echelle à Crinoline	01/06/08	Etat normal	3822			
Echelle à Crinoline	01/06/11	Etat normal	3192			
Echelle à Crinoline	01/06/08	Etat normal	822			
Rembarde	01/06/97	Etat normal	822			
Bâtiment de Process	01/06/17	Etat normal	5369			
Capotage	01/06/17	Etat normal	6640			
Cabanon	01/06/06	Etat normal				
Extincteur	31/12/15	Etat normal				
Armoire Electrique BT	31/12/15	Etat normal	20848			
Câbles Electriques	01/06/10	Etat normal	3481			
Poste de Télégestion Autonome RTC	31/12/15	Etat normal	2059	SOFREL	S50	
Variateur de Fréquence	31/12/15	Etat normal	2700	DANFOSS	VLT AQUA Drive	080904G105/P7K5T4E55H2
Variateur de Fréquence	31/12/15	Etat normal	2700	DANFOSS	VLT AQUA Drive FC202	015111G120 / P37KT4E55H2
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	14/01/15	Etat normal	1000	KROHNE	waterflux 3100c nsf-61-g	a15081916 // er3.1.1 cg100411
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	09/01/13	Etat normal	800	KROHNE	OPTIFLUX 2100c nsf61	A13005921 // er3.0.0
Compteur Mécanique	31/12/15	Etat normal				
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	10/05/10	Etat normal	1104	ENDRESS HAUSER	FMX167-A1AVV167	D3032E0108E
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	21/03/10	Etat normal	1104	ENDRESS HAUSER	FMX167-A1AVV1A7	D3033E0108E
Compteur Mécanique	31/12/15	Etat normal				
Motopompe Immergée	18/10/17	Etat normal	2733	FLOWSERVE	NB66-6 + M6-240é2 Y3	130111295.02
Motopompe Immergée	06/03/18	Etat normal	8828	FLOWSERVE	PN84-5A + M8-300-2	2900019A
Clapet à Battant	01/06/06	Fortement dégradé	763			
Clapet à Battant	01/06/06	Fortement dégradé	763			
Clapet à Battant	31/12/15	Etat normal	763			
Canalisation	01/06/89	Etat normal	5221			



Accessoires Hydrauliques	31/12/15	Etat normal	3000			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	11013			
Canalisation	01/06/17	Etat normal	4608			
Canalisation	01/06/18	Etat normal	14036			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	2936			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	11105			
Canalisation	01/06/89	Etat normal	2851			
Canalisation	01/06/89	Etat normal	1111			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	3000			
Canalisation	31/12/15	Fortement dégradé	14036			
Vanne Manuelle	31/12/15	Etat normal	450			
Vanne Manuelle	31/12/15	Etat normal	5702			
Vanne à Actionneur Pneumatique	22/01/03	Etat normal	726	AMRI	ACTAIR6 R1121 1 AMTRONIC	76153101/0120 // 0130
ACTIONNEUR PNEUMATIQUE	31/12/15	Etat normal	600	AMRI KSB	ACTAIR 6 R1121	76153101/0120
Compresseur à Pistons	01/06/17	Etat normal	340	LACME	104.000	620206365
Détecteur de Position	31/12/15	Etat normal	500	AMRI KSB	AMTRONIC R1140	76153101/0130
Détecteur de Niveau Poire	31/12/15	Etat normal	300			
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	31/12/15	Etat normal	570			
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	31/12/15	Etat normal	780			
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	31/12/15	Etat normal	780			
Compteur Mécanique	05/10/16	Etat normal	1518	ITRON	WE150MK300_01	I16MK105090
Motopompe Immersée	01/06/16	Etat normal	6191	KSB	UPA250C-150/2G	
Motopompe Immersée	31/12/15	Etat normal	6191			
Disjoncteur	31/12/15	Etat normal	2100			
Transformateur Abaisseur	31/12/15	Etat normal	7407			
Analyseur de Chlore	31/12/15	Etat normal	2500	SIEMENS	DEPOLOX 5	W3T1588155FC // W3T170032 FLOW
Débitmètre à billes	01/01/17	Etat normal	668	PROMINENT	CL2 0-100 g/h PM200/3	
Débitmètre à billes	01/01/17	Etat normal	668	PROMINENT	CL2 0-200 g/h PM200/4	
Vacuostat	01/01/17	Etat normal	615	PROMINENT	Vacuomètre 2 contacts CL2+TE -	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Inverseur	01/01/17	Etat normal	1833	PROMINENT	PM400/1	
Filtre dessicant	01/01/17	Etat normal		PROMINENT		
Filtre dessicant	01/01/17	Etat normal		PROMINENT		
Hydroéjecteur	01/01/17	Etat normal	577	PROMINENT	Hydro-éj.CL2-DN20-PN6-500g/h	
Hydroéjecteur	01/01/17	Etat normal	577	PROMINENT	Hydro-éj.CL2-DN20-PN6-500g/h	
Réducteur de Pression	01/01/17	Etat normal				
Electrovanne	01/01/17	Etat normal				
Electrovanne	01/01/17	Etat normal				
Armoire de Stockage	01/01/17	Etat normal	1921			

033-243300563-20230626-DEL-2023-06-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

Marie-Hélène DES ESCAULX, Présidente de la COBAS

Bouteille

location

Etat normal

location

Bouteille

location

Etat normal

location





Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Clôture/Portail	01/06/17	Etat normal	3000			
Portail	01/06/00	Etat normal	3000			
Bâche	01/06/00	Etat normal				
Rampe d'aération	20/04/16	Etat normal	6961			
Echelle à Crinoline	01/06/00	Etat normal	3918			
Rembarde	01/06/00	Etat normal	1644			
Ventilateur Centrifuge	31/12/15	Etat normal		DELTA NEU	CENTRIPLAST 40 RD90 1500T	
Ventilateur Hélicoïde	31/12/15	Etat normal	500	UNELVENT	HCBB/4-250/H	
Capotage	31/12/15	Etat normal	6640			
Extincteur	31/12/15	Etat normal				
Armoire Electrique BT	01/06/18	Etat normal	19737			
Automate	01/06/18	Etat normal	2300	MODICON	TSX Micro	
Poste de Télégestion Autonome RTC	31/12/15	Etat normal	1770	SOFREL	S50	
Démarrreur Electronique	01/06/18	Etat normal	800	SCHNEIDER	ATS22D88Q	
Variateur de Fréquence	01/06/20	Neuf	1470	SCHNEIDER	ATV61	
Variateur de Fréquence	31/12/15	Etat normal	1470	SCHNEIDER	ATV61	
Variateur de Fréquence	31/12/15	Etat normal	1470	SCHNEIDER	ATV61	
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	31/12/15	Etat normal	1152			
Compteur Mécanique	08/12/16	Etat normal	1200	ITRON	WOLTEX WE150	
Motopompe Immergée	06/05/21	Neuf	10110	KSB	UPA250-120/03GB+UMA200-45	
Clapet à Battant	01/06/00	Etat normal	1518			
Canalisation	01/06/00	Etat normal	8277			
Accessoires Hydrauliques	01/06/00	Etat normal	870			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	11819			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	3870			
Vanne Manuelle	01/06/00	Etat normal				
Détecteur de Niveau Poire	01/06/10	Etat normal	174			
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	31/12/15	Etat normal	774			
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	21/09/17	Etat normal	1200	ENDRESS HAUSER	PROMAG 10W1F-RCOA1AA0A4AA	
Electropompe de Surface	13/09/16	Etat normal	4110	KSB	ETN 080-065-200 GB AA11GD20220	
Electropompe de Surface	31/12/15	Etat normal	4110	KSB	Etanorm-G 65-200 G10	



Electropompe de Surface	31/12/15	Etat normal	4110	KSB	Etanorm-G 65-200 G10	
Analyseur de Chlore	01/08/13	Etat normal	2500	SIEMENS	SFL	
Débitmètre à billes	01/01/17	Etat normal	668	PROMINENT	CL2 0-200 g/h	
Vacuostat	01/01/17	Etat normal	615	PROMINENT	Vacuomètre 2 contacts CL2+TE -	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Inverseur	01/01/17	Etat normal	1833	PROMINENT	PM400/1	
Filtre dessicant	01/01/17	Etat normal		PROMINENT		
Hydroéjecteur	01/01/17	Etat normal	577	PROMINENT	Hydro-éj.CL2-DN20-PN6-500g/h	
Réducteur de Pression	01/01/17	Etat normal				
Armoire de Stockage	01/01/17	Etat normal	1921			
Bouteille	location	Etat normal	location			
Bouteille	location	Etat normal	location			



Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Clôture/Portail	01/06/06	Etat normal	3000			
Portail	01/06/06	Etat normal	3000			
Bâche	01/12/68	Etat normal				
Bâtiment de Process	31/12/15	Etat normal	2128			
Echelle à Crinoline	01/061998	Etat normal	5518			
Rembarde	01/061998	Etat normal	1122			
Rembarde	01/06/89	Etat normal	2118			
Lampes	31/12/15	Etat normal	200			
Alarme Anti-Intrusion	01/06/17	Etat normal	1211			
Convecteur	31/12/15	Etat normal	200			
Trappe	31/12/15	Etat normal	1355			
Extincteur	31/12/15	Etat normal				
Armoire Electrique BT	01/06/16	Etat normal	6825			
Coffret Electrique	25/01/16	Etat normal				
Câbles Electriques	25/01/16	Etat normal	2063			
Poste de Télégestion Autonome RTC	01/06/16	Etat normal	1770	SOFREL	S550	
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	25/01/16	Etat normal	780			
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	01/06/21	Neuf	1833			
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	26/04/22	Neuf	978	ENDRESS HAUSER	FMX21-1T873/0	
Compteur Mécanique	03/10/16	Etat normal	822	ITRON	WE150MK300_01	
Motopompe Immergée	04/01/06	Etat normal	6629	KSB	UPA 200B-130/7E	
Clapet à Battant	31/12/15	Etat normal				
Canalisation	31/12/15	Etat normal	6777			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	13017			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	3000			
Vanne Manuelle	01/06/98	Etat normal	570			
Vanne Manuelle	15/01/16	Etat normal				
Transformateur Abaisseur	01/06/16	Etat normal	6777			
Analyseur de Chlore	16/01/13	Etat normal	2500	SIEMENS	Depolox 5	
Débitmètre à billes	01/01/17	Etat normal	668	PROMINENT	CL2 0-200 g/h	
Vacuostat	01/01/17	Etat normal	615	PROMINENT	Vacuomètre 2 contacts CL2+TE -	



Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Inverseur	01/01/17	Etat normal	1833	PROMINENT	PM400/1	
Filtre dessicant	01/01/17	Etat normal				
Hydroéjecteur	01/01/17	Etat normal	577	PROMINENT	Hydro-éj.CI2-DN20-PN6-500g/h	
pompe de Surface (centrifuge) surp d'eau	13/01/16	Etat normal	933	KSB	Movitec V 002/07-B	
Réducteur de Pression	01/01/17	Etat normal				
Armoire de Stockage	01/01/17	Etat normal	1921			
Bouteille	location	Etat normal	location			
Bouteille	location	Etat normal	location			



Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Clôture/Portail	01/06/06	Etat normal	3000			
Portail	01/06/06	Etat normal	3000			
Projecteur	31/12/15	Etat normal	200			
Bâche	01/06/82	Etat normal				
Echelle à crinoline	01/06/07	Etat normal	2562			
Trappe	31/12/15	Etat normal	4888			
Ventilateur Hélicoïde	31/12/15	Etat normal	2562	LEROY SOMER	LS100L1	883968
Capotage	31/12/15	Etat normal	6640			
Trappe	31/12/15	Etat normal	6640			
LAMPES	31/12/15	Etat normal	300			
Alarme Anti-Intrusion	01/06/17	Etat normal	1205			
Lecteur de Badge	31/12/15	Etat normal	400			
Convecteur	31/12/15	Etat normal	200		F117-T CHEP-4	514115
Convecteur	31/12/15	Etat normal	200		F117-T CHEP10-4	514112
Extincteur	31/12/15	Etat normal				
Armoire Electrique BT	31/12/15	Etat normal				
La Hume - Armoire Electrique BT	31/12/15	Etat normal				
Poste de Télégestion Autonome RTC	31/12/15	Etat normal	2059	SOFREL	S550	
Démarrreur Electronique	31/12/15	Etat normal		SCHNEIDER	ATS22D75Q	881142063008
Démarrreur Electronique	31/12/15	Etat normal		SCHNEIDER	ATS22C11Q	881135619012
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	31/12/15	Etat normal	1026	ENDRESS HAUSER	FMX167-A1AMH1A7	D3032D0108E
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	31/12/15	Etat normal	1026			
Compteur Mécanique	08/12/16	Etat normal	1044	ITRON	WOLTEX WE150MK300_01	I16MK118475C
Compteur Mécanique	22/10/21	Neuf	1044	WOLTEX	M	I21MK072984
Clapet à Battant	31/12/15	Etat normal	696	BAYARD		
Motopompe Immergée	12/12/17	Etat normal	10329	KSB	UPA 200B-80/7	1-T09-286154
Motopompe Immergée	15/01/05	Etat normal	10329	CAPRARI	E8S64/5M+MC850-8V	34011
Vanne Manuelle	31/12/15	Etat normal	600			
Vanne Manuelle Enterrée	31/12/15	Etat normal	600			
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Canalisation	01/11/18	Etat normal	16554			



Canalisation	01/03/05	Etat normal	6681			
Canalisation	01/03/05	Etat normal	6681			
Canalisation	01/03/05	Etat normal	16554			
Canalisation	01/12/82	Etat normal	1644			
Canalisation	01/06/82	Etat normal	6480			
Canalisation	01/06/86	Etat normal	6480			
Lame de Surverse	01/06/18	Etat normal	8924			
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	575		MN.25 SX138801	
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	575			
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	575		MN.25 SX138801	
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	575		MN.25 SX138801	
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	575		MN.25 SX138801	
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	1000			
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	1000			
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	900			
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	900			
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	1000			
Electrovanne	12/11/18	Etat normal	1740	MILLTRONICS	67599	
Vanne Manuelle Enterrée	12/11/18	Etat normal	1000			
Vanne Manuelle	01/01/86	Etat normal	900			
Vanne Manuelle	01/01/86	Etat normal	900			
Vanne Manuelle Enterrée	01/01/86	Etat normal	500			
Vanne Manuelle Enterrée	01/01/86	Etat normal	500			
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	575		MR 25	
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	575		MR 25	
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	575		MR 25	
Vanne Manuelle	12/11/18	Etat normal	575		MR 25	
Détecteur de Niveau Poire	13/05/22	Neuf	474	VEGA	VEGAFLO SL1CEP	
Compteur Mécanique	05/10/16	Etat normal	1422	ITRON	WE150MK300_01	I16MK105094
Compteur Mécanique	05/10/16	Etat normal	1422	ITRON	WE150MK300_01	I16MK105093
Compteur Mécanique	06/10/16	Etat normal	1598	ITRON	WE250PN10	D16XM107338
Compteur Mécanique	06/10/16	Etat normal	1598	ITRON	WE250PN10	D16XM107337
Compteur Mécanique	31/12/15	Etat normal	1074			
Compteur Mécanique	01/12/12	Etat normal	1422			
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	13/05/22	Neuf	774	ENDRESS HAUSER	WATERPILOT FMX21 1F6T7/0	
Clapet à Disque Concentrique	01/06/17	Etat normal	1138	CLASAR	20111	17/04/788053
Clapet à Disque Concentrique	01/06/17	Etat normal	1138	CLASAR	20111	17/04/788053

033-243300563-20230626-DEL-2023-06-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

	Bouteille	location	Etat normal	location			
--	-----------	----------	-------------	----------	--	--	--

Marie-Hélène DE ESCAULX Présidente de la GOBAS





Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Bâtiment de Process	31/12/15	Fortement dégradé				
Trappe	01/06/10	Etat normal	4339			
Lampes	01/06/94	Etat normal	500			
Alarme Anti-Intrusion	08/06/17	Etat normal	948		ALTEC	
Echelle Fixe	01/06/17	Etat normal	2562			
Monorail	01/06/94	Etat normal	5400			
Armoire Electrique BT	12/06/19	Etat normal	8999			
Poste de Télégestion Autonome RTC	31/12/15	Etat normal	2059	SOFREL	S500	
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	25/04/22	Neuf	1404	ENDRESS HAUSER	FMX21-1T873/0	T303D501122
Compteur Mécanique	04/10/16	Etat normal	1800	ITRON	WE100KK250_01	I16MI103981
Motopompe Immergée	01/03/23	Neuf	9376	KSB	UPA 200-080/07	2000232
Ballon Anti-Bélier	21/06/11	Etat normal	4158	CHARLATTE	HYDROCHOC	750VF964
Clapet à Disque Concentrique	31/12/15	Etat normal	335			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	8566			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	3389			
Vanne Manuelle	31/12/15	Etat normal	270			
Vanne Manuelle	31/12/15	Etat normal	270			
Armoire Electrique BT	01/06/94	Etat normal	8999			
Armoire de Stockage	31/12/15	Etat normal	6681			



Site : Pissens

Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Clôture/Portail	01/06/06	Etat normal	2807		
Portail	01/06/06	Etat normal	3244		
Bâtiment de Process	31/12/15	Etat normal	8322		
Lampes	31/12/15	Etat normal	400		
Alarme Anti-Intrusion	01/06/17	Etat normal	1205		
Bâche N°1	01/06/87	Etat normal			
Bâche N°2	01/06/87	Etat normal			
Bâche 5000	01/06/87	Etat normal			
Bâtiment de Process	31/12/15	Etat normal	5807		
Lecteur de Badge	31/12/15	Etat normal	400		
Projecteurs	01/06/08	Etat normal	300		
Echelle à Crinoline	01/06/08	Etat normal	5318		
Echelle Fixe	30/12/15	Etat normal	6240		
Echelle à Crinoline	31/12/15	Etat normal	2000		
Echelle à Crinoline	01/01/16	Etat normal	2000		
Passerelle Fixe	02/01/16	Etat normal	7066		
Rembarde	03/01/16	Etat normal	1000		
Capotage	04/01/16	Etat normal	5346		
Armoire Electrique BT	07/01/16	Etat normal	21202		
Poste de Télégestion Autonome RTC	08/01/16	Etat normal	2059	SOFREL	S550
Variateur Electronique	09/01/16	Etat normal	978	SCHNEIDER	ATV630D75N4
Variateur de Fréquence	10/01/16	Etat normal	648	SCHNEIDER	ATV312HD11N4
Variateur de Fréquence	11/01/16	Etat normal	648	SCHNEIDER	ATV312HD11N4
Variateur de Fréquence	12/01/16	Etat normal	648	SCHNEIDER	ATV312HD11N4
Variateur de Fréquence	13/01/16	Etat normal	648	SCHNEIDER	ATV312HD11N4
Inverseur de sources	30/06/21	Neuf	4191		ATI 250
Compteur Mécanique	15/01/16	Etat normal	948	ITRON	WE150MK300_01
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	16/01/16	Etat normal	1404	ENDRESS HAUSER	FMX167-A1AMH1A7
Motopompe Immersée	17/01/16	Etat normal	15990	FLOWERVE	PN101-5A+M8-600-2
Clapet à Battant	18/01/16	Etat normal	763		
Clapet à Disque Concentrique	19/01/16	Etat normal	1497		



Clapet à Battant	20/01/16	Etat normal	763		
Clapet à Battant	21/01/16	Etat normal	763		
Clapet à Battant	22/01/16	Etat normal	763		
Canalisation	23/01/16	Etat normal	22369		
Canalisation	24/01/16	Etat normal	20077		
Canalisation	25/01/16	Etat normal	6254		
Canalisation	26/01/16	Etat normal	22369		
Canalisation	27/01/16	Etat normal	2702		
Canalisation	28/01/16	Etat normal	14573		
Canalisation	29/01/16	Etat normal	12776		
Canalisation	30/01/16	Etat normal	22129		
Canalisation	31/01/16	Etat normal	25907		
Ballon Anti-Bélier	01/02/16	Etat normal		WILO	RESV-SUR-100L-16B-VT-V-G1'
Stabilisateur d'Ecoulement	02/02/16	Etat normal	2000		
Vanne Manuelle	03/02/16	Etat normal	540		
Vanne Manuelle	04/02/16	Etat normal	540		
Vanne Manuelle	05/02/16	Etat normal	540		
Vanne Manuelle	06/02/16	Etat normal	540		
Vanne Manuelle	07/02/16	Etat normal	540		
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	08/02/16	Neuf	1601	ENDRESS HAUSER	PROMAG 10
Compteur Mécanique	09/02/16	Etat normal	800		
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	09/02/16	Etat normal	780		
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	09/02/16	Etat normal	780		
Motopompe de Surface	28/10/15	Etat normal	4451	KSB	Etanorm N 065-315 M11
Motopompe de Surface	28/10/15	Etat normal	4451	KSB	Etanorm N 065-315 M11
Motopompe de Surface	01/03/22	Neuf	4451	KSB	Etanorm N 065-315 M11
Motopompe de Surface	31/12/15	Etat normal	4451	KSB	Etanorm N 065-315 M11
Câbles Electriques	19/04/16	Etat normal	1477		
Câbles Electriques	19/04/16	Etat normal	2269		
Disjoncteur	31/12/15	Etat normal	2274		
Groupe Electrogène à Fuel	03/09/21	Neuf	26000		4M11G120/5
Analyseur de Chlore	31/12/15	Etat normal	2500	SIEMENS	Depolox 5
Débitmètre à billes	01/01/17	Etat normal	668	PROMINENT	CL2 0-200 g/h
Vacuostat	01/01/17	Etat normal	615	PROMINENT	Vacuomètre 2 contacts CL2+TE -
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F
Inverseur	01/01/17	Etat normal	1833	PROMINENT	PM400/1

033-243300563-20230626-DEL-2023-06-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

Marie-Hélène DES ESCAULX Présidente de la CCBAS



Filtre dessicant	01/01/17	Etat normal			
Hydroéjecteur	01/01/17	Etat normal	577	PROMINENT	Hydro-éj.CI2-DN20-PN6-500g/h
pompe de Surface (centrifuge) surp d'eau	01/01/17	Etat normal		KSB	Movitec V 002/07-B
Réducteur de Pression	01/01/17	Etat normal			
Electrovanne	01/01/17	Etat normal			
Armoire de Stockage	01/01/17	Etat normal	1921		



Site : Libération

Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Clôture/Portail	01/06/10	Etat normal	3000			
Portail	01/06/10	Etat normal	3000			
Cuve Réservoir	31/12/15					
Bâtiment de Process	01/06/10	Etat normal	1644			
Echelle à Crinoline	01/06/10	Etat normal	1644			
Rembarde	01/06/10	Etat normal	1644			
Rembarde	01/06/10	Etat normal	1644			
Trappe	01/06/10	Etat normal	1104			
Capotage	01/06/10	Etat normal	6640			
Extincteur	31/12/15	Etat normal				
Armoire Electrique BT	01/06/17	Etat normal	6480			
Poste de Télégestion Autonome RTC	31/12/15	Etat normal	2177	SOFREL	S50	
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	24/05/22	Neuf	780	ENDRESS HAUSER	Water Pilot FMX21 -1F6T7/0	T303C901122
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	01/06/16	Etat normal	978	ENDRESS HAUSER	FMX167-A1AVV1A7	D303300108E
Motopompe Immergée	22/06/20	Neuf	5369	WILO	TWI06.30	650445559
Compteur Mécanique	01/06/17	Etat normal	1326			
COMPTEUR DISTRIBUTION	01/06/17	Etat normal	2000			
Clapet à Battant	31/12/15	Etat normal	444			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	2221			
Canalisation	01/06/20	Etat normal	8008			
Canalisation	01/06/10	Etat normal	51813			
Vanne Manuelle	31/12/15	Etat normal	381			
Vanne Manuelle	31/12/15	Etat normal	444			
Analyseur de Bioxyde de Chlore	31/12/15	Etat normal	2500	SIEMENS	Depolox 5	W3T158815
Débitmètre à billes	01/01/17	Etat normal	668	PROMINENT	CL2 0-100 g/h PM200/3	
Débitmètre à billes	01/01/17	Etat normal	668	PROMINENT	CL2 0-200 g/h PM200/4	
Vacuostat	01/01/17	Etat normal	615	PROMINENT	Vacuomètre 2 contacts CL2+TE -	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Inverseur	01/01/17	Etat normal	1833	PROMINENT	PM400/1	
Filtre dessicant	01/01/17	Etat normal		PROMINENT		



Filtre dessicant	01/01/17	Etat normal		PROMINENT		
Hydroéjecteur	01/01/17	Etat normal	577	PROMINENT	Hydro-éj.CI2-DN20-PN6-500g/h	
Hydroéjecteur	01/01/17	Etat normal	577	PROMINENT	Hydro-éj.CI2-DN20-PN6-500g/h	
Réducteur de Pression	01/01/17	Etat normal				
Electrovanne	01/01/17	Etat normal				
Electrovanne	01/01/17	Etat normal				
Armoire de Stockage	01/01/17	Etat normal	1921			
Bouteille	location	Etat normal	location			
Bouteille	location	Etat normal	location			



Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Grillage	01/12/12	Etat normal	3000			
Portail	01/12/12	Etat normal	3000			
Echelle Fixe	01/12/12	Etat normal	500			
Trappe	01/12/12	Etat normal	1733			
Alarme Anti-Intrusion	01/06/17	Etat normal	1699	BOSCH	Solution 880-ICP-488ENCL508	
Bâche	01/12/12	Etat normal				
Bâtiment de Process	01/12/12	Etat normal				
Echelle à Crinoline	01/12/12	Etat normal	1548			
Monorail	01/12/12	Etat normal	1104			
Trappe	01/12/12	Etat normal	1733			
Ventilateur Hélicoïde	31/12/15	Etat normal	500	UNELVENT		
Extincteur	01/12/12	Etat normal				
Armoire de Commande	31/12/15	Etat normal	3481			
Câbles Electriques	01/12/12	Etat normal	918			
Poste de Télégestion Autonome GSM	19/03/12	Etat normal	2051	SOFREL	S550	
Variateur de Fréquence	15/11/12	Etat normal	918	SCHNEIDER	ATV312	
Variateur de Fréquence	15/11/12	Etat normal	1518	SCHNEIDER	ATV 61	
Variateur de Fréquence	15/11/12	Etat normal	918	SCHNEIDER	ATV 312	
Variateur de Fréquence	15/11/12	Etat normal	918	SCHNEIDER	ATV 312	
Indicateur de Niveau à Flotteur	03/05/22	Neuf	174	VEGA	Vegaflow SL1C EP	
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	01/06/22	Neuf	426	ENDRESS HAUSER		
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	03/05/22	Neuf	411	ENDRESS HAUSER	Water Pilot FMX21-1F6T7/0	T303CA01122
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	02/05/22	Neuf	1326	ENDRESS HAUSER	Promag W	T3151719000
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	03/05/22	Neuf	1326	ENDRESS HAUSER	Promag W	T3150E19000
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	26/04/22	Neuf	978	ENDRESS HAUSER	FMX21-1T873/0	T303D601122
Compteur Mécanique	10/10/19	Etat normal	1074	ITRON	WOLTEX DN 150 MID	I19MK927585
Clapet à Disque Concentrique	19/03/12	Etat normal	270	BAYARD	T105	
Clapet à Disque Concentrique	19/03/12	Etat normal	270	BAYARD	T105	
Clapet à Disque Concentrique	19/03/12	Etat normal	522	BAYARD	T300	



Clapet à Disque Concentrique	19/03/12	Etat normal	522	BAYARD	T105	
Clapet à Disque Concentrique	19/03/12	Etat normal	270	BAYARD	T105	
Clapet à Disque Concentrique	19/03/12	Etat normal	270	BAYARD	T105	
Canalisation	01/12/12	Etat normal	5221			
Canalisation	01/12/12	Etat normal	2029			
Canalisation	01/12/12	Etat normal	8369			
Ballon Anti-Bélier	21/01/22	Etat normal	1644	WILO	RESERV-300L-10B-VT-M-G1 1/4"	4223292-21W35
Vanne Manuelle	19/03/12	Etat normal	270	AMRI KSB	Boax B T2 - 3g6k6g + CR165	
Vanne Manuelle	19/03/12	Etat normal	200	AMRI KSB	Boax B T2 - 3g6k6g + CR300	
Vanne Manuelle	19/03/12	Etat normal	270	AMRI KSB	Boax B T2 - 3g6k6g + cr300	
Vanne Manuelle	19/03/12	Etat normal	270	AMRI KSB	Boax B T2 - 3g6k6g + mn12	
Vanne Manuelle	19/03/12	Etat normal	302	AMRI KSB	Boax B T2 - 3g6k6g + mn12	
Vanne Manuelle	19/03/12	Etat normal	270	AMRI KSB	Boax B T2 - 3g6k6g + mn12	
Vanne Manuelle	19/03/12	Etat normal	270	AMRI KSB	Boax B T2 - 3g6k6g + CR300	
Vanne Manuelle	19/03/12	Etat normal	270	AMRI KSB	Boax B T2 - 3g6k6g + CR300	
Vanne Manuelle	01/12/12	Etat normal	302			
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	01/06/20	Neuf	780			
Electropompe de Surface	15/11/12	Etat normal	3288	KSB	MTC V 50/5C.4.1.11.61	9972263155000200/01
Electropompe de Surface	15/11/12	Etat normal	6229	KSB	MTC V125/2.9.2.1.11.67	9972263155000100/01
Electropompe de Surface	15/11/12	Etat normal	3288	KSB	MTC V 50/5C.4.1.11.61	9972263155000200/02
Electropompe de Surface	15/11/12	Etat normal	3288	KSB	MTC V 50/5C.4.1.11.61	9972263155000200/03
Electropompe Submersible	20/03/12	Etat normal	9502	FLOWSERVE	PN81-6a + M6-530-2	
Analyseur de Chlore	31/12/15	Etat normal	2500	SIEMENS	Depolox 5	W3T158816
Débitmètre à billes	01/01/17	Etat normal	668	PROMINENT	CL2 0-200 g/h	
Vacuostat	01/01/17	Etat normal	615	PROMINENT	Vacuomètre 2 contacts CL2+TE -	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Inverseur	01/01/17	Etat normal	1833	PROMINENT	PM400/1	
Filtre dessicant	01/01/17	Etat normal		PROMINENT		
Hydroéjecteur	01/01/17	Etat normal	577	PROMINENT	Hydro-éj.CL2-DN20-PN6-500g/h	
Réducteur de Pression	01/01/17	Etat normal	500			
Armoire de Stockage	01/01/17	Etat normal	1921			



Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Clôture/Portail	17/05/17	Etat normal	3390			
Alarme Anti-Intrusion	17/05/17	Etat normal	1749			
Bâtiment de Process	17/05/17	Etat normal				
Palan Manuel	17/05/17	Etat normal		KOCH	KONECRANES KM II-G-500-3	p919010301 //xmsa0500350
Portique	17/05/17	Etat normal	1248		KONECRANES XMSA-050-0350	
Moniteur	17/05/17	Etat normal		KEP	MMI-7121-A	
Armoire Electrique BT	17/05/17	Etat normal	14889			
Jeu de Capteurs	17/05/17	Etat normal		SCHNEIDER		
Coffret de Télégestion	17/05/17	Etat normal	2327	SOFREL	S550	
Variateur de Fréquence	15/01/17	Etat normal	1853	DANFOSS	ksb202p11kt4	0111125g057 // e55h1xg
Variateur de Fréquence	09/01/17	Etat normal	1853	DANFOSS	ksb202^pp11kt4	011025g057 e55h1xg
Variateur de Fréquence	09/01/17	Etat normal	1853	DANFOSS	ksb202p11kt4	011225g057 e55h1xg
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	10/01/17	Etat normal	1868	ENDRESS HAUSER	PROMAG L 5L4C1F-64T7/0	M2040119000
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	15/01/17	Etat normal	1868	ENDRESS HAUSER	PROMAG L 5L4C1F 64T710	M2034919000
Jeu de Détecteurs de Niveau Poires	17/05/17	Etat normal	414	FLYGT	ENM10	
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	17/05/17	Etat normal	345	ENDRESS HAUSER	WATERPILOT FMX167	
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	17/05/17	Etat normal	165	ENDRESS HAUSER	PMC131-A15E2A1S	
Clapet à Battant	16/01/17	Etat normal	560	SOCLA	FIG402	371112 149b2285
Canalisation	17/05/17	Etat normal				
Vanne Hydraulique	17/05/17	Etat normal	2260	BAYARD	HYDROBLOC	K1 20
Cuve	17/05/17	Etat normal				
Ballon	24/01/17	Etat normal	1858	REFLEX	REFIX DE800	175032370008
pompe de Surface (centrifuge) surp d'eau	23/01/17	Etat normal	6565	KSB	Multitec MTC C 100/3-7.1 11.67	9973355565/000100/02
pompe de Surface (centrifuge) surp d'eau	22/01/17	Etat normal	6565	KSB	Multitec MTC C 100/3-7.1 11.67	1190081//9973355565/000100/03
pompe de Surface (centrifuge) surp d'eau	09/01/17	Etat normal	6565	KSB	Multitec MTC C 100/3-7.1 11.67	9973355565/00100/01
Auto-Transformateur	17/05/17	Etat normal				
Analyseur de Chlore Method Electrochim contin	11/01/17	Etat normal	2500	EVOQUA	Depolox 5 d5df	W3T162566 // 12 0046K518
Chloromètre	17/05/17	Etat normal	1928	PROMINENT	CCL2-PM 20 C	
Débitmètre à billes	17/05/17	Etat normal	668	PROMINENT	200 g/h	
Détendeur / Inverseur	17/05/17	Etat normal	1008	PROMINENT	cl2-pm400/1	
Filtre à Tamis	17/05/17	Etat normal				
Hydroéjecteur	17/05/17	Etat normal	577	PROMINENT	DN20 PN6 500g/h	

033-243300563-20230626-DEL-2023-06-069-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

Marie-Hélène DESLOGS, Présidente de la COBA



Electrovanne	17/05/17	Etat normal		BURKERT	0142 A 20?0 SKM PV	
Armoire de Stockage	17/05/17	Etat normal	1921			
Bouteille	location	Etat normal	location			
Bouteille	location	Etat normal	location			
Kit de Diphotérine	17/05/17	Etat normal				



Site - Piste 214

Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Portail	01/06/02	Etat normal	2711			
Eclairage	31/12/15	Etat normal	300			
Bâche	01/06/99	Etat normal				
Echelle à Crinoline	01/12/08	Etat normal	1644			
Trappe	01/12/08	Etat normal	3533			
Trappe	31/12/15	Etat normal	4600			
Lampes	31/12/15	Etat normal	150			
Alarme Anti-Intrusion	01/06/17	Etat normal	929			
Lecteur de Badge	31/12/15	Etat normal	400			
Convecteur	31/12/15	Etat normal	200			
Convecteur	31/12/15	Etat normal	200			
Ventilateur Hélicoïde	31/12/15	Etat normal	500	UNELVENT	HCFT/4-355/H	OIKN8807
Armoire Electrique BT	01/06/17	Etat normal	5999			
Automate	01/06/17	Etat normal	1266	TELEMECANIQUE	TSX MICRO	
Câbles Electriques	01/06/18	Etat normal	2308			
Poste de Télégestion Autonome RTC	31/12/15	Etat normal	2059	SOFREL	S550	
Variateur de Fréquence	20/07/10	Etat normal	2903	DANFOSS	VLT AQUA FC 202	
Ballon	14/10/22	Neuf	948	WILO	RESV SUR 100L 16B VT M G1	VBV100-WINBG31V51EA1-27112491
Clapet à Disque Concentrique	31/12/15	Etat normal	317	CLASAR		
Clapet à Disque Concentrique	31/12/15	Etat normal	317	CLASAR		
Clapet à Disque Concentrique	31/12/15	Etat normal	317	CLASAR		
Canalisation	13/04/10	Etat normal	2711			
Canalisation	01/06/09	Etat normal	4259			
Canalisation	01/06/20	Etat normal	1717			
Canalisation	01/06/20	Etat normal	1717			
Canalisation	01/06/20	Etat normal	1717			
Soupape Anti-Bélier	17/03/10	Etat normal	889	BAYARD	AT0367	042100CF
Vanne Manuelle	31/12/15	Etat normal	700			
Electrovanne	01/06/17	Etat normal	1669	BAYARD	ITR/KE009	F972210
Vanne Manuelle	01/06/12	Etat normal	444			
Vanne Manuelle	01/06/12	Etat normal	444			
Vanne Manuelle	01/06/12	Etat normal	444			



Vanne Manuelle	31/12/15	Etat normal	444			
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	01/06/19	Etat normal	3418	SIEMENS	MAG 5100	
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	01/06/19	Etat normal			7ME6520-4HC12-2AA1	
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	01/06/19	Etat normal		SIEMENS	MAG 5000 7ME6910-2CA10-1AA0	
Motopompe Immergée	10/05/10	Etat normal	4925	KSB	UPA 200 B-80/4a + UMA 1	
Motopompe Immergée	12/08/20	Etat normal	4925	WILO	K8.70 + NU501-2/22	650446447
Motopompe Immergée	12/08/20	Etat normal	4925	WILO	K8.70 + NU501-2/22	
Disjoncteur	19/04/16	Etat normal				
Analyseur de Chlore	31/12/15	Etat normal	2500	SIEMENS	Depolox 5	
Débitmètre à billes	01/01/17	Etat normal	668	PROMINENT	CL2 0-200 g/h	
Vacuostat	01/01/17	Etat normal	615	PROMINENT	Vacuomètre 2 contacts CL2+TE -	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Inverseur	01/01/17	Etat normal	1833	PROMINENT	PM400/1	
Filtre dessicant	01/01/17	Etat normal		PROMINENT		
Hydroéjecteur	01/01/17	Etat normal	577	PROMINENT	Hydro-éj.CL2-DN20-PN6-500g/h	
Réducteur de Pression	01/01/17	Etat normal				
Electrovanne	01/01/17	Etat normal				
Armoire de Stockage	01/01/17	Etat normal	1921			
Bouteille	location	Etat normal	location			
Bouteille	location	Etat normal	location			



Site : Camicas

Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Couverture / Capotage	01/06/14	Etat normal	6640			
Convecteur Electrique	01/06/14	Etat normal	200			
Ventilateur Hélicoïde	01/06/14	Etat normal	200		costech/fandis/ c22s23hkbd00	1319spa
Armoire Electrique BT	01/06/14	Etat normal	2274			
Poste de Télégestion Autonome RTC	01/06/14	Neuf	685	SOFREL	S550	
Détecteur de Pression	01/06/14	Etat normal	222	TELEMECANIQUE	XMLB010A2S11	
Détecteur de Pression	01/06/14	Etat normal	285	TELEMECANIQUE	XMLB010A2S11	
Accessoires hydrauliques	01/06/14	Etat normal				
Ballon	01/06/14	Etat normal	540	SALMSON	SANITAIRE 100L	66308//afe ce 100/027/088959/1
Clapet à Disque Concentrique	01/06/14	Etat normal	250			
Clapet à Disque Concentrique	01/06/14	Etat normal	250			
Clapet à Disque Concentrique	01/06/14	Etat normal				
Clapet à Disque Concentrique	01/06/14	Etat normal	200			
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	01/06/14	Etat normal	1578	ABB	AQUAMASTER	3K220000203837
Electropompe de Surface	01/06/14	Etat normal	1800	SALMSON	MULTI-VE803-OSE-T4/2-2G/MOD	4077286/14W22/248355
Electropompe de Surface	01/06/14	Etat normal	1800	SALMSON	MULTI-VE803-OSE-T4/2-2G/MOD	4077286/14W22/248355
Electropompe de Surface	01/06/14	Etat normal	2303	SALMSON	NEXISV5202-OGE/K/400-50	4141914/14W24/255035
Vanne Manuelle	01/06/14	Etat normal	222			
Vanne Manuelle	01/06/14	Etat normal	300			
Vanne Manuelle	01/06/14	Etat normal	222			
Vanne Manuelle	01/06/14	Etat normal	300			
Vanne Manuelle	01/06/14	Etat normal	300			
Vanne Manuelle	01/06/14	Etat normal	300			
Vanne Motorisée	01/06/14	Etat normal		BERNARD	OA15	12L17114 003
Vanne Motorisée	01/06/14	Etat normal				
Vanne Motorisée	01/06/14	Etat normal				



Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Trappe	31/12/15	Etat normal	4103			
Armoire Electrique BT	01/06/17	Etat normal	6480			
Régulateur	31/12/15	Etat normal	948			
Coffret de Télégestion	31/12/15	Etat normal	1770	SOFREL	S530	
Variateur de Fréquence	01/06/17	Etat normal	1310	DANFOSS	VLT AQUA DRIVE	031204Q039
Appareil de Mesure de Pression en Conduite	31/12/15	Etat normal	852			
Clapet à Battant	01/06/00	Etat normal	696	CLASAR	20111	17-09/30251020
Clapet à Battant	01/06/00	Etat normal	600	CLASAR	20111	315122.01
Clapet à Battant	01/06/17	Etat normal	600	CLASAR	20111	17-03/783607
Canalisation	01/06/00	Etat normal	2221			
Vanne Manuelle	01/06/00	Etat normal	1014			
Vanne Manuelle	01/06/00	Etat normal	1836			
Vanne Manuelle	01/06/00	Etat normal	1836			
Vanne Manuelle	01/06/00	Etat normal	1836			
Vanne Manuelle	01/06/00	Etat normal	1836			
Vanne Manuelle	01/06/00	Etat normal	1014			
Electropompe	01/06/20	Etat normal	4500	FLOWSERVE		
Electropompe	01/06/17	Etat normal	4500	FLOWSERVE		



Site : Golf

Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Lampes	31/12/15	Etat normal	300			
Alarme Anti-Intrusion	01/12/17	Etat normal	952			
Bâche	01/06/96	Etat normal				
Lecteur de Badge	01/12/17	Etat normal	400			
Echelle à Crinoline	01/12/10	Etat normal				
Porte	31/12/15	Etat normal	3000			
Poste telegestion autonome RTC GSM	31/12/15	Etat normal	2059	SOFREL	S550	
Armoire Electrique	31/12/15	Etat normal	2185			
Analyseur de Chlore	31/12/15	Etat normal	2500	SIEMENS	Depolox 5	
POIRES DE NIVEAU	31/12/15	Etat normal	900			
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	31/12/15	Etat normal	1084			
Compteur Mécanique	31/12/15	Etat normal	200		ALTAIR	063489 A
Canalisation	01/06/96	Etat normal	3481			
Accessoires Divers	01/06/96	Etat normal	3481			
Vanne Manuelle	01/06/96	Etat normal	3481			
Canalisation	01/06/96	Etat normal	5000			
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	01/06/19	Etat normal	2947	KROHNE	WATERFLUX 3100	A15032534
Vanne Manuelle	01/06/96	Etat normal	1014	BAYARD		
Vanne Manuelle	01/06/96	Etat normal	1014			



Site : Etoile

Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
Clôture	03/07/90	Etat normal	7796			
Portail	31/12/15	Etat normal	3000			
Lampes	31/12/15	Etat normal	300			
Alarme Anti-Intrusion	01/06/17	Etat normal	1520		ALTEC	
Bâche	31/12/15	Etat normal				
Lecteur de Badge	31/12/15	Etat normal	400			
Projecteurs	31/12/15	Etat normal	300			
Echelle à Crinoline	01/01/19	Neuf	11920			
Extincteur	31/12/15	Etat normal				
Poste telegestion autonome RTC GSM	03/04/00	Etat normal	2851	SOFREL	S550	
Armoire Electrique BT	22/06/21	Neuf	5330			
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	31/12/15	Etat normal	1674	ENDRESS HAUSER	PROMAG W	E4079919000
Appareil de Mesure de Niveau Piézométrique	31/12/15	Etat normal	780			
Clapet Sphérique	03/06/95	Etat normal	2855			
Canalisation	03/07/95	Etat normal	27590			
Canalisation	03/07/95	Etat normal	21294			
Canalisation	31/12/15	Etat normal	20000			
Vanne Manuelle	03/07/95	Etat normal	4051			
Vanne Manuelle	01/01/19	Neuf	6710			
Vanne Manuelle	09/03/16	Etat normal	500	BAYARD		299351
Analyseur de Chlore	29/06/22	Neuf	2500	PROMINENT	DACB	
Débitmètre à billes	01/01/17	Etat normal	668	PROMINENT	CL2 0-200 g/h	
Vacuostat	01/01/17	Etat normal	615	PROMINENT	Vacuomètre 2 contacts CL2+TE -	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Chloromètre	01/01/17	Etat normal	1928	PROMINENT	PM20AC/6F	
Inverseur	01/01/17	Etat normal	1833	PROMINENT	PM400/1	
Filtre dessicant	01/01/17	Etat normal		PROMINENT		
Hydroéjecteur	01/01/17	Etat normal	580	PROMINENT	Hydro-éj.CL2-DN20-PN6-500g/h	
pompe de Surface (centrifuge) surp d'eau	03/01/17	Etat normal	950	KSB	Movitec V 002/07-B	51/2016 1280923-981
Réducteur de Pression	01/01/17	Etat normal				
Armoire de Stockage	01/01/17	Etat normal	1921			
Bouteille	location	Etat normal	location			
Bouteille	location	Etat normal	location			

Accessoires Réseaux



Libellé Equipement	Date Mise en Service Equipement	Vétusté	Valeur de remplacement	Libellé Fabricant Equipement	Modèle Equipement	N° de Série Equipement
EDE - Le Teich - PROTECTION CATHODIQUE						
Protection cathodique	01/06/18	Fortement dégradé	3533			
CPT Balanos						
Poste de Télégestion Autonome GSM	01/09/14			SOFREL	LS42 SMS	1991123577 DC02
Canalisation	31/12/15	Etat normal	1392			
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	01/09/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000204966
CPT Bordeaux						
Poste de Télégestion Autonome GSM	30/06/14			SOFREL	LS42 SMS	353185003238617
Poste de Télégestion Autonome GSM	22/09/22	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	41-911-45604
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	30/06/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000203841
CPT Industrie						
Poste de Télégestion Autonome GSM	02/09/14			SOFREL	LS42 EA SMS	353185003234103
Canalisation	31/12/15					
Débitmètre Electromagnétique	02/09/14			ABB	AquaMaster	3K220000210451
CPT Communal						
Poste de Télégestion Autonome GSM	29/08/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	353185003238484
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	29/08/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000203839
CPT Cote d'Argent						
Poste de Télégestion Autonome GSM	28/07/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 EA SMS	353185003289701
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	28/07/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000199938
CPT Daney (sur S500 passerelle)						
Poste de Télégestion Autonome GSM	01/06/20	Etat normal	1392	SOFREL	CARTE DI SUR S500 PASSERELLE	
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	04/09/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000204426
CPT Desbief						
Poste de Télégestion Autonome GSM	28/08/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 EA SMS	353185003289719
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	28/08/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000220215
CPT Dignac						
Poste de Télégestion Autonome GSM	09/09/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	353185003265628
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	09/09/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000204962
CPT lavoir						



Poste de Télégestion Autonome GSM	30/06/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	353185003238682
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	30/06/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000203836
CPT Leclerc						
Poste de Télégestion Autonome GSM	01/07/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	353185003274786
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	01/07/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000210450
CPT Mariolan						
Poste de Télégestion Autonome GSM	04/09/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 EA SMS	353185003289560
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	04/09/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000199931
CPT Moulin Rouge						
Poste de Télégestion Autonome GSM	08/07/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	353185003260538
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	08/07/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000204967
CPT Mozart						
Poste de Télégestion Autonome GSM	01/07/14			SOFREL	LS42 SMS	353185003238419
Poste de Télégestion Autonome GSM	22/09/22	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	41-911-45479
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	01/07/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000199933
CPT Point Canal (fragon)						
Poste de Télégestion Autonome GSM	18/07/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	353185003238658
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	18/07/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000204427
CPT Pôle Santé						
Poste de Télégestion Autonome GSM	29/08/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	353185003290162
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	29/08/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000203838
CPT Tassigny						
Poste de Télégestion Autonome GSM	01/07/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	353185003238765
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	01/07/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000204424
CPT Verdun						
Poste de Télégestion Autonome GSM	18/07/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	353185003259829
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	18/07/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000204425
CPT Nezer						
Poste de Télégestion Autonome GSM	08/09/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 EA SMS	1991123871 DC02
Canalisation	31/12/15	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	08/09/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster FET412BB1	3K220000728804
CPT Villemarie						
Poste de Télégestion Autonome GSM	05/09/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 EA SMS	353185003234095
Canalisation	31/12/15	Etat normal				



Débitmètre Electromagnétique	05/09/14	Etat normal	1896	ABB	AquaMaster	3K220000204971
CPT Etoile 1 (DN300)(sur S500 Etoile)						
Poste de Télégestion Autonome GSM	01/06/20	Etat normal	1392	SOFREL	DI sur s500 Etoile	353185003272038
Canalisation	31/12/15					
Débitmètre à insertion	08/07/14	Etat normal	1896	HYDREKA	HydrINS II	
Débitmètre à insertion	08/07/14			HYDREKA	HydrINS 2	45150
Débitmètre à insertion	08/07/14			HYDREKA	HydrINS 2	90517
CPT Etoile 2 (DN500)(sur Etoile)						
Poste de Télégestion Autonome GSM	08/07/14	Etat normal	1392	SOFREL	DI sur s500 Etoile	
Canalisation	31/12/15					
Débitmètre à insertion	08/07/14	Etat normal	1896	HYDREKA	HydrINS II	
Débitmètre à insertion	08/07/14			HYDREKA	HydrINS 2	46923
Débitmètre à insertion	08/07/14			HYDREKA	HydrINS 2	98172
CPT Gambetta						
Poste de Télégestion Autonome GSM	20/06/14	Etat normal	1392	SOFREL	LS42 SMS	353185003260488
Canalisation	31/12/15					
Débitmètre à insertion	19/06/14	Etat normal	1896	HYDREKA	HydrINS II	
Débitmètre à insertion	19/06/14			HYDREKA	HydrINS 2	46925
Débitmètre à insertion	19/06/14			HYDREKA	HydrINS 2	98181
CPT Pissens 1 (DN600)(sur S500 pissens)						
Poste de Télégestion Autonome GSM	08/07/14	Etat normal	1392	SOFREL	DI sur s500 pissens	
Canalisation	31/12/15					
Débitmètre à insertion	08/07/14	Etat normal	1896	HYDREKA	HydrINS II	
Débitmètre à insertion	08/07/14			HYDREKA	HydrINS 2	46999
Débitmètre à insertion	08/07/14			HYDREKA	HydrINS 2	98178
Poste de Télégestion Autonome GSM	28/11/14	Etat normal	1392	SOFREL	DI sur s500 pissens	
Canalisation	31/12/15					
Débitmètre à insertion	28/11/14	Etat normal	1896	HYDREKA	Mini Hydrins	
Débitmètre à insertion	28/11/14			HYDREKA	Mini Hydrins	45157
Débitmètre à insertion	28/11/14			HYDREKA	Mini Hydrins	90491
CPT Etoile pied réservoir (DN500)(sur Etoile)						
Poste de Télégestion Autonome GSM	01/06/20	Etat normal	1392	SOFREL	DI sur s500 Etoile	
Canalisation	31/12/15					
Débitmètre Electromagnétique en Conduite (sonde à insertion)	09/09/14	Etat normal	1896	HYDREKA	HydrINS 2	
Débitmètre Electromagnétique en Conduite (sonde à insertion)	09/09/14			HYDREKA	sonde	47997
Débitmètre Electromagnétique en Conduite (sonde à insertion)	09/09/14			HYDREKA	transmetteur	104074
Purge - EDE - La Teste de Buch - LE PETIT NICE						
Programmeur	22/12/16	Etat normal	250		HUNTER	
Compteur Mécanique	22/12/16	Etat normal	200			
Regard	22/12/16	Etat normal	200			
Electrovanne	22/12/16	Etat normal	300		HUNTER/NODE	
Purge - EDE - La Teste de Buch - LA SALIE						
Programmeur	22/12/16	Etat normal	250		HUNTER	



Compteur Mécanique	22/12/16	Etat normal	200			
Regard	22/12/16	Etat normal	200			
Electrovanne	22/12/16	Etat normal	300		HUNTER/NODE	
EDE - Arcachon - SONDE KAPTA CENTRE DIALYSE						
Appareil de Mesure Multiplexé	20/12/16	Etat normal			ENDETEC Sonde KAPTA 3000- AC4	12445
Cables PRC	17/01/17	Etat normal				
Poste de Télégestion Autonome GSM	20/12/16	Etat normal			GSM	KAP0011151
Accessoires Divers	17/01/17	Etat normal	200			
Vanne Manuelle	17/01/17	Etat normal	200			
EDE - La Teste de Buch - SONDE KAPTA HOPITAL						
Appareil de Mesure Multiplexé	20/12/16	Etat normal			ENDETEC Sonde KAPTA 3000- AC4	12451
Cables PRC	17/01/17	Etat normal				
Poste de Télégestion Autonome GSM	20/12/16	Etat normal			GSM	KAP001157
Accessoires Divers	17/01/17	Etat normal	200			
Vanne Manuelle	17/01/17	Etat normal	200			
EDE - Gujan Mestras - SONDE KAPTA CESAREE						
Appareil de Mesure Multiplexé	20/12/16	Etat normal			ENDETEC KAPTA 3000-AC4	12452
Cables PRC	17/01/17	Etat normal				
Poste de Télégestion Autonome GSM	20/12/16	Etat normal			GSM	KAP001156
Accessoires Divers	17/01/17	Etat normal	200			
Vanne Manuelle	17/01/17	Etat normal	200			
EDE - Le Teich - SONDE KAPTA CENTRE VALORISATION						
Appareil de Mesure Multiplexé	20/12/16	Etat normal			ENDETEC KAPTA 3000-AC4	12441
Cables PRC	17/01/17	Etat normal				
Poste de Télégestion Autonome GSM	20/12/16	Etat normal			GSM	KAP001154
Accessoires Divers	17/01/17	Etat normal	200			
Vanne Manuelle	17/01/17	Etat normal	200			
EDE - Gujan Mestras - SONDE KAPTA LA HUME						
Appareil de Mesure Multiplexé	20/12/16	Etat normal			ENDETEC KAPTA 3000 - AC4	12363
Cables PRC	17/01/17	Etat normal				
Poste de Télégestion Autonome GSM	20/12/16	Etat normal			GSM	KAP001152
Accessoires Divers	17/01/17	Etat normal	200			
Vanne Manuelle	17/01/17	Etat normal	200			
Purge - EDE - Arcachon - THEOPHILE GAUTIER						
Programmateur	03/07/17	Etat normal	250			
Compteur Mécanique	03/07/17	Etat normal	200			
Regard	03/07/17	Etat normal	200			
Electrovanne	03/07/17	Etat normal	300			
Purge - EDE - Gujan Mestras - ROUTE DES LACS						
Programmateur	03/07/17	Etat normal	250			
Compteur Mécanique	03/07/17	Etat normal	200			
Regard	03/07/17	Etat normal	200			
Electrovanne	03/07/17	Etat normal	300			



Purge - EDE - La Teste de Buch - Plage LAOUGA CAZAUX							
Programmeur	03/07/17	Etat normal	250				
Compteur Mécanique	03/07/17	Etat normal	200				
Regard	03/07/17	Etat normal	200				
Electrovanne	03/07/17	Etat normal	300				
Purge - EDE - Le Teich - LAMOTHE							
Programmeur	03/07/17	Etat normal	250				
Compteur Mécanique	03/07/17	Etat normal	200				
Regard	03/07/17	Etat normal	200				
Electrovanne	03/07/17	Etat normal	300				
Purge - EDE - Gujan Mestras - LAC de MAGDELEINE							
Programmeur	03/07/17	Etat normal	250				
Compteur Mécanique	03/07/17	Etat normal	200				
Regard	03/07/17	Etat normal	200				
Electrovanne	03/07/17	Etat normal	300				
Purge - EDE - Le Teich - ESTURGEONNIERE							
Programmeur	03/07/17	Etat normal	250				
Compteur Mécanique	03/07/17	Etat normal	200				
Regard	03/07/17	Etat normal	200				
Electrovanne	03/07/17	Etat normal	300				
Purge - EDE - Arcachon - ECOLE MOULEAU							
Programmeur	03/07/17	Etat normal	250				
Compteur Mécanique	03/07/17	Etat normal	200				
Regard	03/07/17	Etat normal	200				
Electrovanne	03/07/17	Etat normal	300				
Purge - EDE - La Teste de Buch - ANDRE LESCA							
Programmeur	03/07/17	Etat normal	250				
Compteur Mécanique	03/07/17	Etat normal	200				
Regard	03/07/17	Etat normal	200				
Electrovanne	03/07/17	Etat normal	300				
Purge - EDE - Gujan Mestras - NEYRA							
Programmeur	03/07/17	Etat normal	250				
Compteur Mécanique	03/07/17	Etat normal	200				
Regard	03/07/17	Etat normal	200				
Electrovanne	03/07/17	Etat normal	300				
ST20 - EDE - La Teste de Buch - Vanne Pompier du Pyla							
Trappe	25/09/17	Etat normal	1 240			METAL PROCESS 33	DEVIS Sade 148
Armoire Electrique BT	25/09/17	Etat normal	3000			S.E.I.H.E Thierry ULRICH	PYLA SUR MER VANNE POMPIER
Poste de Télégestion Autonome GSM	25/09/17	Etat normal	2500		SOFREL	S550 GSM IP	
Détecteur de Position	25/09/17	Etat normal	250				
Détecteur de Position	25/09/17	Etat normal					
Vanne Motorisée	25/09/17	Etat normal	1000		BAYARD	OPAP Premium PLUS	NGB2 93
CPT PASSERELLE (sur S500 passerelle)							

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

Marie-Hélène DES ESGAULTX, Présidente de la COBAS



Coffret de Télégestion	01/01/16	Etat normal	600	SOFREL	DI sur s500 passerelle	2591136755
Canalisation	01/01/60	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique	25/07/19	Etat normal				
CP Aqualand						
Coffret de Télégestion	25/07/19					
Canalisation	25/07/19					
Débitmètre Electromagnétique	25/07/19					
CP POMPIERS DU PYLA						
Canalisation	08/06/22	Etat normal				
Débitmètre Electromagnétique en Conduite	08/06/22	Etat normal		ENDRESS HAUSER	PW400	5W4C2H-1N5C0/0

6.11 Offres innovantes VEOLIA



Acteur majeur des services environnementaux Veolia poursuit une politique d'innovation qui lui permet de développer des solutions pour répondre aux enjeux de la transformation écologique.

REUT BOX REUT BOX, la solution innovante de Veolia pour répondre au stress hydrique liés au dérèglement climatique.

C'est quoi ? Une combinaison de technologies éprouvées et robustes nécessitant un minimum de maintenance - un équipement standardisé prêt à l'emploi (mode Plug and Play) qui produit de l'eau de qualité A adaptée pour tous les usages, même les plus contraignants. Elle permet de se substituer à une partie de l'eau potable du site pour des usages internes (nettoyages, préparation polymères, ...) et également de faire de l'irrigation de cultures.

Elle ressemble à quoi ? Unité sur skid ou en container de 5 à 25 m3/



La Reut BOX est composée d'un filtre garni de billes de verre, d'une désinfection UV et d'une chloration avant stockage, La Reut Box a un faible encombrement au sol sur site. C'est une solution intégralement automatisée avec un minimum d'exploitation. Solution modulaire et évolutive qui permet de s'adapter au besoin.

La REUT BOX permet de traiter les eaux usées en sortie de station d'épuration. Elle élimine les MES ainsi que les virus et bactéries présents dans l'eau.

Les usages de l'eau usée traitée, affinée par la REUT BOX :

- 1 : Substitution de l'eau potable sur une station d'épuration urbaine pour ses usages internes
- 2 : Irrigation de cultures (vignes, oliviers, maraichages...)
- 3 : Arrosage de stades, espaces verts et golfs
- 4 : Protection incendie, fontaines, nettoyage de voiries, hydrocurage,
- 5 : Utilisation en industries : complément eau de chaudière, eau de process,



DIABOLO[®], Choisir le charbon actif en toute confiance.



L'instruction DGS du 18 décembre 2020 est venue clarifier un flou réglementaire au sujet des métabolites de pesticides dits "pertinents", et préciser les modalités de gestion des métabolites "non pertinents".

La transposition de la nouvelle directive européenne sur les eaux destinées à la consommation humaine applicable au 1er janvier 2023 vient d'autre part rajouter des nouvelles molécules à surveiller avec des nouvelles concentrations limites d'ici 2026.

Un nouvel arrêté vient par ailleurs préciser la responsabilité de la collectivité Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau (PRPDE) dans la surveillance de la qualité de l'eau auprès des populations.

Toutes ces nouvelles réglementations entraînent une dynamique d'évolution du contrôle sanitaire dans les collectivités et peuvent faire émerger des nouvelles situations de non-conformités de pesticides ou de molécules chimiques.

Bien que la réduction des pollutions à la source soit à privilégier, un traitement de l'eau peut-être nécessaire. Le charbon actif est le traitement recommandé pour la plupart des métabolites de pesticides.

Pour choisir en toute confiance, **le meilleur charbon actif** adapté à chaque problématique locale, **Veolia a développé Diabolo[®], une solution unique, mobile, rapide et peu onéreuse** pour tester sur place avec l'eau du territoire.

TÉLÉO : TÉLÉO Alarmes const la tour de contrôle du télérelevé.



Ce module permet entre autres :

- **de contribuer à sécuriser la qualité de l'eau distribuée** en mettant en évidence les phénomènes de retour d'eau.
- **de garantir l'exhaustivité des recettes du service de l'eau** grâce à la détection des consommations sur points d'eau sans abonnement et des suspicions de fraude (compteurs retournés).
- **D'identifier les désordres potentiels sur les installations privées des consommateurs** grâce aux alarmes fuite - écoulement permanent et risque de gel.

En 2022, grâce aux alarmes "suspicion de fuite" poussées par mail, courriel ou courrier, 72 000 fuites ont été réparées par nos consommateurs, pour une économie globale de 4,1 millions de m³ (environ 1300 piscines olympiques). Un geste utile tant pour la planète que pour le portefeuille des consommateurs !

6.12 Actualité climatique 2022 en France



Bilan / impacts de l'actualité climatique 2022 en France

L'année 2022 **est la plus chaude** que la France métropolitaine ait jamais mesurée, loin devant 2020 qui détenait le record. Ponctuée d'extrêmes climatiques, 2022 est un symptôme du changement climatique en France, selon Météo France.

En effet, **8 des 10 années les plus chaudes** depuis le début du XXe siècle **sont postérieures à 2010**.

Une année marquée par une période de sécheresse d'une précocité, longévité et intensité exceptionnelle !

L'année 2022 a également été **exceptionnellement sèche**, marquée par un déficit pluviométrique record de 25 %.

2022 se classe au **2e rang des années les moins arrosées** (depuis le début des mesures en 1959 - données météo France).

A titre d'exemple, 2022 a été jalonnée de mois records : les mois **de mai** avec un déficit de **60 %** et de **juillet** avec un déficit de **85 % sont les plus secs jamais enregistrés** à l'échelle de la France métropolitaine depuis le début des mesures en 1959.

- 2022 a connu **la 2e plus longue période de sécheresse des sols** de son histoire. L'année a été marquée par un déficit persistant de précipitations depuis la fin de l'hiver 2021-2022.
- La surface affectée par cette sécheresse des sols superficiels a atteint **les trois quarts de la France**. C'est l'une des 5 sécheresses ayant touché la surface du territoire la plus importante. La sécheresse a ainsi été moins généralisée qu'en 1976 ou 2011 mais plus qu'en 2003.
- 2022 a été marquée par un **ensoleillement exceptionnel** sur la plupart des régions, le plus souvent **excédentaire de 15 %**, avec de nombreux records, notamment sur la moitié nord du pays (Rennes +18%, Bourges +17%, Colmar +24%).
- Une année sèche mais régulièrement chaude également avec de nombreuses vagues de chaleur ; tous les mois de l'année ont été plus chauds que la normale, à l'exception des mois de janvier et d'avril.

Il en est résulté **un été 2022 classé Extrême** par Météo France.

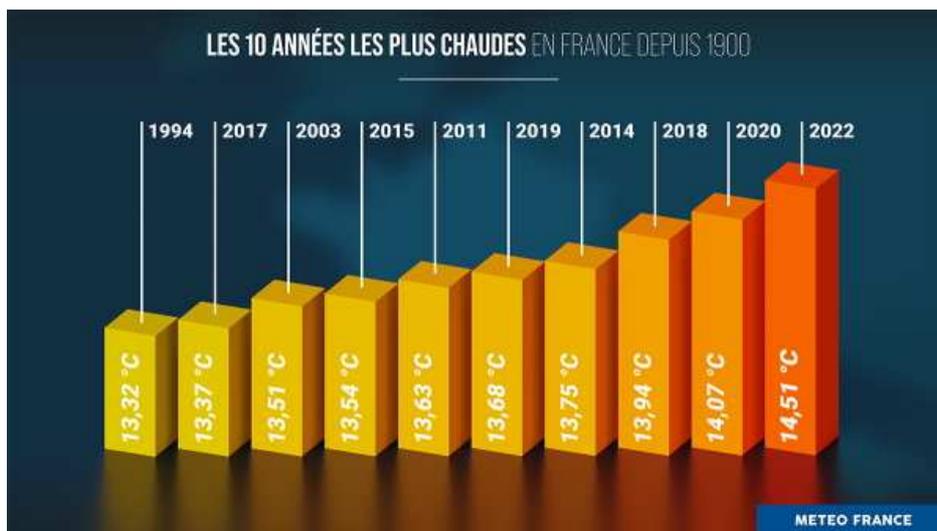
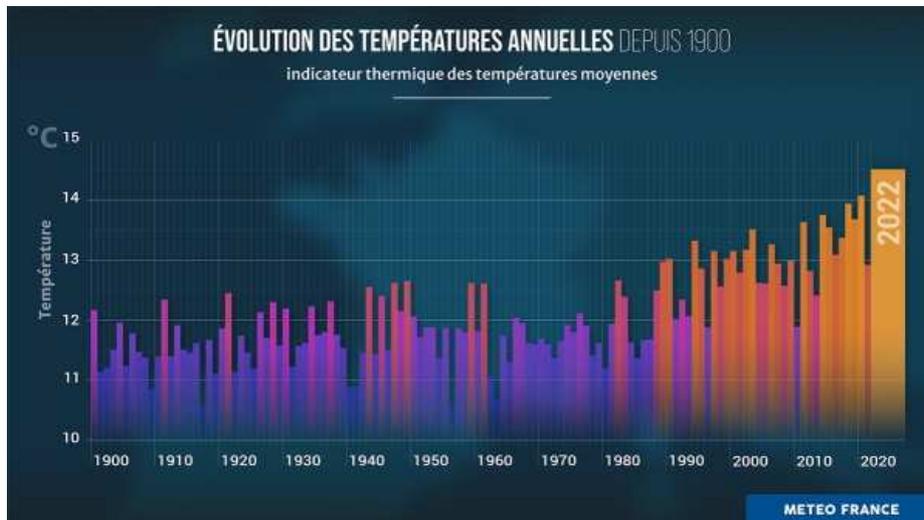
Trois vagues de chaleur ont concerné la France l'été 2022, la première dès le mois de juin. De nombreux records de chaleur ont été battus. On a par exemple mesuré les 40 °C les plus précoces jamais relevés, avec plus de 40 °C à Saint-Jean-de-Minervois (34) le 16 juin. Jamais auparavant une telle chaleur n'avait duré aussi longtemps et démarré si tôt dans la saison en France continental ayant établi quelques records :

- **33 jours** de canicule au niveau national.
- Canicule **la plus précoce** (depuis le 15 juin) et la plus longue jamais enregistrée
- **+2,3 degrés** au-dessus de la normale (période 1990-2020), juste derrière celle de 2003 (+2,7 degrés).
- **87 records de températures** battus cette année en France ; 43° à Arcachon, 39,9° au Touquet en juillet !!!
- Sécheresse et feux de forêt : **62 000 hectares brûlés** contre 8 500 habituellement, avec des feux en Bretagne (Brocéliande)
- des pertes agricoles inquiétantes : -20% pour le maïs et la pomme de terre
- Dans le même temps, les orages sont plus intenses avec des phénomènes climatiques exceptionnels : 5 morts en Corse le 18 août avec des dommages importants sur les infrastructures...

Vers 2050 les projections indiquent que l'été sera 50% plus chaud qu'en 2022...



Annexe - infographie Météo France





6.13 Glossaire

Le présent glossaire est établi sur la base des définitions de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n°12/DE du 28 avril 2008 et de compléments jugés utiles à la compréhension du document.

Abonnement :

L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné au délégataire pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement non collectif).

Abonnés domestiques ou assimilés :

Les abonnés non domestiques sont redevables directement à l'Agence de l'eau pour les redevances de pollution et de modernisation des réseaux perçues habituellement sur les factures d'eau et d'assainissement. Il s'agit d'établissements dont les activités sont définies par un arrêté du 21/12/2017, et dont le volume d'activité dépasse certains seuils. Les abonnés non domestiques ne doivent pas être confondus avec les abonnés industriels. La notion d'abonnés industriels correspond à des critères propres au règlement de service.

Capacité de production :

Volume qui peut être produit par toutes les installations de production pour un fonctionnement journalier de 20 heures chacune (unité : m³/jour).

Certification ISO 14001 :

Cette norme concerne le système de management environnemental. La certification s'applique aux aspects environnementaux que Veolia Eau peut maîtriser et sur lesquels il est censé avoir une influence. Le système vise à réduire les impacts liés à nos produits, activités et services sur l'environnement et à mettre en place des moyens de prévention des pollutions, en s'intéressant à la fois aux ressources et aux sous-produits du traitement dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

Certification ISO 9001 :

Cette norme concerne le système de management de la qualité. La certification ISO 9001 traduit l'engagement de Veolia à satisfaire les attentes de ses clients par la qualité des produits et des services proposés et l'amélioration continue de ses performances.

Certification ISO 22000 :

Attestation fournie par un organisme certificateur qui valide la démarche de sécurité alimentaire effectuée par le délégataire.

Certification ISO 50001 :

Cette norme concerne le système de management de l'énergie. Ce système traduit l'engagement de Veolia à analyser ses usages et ses consommations énergétiques pour privilégier la performance énergétique dans le respect de la législation en vigueur et la perspective d'une amélioration continue.

Certification ISO 45001 :

Cette norme concerne le système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Consommateur – abonné (client) :

Le consommateur abonné est une personne physique ou morale ayant souscrit un ou plusieurs abonnements auprès de l'opérateur du service public (par exemple service de l'eau, de l'assainissement, etc.). Il est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, en des lieux géographiques distincts appelés points de service et donc avoir plusieurs points de service. Pour distinguer les services, on distingue les consommateurs eau, les consommateurs assainissement collectif et les consommateurs assainissement non collectif. Il perd sa qualité de consommateur abonné à un point de service donné lorsque le service n'est plus délivré à ce point de service, de façon définitive, quelle que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé). Pour Veolia, un

consommateur abonné correspond à un abonnement, le nombre de consommateurs abonnés est égal au nombre d'abonnements.



Consommation individuelle unitaire :

Consommation annuelle des consommateurs particuliers individuels divisée par la durée de la période de consommation et par le nombre de consommateurs particuliers individuels et collectifs (unité : m³/client/an).

Consommation globale unitaire :

Consommation annuelle totale des clients divisée par la durée de la période de consommation et par le nombre de clients (unité : m³/consommateur/an).

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service et taux de respect de ce délai [D 151.0] :

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquelles le délai est respecté. (Arrêté du 2 mai 2007)

Développement durable :

Le rapport Brundtland a défini en 1987 la notion de développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». La conférence de Rio de 1992 a popularisé cette définition de développement économique efficace, équitable et soutenable, et celle de programme d'action ou « Agenda 21 ». D'autres valeurs sont venues compléter ces notions initiales, en particulier être une entreprise responsable, respecter les droits humains, assurer le droit des habitants à disposer des services essentiels, favoriser l'implication de la société civile, faire face à l'épuisement des ressources et s'adapter aux évolutions climatiques.

Les Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'agenda 2030 sont un ensemble de 17 objectifs établis en 2015 par les Nations Unies et concernent tous les pays (développés et en voie de développement), dont l'objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.

Ces nouveaux objectifs succèdent aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD de 2000 à 2015) pour réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement (à ce titre Veolia a contribué à l'accès de 6,5 millions de personnes à l'eau potable et a raccordé près de 3 millions de personnes aux services d'assainissement dans les pays émergents).

Eau souterraine influencée :

Eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2 NFU.

HACCP :

Hazard Analysis Critical Control Point : méthode d'identification et de hiérarchisation des risques développée à l'origine dans le secteur agroalimentaire, cette méthode est depuis utilisée pour les systèmes d'alimentation en eau potable.

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau [P108.3] :

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

- ✓ 0 % : aucune action ;
- ✓ 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours ;
- ✓ 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu ;
- ✓ 50 % : dossier déposé en préfecture ;
- ✓ 60 % : arrêté préfectoral ;
- ✓ 80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) ;
- ✓ 100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.



Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable [P103.2] :

Cet indicateur évalue, sur une échelle de 0 à 120 points, à la fois :

- ✓ le niveau de connaissance du réseau et des branchements,
- ✓ et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'assainissement collectif.

L'échelle est de 0 à 100 points pour les services n'exerçant pas la mission de distribution.

Fiche indicateur disponible sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement : <http://services.eafrance.fr/>

Indice linéaire de pertes en réseau [P106.3] :

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Indice linéaire des volumes non comptés [P105.3] :

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Nombre d'habitants desservis (Estimation du) [D101.0] :

Il s'agit de la population totale (avec 'double compte') desservie par le service, estimée par défaut à partir des populations authentifiées annuellement par décret pour les communes du service et des taux de couverture du service sur ces communes. Conformément à la réglementation en vigueur, l'exercice de l'année N donne le recensement de l'année N-3.

Parties prenantes :

Acteurs internes et externes intéressés par le fonctionnement d'une organisation, comme un service d'eau ou d'assainissement : salariés, clients, fournisseurs, associations, société civile, pouvoirs publics ...

Prélèvement :

Un prélèvement correspond à l'opération permettant de constituer un ou plusieurs échantillons cohérents (un échantillon par laboratoire) à un instant donné (ou durant une période donnée) et à un endroit donné (1 prélèvement = n échantillons pour n laboratoires). (Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008)

Rendement du réseau de distribution [P104.3] :

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté du volume vendu à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé. Le rendement est exprimé en pourcentage. (Arrêté du 2 mai 2007)

La Loi Grenelle 2 a imposé un rendement minimum à atteindre pour chaque réseau de distribution, dont la valeur dépend de la densité de l'habitat et de la taille du service, ainsi que de la disponibilité de la ressource en eau. Cette valeur « seuil » est définie par le décret 2012-97 du 27 janvier 2012. Cette définition réglementaire est transcrite dans la formule générique donnée ci-après :

$$\text{Objectif Rdt Grenelle 2} = \text{Min} (A + 0,2 \text{ ILC} ; 85)$$

Avec :

- ✓ Objectif Rdt Grenelle 2 exprimé en % ;
- ✓ ILC : Indice Linéaire de Consommation (m³/j/km) qui traduit la densité de l'habitat et la taille du service ;

- ✓ A = 65 dans la majorité des situations excepté pour les réseaux alimentés, d'une part, par une ressource en eau classée en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) et, d'autre part, par des prélèvements supérieurs à 2 Mm³/an où le A prend alors la valeur de 70 (pour tenir compte de la faible disponibilité de la ressource en eau).

Réseau de desserte :

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Réseau de distribution :

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements.

Résultat d'analyse :

On appelle résultat d'analyse chaque valeur mesurée pour chaque paramètre. Ainsi pour un prélèvement effectué, il y a plusieurs résultats d'analyse (1 résultat par paramètre).

Taux d'impayés [P154.0] :

Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies Navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. (Arrêté du 2 mai 2007)

Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées [P151.1] :

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24h à l'avance.

Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte.

Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ne sont pas prises en compte.

Taux de mensualisation :

Pourcentage du nombre total de clients (consommateurs particuliers, clients industriels, etc.) ayant opté pour un règlement mensuel par prélèvement bancaire.

Taux de prélèvement :

Pourcentage du nombre total de clients (consommateurs particuliers, clients industriels, etc.) ayant opté pour un règlement des factures par prélèvement bancaire.

Taux de conformité aux paramètres microbiologiques [P101.1] :

Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur. Les prélèvements considérés sont :

- ✓ Ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique
- ✓ Et le cas échéant ceux réalisés par le délégataire dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes



Taux de conformité aux paramètres physico-chimiques [P102.1] :

Pour les services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j : pourcentage des prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques jugés conformes selon la réglementation en vigueur. Les prélèvements considérés sont :

- ✓ ceux réalisés par l'ARS dans le cadre du Contrôle Sanitaire en application de l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif au programme de prélèvements et d'analyses du contrôle sanitaire pour les eaux fournies par un réseau de distribution pris en application des articles R. 1321-10, R. 1321-15 et R. 1321-16 du code de la santé publique.
- ✓ et le cas échéant ceux réalisés par l'opérateur dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue en partie au Contrôle Sanitaire dans le cadre de l'arrêté du 21 novembre 2007 relatif aux modalités de prise en compte de la surveillance des eaux destinées à la consommation humaine dans le cadre du contrôle sanitaire, pris en application de l'article R. 1321-24 du code de la santé publique

Pour les services desservant moins de 5 000 habitants et produisant moins de 1 000 m³/j : nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année et parmi ceux-ci nombre de prélèvements non conformes

Taux de mutation (demandes d'abonnement) :

Nombre de demandes d'abonnement (mouvement de consommateurs) rapporté au nombre total de consommateurs, exprimé en pour cent.

Taux de réclamations [P155.1] :

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en œuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Volume acheté en gros (ou acheté à d'autres services d'eau potable) :

Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé.

Volume comptabilisé :

Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés (circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008). Ce volume n'inclut pas le volume vendu en gros.

Volume consommateurs sans comptage :

Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation.

Volume consommé autorisé :

Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume comptabilisé, du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

Volume de service du réseau :

Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

Volume mis en distribution :

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

Volume produit :

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Le volume de service d'entretien de production n'est pas compté dans le volume produit.

Volume vendu en gros (ou vendu à d'autres services d'eau potable) :

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume exporté.

Ressourcer le monde

Veolia

30 rue Madeleine Vionnet • 93300 Aubervilliers

www.veolia.com